This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

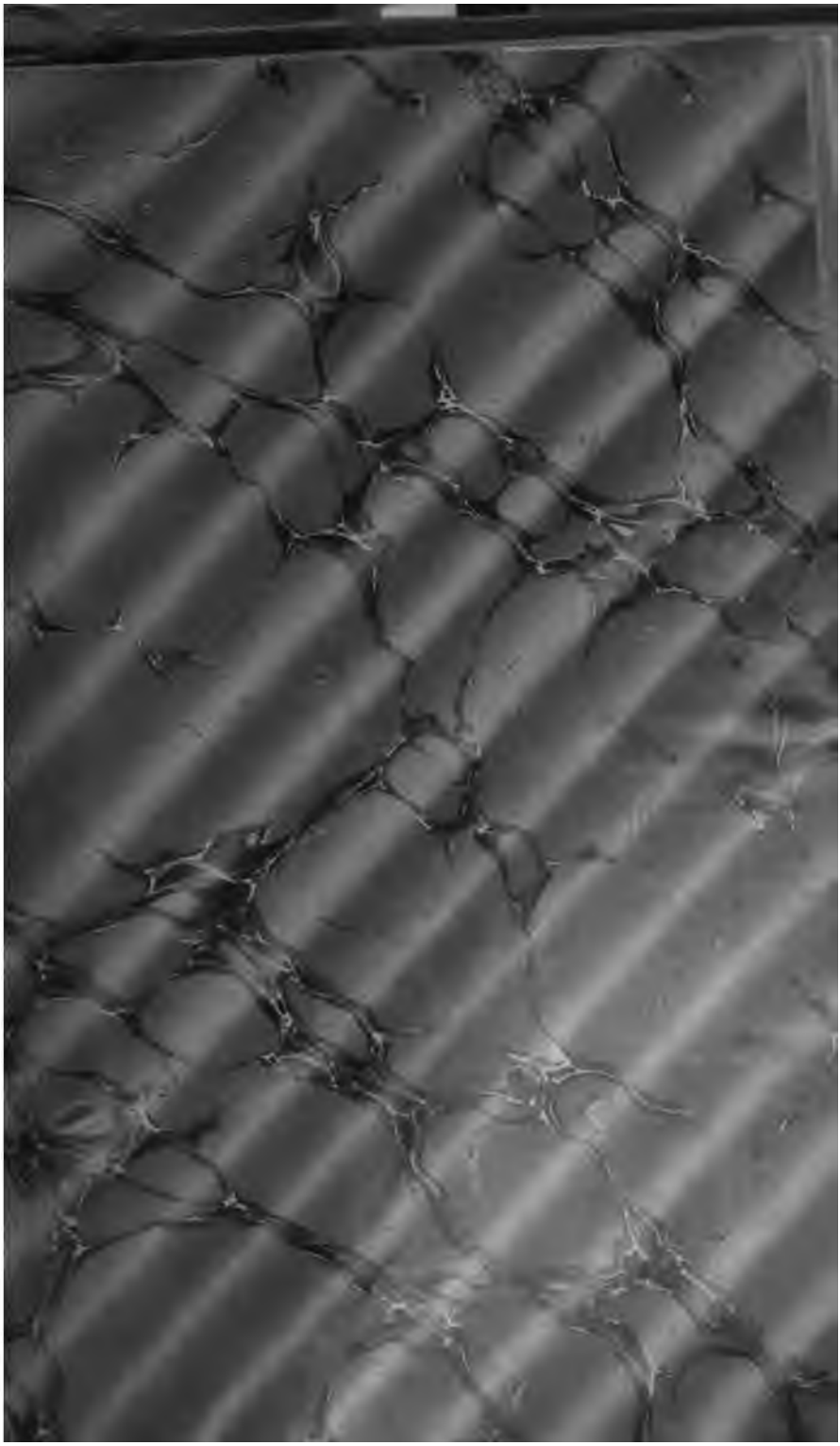

300f

LE

POÈTE GILBERT

(Nicolas-Joseph-Florent)

1750-1780

Etude biographique et littéraire

PAR

Ernest LAFFAY

Ancien Élève de l'Institut catholique de Toulouse
Docteur ès-lettres

PARIS
BLOUD ET BARRAL, LIBRAIRES-ÉDITEURS
4, rue Madame, et 59, rue de Rennes

1899

A

MON VÉNÉRÉ ONCLE

M. HENRI LAFORGE

CURÉ-DOYEN

de Saint-Barthélemy de Confolens

(Charente)

PRÉFACE

Les philosophes du siècle dernier ont tellement absorbé l'attention par le bruit qu'ils ont fait, les idées qu'ils ont remuées et l'influence qu'ils ont eue, que c'est à peine si le nom de leurs adversaires a échappé à l'oubli. Bien que ceux-ci leur fussent inférieurs pour le talent, ils n'étaient cependant pas sans un talent quelconque, et, ne fût-ce qu'à cause des idées qu'ils défendirent, ils ont droit à une place un peu plus grande que celle qu'on leur a faite dans l'histoire des lettres. De ce nombre est le poète Gilbert, un des écrivains les plus originaux de son siècle, dont le nom seul évoque encore le souvenir de ses maux. Il nous a semblé digne d'une étude particulière : heureux serons-nous, si nous avons pu mettre en sa juste lumière cet audacieux jeune homme, qui lutta presque seul contre un parti puissant. Il est mort à la fleur de l'âge, après avoir vécu dans la souffrance : cela seul suffirait à lui gagner la sympathie du lecteur.

Les documents qui nous ont servi dans notre travail sont tout d'abord les œuvres du poète, dans lesquelles sa vie se reflète comme dans un miroir, quelques unes de ses lettres qui ont été conservées comme par miracle (1), puis les jour-

(1) Le docteur Michelin les trouva dans les latrines de l'hôpital de Provins. Elles venaient du fils de Baculard d'Arnaud, commandant de gendarmerie en retraite, qui, en mourant, avait légué le peu qu'il possédait à cet hôpital.

naux de l'époque : *L'Année littéraire*, *Le Mercure*, *La Correspondance secrète*, *Les Mémoires secrets*, *Le Journal de Nancy*, *Le Journal de Lorraine et de Barrois*, *Les Affiches de Lorraine et des Trois-Évêchés*, etc. Nous avons ensuite mis à profit les notices biographiques des diverses éditions de Gilbert ; la plus précieuse est celle de 1788, qui a été rédigée par ses contemporains. Les autres n'en sont que la copie plus ou moins exacte, augmentée çà et là de quelques détails oubliés, négligés ou inconnus.

La première en date des études sur Gilbert est celle de M. de Puymaigre (1848) (1). Bien qu'elle manque d'ordre et d'ensemble, on y trouve de précieux renseignements. Il est fâcheux que l'auteur se soit laissé égarer par les apocryphes *Souvenirs de la Marquise de Créqui* (2) et par la *Lettre du Vieillard de Boudonville* (3).

En 1858, M. Salmon, conseiller à la cour impériale de Metz, se rendit à Fontenoy-le-Château, pour chercher « dans l'aspect des lieux, du ciel et des monuments la révélation du génie de Gilbert ». Son étude (4) est faite de souvenirs restés dans la mémoire des habitants du pays et notamment de Paul Raguel, neveu du poète, alors fort âgé. Il s'entretint aussi avec Mme Ducreux, née Mandel, qui avait personnellement connu Gilbert, lorsqu'il était hébergé chez ses parents, à Nancy. Il fit plus ; il collectionna des copies

(1) Puymaigre : *Poètes et Romanciers de Lorraine*, Metz, Pallez, 1848, p. 1-56.
(2) Paris, Lévy, 1867, t. III, p. 159 et suiv.
(3) *Austrasie* de Metz, 1838, t. II, p. 135-136.
(4) Salmon, *Etude sur Gilbert*, Metz, Blanc, 1859.

d'actes, des certificats, des reçus et jusqu'au livre de comptes du poète. Ces pièces ont été mises en œuvre par M. Schmit, conservateur à la Bibliothèque nationale. Celui-ci a écrit un travail sérieux et bien documenté, que la mort ne lui permit pas de faire paraître : c'était une nouvelle édition de Gilbert plus complète et mieux annotée que les précédentes. Il laissa, en mourant, son manuscrit à la ville de Nancy, sa ville natale. Seule, la notice qui devait être placée en tête de cette édition a été publiée dans les *Mémoires de la Société archéologique de Lorraine*, 1890 (1).

M. Courbe, un vieil érudit lorrain, a consacré tout un chapitre à Gilbert, dans ses *Promenades à travers les rues de Nancy* (2), et a épuisé tout ce qu'il y avait à dire sur le séjour du poète dans cette ville. Nous lui avons beaucoup emprunté.

Profitant de tous ces travaux, M. Colin a écrit une charmante biographie (3), à laquelle il ne manque, pour faire autorité, que des références. Son travail, complété par les précieuses notes de M. Olivier (4), a acquis une nouvelle valeur.

---

(1) Cette notice a été publiée à part : *Notice sur le poète Gilbert*, par J.-A. Schmit, Nancy, Sidot, 1890.

(2) Courbe : *Promenades historiques à travers les rues de Nancy au XVIIIe siècle*, Nancy, 1883.

(3) *Gilbert, son enfance, sa vie, son agonie, sa mort*, par Louis Colin Nancy, 1886.

(4) M. Olivier, professeur au Petit Séminaire de Châtel-sur-Moselle, est apparenté par sa mère à la famille de Gilbert, et nous devons plus d'un renseignement à son obligeance, indépendamment de ceux que nous avons trouvés dans son intéressant travail sur *Fontenoy-le-Château*, Epinal, 1894.

Dans le *Correspondant* (25 août et 10 septembre 1897), a paru un long article de M. H. Druon, intitulé *Une fausse Légende*. L'auteur s'efforce de démontrer, à l'aide des documents recueillis par M. Schmit, que les malheurs de Gilbert sont, en grande partie, légendaires, et que, s'il fut malheureux, il ne le dut qu'à son mauvais caractère. L'étude de M. Druon est au moins incomplète, car il a signalé avec fort peu de bienveillance les défauts de Gilbert et s'est complètement tu sur ses qualités.

Toutes ces études se bornent à peu près exclusivement à la biographie. Le premier essai d'étude littéraire est de Chateaubriand, c'est un simple article de journal (1) ; le second a été tenté par M. Kœnig, un Allemand, malheureusement égaré dans sa critique par la fausse chronologie qui avait fait errer M. de Puymaigre (2). Son travail ne manque pas d'intérêt.

Nous mentionnerons encore la notice de M. de Lescure (3), les notes de M. Charavey (4) et la *Notule prime* de M. Huot (5). Ce dernier avance, sans preuve et avec une légèreté peu digne d'un historien, les choses les plus invraisemblables, par exemple que Gilbert, étant un jour attablé au café Procope

---

(1) Voyez *Œuvres complètes*, Paris, Pourrat, 1838, t. 31. Fragments, p. 274.

(2) Kœnig : *Zur franzosischen Literaturgeschichte Studien und Skizzen*, Halle, Max Niemayer, 1877.

(3) De Lescure : *Œuvres choisies de Gilbert*, Paris, Jouaust, 1882.

(4) *L'Amateur d'autographes*, 1858, 1863, 1867, 1868.

(5) L'abbé P. Huot : *Florent Gilbert, œuvres choisies*, Paris, Sevin, 1893.

avec Fréron, Dorat et Voltaire, menaça ce dernier d'un énorme bâton noueux qu'il tenait à la main. Tout le monde sait que, entre 1770 et 1778, époque de sa mort, Voltaire resta confiné à Ferney. Il n'est pas permis d'enjoliver aussi gratuitement une biographie, même pour servir les intérêts de son héros. Nous allons, du reste, voir plus d'un exemple de ces enjolivements qui défigurent l'histoire et déroutent l'historien.

CHAPITRE PREMIER

LA LÉGENDE

Il existe dans les catacombes de Paris un petit monument en pierre, appelé le *Sarcophage du lacrymatoire* ou *Tombeau de Gilbert*, qui porte, à sa partie antérieure, cette strophe bien connue du poète :

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs.
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Faut-il en conclure que ses restes sont là ? Nullement (1). Les ossements qui environnent ce monument proviennent des églises des Blancs-Manteaux et de Saint-Nicolas-des-Champs. Or Gilbert fut enterré dans l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs. Bien plus, il n'est fait aucune mention de cette église parmi celles qui ont contribué à former l'immense ossuaire. Alors pourquoi cette dénomination de *Tombeau de Gilbert* ? En voici l'explication.

Lorsque, au commencement du premier empire, les catacombes furent restaurées, un des ingénieurs, M. Caly, eut l'idée d'établir là un *lacrymatoire* pour masquer d'importants

(1) Voyez Héricard de Thury : *Description des Catacombes de Paris*, Paris, Bossange et Masson, 1812 ; G. Dalger : *Les Catacombes de Paris*, Paris, Barré, 1889 ; Gérards : *Les Catacombes de Paris*, Paris, Chamuel, 1892.

piliers de soutènement. Quelque temps après, un autre ingénieur, M. Héricard de Thury, installa un peu partout des inscriptions qu'il choisit lui-même, ou qu'il recueillit parmi celles que les visiteurs avaient déjà écrites sur les murs. Les vers de Gilbert, empreints d'une si mélancolique tristesse, reçurent une place d'honneur sur le *lacrymatoire*, qui, pour cette raison, prit peu à peu le nom de Tombeau de Gilbert. Une tradition se forma, et il y a peu de visiteurs qui ne sortent convaincus d'avoir foulé le sol où reposent les cendres de l'infortuné poète.

Ainsi se forment les légendes, et la vie de Gilbert en est pleine. Le silence des uns semble avoir conspiré avec la mauvaise volonté des autres pour y répandre à dessein l'obscurité. Aussi les faiseurs de romans ont-ils eu beau jeu. Celui-ci l'a représenté comme un esprit fourvoyé par la superstition, dont la place naturelle était dans le camp des philosophes ; cet autre a vu en lui une innocente victime du parti encyclopédique ; un troisième en a fait un amant désespéré ; un quatrième n'a pas hésité à tirer de sa fin prématurée une leçon à l'adresse des poètes.

Le premier en date de ces romans est la *Chronique de l'Hôtel-Dieu*, par M. Saint-Maurice (1). L'auteur prétend avoir fait, en visitant les catacombes de Paris, la connaissance du chirurgien qui disséqua le corps de Gilbert. Ce chirurgien possédait le crâne et les derniers vers autographes du poète. Sentant sa fin approcher, il avait enterré le crâne, pour le soustraire aux profanations de l'huissier priseur. Quant à ses papiers, il les avait légués à M. Saint-Maurice ; mais la malencontreuse gouvernante les brûla, et il ne resta plus à l'auteur que ses souvenirs. Ceci posé, on voit qu'il pouvait mentir à son aise.

---

(1) Paris, Dénain, 1832, 2 vol. in-8°.

Il commence son récit au lendemain de l'apparition de la satire du *Dix-huitième siècle*. Gilbert, vêtu d'un habit noir râpé, va faire à l'archevêque de Paris une visite intéressée. Mgr de Beaumont, que l'histoire nous représente comme un prélat distingué et un grand cœur, n'a ici qu'une bienfaisance de parade et des vertus de théâtre. Il n'estime les gens que sur leurs quartiers de noblesse, et fait distribuer ses aumônes à domicile, afin d'éviter la vue des pauvres, quitte à publier dans les gazettes la liste de ses largesses. Lorsque Gilbert est introduit, le prélat lit, pour se distraire, les œuvres de Voltaire. Gilbert lui recommande sa muse indigente, car il a célébré la « piété stoïque » du prélat dans sa satire. Mais l'archevêque, qui a déjà fait compter 25 louis à Gilbert, ne peut s'empêcher de le réprimander de ce qu'il ne va point à la messe, fait des chansons et court les cafés, ainsi qu'il l'a appris du curé de Saint-Eustache. Il ne le desservira cependant point auprès du ministre, à qui il l'a déjà recommandé, et, pour conclure, il le retient à dîner. Mais cette invitation n'était qu'un leurre. Du jardin, où le poète se promène anxieux, torturé par la faim, il aperçoit une véritable orgie dans un pavillon de l'archevêché : c'est le dîner auquel il croyait être invité. Les membres du clergé s'y distinguent naturellement par leur appétit, leur penchant à boire et leurs libres propos. Gilbert doit dîner à l'office avec les valets.

L'auteur n'a pu s'empêcher, contrairement à toutes les données de l'histoire, de faire vivre Gilbert dans le désordre. Il dépeint sa complice, Henriette, comme une jeune fille rangée, d'une vertu rare, d'autant plus digne d'intérêt qu'elle vit dans une union illicite. Un beau matin, un prêtre arrive, comme un espion de l'archevêché, et surprend le poète. Il se fâche et le somme de rompre des liens infâmes : Gilbert promet tout. Après son repas, il sort rêveur, et achète, sur le quai, les *Confessions* de saint Augustin. Cette lecture agit sur son faible cerveau, et il court à Saint-Eustache se confesser : es employés de l'église le prennent pour un fou.

Pendant ce temps, Henriette, au désespoir, le cherche partout. Elle court chez son ami Imbert : personne ne l'a vu ; mais Greuze, qui s'y trouvait, frappé de la beauté de cette jeune fille, crayonne à la hâte ses traits, pour les confier plus tard à la toile (portrait d'Henriette Garnier).

Qu'est donc devenu Gilbert ? Sa conversion l'a tout simplement rendu fou. Il s'est réfugié à Charenton près de la villa de l'archevêque et loge à l'auberge du *Signe de la Croix*. L'hôtelier, inquiet des allures de son hôte, qui récite jour et nuit force prières à haute voix, va s'en éclaircir auprès de l'autorité ecclésiastique. Un valet est deputé vers l'auberge et déclare que Gilbert est fou. De son côté le chanoine Marion, qui est allé enquêter à l'ancien domicile du poète, où loge encore Henriette, y saisit des lettres compromettantes.

L'auteur nous introduit ensuite auprès de plusieurs académiciens réunis chez La Harpe, qui, ce jour-là, n'étant pas en veine de dénigrement, ne peut rien trouver. Chamfort arrive et propose Gilbert comme candidat à l'Académie, à la place de Batteux et de Condillac. On se récrie : « Ce serait un scandale ! », et l'élection n'a pas lieu.

Cependant Gilbert devient de plus en plus fou. Une nuit, il va demander les sacrements au curé de Charenton, puis à l'archevêque. Celui-ci croit devoir le faire conduire à l'Hôtel-Dieu. L'abbé Marion, chargé d'aller le voir de temps en temps et de rapporter de ses nouvelles à l'archevêque, a conçu pour lui de la haine et de la jalousie : aussi défend-il de laisser pénétrer qui que ce soit auprès du patient.

Henriette, toujours à sa recherche, parvient à savoir qu'il est à l'Hôtel-Dieu ; mais il lui est impossible d'y pénétrer : la consigne est formelle. Elle prend alors un costume d'homme, et s'avance jusqu'au lit du malade sans être arrêtée : mais elle est bientôt reconnue et éconduite.

Gilbert meurt enfin, en avalant une clef. On fait l'autopsie de son corps, et Henriette, qui avait appris la fatale nouvelle,

pénètre dans l'amphithéâtre, juste au moment où sa tête roule par terre, Elle s'en empare ; mais on la lui arrache de force, et elle s'évanouit. Le jeune carabin qui a aidé à la dissection achète six livres la tête de Gilbert au concierge et promet le silence. Henriette, revenue de son évanouissement, s'en va pour ne plus reparaître.

Telle est en résumé la trame de ce roman, où l'erreur l'emporte de beaucoup sur la vérité historique. « Il n'y a dans 800 pages qu'une situation unique, Gilbert qui meurt de faim et de folie. L'archevêque de Paris, le curé de Charenton, le chanoine Marion, sont tout au plus des personnages de mélodrame et de vaudeville, mais ne relèvent pas de l'histoire (1). » Gilbert est odieusement défiguré et calomnié. La scène de l'amphithéâtre est absolument grotesque : les études anatomiques ne sont pas des espièglerie d'écolier. Quant au mérite littéraire, il est nul, malgré la peine que se donne l'auteur pour arrondir ses périodes. Il a sans doute fait de son mieux, et ce n'est pas sa faute s'il n'a pas plus de poésie dans la tête, s'il en est encore en 1832 aux épigrammes de Voltaire et aux déclamations de Diderot. Mais quelle mouche le piquait alors d'entreprendre de pareilles caricatures ?

Dans un ordre d'idées diamétralement opposé, parut, en 1840, *Gilbert ou le poète malheureux*, par M. l'abbé Pinard. C'était une plume pieuse qui traçait du jeune poète un portrait mélancolique et chaste. L'auteur s'est cru tenu, lui aussi, pour la forme au moins, d'imaginer une source à ses fictions. Il était, dit-il, aumônier du couvent où la sœur de Gilbert était religieuse. Cette pieuse fille était alors fort âgée ; on l'entendait murmurer parfois le nom de Joseph. Lorsqu'elle fut sur le point de mourir, elle pria la supérieure de ne la pas séparer, après sa mort, d'un précieux dépôt qu'elle gar

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1832, p. 393.

dait sur son cœur : c'étaient des lettres froissées et un portrait de jeune homme. La supérieure, inquiète sur le parti à prendre, consulte l'aumônier. Celui-ci répond qu'il faut lire les lettres, quitte à les remettre ensuite dans le cercueil de la défunte. Non seulement il les lit, mais il en prend une copie exacte, et c'est cette copie qu'il livre au public. Ce sera donc un roman sous la forme épistolaire.

Le lendemain de son arrivée à Paris, Gilbert transmet à sa sœur ses impressions. La capitale est pour lui un objet d'admiration, avec ses palais qui s'élèvent au-dessus des autres édifices « comme les chênes des forêts des Vosges dépassent les arbrisseaux qui les environnent ». Du haut des tours de Notre-Dame, son regard se porte vers le hameau où vivent ceux qui lui sont chers. Mais, après avoir contemplé des merveilles, revenu le soir dans sa petite chambre, il n'a pour dîner qu'un morceau de pain sec assaisonné par l'espérance seule. Il va voir les bibliothèques : quelle joie de songer que ses œuvres y figureront peut-être un jour avec honneur ! Aussi avec quelle ardeur il travaille, sans se laisser abattre par le doute et le découragement, qui viennent de temps en temps le visiter !

Sa sœur, de son côté, lui apprend que, depuis son départ, la misère a régné sous le toit paternel. Pour procurer des ressources au jeune poète à son départ, on avait vidé les bourses ; on a même été obligé, depuis, de vendre ses livres, mais cette tendre sœur s'est empressée de les retirer, en engageant à leur place quelques objets dont elle saura se passer. Elle redoute pour son frère l'amour de la science, qui peut devenir une passion comme une autre, et rendre l'homme injuste et malheureux ; elle lui parle des charmes d'une vie modeste et lui dit que les dons de l'esprit ne sont rien, à côté des qualités du cœur.

Gilbert donne à sa sœur les prémices de toutes ses poésies, en lui confiant ses joies et ses peines. Un jour, il reçoit la visite

d'un personnage marquant de la république des lettres, qui lui promet richesse et gloire, à la condition qu'il entre dans la ligue puissante formée pour détruire la religion. Quelle satisfaction ne serait-ce pas pour lui, d'adoucir le sort de parents bien-aimés ! Mais sa conscience lui ordonne de refuser. Une seconde tentation ne l'ébranle pas plus que la première : il y répond même par la satire du *Dix-huitième siècle*. Sa sœur le voit avec peine embrasser le genre satirique, et, pour l'en détourner, lui cite l'exemple d'un enfant qui, étant entré en lutte avec une ruche d'abeilles, en avait été horriblement piqué. Ces conseils n'obtiennent point l'effet désiré, car, à quelques jours de là, paraît *Mon Apologie*.

L'injustice des hommes, qui lui semblait tous les jours plus grande, l'amène ensuite à plonger son regard dans un avenir où tout sera à sa place, et il écrit le *Jugement dernier*, que l'Académie n'honore pas même d'une mention. Sa pensée creusant toujours, il arrive à se dire que, si les hommes sont pécheurs, Dieu est miséricordieux et a voulu le salut de tous : de là, le *Jubilé*. Viennent ensuite les autres pièces de poésie que l'auteur enchâsse à point nommé dans ses lettres, afin de montrer le cours logique des pensées de Gilbert.

Cependant la mère de Gilbert est morte, et sa sœur, qu'un tel événement a brisée, songe à quitter le monde pour se vouer à Dieu. Il essaie en vain de la détourner d'un tel projet : Dieu lui-même la blâmerait d'abandonner un père âgé, qui a besoin de ses soins, et un frère dont elle doit rester l'ange gardien. Aussitôt son père mort, elle met ordre à ce qui reste sous le toit paternel, ne gardant pour elle que le chapelet, la bague d'argent et le livre d'heures de sa mère, et annonce à son frère sa détermination irrévocable. Celui-ci, fort affecté, se résigne, mais lui prédit les tribulations par où passeront ceux qui se seront livrés au culte de Dieu. « Qu'importe le volcan prêt à s'ouvrir sous mes pieds, répond-elle, si, en faisant irruption, il me pousse jusqu'au ciel ! »

Dans une sorte d'épilogue au lecteur, l'auteur continue sa fiction. Il n'a plus de lettres à donner, mais il a consulté les biographies et les recueils littéraires de l'époque, et ce qui lui a paru digne d'être raconté, il l'a écrit. Viennent alors les promenades solitaires de Gilbert dans la banlieue de Paris, son travail opiniâtre, sa vision dans l'église Saint-Sulpice, sa misère toujours croissante, la dernière scène chez l'archevêque et enfin sa mort, à laquelle assiste sa sœur qui, prévenue à temps, a quitté le couvent pour recueillir son dernier soupir.

Les nombreuses éditions de ce roman, où tout est de pure invention, jusqu'à la sœur religieuse, n'ont pas peu contribué à populariser la légende du « poète malheureux ». L'accent de sincérité et de candeur avec lequel il est écrit lui a souvent donné l'autorité d'une véritable histoire. Aussi des lecteurs pris au piège ont-ils traité l'auteur de faussaire. « Ces supercheries littéraires sont souvent moins innocentes qu'elles n'en ont l'air, et il n'est pas permis de mentir à la vérité, même en parlant des poètes (1). »

Dans le même esprit, parut en 1864 un autre petit roman « à l'usage de la jeunesse », *Laurent et Jérôme*, qui n'a pas, à beaucoup près, le même mérite. Un lieutenant de chasseurs, en garnison à Epinal en 1825, est envoyé avec son escouade « pour prendre le vert », du côté de Fontenoy. Il rencontre un brave paysan, Jérôme, à la fois maître d'école et maire de son village, qui lui offre l'hospitalité. Le paysan était un camarade de Gilbert, aussi est-il à même de donner des renseignements sur le poète.

Le premier maître de Gilbert à Fontenoy se serait appelé M. Vougier. A son école, Gilbert faisait ses délices de Boileau,

---

(1) *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1859, t. X : compte rendu de M. Thomas.

de La Fontaine, de J-J. Rousseau, de Virgile et d'Horace. Un certain M. de Bréville, venu en Lorraine au-devant du roi détrôné de Pologne, se serait engagé à recommander à la reine ce studieux élève, afin qu'il pût se perfectionner dans la capitale. Gilbert part donc muni de lettres de recommandation, et son père, fort gêné, est obligé de se « saigner » pour lui procurer le peu d'argent dont il a besoin pour son voyage. Arrivé à Paris, il se trouve dans la misère la plus complète, passe ses nuits à la belle étoile, au pied de la statue de Henri IV, prend ses repas au milieu des mendiants, qui partagent leur pain avec lui. La reine, pour qui il a des lettres, meurt sur ces entrefaites. Quant aux autres lettres de recommandation, elles ne lui sont d'aucun secours, parce qu'elles n'inspirent aucune confiance ou que les destinataires sont absents.

Jérôme rêvait lui aussi de gloire, comme son ami Gilbert ; mais quand il eut appris la misère de celui-ci, il renonça à la carrière des lettres pour vivre du travail des champs, ce dont il n'a qu'à se féliciter. Ainsi finit ce petit roman fort moral, mais parfaitement nul au point de vue littéraire, où la vérité historique a une part très restreinte.

Faisant abstraction du côté poétique et militant de la vie de Gilbert, M. de Mirecourt ne vit en lui qu'un cerveau troublé par l'amour, et donna à cette idée tout le développement romanesque qu'elle comporte (1).

Le duc de Vintimille, colonel des gardes de Louis XV, ayant eu une fille de sa femme qu'il croyait lui être infidèle, ne voulut pas reconnaître cette enfant, et la porta, un soir, avec une bourse garnie d'écus, à un paysan des Vosges. Ce paysan, maître Jacques, était célibataire et possédait pour toute for-

(1) *Le Fou par amour*, p. E. de Mirecourt (Eugène Jacquot) ; Paris, Lévy, 1874.

tune une scierie. Déjà il avait recueilli un orphelin, son neveu, Florent Gilbert, et l'apparition de la fillette fut pour lui une cause de joie, car il avait bon cœur et Florent ne serait plus seul. Les deux enfants s'aiment d'abord comme frère et sœur; ils vont la main dans la main errer dans la montagne, se suspendent aux rochers, dénichent des aigles (!). Puis, leur affection ayant crû et changé avec l'âge, ils se jurent un jour de ne se plus quitter. Le beau petit pavillon que maître Jacques avait fait construire pour eux est témoin de leurs serments : Hélène deviendra la femme de Florent, et, dans la riante vallée où s'est écoulée leur enfance, ils vivront heureux, loin des grandes cités.

Cependant Hélène est mise en pension, car l'or qu'a laissé son père doit être employé à son éducation. Florent échange avec elle de nombreuses lettres : il n'a jamais si bien compris qu'il l'aime que depuis qu'elle est absente. Le temps des vacances arrive, il l'attend radieux. Mais voici que retentit le fracas d'un pompeux équipage : c'est le duc de Vintimille qui vient chercher sa fille, car il a reconnu que sa femme était innocente. Maître Jacques est si désolé de se voir ravir sa petite Hélène, qu'il en meurt de douleur.

Hélène, qui n'a qu'à obéir, a bien donné avant de partir sa foi à Florent ; mais celui-ci a les plus vives appréhensions. La jeune fille à Paris est introduite dans le monde et y remporte des succès. Si de temps en temps elle écrit à Florent pour lui dire qu'elle l'aime toujours, ce n'est pas sans laisser voir que la brillante société au milieu de laquelle elle vit a insensiblement changé son cœur.

Un jour, Florent, de plus en plus inquiet, vend la petite propriété que son oncle lui a laissée en héritage et arrive à Paris. Il prend logis à côté de l'hôtel de Vintimille, juste en face de la fenêtre d'Hélène, à qui il fait part de son arrivée. Il échange avec elle de nombreux billets et pense que tout n'est pas perdu ; bien plus, l'amour le fait poète, Hélène est sa muse et il rime à ses heures.

Le duc de Vintimille qui, sur l'ordre du roi, est allé chercher sa fille au fond des Vosges, songe à lui donner un époux digne d'elle. Son choix est tombé sur le jeune duc de Choiseul, fils du premier ministre. Ce gentilhomme débauché ne veut épouser Hélène que pour sa dot. Celle-ci, fort perplexe tout d'abord, se soumet par vanité à la volonté de son père. Cela n'empêche pas Gilbert d'être reçu dans les salons de l'hôtel de Vintimille, en qualité d'ami. Hélène, qui connaît l'énergique caractère du jeune homme, veut le ménager ; aussi sait-elle, en habile coquette, partager ses sourires entre Choiseul et lui. Quand le jour du mariage est décidé, elle complote avec son fiancé l'éloignement de Gilbert, et voici son stratagème : pour éprouver sa fidélité, elle lui ordonne d'aller en toute hâte dans les Vosges lui chercher un aiglon vivant.

Gilbert part content, et fait telle diligence qu'à quatre jours de là, la veille même du mariage, il est de retour avec un aiglon. Mais la nouvelle du mariage s'est ébruitée, et il s'aperçoit qu'il est joué. Maîtrisant sa colère, il va aussitôt à l'hôtel de Vintimille, et offre à Hélène, avec son aiglon, l'expression de son profond mépris. Par la même occasion, il soufflette Choiseul qui lui faisait de hautaines observations. Grand émoi à l'hôtel Vintimille : la police est mobilisée pour arrêter Gilbert. Le lendemain, à l'heure même du mariage, on l'emmène en prison ; mais voilà que, juste à ce moment, le peuple vient de se révolter pour soutenir le parlement. Le colonel de Vintimille est mandé à la cour, et Gilbert, profitant du désordre, reprend sa liberté. A la tête des mécontents, il arrive au devant du cortège nuptial qui se rend à l'église, pénètre dans le carrosse des futurs époux, décharge un pistolet sur Choiseul et entraîne Hélène de force.

Il reprend immédiatement avec elle le chemin des Vosges. Ils arrivent au village où s'est écoulée leur enfance ; il lui rappelle leurs promenades solitaires et lui montre jusqu'aux

moindres arbrisseaux témoins de leurs serments. Ils gravissent ensemble la roche où il avait pris l'aiglon au nid ; arrivés au sommet, Gilbert abat à coups de hache le sapin qui servait d'échelle pour y monter ; il veut condamner Hélène à mourir de faim avec lui. Mais soudain la roche s'affaisse avec un grand fracas. On accourt au bruit, et on relève Gilbert grièvement blessé. Quant à Hélène, qui n'a aucun mal, elle retourne à Paris et épouse son fiancé, que le coup de pistolet avait à peine atteint. Gilbert, resté seul, se morfond de la perte irrévocable d'Hélène : il en devient même totalement fou ; et la fin du roman en justifie le titre. L'auteur a eu au moins le bon goût de laisser libre cours à son imagination, sans essayer de donner à sa fiction l'apparence de la vérité.

Celui qui, avec un talent d'écrivain supérieur, tira le meilleur parti de la légende de Gilbert, est Alfred de Vigny (1). De sa mort prématurée, comme de celle de Chatterton et d'André Chénier, il dégage ce principe, que l'idéal ne doit jamais absorber, chez un poète ou un écrivain, le sens pratique de la vie, au point de le lui faire oublier. Stello est le nom d'un jeune malade, atteint des diables bleus. Cette maladie est particulière aux esprits chagrins qui ont toujours le spleen, des idées noires, un ciel bas et la marotte de défendre avec leur plume une cause politique. Comme tous les remèdes sont impuissants à guérir une pareille affection, le docteur noir, appelé à ses côtés, essaie de le raisonner et lui conte la fin tragique de Gilbert.

Louis XV était à Trianon, dans ses appartements, avec Mlle de Coulanges, lorsque celle-ci, prise subitement d'une capricieuse terreur, au sujet d'une puce enragée, fit mine de se trouver mal. « Je fus aussitôt mandé à Trianon, dit le doc-

(1) Les consultations du docteur noir (Première consultation), *Stello*, Paris, Charpentier, 1842.

teur noir. On vint me chercher chez M. de Beaumont, où je donnais mes soins à l'infortuné Gilbert atteint de folie. Arrivé à Trianon, je fus reçu avec des éclats de rire, car la puce enragée n'était qu'un grain de tabac. Je profitai alors de ma présence auprès du roi, pour lui parler de la misère du jeune poète : silence glacial. Le roi n'avait pas d'argent pour ces éternels demandeurs, ces misérables victimes de leur imagination, tous fort gênants, même quand ils défendent la cause du roi, car ils se permettent de lui faire de désagréables leçons, de proposer des réformes, de trouver que tout va mal. Vivent les poètes qui divertissent et font danser ! Ceux-là sont bons à quelque chose.

« Après cette course inutile, je revins au chevet de Gilbert. Le pauvre malade était couché sur un lit de sangle, au milieu d'une chambre vide. Cette chambre était toute noire, et il n'y avait pour l'éclairer qu'une chandelle plantée dans un encrier, en guise de flambeau, et élevée sur une grande cheminée de pierre. Il était assis dans son lit de mort, sur un matelas mince et enfoncé, les jambes chargées d'une couverture de laine en lambeaux, la tête nue, les cheveux en désordre, le corps droit, la poitrine découverte et creusée par les convulsions douloureuses de l'agonie. Moi, je vins m'asseoir sur le lit de sangle, parce qu'il n'y avait pas de chaise ; j'appuyai mes pieds sur une petite malle de cuir noir, sur laquelle je posai un vase et deux fioles d'une potion inutile pour le sauver, mais bonne à le faire moins souffrir. Sa figure était très noble et très belle; il me regardait fixement, et il avait au-dessus des joues, entre le nez et les yeux, cette contraction nerveuse que nulle convulsion ne peut imiter, que nulle maladie ne donne, qui dit au médecin : Va-t'en, et qui est comme l'étendard que la mort plante sur sa conquête.

« Il tenait dans l'une de ses mains sa plume, sa pauvre plume, bien tachée d'encre, bien pelée et toute hérissée ; dans l'autre une croûte de pain dur, de son dernier mor-

ceau de pain. Ses deux jambes se choquaient et tremblaient de manière à faire craquer le lit mal assuré. J'écoutais avec attention le souffle embarrassé de la respiration du malade, et j'entendais le râle avec son enrouement caverneux ; je reconnus la mort à ce bruit, comme un marin expérimenté reconnaît la tempête au petit sifflement du vent qui la précède. Le malade cessa de souffrir et jouit tout à coup de ce divin moment de repos qui précède l'éternelle immobilité du corps ; ses yeux s'agrandirent et s'étonnèrent, sa bouche se desserra et sourit ; il y passa sa langue deux fois, comme pour goûter encore, dans quelque coupe invisible, du baume de la vie, et dit de cette voix rauque des mourants :

Au banquet de la vie . . . . . .

. . . . . .

« Ce n'était plus Gilbert : son menton tomba sur sa poitrine, et ses deux mains broyèrent à la fois la croûte de pain et la plume du poète. Le bras droit me resta longtemps dans la main, et j'y cherchai le pouls inutilement ; je pris la plume et la posai sur sa bouche : un léger souffle l'agita encore, comme si l'âme l'eût baisée en passant ; ensuite rien ne bougea dans le duvet hérissé de la plume.....

« Il eut raison de se plaindre et de dire : Malheur à ceux dont je suis né ; car, du jour où il sut lire, il fut poète, et dès lors appartint à la race toujours maudite par les puissances de la terre.

« Comme les propriétaires du grabat gémissaient sur la perte d'une clef et que je savais où elle était, je rentrai chez ce pauvre Gilbert, je l'ouvris, pris la clef dans l'œsophage et la rendis aux propriétaires. »

Malheur donc à ceux chez qui l'imagination n'est pas équilibrée par le sens pratique ! Malheur à ceux qui défendent trop chaudement une thèse ou une cause politique ! Ils mourront victimes de leur talent ou de leurs convictions.

La prose des romans ne fut pas seule à idéaliser les malheurs plus ou moins authentiques de Gilbert ; ils inspirèrent aussi les poètes. L'un a fait de sa mort un petit tableau de genre (1). Il nous introduit dans la chambre d'hôpital de Gilbert et en décrit l'ameublement : un lit ; près du lit, une table, avec un couvert et un gobelet d'étain. C'est le mois de novembre, le vent souffle, la neige tombe ; Gilbert s'éveille et, dans son délire, salue le printemps ; puis il pense à une certaine Marie qu'il avait connue dans son pays et qu'il aurait aimée, son cœur le lui dit :

J'étais fait pour l'amour, je n'ai fait que haïr.

Cette Marie, en influant sur son génie,

Eût fait, brise amoureuse, éclore ses pensées.

Il repasse ses jeunes ans, le temps de ses études au collège de l'Arc, lorsque soudain une voix retentit sous sa fenêtre : c'est une voix de femme, et cette voix chante les joies du hameau; il revoit alors en esprit son village, son église, son vieux père ; mais malgré lui sa pensée revient aux misères endurées à Paris, aux affronts des philosophes, à d'Alembert, à Voltaire, insulteur de Jeanne d'Arc ; il voit des spectres, il a peur et, dans son délire, avale la fatale clef et meurt.

Un autre poète (2) a chanté avec plus de force et de coloris l'Espérance qui entraîne Gilbert à Paris et le soutient au milieu de ses luttes ; le Doute qui l'envahit quand il sent que sa voix se perd dans le tumulte et que les hommes s'acharnent contre lui ; son Courroux contre tous les abus qu'il voit surgir ; son Délire, pendant lequel il se promet la gloire ; sa Mort dans l'asile que lui donne la charité.

---

(1) *La Mort de Gilbert*, monologue en vers, par Charles Frétin, Nogent-sur-Seine, Garreau et Raveau, 1846.

(2) Casimir Pertus : *Les Lyres brisées*, Paris, Sausset, 1865.

Ne croirait-on pas entendre la voix même de Gilbert dans ces vers :

Ne redoutant rien sur la terre,
Le Gaulois, frappé du tonnerre,
Espérait, en le menaçant.
Contre le siècle, sur ma lyre,
Moi, j'accorderai la satire,
Pour mourir en le maudissant !

A travers toutes ces amplifications, on entend comme un un long cri de détresse ; ce sont, en effet, les malheurs de Gilbert qui l'ont rendu populaire. Reste à savoir en quoi l'histoire diffère de la légende.

CHAPITRE II

NAISSANCE ET ÉDUCATION DE GILBERT

PREMIER ESSAI DE GILBERT

Nicolas-Joseph-Florent Gilbert naquit le 15 décembre 1750 à Fontenoy-le-Château, dans les marches françaises de la Lorraine (1). Fontenoy est un gros bourg, de l'arrondissement d'Épinal, dont il est éloigné de trente-deux kilomètres. Il est bâti dans un vallon très encaissé, sur les bords du Coney, affluent de gauche de la Saône, et compte maintenant plus de deux mille âmes. Il n'en avait alors que douze cents et un peu plus (2). La population, qui a conservé à peu près intact le dépôt de sa foi, s'est distinguée de tout temps par son indépendance et sa générosité (3). Gilbert n'a pas démenti ces qualités du pays natal.

---

(1) Voici son extrait de naissance : Nicolas-Joseph Florent, fils légitime de Jean-Pierre Gilbert et Marie-Jeanne Blancheville, est né le quinze décembre 1750 à dix heures du soir, et a été baptisé le 26 à deux heures après midy — pour le parein Nicolas-Joseph Florent Blancheville, pour la mareine Marie Iroy illeterée. Signé : Nicolas Blancheville. (Olivier : *Fontenoy-le-Château*, p. 385.)

(2) Olivier, p. 352.

(3) Olivier, p. 339 et suiv. — D'après un compte rendu de la dernière mission (1886), pendant les instructions du soir, il ne restait pas un seul homme ni dans les cafés, ni dans les maisons. En 1890, Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, a été reçu avec des démonstrations de foi indescriptibles. Quant à l'indépendance et la générosité, les traits abondent.

Il était le sixième de sept enfants (1), et appartenait à une famille de petits bourgeois. Son père, que nous trouvons maire de Fontenoy-le-Château en 1742 (2), cumulait le commerce des grains avec la culture des champs. Il possédait, au hameau des Molières, une petite métairie, qui, pour le lieu et le temps, était l'indice d'une notable aisance. « Le possesseur actuel, écrivait M. Salmon en 1858, lui assigne un hectare et explique que cette terre, d'une fertilité exceptionnelle, lui rapporte tous les ans trois mille de foin, vingt hectolitres de grain, sans compter les fruits du verger et le miel du rucher. Il l'a payée cinq mille francs. » C'est là que naquit Florent (3), et, le jour de sa naissance, son père planta un arbre dans le verger, en mémoire de ce joyeux événement ; mais la tradition hésite entre un noyer et un poirier (4). Le jeune poète aimait tant son hameau, qu'il se plaisait quelquefois, dit-on, à ajouter à son nom celui des Molières (5).

Le site en est charmant et a une analogie frappante, au

---

(1) Voici les noms des enfants de Jean-Pierre Gilbert et de Marie-Jeanne Blancheville :

1. Jean-Louis Gilbert, né le 23 décembre 1739.
2. Claude-François-Mansuy Gilbert, né le 3 septembre 1742.
3. Marie-Rose Gilbert, née le 19 août 1744, morte le 30 mars 1746.
4. Anne-Françoise Gilbert, née le 25 juillet 1746, mariée en 1773 à Léopold Raguel.
5. Jean-Pierre Gilbert, né le 9 octobre 1748.
6. Nicolas-Joseph-Florent Gilbert, né le 15 décembre 1750.
7. Pierre-Louis Gilbert, né le 27 octobre 1753.

(Olivier, note p. 386.)

(2) Renseignement fourni par M. Olivier. Dans un certificat délivré, sans doute à la demande du poète, le 8 janvier 1779, le père de Gilbert est aussi qualifié de Maire de Fontenoy (Salmon).

(3) Les parents de Gilbert se sont établis à Fontenoy même, mais à une date bien postérieure à la naissance du poète.

(4) M. Salmon, qui fit son pèlerinage *ad limina*, en 1858, a pieusement recueilli quelques feuilles de poirier, qu'il a léguées à la bibliothèque nationale, avec le livre de comptes du poète.

(5) Schmit, p. 9.

dire des témoins oculaires, avec celui des Charmettes. « Quand on se rend de Fontenoy-le-Château aux Molières, après avoir suivi pendant quelque temps le Coney, sur les bords duquel semblent être venues s'asseoir, de distance en distance, pour animer le paysage, de petites fermes entourées de prairies et de bouquets de bois, on prend sur la droite et l'on gravit, en cheminant par des sentiers bordés de haies, un coteau d'une pente si douce qu'on le sent à peine, à moins qu'on ne presse le pas. Arrivé au terme du voyage, qui n'a pas duré plus d'une demi-heure, on est au centre du hameau, au milieu des maisons éparses dans les jardins ; à quelques pas plus loin, on est au seuil de celle que vos guides nomment la maison de Gilbert. Tournez-vous à l'est, vous aurez, à vos pieds, un vallon qui va, en s'élargissant du midi au nord, s'ouvrir sur le bassin de Fontenoy-le-Château, et, en face de vous, un coteau sur lequel le soleil se lève tous les jours, en éclairant de ses premiers rayons le toit du poète... Il ne faut pas faire de grands efforts d'imagination, pour se représenter, par les belles matinées, le jeune poète assistant de la fenêtre de sa chambre à ce réveil quotidien de la nature, et puisant ses premières inspirations dans les impressions que laissait, dans une âme ardente et pure, un pareil spectacle (1). »

Dès qu'ils furent en âge de travailler, les aînés de la famille, Louis, Mansuy et Pierre, vinrent en aide à leur père, fort occupé par sa double profession. Louis avait songé, un instant, à se faire capucin ; il avait même étudié dans ce but, à ses loisirs ; mais la mort de sa mère l'empêcha de mettre son projet à exécution, et il demeura auprès de son père. Plus tard il s'établit à Lyon, où il trouva des chances heureuses que la Révolution seule troubla. On ne le revit plus qu'à

(1) Salmon, p. 4.

Paris, avec ses autres frères, pour recueillir l'héritage du poète (1).

Mansuy s'établit à Fontenoy, et fut maire de Fontenoy-la-Côte en 1769 et en 1788 (2). Il eut une nombreuse postérité, mais qui s'éteignit rapidement. Sa dernière descendante, Mlle Françoise Pernot, dite la Foisotte, s'était faite la seconde mère des enfants pauvres, et conservait avec un soin religieux les souvenirs et le mobilier de son grand-oncle, Florent (3).

Pierre resta célibataire et vécut de la vie des champs.

Françoise, la fille cadette, épousa en 1773 Léopold Raguel. Son fils aîné, Paul, vécut fort vieux, et rappelait encore, dans ses dernières années, les cadeaux et les caresses qu'il avait reçus de son oncle, le poète, lorsque celui-ci était venu à Fontenoy, en habits éclatants et l'épée au côté (4).

Pierre-Louis, le Benjamin de la famille, avait cinq ans à la mort de sa mère et quatorze à celle de son père. Ses aînés durent prendre soin de son éducation, et il leur donna assez de mal : il ne jouissait pas, paraît-il, de toutes ses facultés mentales.

C'est à Florent que revint l'honneur d'immortaliser le nom de sa famille. Son intelligence précoce l'avait distingué d'entre ses frères, et on décida, sans peut-être avoir un plan

---

(1) Salmon. — Il ne demande des reliques du poète, dans son désintéressement, que la montre qui avait marqué les heures d'inspiration. Dans le fort de la Terreur, il écrivit d'Anzy (Saône-et-Loire) aux deux frères qu'il avait laissés dans le pays, de lui envoyer son extrait de baptême dont il avait besoin pour toucher à Paris certaine créance sur la République. Il leur apprend en même temps qu'il a trouvé asile chez une personne qui lui a confié l'éducation de ses enfants.

(2) Olivier, p. 122.

(3) Cette Foisotte, par excès de complaisance, a cédé la plupart de ces précieux souvenirs aux baigneurs, qui venaient la voir depuis Bains. A sa mort, elle n'avait plus qu'un drap de lit du poète, dont Mme Olivier, une de ses héritières, eut un quart.

(4) Salmon.

d'avenir bien arrêté, de lui faire apprendre le latin. Un Père jésuite retiré à Fontenoy, après la dissolution de la Société de Jésus en France, réunissait autour de lui quelques enfants pour leur faire la classe (1). Florent suivit ses leçons et fit de si rapides progrès, qu'il devint bientôt l'associé du maître et décerna des récompenses à ses camarades en présidant à leurs luttes (2). Ces progrès le firent rêver. La lecture et l'étude étaient devenues pour lui deux passions qu'il ne put jamais satisfaire. Les poètes, qu'il étudia, semblent avoir décidé de sa vocation. Il prit pour la révélation de son propre génie le charme qu'il trouvait à les lire, et d'instinct il s'était cru poète, parce que rien ne lui paraissait plus facile que de faire ces choses qui le ravissaient d'admiration (3).

Mais, de si loin que l'on cultive les muses, on se laisse volontiers aller à regarder d'un peu haut le labeur manuel ; et, d'autre part, les rudes travailleurs des champs ont peine à se persuader qu'un homme exclusivement voué à la pratique des livres ne soit pas quelque chose comme un hors-d'œuvre. Aussi des paroles aigres-douces étaient-elles souvent échangées, sur le ton de la plaisanterie, entre Florent et ses frères. Un incident vulgaire, dans lequel se dévoile la fière susceptibilité du futur satirique, hâta le dénoûment d'une situation qui devenait de jour en jour plus tendue. Un jour que son père l'avait envoyé porter le repas du matin à ses frères qui labouraient, ceux-ci le chargèrent de veiller sur l'attelage,

---

(1) Salmon. — Quel est le nom de ce jésuite ? Nous ne pouvons le dire précisément. En 1769, on voit un R. P. Bengny en résidence à Fontenoy : d'autre part, l'acte de contrat de mariage du père du poète nous apprend qu'un de ses frères, nommé Jean-François, était prêtre et habitait aussi Fontenoy. Peut-être serait-ce cet oncle qui aurait enseigné à Gilbert les éléments de la langue latine. A cette époque les parents du poète avaient quitté le hameau des Molières pour venir habiter Fontenoy.

(2) Salmon, p. 10. Raconté par M. Nagnez à M. Honoré, le grand-père.

(3) Salmon, p. 5.

pour pouvoir manger en toute sécurité. Mais voilà que, soit mauvaise volonté, soit maladresse de la part de l'enfant, les bœufs prirent du mouvement. Vivement interpellé par ses frères, Florent répondit qu'il n'était pas fait pour chasser le bétail. Louis répliqua, en souriant, que s'il croyait au-dessous de lui de faire ce que faisaient ses frères, il n'avait qu'à aller chercher ailleurs une occupation digne de lui. — Si j'avais de l'argent, répartit Florent, je le ferais sur-le-champ. — En voici, dit son frère, en lui mettant un écu dans la main. L'enfant accepta le défi et l'argent ; il revint à la maison paternelle, fit un paquet de ses livres, et partit sans rien dire à personne (1).

Où alla-t-il ? Les avis sont partagés. Les uns prétendent qu'il courut sans désemparer jusqu'à Dôle. Mais cela ne paraît pas vraisemblable. Pourquoi serait-il allé chercher si loin ce qu'il avait presque sous la main ? A Pont-à-Mousson et surtout à Epinal, la jeunesse studieuse trouvait une solide instruction. Or, Dôle est trois ou quatre fois plus éloigné de Fontenoy que ces deux villes. Ne serait-il pas plus sage de se ranger à l'opinion de ceux qui font aller le fier écolier à Epinal, où florissait un collège tenu naguère par les jésuites et renommé pour la force de ses études ? Il y aurait été hébergé par les correspondants de son père, les sieurs Néglon, commerçant, et Besançon, hôtelier, puis présenté par eux au principal du collège, qui l'aurait admis à suivre provisoirement les classes. Quant au voyage que certains lui font faire d'Epinal à Strasbourg, pour se recommander au cardinal de Rohan, on s'accorde à peu près à le considérer comme purement légendaire (2).

---

(1) Salmon et Schmit.

(2) Schmit. — Ceux qui tiennent pour le voyage à Strasbourg prétendent qu'il aurait été présenté au cardinal de Rohan par l'abbé de Crillon, attaché à sa personne, et que le cardinal, charmé d'une pièce de vers de l'enfant, lui aurait proposé de l'emmener avec lui à Paris.

Il est toutefois certain que Gilbert a étudié au collège de l'Arc, à Dôle. Son père, averti de sa présence à Epinal, dut aller le chercher, et, décidé cette fois à ne plus contrarier ses désirs, le mit à Dôle pour achever ses études. Combien de temps y resta-t-il ? On ne le sait au juste. Le certificat suivant rédigé en latin, d'après les usages du temps, fixe, selon toute probabilité, l'époque de sa sortie du collège :

« Nos generalis studiorum collegii Dolani præfectus et sodalitii director, testamur D. Nicolaum Josephum Gilbert de Fontenoy-le-Château, cum assiduitatis, pietatis et modestiæ laude nec non sacramentorum usu in sodalitio versatum esse, in cujus rei fidem præsentes litteras sigillo sodalitii munitas illi dedimus. Dolæ die 28 mensis Julii anni 1766.

« J.-C. DARD, Presbiter,

« Generalis studiorum præfectus et sodalitii director (1). »

Gilbert aurait donc quitté le collège de l'Arc en 1766, âgé de quinze ans et demi. Quant à l'époque de son entrée, elle dut coïncider avec l'arrivée dans les environs de Dôle de certains parents (2), coupeurs au premier triage de la forêt de Chaux. Ce fut même, à n'en pas douter, l'arrivée de ces parents qui détermina son père à donner au collège de l'Arc sa préférence sur celui d'Epinal, où la pension eût été une lourde charge dans une famille de six enfants. Tandis que, hébergé chez des parents, il pouvait, à peu de frais, suivre les cours à Dôle en qualité d'externe.

Cela ressort d'une note ajoutée à la fin de la notice de Ch. Nodier sur Gilbert, par M. Pallu, bibliothecaire de la

---

(1) Schmit. — Certificat communiqué par M. Salmon.

(2) Ce devait être un oncle du poète avec ses fils, ou bien encore son frère aîné, puisqu'il aurait encore des petits-neveux habitant ces parages. Note communiquée par M. Olivier.

ville de Dôle (1). « Gilbert avait fait ses études au collège de l'Arc. Nodier rappelle ce souvenir; mais ce qu'il ne dit pas, c'est que Gilbert, déjà malheureux, était logé chez ses parents, coupeurs au premier triage de la forêt de Chaux. Chaque jour, entre deux classes, il venait manger son pain dur et sec près de l'ancienne maison des Capucins, et, le soir seulement, il retournait sous le toit hospitalier de ses parents. Ce fait, que j'ai dû consigner ici, m'a été raconté plusieurs fois dans ma jeunesse par un ancien condisciple de Gilbert, l'huissier Saulçon (2). » Si nous savions à quelle époque eut lieu ce premier triage de la forêt de Chaux, il nous serait facile de calculer le temps pendant lequel Gilbert étudia à Dôle ; mais cette date nous est inconnue.

Ce qui demeure acquis, c'est que, la coupe finie, ses parents s'en retournèrent chez eux, et que l'intrépide écolier dut, pour achever son année, prendre pension en ville, comme en témoigne la reconnaissance ci-dessous, ses moyens ne lui permettant pas d'être pensionnaire au collège :

« Je reconnais que feu mon père doit au sieur Desoye, procureur à Dôle, la somme de cinquante-cinq livres huit sols, pour restant de ma pension chez lui pendant six mois et demi, à raison de douze livres par mois, laquelle pension a commencé le treize janvier mil sept cent soixante-six, et a fini le trente juillet suivant : laquelle somme je m'oblige à lui payer en cette ville dans six mois prochains, sans requérir au cas que les cohéritiers avec moi de feu mon père ne la lui payent pas dans ledit terme.

« Fait à Dôle, le 19 juin 1770.

« GILBERT (3). »

(1) Voy. Catalogue de la bibliothèque de la ville de Dôle, n° 3522 *Œuvres de Gilbert, précédées d'une notice historique, par M. Ch. Nodier*, Paris, Ménard et Desenne, 1826.

(2) Communiqué par le R. P. Comtet, du collège de Dôle. Cette note a été écrite avant 1848, puisqu'elle figure dans le catalogue de la bibliothèque qui porte cette date. Elle aurait donc servi à M. Pasquier pour son article du 11 juillet 1858, dans le *Courrier des Vosges*.

(3) Schmit, p. 11.

Gilbert est donc resté un an à Dôle, du commencement de l'année scolaire au 13 janvier 1766, en pension chez ses parents, et du 13 janvier au 30 juillet, chez le procureur de Soye. Pour qu'il y fût resté davantage, il aurait fallu que ses parents eussent entrepris plusieurs coupes, ce qui est une lourde responsabilité (1), ou que ses ressources lui eussent encore permis de prendre pension chez des étrangers, ce qui n'est guère vraisemblable (2).

La tradition veut qu'il ait fait sa rhétorique au collège de l'Arc. Or, le professeur de rhétorique de l'année scolaire 1765-1766 était l'abbé Rouhier, dont on conserve le portrait à la bibliothèque de la ville. Ce serait alors lui qui aurait eu la gloire de faire des poètes de tous ses élèves, un certain Gilbert excepté (3). On ne lui en veut point d'avoir été mauvais prophète : il est, du reste, à croire que le jeune écolier de quinze ans, avec son air timide et concentré, était loin de promettre tout ce qu'il devait donner.

Nous savons par le certificat du préfet des études que Gilbert était un élève laborieux, modeste, pieux, fréquentant les sacrements. Cela ne nous étonne pas : c'était le développement, l'épanouissement des sentiments chrétiens déposés par sa mère dans son cœur, et fortifiés ensuite au contact du prêtre qui lui avait appris les éléments du latin. Un enfant de Fontenoy, du reste, ne pouvait être qu'un bon chrétien. Tout cela, c'est beaucoup ; mais l'intérêt que nous lui portons nous eût fait désirer en savoir davantage. Il eût été intéressant de le voir, dans ses relations avec ses condisciples, commencer l'apprentissage de la vie, de saisir les traits de son

---

(1) La coupe qu'ils avaient prise à leur charge en 1765 n'était pas d'une grande importance, puisqu'elle fut achevée le 13 janvier.

(2) Trois ans plus tard, la somme ci-dessus était encore due, et Gilbert fut assigné.

(3) Nodier, *Notice sur Gilbert.*

caractère, d'étudier les influences qu'il subit et d'assister aux premiers essais de sa muse. Mais les annales du collège sont muettes à son endroit. Ce silence s'explique d'ailleurs aisément, vu le rôle effacé qu'il joua auprès de ses condisciples, en qualité d'étranger, et l'état de misère dans lequel il a vécu. Logé chez des bûcherons et partageant leur frugal repas, il devait se sentir bien petit auprès des fils de la noblesse et de la bourgeoisie, dont le costume et les propos accusaient un luxe dont il était bien éloigné.

Une seule anecdote nous est revenue de son séjour à Dôle ; encore est-elle si défigurée que l'authenticité en a été attaquée. Au cours d'une promenade, un élève tomba à l'eau ; le courant l'entraînait, et il allait infailliblement périr. Mais voici qu'au milieu de la détresse commune, un de ses condisciples, bravant le danger, s'était élancé à sa poursuite, et, après une lutte désespérée, avait été assez heureux pour le ramener sain et sauf aux yeux de ses camarades. Ce condisciple, c'était Gilbert. Toute la communauté était réunie au réfectoire pour le fêter, lorsque sa vieille mère survint, du fond des Vosges, juste à temps pour le féliciter (1). Ceux qui rejettent cette anecdote comme apocryphe se basent sur ce que Gilbert était externe et, comme tel, exclu des promenades de la communauté, et sur cet autre fait, autrement grave, que sa mère était morte depuis six ans.

Pour ce qui est de l'externat, il n'était pas un obstacle insurmontable à ce que Gilbert allât en promenade avec les pensionnaires. L'état de solitude dans lequel il vivait avait pu attirer sur lui le regard bienveillant de ses maîtres ; les permissions de ce genre ne sont, du reste, pas rares, même aujourd'hui, dans les institutions similaires de province. Quant à l'arrivée de sa mère, morte depuis plusieurs années,

(1) *Courrier des Vosges*, 11 juillet 1858, article de M. Pasquier.

elle ne nous semble pas devoir infirmer le fait. La légende, qui a tant brodé sur Gilbert, ne l'aurait-elle pas transformé pour l'embellir ? Si, en réalité, une tante ou une autre parente accompagnant les bûcherons de la forêt de Chaux était accourue au bruit de cet acte de courage, n'était-il pas plus poétique, plus dramatique, de substituer, à cette parente éloignée, la mère elle-même embrassant son fils avec effusion? Qui, du reste, connaissait la mère de Gilbert, parmi les témoins oculaires ? La légende n'invente point de toutes pièces, elle se contente d'embellir : aussi n'hésitons-nous point à inscrire ce trait de courage à l'actif de notre héros.

A sa sortie du collège, Gilbert revint naturellement à Fontenoy, et la question de son avenir se posa plus impérieusement que jamais. Que pouvait faire, ses études terminées, un jeune homme qui, n'ayant de goût ni pour la théologie ni pour le droit, devait cependant gagner sa vie ? Le travail intellectuel et la poésie donnent rarement du pain, et le père de Gilbert avait les plus grandes inquiétudes. C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer le dialogue du « poète malheureux » avec son père. Le fier amant des muses était sourd aux avis de la raison, et répétait toujours : « Donnez-moi des pinceaux. » La fortune, pensait-il, n'accompagne-t-elle pas la gloire, tôt ou tard ? Or, la gloire, c'était son unique rêve, l'idole pour laquelle il eût « traversé les mers ». Son père, à bout d'arguments, se serait emporté jusqu'à le maudire :

Crains ton père, reçois sa malédiction (1).

Deux ans après sa sortie du collège, il perdit son père, qui alla rejoindre sa mère « dans l'éternel repos » (2). Ces deux années, les avait-il passées à Fontenoy ? Non, au moins pas

(1) *Le Poète malheureux.*

(2) Sa mère mourut le 5 avril 1759, et son père le 18 janvier 1768.

intégralement ; car il nous apprend lui-même que « les jeux du sort », en « l'enchaînant dès l'enfance loin de son pays, lui envièrent la douceur de fermer les yeux à son père » (1). Après les solides remontrances qu'il avait reçues, tout porte à croire qu'il avait cherché un milieu plus favorable pour mettre à profit le capital de son instruction et de sa veine poétique. Peut-être était-il allé à Strasbourg, peut-être à Nancy : on ne le sait. Nous allons le retrouver successivement à Lyon, à Paris et à Nancy.

Mais, avant de le suivre dans ses diverses pérégrinations, il nous faut parler d'un roman qu'il écrivit presque au sortir du collège : *Les Familles de Darius et d'Hidarne, ou Statira et Amestris, histoire persane* (1770, 2 vol.) (2). C'est en pratiquant Rollin qu'il trouva son sujet ; il indique lui-même à quel chapitre (3). Une haute antiquité, des personnages inconnus, un pays lointain offraient un champ libre à la fiction. Quant à la vraisemblance et à la couleur locale, l'auteur ne s'en est guère préoccupé.

Nous sommes à Pasagarde, capitale de la Perse. Statira, fille du satrape Hidarnes, est aimée d'Artaxerce, fils du roi

---

(1) *L'Orphelin.*

(2) Le *Catalogue hebdomadaire* du 4 août 1770, n° 31, l'annonçait en ces termes, sans nom d'auteur : *Les Familles de Darius et d'Hidarne, ou Statira et Amestris, histoire persane*, La Haye et Paris, Dehansy le jeune, 1770. 2 vol. in-12°, prix 2 l. 8 s. Cf. Quérard et Barbier ; mais au lieu de Hidarne, ils écrivent Eridane. La *Bibliographie parisienne* (1771, t. V, p. 81) l'annonce également, mais elle ajoute positivement entre parenthèses : par M. Gilbert. Quant aux journaux littéraires du temps, ils font silence sur toute la ligne, et il faut reconnaître que c'est justice. Il n'y a donc aucune raison de ne pas ajouter foi à l'auteur de la *Bibliographie parisienne*, qui écrivait en 1771, au temps où Gilbert était à Paris : il n'a pu parler si affirmativement qu'en vertu d'informations bien faciles à contrôler.

(3) Rollin : *Histoire ancienne*, t. III, Paris, Didot, 1847, p. 269. Cf. Plutarque, Paris, Didot, 1862, p. 1206 ; Diodore de Sicile, I. 13, § 107.

Darius; et Amestris, fille de Darius, a promis secrètement sa main à Teriteuchme, fils d'Hidarne. Les obstacles que trouvent ces jeunes gens à l'accomplissement de leurs projets forment le ressort de l'action. Ils ont contre eux, en effet, les courtisans jaloux et la jeune reine Parisatis, qui éprouve une haine de race contre les Hidarne. Le satrape Hidarne est l'honnêteté même; pas une vertu ne lui manque. Pour le perdre dans l'esprit du vieux roi, les courtisans imaginent un complot de haute trahison, et Darius, caractère faible et esprit crédule, le condamne à l'exil. Désolation et larmes des enfants: Darius est inflexible et Hidarne part avec son fils, Teriteuchme, et ses deux filles, Statira et Roxane. Il se dirige vers le Caucase, et ne tarde pas à y être assailli et tué par les brigands qui infestent ces montagnes. Après sa mort, ses enfants ont fort à faire avec les mêmes brigands. Ils sont tour à tour séparés les uns des autres et courent de mortels dangers. Mais leurs blessures guérissent comme par enchantement, et une planche de salut arrive toujours à point nommé, quand la vie des uns ou la vertu des autres est en péril.

Cependant on a appris à Pasagarde la mort d'Hidarne, et, à cette occasion, Artaxerce plaide encore l'innocence du fidèle satrape. Cette fois, il obtient gain de cause : les enfants du proscrit pourront revenir en Perse. Artaxerce part aussitôt à leur recherche, trop heureux s'il peut ramener Statira, sa fiancée. Mais voilà qu'il est assailli lui-même par les brigands et fait prisonnier. Le hasard veut qu'il rencontre Roxane dans sa captivité. Tous les deux sont condamnés à périr sur le même bûcher; mais leur bonne étoile amène au moment suprême Statira en personne, escortée d'un détachement de Bactriens, qui met en fuite les brigands et délivre son fiancé et sa sœur. Tout joyeux, mais non étonnés de s'être retrouvés si inopinément, ils vont tous ensemble au lieu de sépulture d'Hidarne et lui élèvent un splendide mausolée en marbre;

puis, tranquillement assis à l'ombre d'une cabane rustique, ils racontent leurs aventures, toutes plus incroyables les unes que les autres. Ils devaient, ce semble, s'enquérir de Teriteuchme, qui n'est pas encore retrouvé ; mais le hasard les a si heureusement servis jusque-là, qu'ils sont bien en droit de compter encore sur lui. En effet, chemin faisant, on le trouve avec Amestris, sa fiancée, qui, impatiente, avait volé à sa recherche et avait eu l'insigne bonheur de le voir aussitôt venant à elle. Joyeux comme des enfants après une partie de cache-cache, ils courent à la capitale, et les deux mariages sont célébrés avec la plus grande pompe. Teriteuchme va s'établir dans le gouvernement d'Hidarne, qu'il a reçu en dot ; et Artaxerce, héritier présomptif de la couronne, habitera Pasagarde avec son épouse, Statira.

Le roman semblerait fini à la lune de miel des nouveaux époux ; mais l'auteur a pris à tâche de montrer que la mort seule peut assouvir la haine. Une seconde partie s'impose donc. La perfide Parisatis, qui a du mauvais sang dans les veines, se laisse aisément persuader par les courtisans que Teriteuchme entretient des relations coupables avec sa sœur, Roxane. Bien plus, du consentement de la reine, qui ne peut arriver à le brouiller avec sa femme, un courtisan se rend dans son gouvernement, et, le soir, à la faveur d'un déguisement, l'assassine avec Roxane. Des Hidarne, il ne reste plus que Statira ; mais, à quelques jours de là, elle se voit condamnée à mort, sous prétexte d'expier le déshonneur d'Amestris. L'heure fatale approche : Artaxerce, au désespoir, va se jeter aux pieds de son père, et, à force de supplications, obtient la grâce de sa femme, mais à la condition qu'il renoncera au trône, en faveur de son jeune frère, Cyrus. Pour ouvrir les yeux au vieux roi, il ne faut rien moins que la mort d'Amestris, sa fille chérie. Reconnaissant enfin l'œuvre de la calomnie, il rétablit son fils aîné dans tous ses droits et meurt. Artaxerce est couronné roi et succède à son père. Mais, peu de temps

après, Parisatis invite la nouvelle reine, Statira, à un festin, sous prétexte de réconciliation : un magnifique oiseau est servi sur un plat d'or, et découpé avec un couteau empoisonné d'un seul côté. A peine Statira en a-t-elle mangé, qu'elle tombe inanimée. La destruction de la famille des Hidarne est consommée : « l'envie est un monstre qui n'est dompté que par la mort. »

Ce roman, fort médiocre sous tous les rapports, ne contribue en rien à la gloire de Gilbert. Il nous montre seulement son point de départ. Le sujet, assez simple en lui-même, est devenu un imbroglio dans les mains de l'auteur. Il n'y a ni peintures de mœurs, ni caractères bien tracés; tout est précipité, va au hasard. On dirait un conte de nourrice mis en prose par un rhétoricien. Des souvenirs de mythologie classique sont mêlés à des leçons de catéchisme : ces héros, tout païens qu'ils sont, pensent en chrétiens et débitent, comme les chevaliers de la Table-Ronde, force propos galants et pointes fades. Si seulement ils finissaient leurs phrases ! Elles en diraient assurément bien plus que les points de suspension, semés dans tout l'ouvrage avec une prodigalité immodérée.

L'amour joue dans ce roman un rôle prépondérant. Si l'auteur, vu sa jeunesse, dont il se recommande auprès du public, ne connaît pas encore le « peuple chéri de Vénus », il l'a suffisamment deviné, à la lecture de Colardeau et de Dorat. Mais, à la différence de ces deux poètes, l'amour qu'il peint est pur et légitime. Il aime et admire la vie de famille ; il en prend même occasion pour moraliser. S'il voit de nombreux enfants dans la maison d'un berger, « un tel spectacle, dit-il, n'aurait rien d'attendrissant pour ces courtisans, en qui la voix de la nature et celle de la patrie sont éteintes, ou pour ces femmes indifférentes qui ne connaissent point les douceurs du véritable amour, celles d'être mères. Se peut-il que ce villageois, accablé sous le faix de la misère, enrichisse

l'Etat d'une douzaine d'utiles citoyens, tandis que vous, riches luxueux, à peine lui en donnez-vous deux ou trois, souvent incapables encore, par la faiblesse de leur complexion, de le servir ? » Il aime la campagne et en parle avec effusion, mais dans un style terne. Un sincère amour des mœurs simples et vertueuses anime tout l'ouvrage, qui se ressent de l'influence de J.-J. Rousseau et de Baculard d'Arnaud.

Les maximes morales qu'on rencontre presque à chaque page sont l'indice d'un esprit foncièrement sérieux ; elles sont même parfois accompagnées d'observations psychologiques. « Quand le cœur est agité, il cherche à se confier à un cœur également agité. » — « Quand on a goûté les plaisirs bruyants, ceux que fournit la nature semblent les plus vifs et nous attachent bien plus fortement. » — « On met son bonheur dans ce qu'il y a de difficile à posséder. » — « Quand tout horizon est fermé au bonheur, le désespoir a des charmes, et vouloir se consoler est d'une âme trop sensible ou qui ne l'est pas du tout. » — « Ne pas goûter le bonheur sous les yeux de celui qui l'a donné, c'est être privé de la plus délicieuse de ses douceurs. » — « Il n'est point de moments où une beauté soit plus séduisante, que ceux où l'amour et la tristesse se disputent son cœur. »

Si l'auteur ne nous était connu, son style suffirait à le révéler. C'est un poète qui sème sa prose de vers blancs. Prenons au hasard : à la page 32 du 1er volume, nous trouvons les suivants :

> Je n'ai point eu de part au malheur qui t'accable....
> Hélas ! que n'ai-je pu l'emporter sur l'envie !...
> On t'en aurait donné de plus considérables....

On en trouve ainsi des centaines dans tout l'ouvrage. Mais ce n'est pas toujours sans le savoir que l'auteur fait des vers. Il lui arrive jusqu'à six fois de lever l'incognito sous lequel sa muse se dérobe à elle-même. Il y a deux épitaphes en vers

sur le tombeau d'Hidarne, et le voyageur qui les lira fera ses réflexions en vers. Lorsque Statira revient de l'autel, deux petits amours lui chantent un dizain, et une colombe lui apporte de la part de son époux un billet écrit en vers.

Les métaphores outrées, le péché mignon de Gilbert, apparaissent aussi fréquemment. Il fait dire au stoïque Hidarne, partant pour l'exil : « L'adversité est le champ de mars de la vertu. » Voici la peinture d'un transport du cœur : « L'excès de sa joie rendait son cœur tout de feu, les pleurs roulaient dans ses yeux enflammés,... il serrait avec une espèce de fureur... dans le cercle de ses bras Statira et Roxane.... Son cœur bondissait, se noyait dans le même torrent de volupté. » — « Les larmes du plaisir coulent à longs ruisseaux de leurs yeux. » A côté de cela, on trouve des expressions impropres : « La douleur affectait son cœur.... » — « Le choix des moyens pour prospérer dans une entreprise... » — « Une diurne (pour une longue) absence... », etc.

Il faut signaler aussi une certaine méthode de composition, qui consiste à faire s'interrompre tout à coup l'interlocuteur, pour parler au nom d'un tiers : « J'entends au fond de mon cœur une voix qui crie : Tombe à mes pieds. » Cette construction, qui appartient plus spécialement à la langue poétique, se retrouve fréquemment dans ses odes. Enfin, nous relèverons une construction chère au poète, laquelle était encore, paraît-il, du plus pur vosgien d'il y a soixante ans. Elle consiste dans la suppression de *à peine... que :* « Fut-elle éloignée de sa présence, le souvenir de Teriteuchme vint bientôt la déchirer... Fut-il sorti, il se livra au plus cruel désespoir... L'heure de la cérémonie fut-elle venue, il sentit tout son sang... » Il arrive aussi à l'auteur de supprimer *que* dans des phrases comme celle-ci : « D'où vient le ciel m'a-t-il fait naître d'un roi ?... S'il n'est point de félicité pour moi, d'où vient m'en donnais-tu l'idée ? » Il paraît que cette suppression de *que*, et son remplacement par une interrogative étaient

autrefois fort usités à Fontenoy-le-Château (1). On peut du reste, rapprocher ces constructions bizarres de certains vers des *Stances à d'Arnaud.*

> Par ses pleurs rafraîchie a-t-elle vu l'aurore,
> La fleur lève aussitôt son calice brillant.

on lit aussi dans l'ode *A M. de Monteymard* :

> Et reprend-il le sien, c'est pour tarir nos larmes.

Mais on trouve autre chose dans ce roman que les défauts de Gilbert : il y apparaît lui-même tout entier, avec sa franche nature et ses principes chrétiens. Il pense, comme ses héros, que c'est dans l'adversité que s'épure la vertu. Peut-être rêvait-il le même bonheur qu'eux : ce bonheur il ne le goûtera jamais, lui non plus. Quand on l'entend s'écrier, avec une hardie inversion : « Hélas ! les soupirs, les sanglots, ainsi que des amants, sont le langage des malheureux », il semble que ce soit la première note d'angoisse du « poète malheureux », qui va bientôt devenir un cri déchirant.

---

(1) Schmit, *Manuscrit*, p. 247-252. Bibliothèque de Nancy, n° 363.

CHAPITRE III

GILBERT A PARIS, SES AMIS

« De tout temps Paris a fasciné les hommes de lettres. Au milieu de ce tourbillon éphémère qui distribue si capricieusement la gloire à quelques-uns, l'œil ne distingue pas, à distance, les déshérités et les victimes. Il ne découvre, sous le ciel radieux, que la coupole de l'Institut et les majestueux palais, sans songer que tout autour, sous les combles et dans les greniers, s'étiolent avec désespoir une foule de parias, esprits nobles, talents élevés, plumes fécondes, que les circonstances ont trahis, que les opinions tuent, que le trop plein engloutit, que l'indifférence et l'injustice foulent d'un pied dédaigneux (1) ». Gilbert, lui aussi, fut fasciné. Il se sentait trop à l'étroit sur la terre de Lorraine, et pensa que le soleil de la gloire se levait pour lui, là-bas, dans la capitale. C'est là, en effet, que nous allons le retrouver, luttant, avec courage, sinon avec succès, contre les difficultés de la vie.

Quel chemin prit-il pour y arriver ? Nous nous trouvons ici en présence de trois opinions contradictoires. Les uns le font passer par Nancy, d'autres par Lyon, d'autres enfin l'amènent à Paris directement. Ceux qui le font passer par Nancy prétendent qu'il serait venu dans cette ville dès 1769, et qu'il y aurait prolongé son séjour jusqu'en 1774. Telle est

(1) Colin, p. 12.

l'opinion du prétendu vieillard de Boudonville, signataire d'une lettre apocryphe, insérée dans l'*Austrasie* de Metz (1). Que Gilbert soit allé une première fois à Nancy avant de partir pour Paris, cela est fort probable ; mais qu'il y soit resté de 1769 à 1774, c'est inadmissible, car nous avons ses certificats de résidence qui attestent sa présence à Paris dès 1770. Ce prétendu vieillard de Boudonville, qui n'est autre que M. E. Bégin, n'a jamais pu, quoi qu'il en dise, connaître Gilbert personnellement. A l'époque où il écrivait cette lettre, il n'avait que trente-cinq ans, et il y en avait cinquante-sept que Gilbert était mort. Enfin, les nombreuses inexactitudes de son récit autorisent à le considérer comme de pure fantaisie.

Nous nous rangerions immédiatement à l'opinion de ceux qui le font venir à Paris par la voie directe, si d'autres ne soutenaient, avec plus de vraisemblance, qu'il passa par Lyon. Après avoir signé à Dôle une reconnaissance au procureur de Soye, à la date du 19 juin 1770, il alla rejoindre son frère aîné, Louis, établi sur les rives du Rhône, où il faisait le commerce des grains. Cela est mis en évidence par la dédicace de son *Début poétique* à Madame de la Verpilière, femme du prévôt des marchands de Lyon. Cette dame « aimait les arts et, par ses connaissances peu communes et un goût rare, était digne de les protéger (2) ». Grâce peut-être à l'intermédiaire de Louis, Gilbert fut admis dans ses salons. Mais, soit désaccord entre les deux frères, soit dessein bien arrêté d'avance, son séjour à Lyon fut de courte durée. Muni de deux lettres de recommandation pour d'Alembert, il reprit son bâton de voyage, et se mit à parcourir, étape par étape, la route de Paris (3).

---

(1) 1838, t. II, p. 135-136.

(2) *Année littéraire*, 1771, 27 mai.

(3) Voy. Schmit, p. 15. Il paraît que Gilbert aurait aussi eu des lettres de recommandation du comte de Lacoré, intendant de Franche-Comté. Voy. le *Petit Journal*, 16 août 1897, article de M. Félix Duquesnel, dont le grand-père aurait connu personnellement le comte de Lacoré.

« Comme il était venu à Lyon avec des vers, il entra à Paris avec quelques productions plus longuement élaborées. Inconnu, sans ressources, plein d'illusions, profondément chrétien, il possédait toutes les qualités voulues pour ne pas réussir. *Quid faciam Romæ ?* s'écriait Juvénal, *nescio mentiri.* Qu'allait devenir à Paris ce fils des champs, franc comme l'or, naïf comme l'innocent, portant au cœur ce que personne ne comprenait plus, le double amour de la vérité et de la vertu ? Sa sentence était écrite d'avance : il devait lutter, être vaincu et mourir (1). »

Muni de ses lettres de recommandation, il alla frapper à la porte de d'Alembert. Celui-ci, déjà célèbre, et à la veille de devenir secrétaire perpétuel de l'Académie, eût pu tout de suite le servir, en lui donnant une place de précepteur dont il disposait. Mais il se contenta de lui faire des promesses, et, après l'avoir gratifié de quelques conseils, le congédia, fort poliment du reste. Le malheureux jeune homme, sans ressources, alla coucher trois nuits sur le Pont-Neuf, auprès du corps de garde de Henri IV. Quelques mois après, il courut dire à d'Alembert qu'on devait nommer un précepteur à l'enfant d'une maison, où ce philosophe allait dîner tous les jeudis, et qu'on n'en recevrait un que de sa main. D'Alembert parut douter que l'enfant eût déjà l'âge requis pour cela : il promit de s'informer, et de ne rien négliger pour lui procurer la place, si elle était en effet à donner. Le vendredi suivant, Gilbert court chez son protecteur, qui est bien fâché de n'avoir pas été instruit plus tôt ; mais la place était déjà donnée. Gilbert, ne pouvant concilier ce rapport avec ce qu'il avait su dans la maison même de l'enfant, s'y rend aussitôt, pour apprendre qu'il y a en effet un précepteur de nommé, mais de la veille et par d'Alembert (2). On devine aisément

(1) Colin, p. 13.

(2) *Œuvres de Gilbert*, Paris, Raymond et Menard, 1811 ; avertissement de l'éditeur, d'après le récit d'un ami de Gilbert.

la surprise et l'indignation de Gilbert, qui n'oubliera point « ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse ».

« Il alla frapper à la porte de plusieurs gens de lettres, les uns riches, les autres aisés. Il s'adressa de préférence à ceux qui prêchaient le plus l'humanité dans leurs écrits : tous refusèrent très humainement de le secourir (1). » Les philosophes n'avaient pas changé depuis Sénèque, qui, dans une excessive opulence, écrivait de belles maximes sur la pauvreté. Le futur satirique ne tarda pas à les démasquer.

Vous, auteurs qui, nageant dans les flots de richesses,
Prêchez l'humanité dans vos écrits pompeux,
Répondez : Avez-vous jamais, par vos largesses,
Tari les pleurs émus de quelques malheureux ?

Insensé ! jusqu'ici, croyant que la science
Donnait à l'homme un cœur et tendre et complaisant,
Je courus à vos pieds, plongé dans l'indigence ;
Vous vîtes mes douleurs et mon besoin pressant.

Qu'en reçus-je ? des dons ? Non : des refus, la honte.
« Travaillez, disiez-vous, vous avez des talents ;
« Si le malheur vous suit, le travail le surmonte;
« On peut veiller sans crainte, à la fleur de ses ans. »

Barbares ! travailler ! Eh ! Voulais-je autre chose ?
A vos pieds prosterné, dévoré par la faim,
Si j'osais de mes maux vous dévoiler la cause,
Mes cris vous demandaient du travail et du pain.

Vous refusâtes tout à mon humble prière,
Et votre avare main loin de vous m'écartait ;
Je vous fuis en pleurant (2) . . . . . .

L'ère d'épreuves et de souffrances était commencée ; elle

(1) *Année littéraire*, 1771, 27 mai.
(2) *Stances à d'Arnaud.*

devait se prolonger jusqu'en 1778. Après s'être adressé en vain au parti philosophique, qui disposait des places et faisait les réputations, il se tourna du côté opposé, où l'on dissertait moins sur l'humanité, mais où on la pratiquait davantage. Il s'y trouva plus à l'aise, car il y régnait un esprit plus conforme à ses principes et à ses convictions. Il fit successivement connaissance avec toute la rédaction de l'*Année littéraire*. Ce journal combattait la philosophie au nom de la religion et de la monarchie, et critiquait la littérature contemporaine, en s'appuyant sur les modèles du XVIIe siècle. Fréron, qui en était l'âme, lui fit bon accueil. Peut-être entrevoyait-il, sous l'écorce rugueuse de ce bilieux jeune homme, un fier champion des idées qu'il défendait ; peut-être aussi croyait-il devoir des égards particuliers à un Lorrain. On sait, en effet, que le roi Stanislas, quoique ami des philosophes, protégeait Fréron et avait accepté d'être le parrain de son fils. Le fameux critique résolut de former Gilbert. Toutes les critiques de l'*Année littéraire* lui seront visiblement favorables, mais sans cesser d'être des critiques. Si l'on fait ressortir les beaux endroits de ses poésies, on blâmera les faibles, parce qu'on le sent capable de mieux faire. Le talent de Gilbert dut beaucoup à Fréron ; mais, pour l'instant, il lui fallait du pain, et ce n'est pas à Fréron que revint l'honneur de lui en procurer.

Parmi les collaborateurs de l'*Année littéraire* se trouvait un écrivain alors fort en vogue, qu'un roi proclamait l'égal de Voltaire, mais dont la réputation est aujourd'hui si tombée, que c'est à peine si son nom a échappé à l'oubli. Il s'appelait Baculard d'Arnaud. Ce fut lui qui présenta Gilbert à l'*Année littéraire* (1), et fut, sinon le seul qui lui vint en aide, du moins le seul que des lettres authentiques du poète nous font

(1) Charavey, *L'Amateur d'autographes*, 1863, n° 27.

connaître comme son protecteur et son ami. Aussi croyons-nous devoir nous arrêter quelques instants, pour considérer de plus près sa physionomie.

Au physique, long comme une perche, sec et propre, blond et bien fait, avec un air efféminé (1). Au moral, galant homme, bon et obligeant envers tous, ni moqueur ni railleur. Quoiqu'il fît grand cas de la vertu, il prenait la vie en joyeux compère. Plume féconde, il travaillait pour le succès, rimant à ses loisirs, tantôt des gaillardises, tantôt des délassements pour les demoiselles de l'Enfant-Jésus.

C'était l'homme sensible par excellence, dont le cœur compatissant se répandait sur toutes les misères humaines. Pleurer était pour lui une jouissance, qu'il voulait faire partager aux autres : aussi mit-il à contribution toutes les littératures, pour composer ses drames tristes et lugubres, et ses volumineux recueils d'anecdotes touchantes. « Les autres auteurs, disait J.-J. Rousseau, écrivent avec leur plume ou avec leur esprit, mais d'Arnaud écrit avec son cœur. » Ses drames et ses romans sont écrits dans ce style attendri et désolé, qui se nourrit de points d'exclamation, d'hélas, de soupirs, et dont l'humidité larmoyante traverse les plus solides reliures (2). Il contribua, plus que Diderot peut-être, au succès du genre larmoyant. Dans la société d'alors, très superficielle, très fine, mais sèche et aussi dénuée d'imagination que de sensibilité vraie, ses œuvres devinrent la proie des lecteurs.

Son nom était célèbre au-delà des frontières, et il correspondait avec Frédéric II, avec les princes Henri et Ferdinand de Prusse. Cela inquiéta même Voltaire. Un matin, Thiriot vint apprendre au patriarche, dans son lit, que Baculard

(1) Monselet, *Les Oubliés et les Dédaignés*, Paris, Poulet-Malassis, 1857.
(2) Monselet, *ibid.*

d'Arnaud avait été reçu à Berlin à bras ouverts, après avoir présenté une épître à laquelle Frédéric avait répondu par une autre épître. Voltaire lut d'abord celle de d'Arnaud, puis s'écria : Quelle platitude ! Passant ensuite à celle du roi, il ne put se contenir à la lecture de la dernière strophe :

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence,
Venez briller à votre tour ;
Elevez-vous, s'il baisse encore :
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Il fit un haut-le-corps et sauta de son lit en bondissant de fureur : « Voltaire à son couchant, et Baculard à son aurore ! répétait-il. Et c'est un roi qui dit cette bêtise énorme ! Ah ! qu'il se mêle de régner ! » Aussitôt il décida d'aller à Berlin, pour mettre le roi de Prusse en demeure de choisir entre l'auteur d'*Œdipe* et le chantre de Manon (1).

Voilà le personnage, l'un des plus en vue de son temps, auquel Gilbert, pauvre et ignoré, s'adressa. Que ne pouvait-il pas espérer, en entrant dans la carrière des lettres sous l'égide d'un tel parrain ! Mais, pour le moment, il avait plus besoin du bon cœur de l'écrivain que du prestige de son nom. Nous ne savons ni à quelle date ni dans quelles circonstances Gilbert fit sa connaissance ; mais, avec un tel homme, il ne fit sans doute point tant de façons. Il dut, les larmes aux yeux, exposer son triste sort et recevoir aussitôt du pain et des encouragements. Il n'abusa point de l'hospitalité, il était assez fier pour vouloir se suffire à lui-même : aussi accepta-t-il une place de surveillant à la pension Urthaud, rue des

(1) Marmontel : *Mémoires*, livre IV.

Brodeurs (1). C'est de là qu'il écrivit à d'Arnaud la lettre suivante, sans date (2) :

« Monsieur,

« Vous n'ignorez pas, sans doute, le parti que j'ai pris. Mon sort est pire que celui d'un laquais; mais du moins j'ai le bonheur de n'être plus à charge à personne, et c'est assez pour moi. J'aurais eu l'honneur de vous voir, et de vous entretenir de mon sort : c'est à celui qui partage toutes mes peines, à partager, sans doute, la moindre joie qui m'arrive. L'esclavage éternel où je suis retenu a seul été cause de ma négligence. Sans cesse je me disais : Demain je pourrai le voir ; et, si j'avais un moment de liberté, le lendemain, c'était à des heures où l'on ne vous trouve pas.

« Quand finiront mes malheurs ? Mon courage est à bout, et cependant j'espère encore. Je viens d'apprendre par M. Perraut que M. de Chauvelin (3) cherche un précepteur. Si vous êtes de ses amis, ou si quelques-unes de vos connaissances avaient du pouvoir sur lui, je vous prierais de me proposer. Vous connaissez mon cœur ; je le crois digne de tout ce que vous avez fait pour moi, et suis persuadé de votre empressement à m'obliger. Il est peu de personnes comme vous, et c'est un grand malheur qu'on les fatigue souvent par la multiplicité des prières. Ne vous lassez point, pourtant, Monsieur ; il viendra peut-être un jour où vous direz : Ce jeune homme est heureux, c'est mon ouvrage ; et je sais avec quelle ardeur vous recherchez cette sorte de jouissance.

---

(1) La rue des Brodeurs est aujourd'hui la portion de la rue Vanneau, comprise entre la rue de Babylone et la rue de Sèvres.

(2) Cette lettre a été publiée par Charavey : *L'Amateur d'autographes* 1868, p. 90-91.

(3) François-Claude, marquis de Chauvelin, est mort dans les derniers jours de novembre 1773. Son fils, François Bernard, depuis ambassadeur en Angleterre, était né le 20 novembre 1766.

« J'espère que vous ne me priverez pas du plaisir de m'attendrir à la lecture de vos nouveaux contes (1), car si vous ne me les prêtez, je serai assez embarrassé de les avoir.

« Honorez-moi, s'il vous plaît, d'une réponse sur M. de Chauvelin, et recevez les assurances du respect le plus profond et de la plus vive reconnaissance.

« Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT,
Chez M. Urthaud, maître de pension,
rue des Brodeurs,
près la barrière de Sèvres. »

N'être à charge à personne, voilà toute sa joie. Quant à ces loisirs dorés, durant lesquels on attend l'inspiration poétique, il n'y fallait pas songer. Demeurer de longues heures avec des écoliers mutins, être obligé de leur rendre d'humbles services, et, en retour, servir de plastron à leur espièglerie voilà des passe-temps qui n'avaient rien de commun avec la gloire qu'il rêvait. Heureux La Bruyère, qui pouvait, assis à la table des grands, travailler pour l'immortalité, sans souci pour le présent ! Gilbert se serait cru heureux, s'il avait eu une semblable situation : aussi ne tarda-t-il pas à insister de nouveau auprès de son illustre ami, pour entrer chez M. de Chauvelin :

« Monsieur,

« C'est donc encore vous, homme de Dieu, qu'il faut que j'importune ! Le reste féroce des humains m'outrage, m'humilie sans pitié. Mais je jure, par toute la reconnaissance que j'ai pour vous, par ce noble orgueil que renferme mon âme, que ce ne sera pas sans vengeance. Je n'ai que vous pour consolateur, pour dieu tutélaire. Vous seul, vous ne rougissez pas de me connaître ! Vous seul me forcez de con-

(1) *Les Epreuves de sentiment*, Paris, 1772-1781, 12 vol. in-8°.

venir qu'il est encore des hommes. C'est à vous que je dois tout. Le jour et la liberté dont je jouis encore, sans vous je les aurais perdus ; et vous n'êtes pas satisfait ! Vous voulez achever votre ouvrage, vous voulez rendre, par vos bienfaits, à mon âme cette tranquillité, hélas ! dont j'ai autrefois goûté les douceurs. Oui, continuez, rendez-moi plus fortuné. Ou le sentiment de mes vertus me trompe, ou vous n'aurez point à vous repentir de vos bienfaits.

« Monsieur Wasse m'a dit qu'il serait à propos que vous écrivissiez à M. de Chauvelin, et même que vous l'honorassiez lui-même d'une lettre, par laquelle vous le presseriez de m'obliger. Je ne vous dirai point que je suis désespéré de vous ravir quelques instants, qui sont précieux à la littérature. J'outragerais une âme aussi bienfaisante que la vôtre, et je sais trop par expérience combien vous mettez la gloire d'obliger au-dessus de l'honneur qu'on recueille des lettres, quoique ce dernier vous soit dû autant qu'à personne.

« Vous savez, sans doute, la scène qui s'est passée entre moi et le très obligeant M. Dorat. Les autres hommes me donneront tort, sans doute ; je suis malheureux, mais je suis bien sûr d'avoir raison à vos yeux.

« Pardon, Monsieur, pardon de mon importunité. S'il m'est permis de vous faire encore une prière, c'est d'envoyer ces lettres à M. Wasse, le plutôt qu'il vous sera possible.

« J'ai l'honneur d'être pour la vie, avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT. »

« Du jeudi matin

« P. S. De grâce, ne m'oubliez pas pour vos contes. J'ai besoin, dans ma prison, de verser des larmes (1). »

---

(1) Lettre écrite de la pension Urthaud, sans date. Voy. *L'Amateur d'autographes*, 1868, p. 90-91.

La patience du jeune homme est à bout : il veut se venger du mépris des hommes. On se demande quelles pouvaient bien être les causes de cet acharnement universel contre sa personne. Il n'était qu'un inconnu dont on ne pouvait dire ni bien ni mal ; sa place de surveillant ne faisait point de jaloux ; le parti des philosophes n'avait encore rien à lui reprocher. Qui aurait donc pu attenter à ses jours et à sa liberté ? N'exagère-t-il point son infortune, pour apitoyer son ami ou faire ressortir ses bienfaits ? Ou bien ressentait-il, avec son penchant aux idées noires, toute l'amertume d'espérances déçues ? Il s'était, en effet, naïvement imaginé que la carrière des lettres, où la fortune s'est montrée de tout temps si capricieuse, allait s'ouvrir devant lui comme une route ombragée, dans laquelle il n'aurait plus qu'à entrer de plain-pied. Mais ne soyons pas plus sévères que d'Arnaud, et plaignons-le de ses illusions. L'accent de sa lettre est trop sincère, pour qu'on puisse douter qu'il n'ait beaucoup souffert. Il paya sa reconnaissance en poète, il chanta :

D'Arnaud vint : c'est un dieu, mon malheur disparaît.

Les stances à son bienfaiteur furent insérées dans son premier recueil imprimé. Devant le fier public d'alors, il ne rougit pas de s'avouer indigent, et de nommer même celui qui lui tendit la main, au risque de le trahir, car

Le grand cœur dans l'ombre épanche ses bienfaits.

D'Arnaud fut pour lui le chêne au vaste ombrage qui protégea l'arbuste contre les vents conjurés ; il allait périr, comme une jeune fleur, après un jour brûlant, et d'Arnaud a été la rosée céleste qui lui redonna la vie. Aussi n'a-t-il pas besoin d'invoquer Apollon :

Arbitre des beaux vers, Apollon, loin de moi !
Pour célébrer d'Arnaud, pour chanter sa grande âme,
Mon cœur dicte ; il suffit, qu'ai-je besoin de toi ?

En louant l'homme, il ne pouvait guère oublier l'écrivain, D'Arnaud sera tour à tour un Sophocle, un Anacréon, un Ovide; mais il revient bien vite à son sujet. A cette objection, qu'il se fait faire par « l'envieuse critique » :

Crois-tu persuader qu'il n'est point de génie
Plus brillant que celui de l'auteur de Fayel ?

il répond:

Non : mais est-il une âme aussi tendre, aussi pure ?
Et que devient l'esprit, sans les trésors du cœur ?
Un beau masque qui couvre une horrible figure.
Il faut d'abord être homme avant que d'être auteur.

Nous avons appris par la lettre précédente que Gilbert s'était brouillé avec Dorat. Son amitié avec d'Arnaud ne fut pas non plus sans nuage; le billet suivant en fait foi :

« Monsieur,

« Je sais que vous avez défendu de prononcer chez vous mon nom; dans la situation où je me trouve, je ne me souviens que des offres de service que vous m'avez faites, il n'y a pas longtemps. J'ai besoin d'un louis, j'ai le courage de vous le demander. Je ne doute point que vous n'ayez assez de noblesse pour me le prêter, si vous pouvez. Le temps peut-être me justifiera.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect,
« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT (1). »

Quelles étaient les causes de ces petites fâcheries; nous l'ignorons absolument. Le caractère fier, obstiné et franc à

(1) Charavay : *L'Amateur d'autographes*, 1868, p. 51.

l'excès du jeune Lorrain, n'y était peut-être pas étranger. Mais la réconciliation venait toujours, tôt ou tard. Il ne se contentait pas de demander pour lui, il s'employait même pour les autres. Ainsi, nous le voyons dans la lettre suivante recommander à la bienveillance de d'Arnaud un jeune homme qui semble avoir manqué de correction vis-à-vis d'un grand personnage.

« Monsieur,

« Voilà le mémoire de M. Beaumier. Je ne vous prie point de veiller sur les intérêts de ce jeune homme honnête et malheureux. Je suis sûr de votre zèle, et ce serait vous outrager que de vous adresser des supplications. Quand on a l'âme aussi noble, aussi sensible que je vous la connais, on vole au devant des services qu'on peut rendre. M. Beaumier est un homme, il n'a pas besoin d'autre titre près de vous. J'en juge par les bienfaits que je vous dois, et suis, avec respect et avec la plus vive reconnaissance,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« GILBERT.

« M. Beaumier assure que, dans les papiers qu'il vous a envoyés, est la copie de la lettre qui cause son esclavage, il vous prie de la lire, et de juger si l'on pouvait s'en offenser (1). »

Terrible retour des destinées humaines! Celui qui, au comble de la célébrité et de la fortune, était le Mécène de Gilbert, devait mourir dans un état voisin de l'indigence. Le produit de ses œuvres aurait pourtant dû le mettre à l'abri de la gêne; mais il manquait d'ordre et n'enrichit que les libraires.

---

(1) L'original de cette lettre est dans la collection de Mme W. Broleman ≈, qui a bien voulu ≈ous permettre d'en prendre copie.

Il fut bien vite réduit à tendre, lui aussi, la main à ses amis. « C'était le plus rude emprunteur qui se pût voir, et l'on prétend qu'il n'y avait guère de citoyen en France qui ne fût son créancier pour la somme d'un petit écu (1). » Ses autographes, nombreux comme le sable du rivage de la mer, contiennent, presque tous, des demandes d'argent. La Révolution le surprit en pleine vieillesse, toujours actif, écrivant, larmoyant. On ne savait plus son âge; il tournait au patriarche, et se plaignait toujours qu'on n'encourageât pas les jeunes (2).

A côté de ce singulier personnage, on trouve à l'*Année littéraire*, vers cette même époque, l'abbé Grosier, qui fut lui aussi un ami de Gilbert. Critique estimé, et compilateur judicieux, il travailla pendant cinq ans au journal de Fréron, et en prit la direction après sa mort, avec Geoffroy et l'abbé Royou. Il était secrétaire de l'archevêque de Paris, lorsqu'un ami commun lui amena tout bonnement Gilbert à dîner. L'abbé Grosier présenta Gilbert à l'archevêque, au moment où celui-ci se promenait dans son jardin. L'archevêque fit trois ou quatre tours avec le jeune poète, l'invitant à faire bon usage de ses talents et à se conduire en honnête homme; il lui promettait, à cette condition, de ne pas l'oublier. Il lui fit, en attendant mieux, compter vingt-cinq louis. Cette présentation de Gilbert à l'archevêque n'eut lieu vraisemblablement qu'après l'apparition de la satire du *Dix-huitième Siècle* (3).

---

(1) Monselet, *ibid.*

(2) Il fut incarcéré pour avoir donné asile à un émigré. Il mourut en 1805, sans avoir sensiblement changé : « taille fantasmagorique, figure lacrymale, habit noir râpé, visage blême, œil bleu, perruque attestant l'existence de l'ancien régime, nez au vent, soupirs continuels. » Comme ses rides lui déplaisaient fort, il les ramenait toutes, paraît-il, vers le sommet de la tête, et, comme une femme fait de son chignon, il les nouait. (Monselet, *ibid.*)

(3) *Œuvres de Gilbert*, Paris, Raymond et Ménard, 1811, avertissement de l'éditeur.

Longtemps avant cette époque, nous le trouvons encore en relation avec Dorat, le léger poète des grâces et des ris, « la coqueluche des dames ». Ils furent même assez amis pour se brouiller ; et la faute n'en était pas, sans doute, à Dorat, dont l'heureux caractère avait gagné les sympathies de tous les poètes et lettrés de son temps. Il faut en excepter cependant ceux du clan philosophique, car, avec ceux-là, il avait des rancunes qui remontaient à l'époque où il composa ses premiers vers. Fréron tenait alors le sceptre de la critique, et Dorat pensa qu'un censeur que Voltaire lui-même ne méprisait pas, était à craindre; il rechercha le journaliste et fut loué dans sa feuille. Toute la ligue anti-fréronique jeta des cris d'indignation. La Harpe disait avec horreur, dans une lettre à Mme Denis : « Eh ! que sait-on, Madame, il dîne peut-être chez Fréron. » Dorat fit plus, il y soupa, le jour de la représentation de l'*Ecossaise*. C'était une hostilité bien positive et bien déclarée. De ce moment, il fut en butte à la malignité du parti contraire. Les épigrammes commencèrent à pleuvoir, et une surtout de La Harpe l'affecta beaucoup. On y disait entre autres choses :

Bon Dieu, que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bon Dieu, qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de longues préfaces !
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces !
. . . . . .

Cela se passait en 1767. Cinq ans plus tard, Gilbert publiait dans son *Début poétique* une *Epître à Dorat*, dans laquelle il fait allusion à cette guerre d'épigrammes. Soit pour se réconcilier avec l'aimable chevalier, qui était alors dans toute sa gloire, soit pour lui faire la cour, il crut devoir mettre un peu de baume sur une plaie qui ne saignait plus. Il lui dit, en effet, sur le ton le plus laudatif :

La jalousie en vain, versant des pleurs de rage,
D'un antre me criait : *Ces fleurs sont des pavots* ;
Curieux, je m'approche, et ne vois que des roses
Brillantes par leur pourpre et fraîchement écloses.
Connais-tu ce mortel, vainqueur de cent rivaux,
Me dit l'Amour, surpris de me voir sur ses traces,
Toi dont l'œil, de sa gloire, envisage l'éclat ?
Oui, dis-je, quand on voit un mortel près des Grâces,
Craint-on de se tromper, en disant : C'est Dorat ?

Pour bien faire observer que les voyages à Cythère ne sont point son fait, même en poésie, Gilbert a soin de remarquer que l'Amour fut surpris de le voir sur les traces de Dorat. Bien plus, cette pièce, dans laquelle il s'était un peu trop rapproché de la manière de son ami, ne figura pas dans la seconde édition du *Début poétique*.

Sa liaison avec Imbert semble avoir été plus étroite et plus suivie. Dès 1773, il lui fit, dans le *Carnaval des auteurs*, un éloge qui témoigne de leur intimité. Imbert le trouva même si exagéré, qu'il crut devoir protester publiquement. Gilbert, loin de s'en fâcher, continua ses entretiens littéraires avec lui, et lui dédia même son recueil d'odes, en 1774. Dans sa lettre dédicatoire, il proteste contre l'universalité des auteurs à cent têtes. « La fécondité, dit-il, n'est désirable que lorsque, semblable à la vôtre, elle ne nuit point à la beauté des ouvrages. » Cet éloge devint par la suite une satire, car Imbert a essayé tous les genres et n'a rien soutenu. Gilbert aurait-il eu un protecteur dans l'auteur du *Jugement de Paris*? Ce n'est guère problable, car le ton de sa lettre est trop indépendant : il traite avec Imbert d'égal à égal, se permettant même de n'être pas de son avis.

Nous trouvons cependant à l'actif de Gilbert, bien que l'Amour fût surpris de le voir sur les traces de Dorat, quelques poésies dans le genre d'Anacréon. Il y en a même qui sont adressées à des femmes. La plupart, il est vrai, n'ont pas été

réimprimées : il les bannit de ses recueils. Mais quelles relations eut-il avec ces femmes ? Mystère. Ce qui est absolument hors de doute, et sur quoi on ne saurait trop insister, c'est l'unanimité des biographes à lui reconnaître une parfaite intégrité de mœurs. Tout ce que ses contemporains ont dit de lui, tend à prouver qu'il avait une conduite régulière et chrétienne. Il faudrait donc attribuer ces poésies à une galanterie intéressée, ou au goût du temps.

Une seule paraît avoir été inspirée par un sentiment sincère et profond, c'est l'*Epître à Madame *** sur son accouchement*. Quelle est cette femme que Gilbert a aimée, mais qu'il a dû sacrifier aux prières de l'amitié ? Son nom nous est inconnu.

M'** vit encor dans le fond de mon cœur.
Malgré l'hymen, malgré l'absence,
Ce précieux trésor que j'ai sacrifié
Aux prières de l'amitié
Me coûte encor des pleurs, chaque fois que j'y pense.

Son cœur saigne encore, mais le sacrifice a été généreux, car il n'éprouve ni jalousie ni colère. Il contemple mélancoliquement les deux époux penchés sur un premier berceau :

Couple charmant, admirez votre ouvrage ;
Vous savez si votre bonheur
Est cher à mes désirs et si je le partage.

Gilbert avait une véritable admiration pour la vie de famille, pour un intérieur calme et tranquille avec de beaux enfants. Il en a parlé dans son roman, il y reviendra dans son *Poète malheureux*. Cela se comprend, cela était digne de lui, il pouvait rêver à ces nobles joies. Mais pourquoi s'est-il

commis à écrire une épître à Mlle Rosalie (1), une chanteuse de l'Opéra, de mœurs fort douteuses, qui, depuis l'apparition des *Courtisanes*, de Palissot, avait changé son nom en celui de Levasseur ? Il eût assurément pu faire un meilleur usage de son talent, et nous n'essaierons pas de l'excuser en disant qu'il a cédé au courant de la galanterie et cherché à faire parade de bel esprit. Nous croyons au contraire qu'il avait des raisons plus sérieuses d'agir ainsi, qu'il voulait intéresser cette « étoile » à son triste sort. La protection d'une actrice en vogue valait bien alors celle d'un ministre.

N'est-ce pas une autre actrice à la mode, Sophie Arnould, qui, un peu avant cette époque, recueillait à Paris François de Neufchâteau, l'ami et le compatriote de Gilbert, et le lançait dans le monde ? C'est elle-même qui nous l'apprend dans une lettre. Le jeune François était allé voir Voltaire à Ferney, et avait reçu du malin vieillard le conseil d'aller à Paris, la capitale du monde littéraire. « Le jeune homme, dit Sophie Arnould, qui n'osait se mettre en route sans passe-port, le supplia de lui accorder quelques lignes de recommandation, auprès d'une ou deux personnes marquantes. Le poète, pour se tirer d'affaire, lui donna quelques mots pour une duchesse qu'il savait morte, et un petit quatrain pour moi. François, assez mal vêtu et d'une tournure villageoise, vint me rendre un quatrain, auquel il joignit quelques civilités. Sa gaucherie n'était pas incurable, car il avait un très vif penchant pour les femmes, de théâtre surtout. Nous reprîmes ce jeune talent

(1) Rosalie Levasseur, chanteuse de l'Opéra, longtemps appelée Mlle Rosalie, était née à Valenciennes. Le comte de Mercy-Argentean, ambassadeur impérial à Paris de 1766 à 1792, la fit créer baronne de l'empire, avec 50,000 livres de rente, et finit par l'épouser. Son portrait a été dessiné et gravé par N. Pruneau, d'après le buste de L. Dumont, de Valenciennes ; on lit au-dessous : « de l'Académie royale de musique, Pensionnaire du roi. » Le profil est sans noblesse, la carrure épaisse et osseuse, l'air hardi et disgracieux (Schmit : *Manuscrit de Nancy*, n° 363).

en sous-œuvre et j'en décidai la reconstruction... Je le dégoûtai, à force de moqueries, de ces fadeurs insignifiantes, de ces phrases de longue haleine, dont le ridicule ne l'avait pas encore frappé. Je lui appris à se taire, et, quelque temps après, à parler bas. Il remporta des prix, et me fit hommage de ses médailles académiques, me déclarant à moi-même que nous remportions ces prix-là en commun (1). »

Gilbert n'aurait-il pas pu espérer lui aussi quelques services de Rosalie Levasseur ? La pièce en question ne dénote point la passion. C'est un placet, où il se plaint de n'avoir pu réussir à plaire. Un pauvre hère qui solliciterait un billet de théâtreen dirait tout autant. Elle ne fit, du reste, pas attention à lui : elle était trop occupée par ailleurs.

Gilbert fut, lui aussi, comme son compatriote François de Neufchâteau, et peut-être sur sa présentation, en relation avec Sophie Arnould, à qui il donna le nom idylique de Polibé (2). Nous lisons, en effet, dans le *Courrier de l'Europe* du 17 décembre 1776 : « Quant à Mlle Arnould, elle fait plus qu'inspirer les poètes, elle les habille ; ceci n'est point une plaisanterie, il est de fait qu'elle a envoyé un habit complet au jeune Gilbert, homme qui a de la verve et du génie. Le poète accuse l'envoi, mais il en nie la réception. » Cela nous confirmerait dans ce que nous avons avancé au sujet de Rosalie Levasseur : sa galanterie eût été intéressée. S'il refuse le présent qui lui est fait, c'est par fierté ou par prudence : la donatrice avait peut-être manqué de discrétion. De plus, comme on faisait à cette époque une enquête, pour savoir

---

(1) Goncourt : *Sophie Arnould*, Paris, Charpentier, 1885, p. 198. — Ce fut aussi une actrice, Mlle Gaussin, qui lança Palissot, un autre ami de Gilbert. Voy. Puymaigre, *Poètes et Romanciers de Lorraine*, Metz, Pallez, 1848, p. 152.

(2) Goncourt : *Sophie Arnould*, Paris, Charpentier, 1885, p. 51. Cf. *Corr. secrète*, t. VIII.

s'il était digne des faveurs royales, il pouvait craindre que la réception d'un don, venant de telles mains, ne fît gloser sur son compte.

A la liste des amis de Gilbert il faudrait encore ajouter Simonet de Maisonneuve, un bourgeois de Paris, poète à ses heures, à qui il confia quelque argent vers la fin de sa vie, et qui signa comme témoin, à son acte de sépulture ; Palissot, son compatriote, qui combattait les philosophes comme lui, mais qui trahit indignement son amitié ; François de Neufchâteau, sur lequel nous reviendrons en accompagnant notre poète à Nancy ; Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* et de l'*Essai sur l'art dramatique ;* l'abbé Royou, professeur au collège Louis le-Grand et rédacteur à l'*Année littéraire*, et enfin l'abbé de Crillon, dont il s'honore d'être « l'ami », dans son *Apologie*.

CHAPITRE IV

LE « DÉBUT POÉTIQUE, » CONCOURS ACADÉMIQUES

En mai 1771, Gilbert s'annonça officiellement comme poète au monde littéraire, par la publication de son *Début poétique*. Les pièces de ce recueil étaient le seul bagage littéraire qu'il eût apporté de Lyon à Paris, et aussi de Fontenoy à Lyon (1). Il devait en coûter à sa vanité de les avoir si longtemps gardées en portefeuille. Mais, pour un jeune inconnu sans ressources, ce n'était pas chose facile de trouver un éditeur.

Il se présente au public sous l'égide de Mme de la Verpilière, qui veut bien « lui servir de Mécène », car les beaux-arts font ses plaisirs, et puis la jeunesse de Gilbert l'a intéressée au point qu'elle l'a accompagné de sa protection jusqu'à Paris (2). Est-ce sur sa recommandation ou sur celle de Baculard d'Arnaud que le Jay consentit à imprimer ce recueil de poésies? nous l'ignorons. Aurait-elle fait une avance de fonds? peut-être. Gilbert, qui n'est point flatteur de sa nature, l'appelle son Mécène, et ce n'était sans doute pas sans raison.

Si nous insistons tant sur la publication du *Début poétique*, c'est parce que l'auteur insinue dans sa préface que tout

(1) Nodier : *Notice sur Gilbert*, en tête de l'édition de ses œuvres.
(2) Préface du *Début poétique*.

n'alla pas sans difficulté. « Rien ne décourage tant les jeunes poètes, dit-il, que la vue de l'avilissement où est tombée aujourd'hui la poésie. Hormis la tragédie, on ne lit plus d'ouvrages en vers. » En effet, après la vogue inouïe des œuvres de Montesquieu, de Buffon, de J.-J. Rousseau et des in-quarto de l'Encyclopédie, la poésie de sentiment était passée au second plan. Avec l'esprit de doute et de discussion mis à la mode par les philosophes, la prose avait pris le dessus ; et la poésie, qui s'entêtait toujours dans les vieilles ornières, vide et sans âme, périssait d'inanition. La plainte du poète n'est donc pas sans fondement ; il a seulement tort d'en rendre responsable le jargon de Monsieur de la Béquille (1). Pour frapper juste, il eût fallu frapper haut : or il y avait des convenances à garder, pour n'irriter point les puissances.

Gilbert reproche ensuite au public de ne pas comprendre que les poètes, en dépit de l'adage *nascuntur poetæ*, ont aussi leur période de formation : « Vous exigez qu'un poète débute par un *Œdipe* ; vous ne donnez point au génie le temps de se développer, de s'élever insensiblement et d'aller en son vol toucher la voûte du ciel. S'il n'éclate d'abord, vous soupçonnez qu'il ne se signalera jamais, vous l'anéantissez. Corneille

(1) Gilbert fait allusion à une facétie du marquis de Bièvre intitulée : *Lettre écrite à Madame la comtesse Tation par le sieur de Bois Flotté, étudiant en droit fil.* Amsterdam, 1770. Voici en quels termes le sieur de Bois-Flotté raconte l'enterrement de l'abbé Quille : « Tous les religieux de son abbaye (de l'abbé *Quille*) accompagnèrent le convoi dans l'ordre qui suit : le père *Foreur* commençait la marche ; venaient ensuite le père *Igord*, le père *Manant*, le père *Pignan*, le père *Sonnage*, le père *Fide*, le père *Uquier*, le père *Iode*, le père *Emptoire*, le père *Sévérant*, le père *Nicieux*, le père *Istyle*, et enfin le père *Séculeur*. Le père *Clus* suivait de loin, à cause de ses infirmités, de même le père *Pendiculaire*, à cause de son grand âge. Lorsque le convoi fut arrivé, le père *Messe* commença le service de porcelaine, le père *Turbateur* faisant l'office de grand-maître des cérémonies ; le père *Soreille* toucha de l'orgue, le père *Pétuel* joua du basson ; on chanta une hymne de la composition du père *Vers*, et le père *Oquet* prononça l'oraison funèbre. »

fut un grand poète; parut-il au grand jour, *Rodogune* ou *Cinna* à la main ? Jamais, jamais il n'eût enfanté ces deux prodiges si, vivant dans notre siècle, il se fût ouvert la carrière des lettres par *Clitandre*. Tout a, dans la nature, une gradation imperceptible. Le fleuve vers sa source ne roule point d'abord des eaux profondes et majestueuses ; le soleil naissant est faible et peu radieux ; l'aigle, avant de s'élever aux nues, rase longtemps la surface de la terre ; et vous voulez que le poète soit, à son aurore, ce qu'il doit être à son midi ! »

Gilbert s'attaque enfin au goût versatile du public : « Tel genre de poésie est accueilli avec la plus grande faveur, tel autre avec mépris. Tout change parmi nous, comme la mode. L'héroïde naissante fut lue avec avidité : le goût en a passé, comme celui de porter des grecques à pointe élevée. Malheur à celui qui travaille pour son siècle, si, semblable à un Protée, son génie ne sait pas prendre toutes les formes pour s'accommoder au caprice de ses lecteurs. »

Cette préface, d'un ton plaintif fort naturel à notre poète, est un plaidoyer *pro domo*. Mais ce plaidoyer ne serait-il pas aussi l'écho affaibli d'un petit discours que lui aurait tenu son éditeur : « Mon ami, vous êtes bien jeune; que m'apportez-vous là ? des héroïdes ! la saison en est passée ; on ne lit du reste guère plus les poètes. Ah ! le public, il est si capricieux ! on se ruine sans pouvoir le contenter : voyez Dorat... » Et assurément Gilbert n'avait pas moins d'intérêt que son éditeur à la vente de son livre.

Enfin toutes les difficultés sont surmontées et les derniers scrupules de l'éditeur vaincus. L'auteur achève sa harangue d'un ton fort modeste : « J'ose espérer, dit-il, que le public aura quelque indulgence pour mon extrême jeunesse ; mais je le prie de m'avertir de mes défauts : je recevrai ses avis avec toute la docilité d'un homme qui veut, en s'efforçant de faire des progrès, mériter ses applaudissements ; consolé par cette pensée, que si l'on trouve des fautes à corriger dans mes pièces, c'est une preuve que le tout n'est pas mauvais. »

Qu'est-ce donc que ce *Début poétique ?* Pour nous, qui avons en ami suivi Gilbert jusqu'ici, ce n'est pas sans émotion que nous l'ouvrons: heureux si nous y pouvons découvrir, ne fût-ce qu'en germe, quelque droit à cette gloire, qu'il rêvait dès les bancs de l'école.

Ce sont tout d'abord des héroïdes. Colardeau avait donné de la vogue à ce genre de poésie par son héroïde d'*Héloïse à Abailard* (1757), qui eut un grand succès. Une nuée de poètes s'étaient élancés sur ses traces, et il fut un temps où il pleuvait des héroïdes. Gilbert, à peine sorti du collège, ignorant la nature de son talent, céda au courant. Un jeune poète à l'imagination ardente, mais à qui les hommes et le monde n'ont encore présenté aucun problème moral, est heureux de saisir, dans un fait fourni par l'histoire ou la légende, l'occasion de montrer une brillante rhétorique, de tendres sentiments, de la perspicacité à développer une situation psychologique. Mais ce ne sera qu'une œuvre d'écolier. La forme épistolaire, arbitraire de sa nature, l'expose à la diffusion, en lui permettant des descriptions sans borne ; la peinture des petites nuances de sentiment sera un obstacle à une juste et profonde analyse de caractère ; enfin, une situation unique, quelque puissamment saisie qu'elle puisse être, paralysera par son uniformité l'élan passionné du poète et laissera le lecteur insensible ou froid (1).

Les héroïdes de Gilbert ont tous les défauts des héroïdes, et en plus les défauts particuliers à l'auteur, c'est-à-dire un style coupé, sans transitions, des métaphores outrées, des vers durs. Celle de *Didon à Enée* est la première du recueil. Ovide a traité le même sujet, avec une rhétorique très raffinée ; Virgile, plus sobre, servit de modèle à Gilbert.

La reine de Carthage délaissée par Enée essaye d'attendrir l'ingrat troyen : Enée doit revenir, c'est son intérêt, c'est

---

(1) Cf. Kœnig : *Zur französichen Literaturgeschichte Studien und Skizzen*, Halle, Niemayer, 1877 p. 169

l'intérêt de Didon et, ajoute Gilbert, c'est l'intérêt de l'enfant qu'elle porte dans son sein. Tous les caractères de l'amour, jalousie, fureur, désespoir, menaces, imprécations, sont exprimés avec force. Il serait difficile de trouver un nouvel argument, tant le sujet est fouillé en tous sens ; il est épuisé, ce qui est un excès. Le jeune rhétoricien a bien saisi les beautés du quatrième livre de l'Enéide : aussi les meilleurs passages sont-ils ceux qu'il a imités de Virgile ; abandonné à lui-même, il se soutient moins. Il va sans dire qu'une lettre de quatre cents vers est bien longue ; mais il est convenu que la vraisemblance n'a rien à faire avec l'héroïde.

Nous avons vu, dans le roman de *Statira et Amestris*, quels sérieux principes de moralité animaient Gilbert, au milieu des peintures les plus passionnées de l'amour. Ici, il veut atténuer, escamoter même le péché de Didon (1).

Tu me juras ta foi, je te donnai la mienne ;
La honte est pour celui qui veut trahir la sienne,
Ce nœud, quoique secret, doit être respecté ;
Les serments font l'hymen, non la solennité.
Les dieux que tu rendis garants de ta promesse,
Ces dieux me sont témoins que, malgré ma tendresse,
Jamais Didon pour toi n'eût éteint sa vertu ;
C'est au nom seul du ciel que mon cœur s'est rendu,
Je te crus engagé par un nœud légitime ;
Et sacré par l'hymen, l'amour est-il un crime ?

Les deux autres héroïdes du recueil sont empruntées à des temps plus rapprochés. Celle de *La marquise de Gange à sa mère* rappelait la fin tragique de cette femme infortunée. Le marquis de Gange avait épousé, en 1658, Mlle de Rousseau,

(1) La Didon d'Ovide n'y regarde pas de si près :

Si pudet uxoris, non nupta sed hospita dicar ;
Dum tua sit Dido quidlibet esse feret.

veuve du marquis de Castellane. C'était la plus belle femme de son siècle. A la cour, on ne l'appelait que la belle Provençale, et tout le monde connaît l'étrange lettre d'amour que lui écrivit la non moins étrange reine de Suède, Christine. Les premiers jours de ce mariage furent heureux; mais, quelque temps après, les deux frères du marquis de Gange, dont l'un était abbé et l'autre militaire, vinrent visiter les deux époux dans une de leurs terres. La vue de leur belle-sœur fit sur eux une impression égale : les voilà éperdûment amoureux. Le marquis de Gange s'en aperçoit, devient jaloux et persécute sa femme. L'abbé, intrigant, capable de tout, travaille, pour s'en faire un mérite auprès de sa belle-sœur, à dissiper les soupçons du marquis. Mais tout ce qu'il peut faire est impuissant à fléchir une femme, chez qui la vertu surpassait la beauté. Il résout alors de l'assassiner et s'adjoint son frère pour exécuter cet horrible projet. Un jour que le marquis de Gange était absent pour affaires, l'abbé pénètre dans la chambre de sa belle-sœur, tenant d'une main un pistolet et de l'autre un verre de poison, tandis que son frère, le chevalier, s'avançait l'épée à la main. Mise en demeure de choisir son genre de mort, elle prend le poison. On la renferme alors dans sa chambre pour l'y laisser mourir ; mais aussitôt elle s'élance par la fenêtre. Ses meurtriers la poursuivent; le chevalier lui plonge sept fois son épée dans le corps et lui en laisse un tronçon dans l'épaule. La marquise, ainsi mortellement blessée, vécut pourtant quelques jours, et Gilbert suppose qu'elle fait à sa mère le récit de sa malheureuse destinée (1).

Voilà un sujet vraiment tragique; mais l'héroïde était bien de tous les genres de poésie le moins apte à lui servir

(1) Voy. : *Causes célèbres et intéressantes, avec les jugements qui les ont décidées ;* Paris, Charles Nicolas, 1738, t. V, p. 367.

de cadre. Peut-être y eût-il eu matière à un récit épique ou à un drame, à la condition toutefois de traiter avec discrétion l'horrible qui s'y rencontre à chaque pas. Encore faut-il observer qu'un fait relativement récent (une enquête judiciaire l'avait fait connaître dans ses moindres détails) était beaucoup trop précis et circonstancié. La poésie aime le vague ; là où l'imagination du poète ne peut se mouvoir librement, il n'y a pas d'invention, et, partant, pas de poésie. Gilbert avait donc assez mal choisi son sujet : ou il manquait d'intuition poétique, ou il ignorait sa voie. Aussi ne trouve-t-on dans cette héroïde ni caractères bien tracés, ni situation profondément sentie. Le poète ne semble échauffé ni par la pitié, ni par l'indignation. Tout est flottant, sans couleur, sans force, sans vie. Malgré de bons vers, cette héroïde est bien moins saisissante que le simple récit du crime donné par les gazettes. Elle est inférieure à celle de *Didon à Enée* : le style en est moins soutenu. On y trouve des images bizarres, comme celle-ci, lorsque la marquise de Gange, parlant de son mari absent, dit :

> La douceur de le voir à mon heure dernière,
> Sans doute, *embellirait les bords de mon cercueil ;*
> Mais, *s'il faut de ses jours acheter ce coup d'œil,*
> J'aime mieux expirer sans jouir de sa vue.

La troisième héroïde, *D'Orval à Mélidor*, est peut-être la meilleure. Cela tient sans doute à l'élément didactique qui s'y trouve mêlé et pour lequel Gilbert avait un talent spécial. D'Orval est un de ces hommes frivoles et pervers que le libertinage a conduits au crime d'étape en étape. Il est allé jusqu'à déshonorer la femme de son ami, et à le tuer ensuite de sa propre main, cet ami qui lui avait sauvé la vie à Fontenoy. Sur le point d'expier ses forfaits sous le fer du bourreau, il ouvre enfin les yeux sur ses désordres qu'il déplore, et en

fait le récit à son frère pour le détourner du mal. C'est comme un remède préventif ; on y retrouve cette idée familière au poète que, dans le chemin du vice, il n'y a que le premier pas qui coûte :

J'avais franchi la borne, et, coupable une fois,
L'homme pour s'arrêter ne connaît plus de lois.

Si le portrait du débauché, devenu criminel, ressemble à un cliché et trahit l'inexpérience du poète, qui n'a point, pour y suppléer, une imagination assez puissante, on ne peut cependant méconnaître des traits heureux, dans la description de l'état d'âme du criminel en proie au remords.

Souvent, croyant tromper l'ennui qui m'inquiète,
J'erre dans ces jardins qui bordent ma retraite ;
L'ennui marche avec moi ; tout est noir à mes yeux ;
Un nuage éternel me dérobe les cieux ;
L'onde frappe mes sens d'un lugubre murmure ;
L'horreur qui règne en moi s'étend sur la nature.
La crainte est dans mon cœur, le trouble en mon esprit ;
Partout en traits de sang mon forfait est écrit.

Gilbert aurait voulu donner un but moral à l'héroïde (1). Il pense l'avoir fait, en montrant les ravages des passions :

L'amour des voluptés a causé tous ces maux,

dit d'Orval à Mélidor.

Avec ses héroïdes qui n'eurent en somme qu'un succès de bienveillance, Gilbert publiait quelques poésies fugitives que

(1) Préface. « On peut lui donner, comme à la tragédie, un but moral, dit-il. Les Allemands, dont la littérature devient si florissante, cultivent aussi l'héroïde : mais ils savent la traiter au profit de la vertu. »

nous ne ferons que mentionner, d'autant plus qu'il jugea lui-même plusieurs d'entre elles indignes de la réimpression (1), non tant peut-être à cause de l'imperfection de la forme que de la liberté quelque peu érotique du fond. *L'Amant désespéré, Le Nouvel Epicure* sont de froids pastiches de la manière de Dorat. Dans le *Printemps,* on trouve des souvenirs du premier livre du *De natura rerum,* de Lucrèce. Les journaux du temps qui ont rendu compte du *Début poétique* ne parlent pas plus de ces pièces que de l'*Epitre à M*lle *Rosalie* et à *M*me **** sur son accouchement.* La critique décerna à Gilbert plus d'encouragements que d'éloges véritables, mais elle lui fut sincèrement favorable. Fréron trouvait que le titre de *Début poétique* était mal choisi, parce que « les débuts d'un poète peuvent ne pas être poétiques » ; mais il s'empressait d'ajouter que « cette vérité ne concernait point Gilbert, qui annonçait les plus heureuses dispositions (2). » On lui trouva de la facilité et de l'imagination (3). C'était peu, mais franchement il ne pouvait guère attendre davantage.

Ce demi-succès ne l'avait point tiré de la gêne ; il inspirait même encore peu de confiance aux éditeurs, témoin la lettre suivante adressée à Baculard d'Arnaud, sans date précise, mais qui trouve ici sa place toute naturelle, entre la première édition du *Début poétique* et la seconde.

« A M. Baculard d'Arnaud, conseiller d'ambassade chez M. Fouchy (4), à l'Estrapade.

---

(1) *Les Plaintes du Malheureux, Le Printemps, Les Quarts d'heure de Misanthropie, Le Nouvel Epicure, A M*lle *Rosalie, A M*me *de M*** sur son accouchement* n'ont pas été réimprimés du vivant de l'auteur. *Le charme des Bois* n'a paru qu'en 1788, après sa mort.

(2) *Année littéraire,* 1771, 27 mai.

(3) *Avant-Coureur,* 1771, mai, n° 18.

(4) Fouchy (Paul Grand-Jean de), astronome, membre de l'Académie des sciences. Baculard d'Arnaud, attiré à la cour de Frédéric II, encourut la disgrâce de ce prince, par suite de démêlés avec Voltaire, et passa à Dresde en 1750, en qualité de conseiller d'ambassade. Il conserva, paraît-il, ce titre, après son retour en France.

« S'il est vrai, Monsieur, que votre cœur vous parle encore pour un homme sur qui le sort semble encore verser avec plaisir et les douleurs et les chagrins, je vous prie de me rendre un service ; il est en votre pouvoir. J'ai un roman intitulé : *Histoire des malheurs causés par le préjugé* (1), ouvrage qui pourra devenir considérable, si la fortune et l'indulgence du public me permettent de le continuer. Il peut former environ deux petits volumes maintenant. J'ai déjà vu plusieurs libraires ; mais, comme il est écrit dans le livre des destins : « Gilbert, tu seras toujours jugé avant d'être entendu, et les obstacles se multiplieront sur tes pas, à mesure que tu les surmonteras », ces messieurs m'ont toujours refusé. A l'ombre de votre réputation, il vous est aisé de me le faire vendre. Je puis m'abuser, mais je crois que cet ouvrage doit avoir du succès, si les succès sont proportionnés aux peines que l'auteur se donne pour plaire. Comme j'ai des affaires pressantes à terminer dans ma patrie, je désirerais de pouvoir y aller passer une couple de mois. Il est temps que mes parents, si cruels à mon égard, soient enfin forcés de me restituer mon peu de fortune, et que je n'importune plus personne du triste tableau de ma situation, pour recevoir des bienfaits souvent plus cruels pour moi que les maux mêmes qu'ils auraient dû soulager.

« J'ai formé le projet de continuer mon *Abel*. J'ai deux mille vers de faits. S'il vous paraît plus facile de m'en procurer la vente, que de me trouver un arrangement pour l'autre ouvrage, vous ferez ce que votre cœur vous dira pour moi ; et certainement vous me rendrez un service plus grand que ceux dont vous m'avez honoré jusqu'à présent. J'aurai du moins la consolation de dire : Je recueille le premier fruit de mes sueurs.

---

(1) Ce roman n'a jamais été publié.

« Quoique je sois très coupable à vos yeux, ne me croyez ni ingrat ni injuste. Je sais ce que je vous dois, et cet orgueil qu'on me reproche est le pivot même de ma reconnaissance. En m'obligeant aujourd'hui, vous travaillerez pour vous-même, parce qu'il est très sûr qu'à mon retour de Lorraine, je vous remettrai tout l'argent que vous m'avez bien voulu prêter.

« Je vous aurais envoyé mon dernier chant d'*Abel*, mais, depuis dix jours, il ne m'a pas encore été permis de toucher une plume, pour achever une vingtaine de vers que je veux redresser. Une maladie très sérieuse m'oblige de garder ou le lit ou la chambre. Il faut que ma destinée se remplisse, et que je sois malheureux de toutes les manières.

« J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT,

« au collège de Reims.

« Je vous prie de m'honorer d'une réponse (1). »

A six mois de là, toujours malade et sans ressources, il écrivait à son ami ce billet désespéré :

« Ma vie est-elle de quelque prix à vos yeux ? Voulez-vous me la sauver ? C'en est fait, Monsieur; la funeste prophétie du poète malheureux s'accomplit, si vous ne m'arrachez du tombeau. La plus terrible des maladies m'y traîne lentement, depuis plus de six mois. Son terme approche, je le sens, et le plus faible retard dans vos secours peut les rendre inutiles. Je finis, car les larmes, les sanglots me suffoquent.

---

(1) Lettre publiée dans l'*Amateur d'autographes*, 1863, n° 27.

Vous, Monsieur, qui avez un cœur, vous en devinez la cause (1). »

Le malheureux poète était dans une impasse : aux embarras matériels se joignaient de graves préoccupations sur le sort de ses ouvrages, et la perspective d'un procès avec ses frères. Il ne perdait pourtant pas courage, et travaillait toujours. Si son *Histoire des malheurs causés par le préjugé* n'a pas été imprimée, nous possédons, au moins en partie, son *Abel*, qu'il inséra dans la deuxième édition de son *Début poétique*. Il y joignait deux nouvelles pièces, que nous ne ferons que mentionner : *Orphée*, qui n'est autre que l'épisode d'Aristée mise en vers français, et une épître à *M. de Monteynard*, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, qu'il loue des améliorations apportées dans son département.

Longtemps avant Mme de Staël, la littérature allemande avait pénétré en France. En 1760, Fréron engageait nos poètes à suivre l'exemple des Allemands, pour se délivrer du raffiné, du sec, du précieux qui régnait chez nous (2). Le *Journal des Étrangers* (1754-1762) publiait de nombreux articles sur la langue, la prosodie, la philosophie, l'esthétique des Allemands. Dès 1750, Gellert avait été traduit en français pour la première fois ; ce fut ensuite le tour de Rabener, de Lichtwer, de Gartner, de Kleist, d'Opiz, de Gerstenberg, de Bodmer, de Schlegel et d'une multitude d'autres, oubliés aujourd'hui, même des Allemands. Ce qui plaisait chez les poètes d'Outre Rhin, c'était le culte de la nature. « Pendant que la philosophie, l'esprit et l'affectation corrompent la poésie parmi nous, écrivait l'abbé Arnaud, elle respire la simplicité et la noblesse, le naturel et la vérité parmi les Allemands. Nous ne peignons que nos idées et nos caprices,

(1) Morrison : *Catalogue d'autographes*.

(2) *Année littéraire*, 1760.

ils peignent la nature ; nous courons après la sentence, eux mettent tout en sentiment (1). » « O Germanie, s'écriait Dorat avec une mélancolique admiration, nos beaux jours sont évanouis, les tiens commencent. Tu renfermes dans ton sein tout ce qui élève un peuple au-dessus des autres, des mœurs, des talents, des vertus. Ta simplicité se défend encore contre l'invasion du luxe, et notre frivolité dédaigneuse est forcée de rendre hommage aux grands hommes que tu produis (2). » Imbert, Sedaine, Dorat, Mercier, Legouvé, Marmontel, François de Neufchâteau, Florian, pour ne parler que des plus connus, ont traduit ou paraphrasé les Allemands.

Gilbert, à l'affût de tout ce qui pouvait lui procurer renom et fortune, ne manqua point de prendre part au mouvement. « La fureur de traduire, dit-il, s'est emparée de nos poètes. On a vu successivement sur notre scène toutes les farces sanglantes qu'enfanta le génie anglais. Homère vient d'être une seconde fois travesti ; notre langue s'est enrichie des *Géorgiques* de Virgile ; on va ressusciter Lucain. Pourquoi ne suivrais-je pas la mode ? On convient généralement que l'*Abel* de M. Gessner est un de ces ouvrages qu'on lit toujours avec un nouvel intérêt. J'ai dit : Tentons de le mettre en vers ; si le public avoue nos essais, j'aurai du moins la consolation d'avoir indiqué aux favoris des muses un sujet d'exercice (3). » Comme on le voit, le motif déterminant n'a rien de l'enthousiasme ni du feu poétique.

De tous les poètes allemands, Gessner était bien, à cette époque, le plus en vogue. Il faisait les délices de Grimm, de J. J. Rousseau, de Diderot. Ce succès était dû moins au talent de l'écrivain qu'au genre qu'il avait choisi. Ses idylles,

---

(1) *Journal des étrangers*, mars, 1761.
(2) Préface des *Contes et poèmes*, 1770.
(3) Avertissement de l'auteur.

où était peint le calme paisible de la nature, exerçaient une sorte de mirage sur la société française d'alors, fatiguée de raffinement. Le monde de Rousseau, qui avait eu tant de succès, correspondait quelque peu au monde pastoral de Gessner. On voyait du Gessner jusque sur les vases de Sèvres, et Greuze lui empruntait des idées. De plus, ces idylles étant écrites en prose, sans traits profonds, perdaient moins à la traduction. Dès 1759, *La Mort d'Abel* avait été traduite par l'allemand Huber, en collaboration avec Turgot (1), son élève, le célèbre homme d'Etat. Elle eut dix-huit éditions successives, sans compter les contrefaçons de la province. Si l'on songe ensuite aux traductions libres en vers, aux adaptations, aux drames lyriques, aux héroïdes, auxquels donna lieu ce poème, on est vraiment surpris, surtout en considérant avec quel ensemble et Français et Allemands ont aujourd'hui oublié Gessner.

Gilbert sacrifiait donc à la mode, en choisissant ce sujet. Mais il semblait jouer de malheur avec le sort : d'autres l'avaient prévenu. La collection des œuvres de Gessner mises en vers, allait incessamment paraître. Il ne lui restait plus d'autre ressource que de contribuer à la former. Baculard d'Arnaud, chargé de revoir la traduction en vers de Marteau, jeune avocat, le présenta à l'éditeur. On trouva que le tableau de l'innocence et du bonheur des premiers hommes avait plus de naturel chez Marteau, tandis que le pinceau inégal, mais mâle et vigoureux de Gilbert avait retracé avec plus d'énergie le premier crime du monde. Sa collaboration fut acceptée pour cette partie du poème où il excellait, et on le

(1) On le sait par une lettre de Huber à Gessner (Süpfle : *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich*, Gotha, Thienmann, 1886, t. I, p. 185).

chargea de relire et de corriger tout l'ensemble (1). Mais il ne put résister à la tentation de donner, dès 1772, dans la deuxième édition de son *Début poétique*, le quatrième chant de l'œuvre complète, qui ne parut qu'en 1774. C'est dans ce chant que Caïn exécute son crime, poussé par le démon Anamalech, qui assiège son sommeil et attise sa haine, en lui suggérant les songes les plus terribles.

Gilbert savait il l'allemand ? Il est fort probable que non. Ce n'était, du reste, point nécessaire. Des maîtres d'allemand, comme Huber, Meister, Cappler, Sellius donnaient le mot à mot, sur lequel prosateurs et poètes s'escrimaient à l'envi, torturant le poète allemand, qui en l'allongeant, qui en le raccourcissant. Gilbert avait à sa disposition la traduction de Huber : il ne lui restait plus qu'à la « mettre en vers », comme il dit. L'expression était juste, car il ne traduit pas, il paraphrase. Quand il trouve une pensée à développer, en rapport avec la nature de son talent, il se laisse entraîner par sa verve, et, disons-le, souvent avec bonheur.

Pour n'en donner qu'un exemple, prenons le passage où Anamalech vient effrayer Caïn. Voici le texte de Gessner, d'après la traduction de Huber en collaboration avec Turgot (2) : « Anamalech avait suivi en secret les pas de Caïn et se trouvait à côté de lui. Un profond sommeil s'est emparé de ses yeux, dit-il, je vais me coucher à son côté ; et, pour arriver à mon but, je troublerai son âme par des objets fantastiques. Venez, songes légers, secondez-moi, rassemblez

---

(1) Préface de Gilbert, et préface des *Œuvres choisies de Gessner mises en vers français*, Paris, 1774. Le 1er, le 2e, le 3e et le 5e chant sont de Marteau ; le 4e est de Gilbert. Mais comme comme on jugea bon, pour soulager le lecteur, de couper chaque chant en deux, le 4e de Gilbert forma le 7e et le 8e de la collection.

(2) *La Mort d'Abel*, poème en cinq chants, traduit de l'allemand par Huber, Paris, Hardy, 1760.

toutes les images qui pourront faire naître en lui la fureur, l'égarement, l'envie à la dent corrosive, la colère emportée et toutes les passions tumultueuses. Ainsi dit l'esprit impur et se blottit auprès de Caïn. » Voici maintenant l'amplification de Gilbert.

Le fier Anamalech avait suivi sa proie ;
Invisible, il s'approche, et, tout bouillant de joie,
La traîne en espérance aux pièges qu'il lui tend :
« Tu dors, Caïn ! tu dors ! le triomphe m'attend.
« De mon esprit impur remplissons cet ombrage ;
« Qu'il respire à la fois mon haleine et ma rage.
« Venez, songes trompeurs, seconder mes projets,
« Epouvantez ses yeux des plus hideux objets ;
« Qu'il se lève, emporté d'une aveugle colère ;
« Que Dieu, mon ennemi, que son vertueux frère,
« Lui soient dès ce moment plus odieux qu'à moi ;
« Qu'enfin son crime à l'homme inspire tant d'effroi,
« Tant de joie aux enfers, au ciel tant de surprise,
« Que Satan, confondu de ma noble entreprise,
« Du trône tombe au rang où je vis oublié,
« Et baisse devant moi son front humilié. »

Ce n'est plus la simplicité de Gessner ; Gilbert renchérit sur son modèle : d'un ruisseau qui coule lentement, il fait un torrent impétueux. Son pinceau, qui affecte les tons noirs, donne un singulier relief à tous les tableaux du poète allemand. Parmi les plus beaux, il faut encore citer la désolation des fils de Caïn, les remords de l'homicide et la joie infernale d'Anamalech, s'applaudissant du crime qu'il a inspiré. Ce dernier tableau, au dire de Fréron, est digne de Milton. On trouvait que Gilbert confirmait en partie, par son *Abel*, les espérances qu'il avait fait concevoir. Quelques taches de style et d'expression prouvaient qu'il devait être moins indulgent à lui-même, et consulter des amis sincères et éclairés.

On a pu constater que Gilbert avait un faible pour les peintures de l'amour; son roman, ses héroïdes et plusieurs autres pièces en font foi : la mode était aux poésies galantes et il est bien difficile, surtout à un écrivain qui a besoin de sa plume pour vivre, d'échapper à l'empire de la mode. Si des circonstances extérieures, indépendantes de sa volonté, n'eussent imprimé à son talent une autre direction, il est probable qu'il n'aurait jamais été qu'un médiocre poète érotique. Mais, dès que le fier écolier de Fontenoy eut été mis aux prises avec les difficultés de la vie, il méprisa les bagatelles. Sa traduction de Gessner tranche déjà avec ce qu'il avait écrit jusqu'alors. Inquiet, malade, sans ressources, il fait un retour sur lui-même, et nous allons l'entendre chanter ce dont son cœur déborde.

L'amertume de son âme s'est déjà exhalée en cris désespérés, dans les *Plaintes du Malheureux ;* là, non seulement il s'est emporté contre les sans-cœur qui lui ont fermé leur porte, mais il a accusé même ses parents :

Père aveugle et barbare ! impitoyable mère !
Pauvres, vous fallait-il mettre au jour un enfant
Qui n'héritât de vous qu'une affreuse indigence ?
Encor si vous m'eussiez laissé votre ignorance,
J'aurais vécu paisible en cultivant mon champ...
Mais vous avez nourri les feux de mon génie;
Mais, vous-mêmes, du sein d'une obscure patrie,
Vous m'avez transporté dans un monde éclairé.
Maintenant au tombeau vous dormez sans alarmes,
Et moi... sur un grabat arrosé de mes larmes,
Je veille, je languis par la faim dévoré,
Et tout est inutile aux horreurs que j'endure ;
Tout est sourd à mes cris ; tout dort dans la nature,
Dans les bois, à la ville, aux champs et sur les flots.

Quelquefois, dans un accès de sombre misanthropie, il

trouvait l'homme inférieur à la bête et serait volontiers allé, nouvel Alceste, rejoindre les hôtes des bois.

... L'homme seul, jaloux, insensible, inhumain,
Abhorre, ne plaint point, déchire son semblable,
De l'homme avec regret l'homme apaise la faim ;
Qui semble malheureux, à nos yeux est coupable ;
. . . . . .
Bois, cachez aux mortels mon importune vie,
Hélas ! étais-je fait pour en être haï ?
. . . . . .
Tigres, daignez m'ouvrir vos séjours ténébreux ;
Je veux vivre avec vous. Ce vaste et noir silence,
Cette nuit dont l'horreur attriste au loin les bois,
Ces arbres déployés comme une tente immense,
L'écho qui multiplie et prolonge ma voix,
Ces rochers entassés et pendant sur une onde
Qui tombe de leur cime, écume, et, vagabonde,
Imite en se plaignant la voix du malheureux ;
Oui, tous ces noirs objets pour moi n'ont rien d'affreux.
. . . . . .
Ainsi, par les sentiers de la misanthropie,
Quand au bord du tombeau je serai parvenu,
Avec ces tristes mots j'exhalerai ma vie :
« J'eusse aimé les humains, s'ils aimaient la vertu (1). »

Ces vers, qui ne sont ni les moins caractéristiques, ni les moins bien frappés du *Début poétique*, ont été passés sous silence par la critique contemporaine. Ils étaient trop personnels, trop égoïstes, pensait-on, pour être remarqués. Pour nous qui étudions le caractère de Gilbert, ils ont le plus grand intérêt. Un homme si cruellement éprouvé, qui sent si vivement, ne sera plus un rimeur de fadaises. Ses dures preuves

(1) *Quarts d'heure de Misanthropie.*

le concentrent en lui-même, et ses malheurs vont nourrir sa verve. Il a déjà dit à d'Arnaud qu'il se vengerait : qui sait ce que la colère va lui inspirer ? Avant toutefois de la faire éclater, il veut user de ménagement et tenter encore la fortune.

Mais cessons de nous plaindre et tremblons de déplaire (1).

Les concours académiques étaient alors fort suivis. Ce n'était pas un mince honneur que de remporter le prix : les jeunes talents y trouvaient la renommée, ceux qui étaient déjà célèbres une augmentation de gloire ou une satisfaction de vanité. La Harpe, dix fois lauréat, brigua encore la palme sous le couvert de l'anonyme, lorsqu'il était académicien. Voltaire, âgé de quatre-vingt-quatre ans, un pied déjà dans la tombe, envoyait sa petite pièce au secrétaire perpétuel, sous le nom du comte de Villette (il n'eut que le cinquième accessit) (2). L'affluence était grande au Louvre, le jour de la Saint-Louis. En 1768, il fallut renforcer la garde, et l'on ne parvint pas sans peine à fermer les portes. Ceux qui n'avaient pu entrer remplissaient la salle voisine et se formèrent en académie, sous la présidence de Le Mierre. Dorat lut l'épître de Langéac, et les applaudissements qui accueillirent cette lecture retentirent jusque dans l'enceinte privilégiée (3).

En sus de la gloire, il y avait un encouragement en espèces sonnantes. Le prix de poésie rapportait 500 livres au vainqueur ; c'était fort convenable pour une pièce qui ne devait pas avoir plus de cent vers. Voltaire lui-même, qui ne prisait pas moins l'or que la gloire, ne l'eût sans doute pas dédaigné.

---

(1) *Les Plaintes du Malheureux.*

(2) E. Biré et Grimaud : *Les poètes lauréats de l'Académie française*, Paris, Bray, 1865. Introduction, XXXI-XXXIX.

(3) *Ibid.*

Si, contrairement à l'espoir des fondateurs, les concours de poésie n'ont pas révélé des hommes de génie, ils ont du moins profité aux talents moyens. Un prix de poésie tirait le lauréat de la tourbe des écrivains, le mettait en évidence, et le conduisait quelquefois à la fortune. Marmontel, trois fois couronné aux Jeux floraux de Toulouse, put faire le voyage de Paris en vendant une lyre d'argent que lui avait décernée l'Académie de Montauban. En 1746, il remporta le prix de poésie de l'Académie française ; Voltaire partit aussitôt pour Fontainebleau, où était la cour, avec quelques douzaines d'exemplaires du poème couronné, et il en revint avec un chapeau plein d'écus (1). A partir de ce moment, la fortune de Marmontel alla croissant, jusqu'à ce qu'il devînt lui même un des quarante immortels.

Gilbert ne pouvait donc point négliger cette planche de salut. C'était, du reste, assez flatteur, pour un paria des lettres, de mettre le pied dans l'arène, où les puissances ne dédaignaient pas de descendre. En 1771, un an après son arrivée à Paris, il entra en lice ; mais le succès ne couronna point cette première tentative : ce fut La Harpe qui remporta le prix, pour la seconde fois. Quel fut le sujet traité par Gilbert ? nous l'ignorons, car sa pièce ne fut jamais imprimée (2). Sans se décourager, il concourut encore, en 1772, par la pièce *Le génie aux prises avec la fortune, ou le Poète malheureux*. C'était le long récit de ses malheurs, dont il avait déjà fait part au public, dans ses *Quarts d'heure de Misanthropie* et ses *Plaintes du malheureux*. Hâtons-nous de dire qu'il échoua encore, qu'il n'eut même pas de mention. Le sujet était cependant intéressant, aussi croyons-nous devoir nous y arrêter.

En entendant le poète faire éclater ses plaintes, on croirait

(1) Marmontel : *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*, Paris, 1800, livre IV, p. 377.

(2) E. Biré et Grimaud, *ibid.*

à un de ces infortunés, couvert de haillons, suppliant le passant au coin d'une rue. Cet infortuné a tant de fois tendu la main en vain, qu'il ne demande plus que des larmes et le droit de répéter encore la triste complainte de sa vie. Alors il redit sa soif de gloire, de cette gloire qui est « rebelle aux malheureux », l'insensibilité des hommes, qui lui a fait toucher du doigt que

Le talent rampe et meurt, s'il n'a des ailes d'or.

Il lui en coûte de croire les hommes méchants ; mais alors « comment expliquer l'énigme de sa vie », d'un côté, la passion de la gloire qui l'a envahi, comme un feu dévorant, de l'autre, ses vains efforts pour y atteindre ? Cette lutte entre le monde intérieur et le monde extérieur ? Qui a tort ? Il ne peut croire que ce soit lui.

Au nom seul d'un grand homme, on voit couler mes larmes :
Grand Dieu ! ne puis-je pas m'élancer sur ses pas ?
Condé bégaie à peine, il demande des armes,
Et, déjà plein de Mars, respire les combats.

Revenant ensuite sur ses maux, il en explique l'origine avec un accent de douleur qui lui vient du fond de l'âme. Nous l'avons vu tout à l'heure traiter son père d'aveugle et de barbare, parce qu'il lui avait fait donner cette instruction qui cause tous ses malheurs. C'était le premier cri de l'enfant qui, surpris de s'être engagé dans une mauvaise voie, blâme instinctivement son père de ne l'en avoir pas détourné. Maintenant, c'est le jeune homme à qui la réflexion est venue, et qui avoue ses torts. Son père, dit-il, avait beau lui représenter combien il est téméraire de poursuivre la gloire, que les plus grands talents n'atteignent qu'avec peine ; il était sourd aux avis de la raison et répétait son perpétuel « Donnez-moi des pinceaux ! » C'était comme une idée fixe.

Aussitôt après la mort de son père, il s'embarque « vers un port inconnu », sur la foi « d'une étoile incertaine », poussé par une force invisible : il court, il court toujours après la gloire. Il regarde, avec le calme d'un homme sûr de lui, les orages qui surgissent autour de sa frêle nacelle :

Qu'importe que les flots s'abîment sous mes pieds :
Que la mort en grondant s'étende sur ma tête ;
Sa présence m'entoure, et, loin d'être effrayés,
Mes yeux avec plaisir regardent la tempête :
Du sommet de la poupe armé de mon pinceau,
Tranquille, en l'admirant, j'en trace le tableau.

Une seule chose le soutenait : sa foi en sa destinée. Il pensait même que ses malheurs étaient un bienfait de Dieu, qui voulait par là lui apprendre à connaître les hommes. Et puis les grands hommes n'ont-ils pas tous souffert ?

Mon sort est d'être grand, il faut qu'il s'accomplisse ;
Oui, j'en crois mon orgueil, tout, jusqu'à mes revers.
Qui de ceux dont la voix éclaira l'univers
N'a point de l'infortune éprouvé l'injustice ?

Sans doute, il ne se doutait pas alors que le malheur continu peut briser l'âme la mieux trempée. Le jeune présomptueux se comparait à un soleil :

Rentrez dans le néant, présomptueux rivaux ;
Ainsi que le soleil, dans sa lumière immense,
Cache ces astres vains levés en son absence,
Je vais vous effacer par mes nobles travaux.

La triste réalité est enfin venue lui dessiller les yeux. Rien ne lui a réussi ; l'espérance, le seul bien dont il ait joui, l'espérance même l'a abandonné. Il se prend alors à envier le

sort de Philémon, un de ces braves paysans comme il en connaissait à Fontenoy, qui, loin du luxe menteur des grandes cités, a vécu heureux en cultivant son champ. Une tendre épouse et d'aimables enfants ont fait son bonheur. Quant à lui, il ne les goûtera jamais, ces joies de la famille qu'il prisait tant. Il en est réduit à renoncer même à la gloire :

> Ah ! brisons ces pinceaux ! Tombe, lyre inutile !
> Périsse un monde injuste ! Et toi qui m'as perdu,
> Gloire, fantôme ingrat, à la brigue vendu,
> Va, je perds sans regret ta couronne futile ;
> C'est le prix de l'intrigue, et je ne puis ramper.

Alors, que fera-t-il ? A vingt et un ans, on ne se rend pas, dans la lutte avec la destinée ; il se vengera :

> Je puis être, du moins, fameux par mon audace.

Il brisera les obstacles, comme le lion brise les filets qui l'enserrent. Mais voilà que le découragement revient dans son âme flottante : pour le poète méprisé des hommes, dit-il, il n'y a que « honte et trépas ». Il retombe alors sous le faix de son indigence, et prévoit le moment où il ira rejoindre sa mère dans la tombe. Cependant il sera poète jusque dans la mort :

> Rendez-moi ces pinceaux échappés à ma main...
> Je meurs... Ce que je sens, je veux le peindre encore.

L'impression que laisse la lecture de ce poème est celle d'un cœur cruellement désabusé, chez qui, comme chez Psyché, la réalité ne valait pas le rêve. Comme ces géants qui ont escaladé le ciel, il aurait voulu d'un seul pas franchir l'espace qui sépare les fils des hommes du paradis. Il pensait que pouvoir et vouloir était tout un. Cette aveugle confiance

en ses propres forces, contrecarrée par les événements, développa sa sensibilité au détriment de ses autres facultés. Le moindre choc sur son épiderme lui faisait pousser des cris ; ses vers en témoignent assez, mais ils respirent en même temps un noble orgueil. Peut-être eussent-ils attiré les regards de quelques puissants protecteurs, si sa voix était parvenue à leurs oreilles consacrée par l'arrêt académique.

Non seulement l'Académie ne couronna pas ce poème, mais elle parut ne le pas comprendre, car elle était avant tout classique. Cet affreux *moi*, qui y apparaissait avec un sans-gêne peu conforme à la tradition classique, avait fait dire à certains critiques que le sujet ne valait rien (1). On avait bien vu des poètes, des moralistes descendre dans leur propre cœur, pour peindre les travers des hommes ; mais faire le public témoin de ses peines intimes, de sa misère, de ses malheurs, dans tous les détails, étaler les plaies de son âme au grand soleil, et signer ses écrits de traits absolument personnels, c'était vraiment trop nouveau : les *Confessions* de J.-J. Rousseau ne parurent qu'en 1790, et non sans faire scandale. Indépendamment du fond, la forme ne pouvait trouver grâce devant le docte aréopage, qui était encore plus classique à cet égard. Une régularité didactique, un plan arrêté, une rigoureuse observation des règles de la grammaire et de la prosodie, tels étaient les principes d'après lesquels on jugeait les ouvrages. Or le poème de Gilbert n'appartient pas plus à un genre classique que les *Méditations* de Lamartine ; le plan va au hasard, les mêmes pensées reviennent sous différentes formes, il y a des vers durs, des tournures forcées, et le tout est peu lié. L'auteur ne sait pas ménager les transitions, il ignore l'art du fini, du ciselé : il procède à coups de hache et ne vise qu'à donner le plus de relief possible à sa

(1) Préface du *Poète malheureux*.

pensée. Mais on y sent comme une verte saveur de jeunesse, c'est hardi, vigoureux ; beaucoup de vers sont bien frappés. « Il est vrai, dit Fréron, qu'il y a des inégalités dans ce poème, que le plan n'est pas assez suivi, ou qu'il n'y en a pas. Mais il a un avantage qui doit l'emporter sur tout, c'est un talent décidé ; et je préfère un ouvrage où il y a des fautes et du génie, à ces productions froidement didactiques, dont il est aussi difficile d'apercevoir les beautés que les défauts (1). » La Harpe lui-même reconnut que le sujet était digne d'intérêt ; mais il aurait voulu que l'auteur procédât avec une sensibilité douce et vraie, pour émouvoir le lecteur, au lieu de s'emporter contre les hommes et ses rivaux (2).

Ce concours est une date dans la vie de Gilbert. Jusque-là, il n'avait produit qu'un roman insignifiant et des poésies médiocres. Avec ce poème, son talent s'affirme et prend sa direction ; il tourne sensiblement à la satire et décoche en passant quelques traits aux vices de son temps et à l'humanité en général. Il sentait que, pour la première fois, il avait touché la meilleure corde de sa lyre. Son attrait maladif pour la gloire, contrarié par un échec, occasionna une réaction sur ses nerfs. Il regimba contre cet obstacle imprévu, partit en guerre contre ses juges qu'il avait déjà indirectement menacés, et en appela du jugement de l'Académie à celui du public. Son poème fut imprimé avec cette devise, non tout à fait exempte de suffisance :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis (3).

Il ne s'agissait pas de savoir si le prix avait été décerné avec justice, puisque l'Académie l'avait réservé cette année-là,

---

(1) *Année littéraire*, 9 sept. 1772.
(2) *Mercure*, octobre, 1772.
(3) Ovide : *Trist.*, V. 10,37

mais simplement si des vers tournés comme les siens ne méritaient pas d'être mentionnés. Ce n'était rien moins que modeste ; mais ce qui était bien plus audacieux, c'était d'écrire une préface dans laquelle, prenant à partie les novateurs, d'Alembert, Marmontel et surtout Voltaire, il se proposait de dire un jour que ce dernier avait été pour la poésie française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine. Reconnaissons toutefois que ses traits les plus acérés furent dirigés contre La Harpe. La preuve que l'Académie peut se tromper, disait-il, c'est que, l'année précédente, elle avait couronné ce poème de La Harpe, *Les Talents dans leurs rapports avec le bonheur et la société,* que le public avait sifflé sans pitié. Bien plus, elle avait encore couronné, en 1766, *Le Poète*, du même La Harpe, dont le sujet était analogue au sien, sauf que le poète de La Harpe n'était pas malheureux. Cela prouvait, au moins, que son sujet n'était pas si mal choisi.

Cet emportement contre l'Académie fut jugé imprudent, pas assez justifié, exprimé en termes peu mesurés. Quant au coup droit porté à La Harpe, personne ne s'en plaignit : le petit homme n'était pas aimé. « Je prie M. La Harpe, disait Gilbert en finissant, d'assurer dans son prochain *Mercure* que mes vers sont détestables, car les siens me semblent fort mauvais.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ. »

Sous cette noble audace, on apercevait vraiment trop le dépit d'un écolier mécontent. La Harpe le lui fit bien voir. D'un ton posé et digne d'un « empereur de rhétorique », il dit que si l'on ne voulait pas juger avec trop de sévérité les premiers essais d'un âge (il avait dix ans de plus que Gilbert) qui n'est guère que celui des fautes, on apercevrait, à travers le désordre des idées et la foule des incorrections qui règnent dans cette

pièce, des morceaux qui annoncent de la verve et des tournures qui sont d'un poète. Il aurait pu, en détaillant, donner quelques conseils à l'auteur; « mais il n'en faut donner, dit-il, que lorsqu'ils peuvent être utiles, et M. Gilbert dit trop de mal de celui qui rend compte de sa pièce, pour être disposé à profiter de ses conseils, en matière de goût. » Prenant ensuite en pitié le jeune homme, il poursuit sur le ton d'un mentor indigné : « Comment n'a-t-il pas songé, d'abord, qu'un jeune homme de vingt ans n'a rien à nous apprendre, et que lui-même doit s'occuper d'apprendre quelque chose ? qu'on ne lui demande pas d'apprécier ses maîtres, mais de les étudier ? Quelle opinion veut-il qu'on prenne de lui, en voyant la manière indélicate dont il parle de l'Académie et de plusieurs de ses membres les plus illustres ? Il faut autre chose que de l'audace pour être fameux... (1) »

Le factum de Gilbert méritait réprimande. On se demande pourquoi Fréron, qui devait en avoir eu connaissance, ne l'a pas arrêté. Mais l'impétueux jeune homme n'était peut-être pas assez docile ; ensuite Fréron devait se frotter les mains de joie en voyant allumer un feu d'artifice, à la lueur duquel il pourrait à son aise dauber La Harpe. Il était si agaçant le « fils de papa grand homme » ! Tous les gens de lettres en étaient excédés; et la petite leçon de maintien qu'il vient de donner à Gilbert, Gilbert ne l'oubliera pas.

Après avoir rappelé la récente déclaration du nouveau secrétaire perpétuel, que l'Académie était alternativement indulgente et sévère, afin de pouvoir, à tour de rôle, exciter l'émulation et prévenir le découragement des jeunes poètes, Fréron continue : « Par exemple, l'année dernière c'était l'année de l'extrême indulgence. Elle a été si excessive, que M. La Harpe a remporté les deux prix, et que l'on a surtout

(1) *Mercure*, octobre, 1772.

couronné un prétendu poème de sa façon, qui peut bien passer pour un des plus mauvais ouvrages qui ait jamais été présenté à une Académie. Cette année, malheureusement pour M. Gilbert, est celle de la sévérité : aussi n'a-t-il pu se dispenser d'en marquer quelque ressentiment dans sa préface. Que M. Gilbert manque encore deux ou trois prix, et nous aurons le plaisir de l'entendre dire à ses juges toutes leurs vérités. Je suis persuadé qu'il y a des gens assez malins, pour souhaiter qu'il ne soit jamais couronné. Mais je ne crois pas qu'ils aient le plaisir de voir leurs vœux exaucés : l'Académie française pense si noblement ! Elle est composée de tant de philosophes pleins de justice, de modération, de générosité, qu'elle oubliera les vivacités que M. Gilbert s'est permises contre elle (1). »

Il concourut encore, l'année suivante (1773), pour la troisième et dernière fois, avec sa belle ode du *Jugement dernier*. Ce fut peine inutile, La Harpe remporta encore le prix, avec son ode sur la *Navigation*. L'Académie, composée en majeure partie de philosophes militants, subissait trop l'influence de d'Alembert, pour couronner des vers chrétiens. Gilbert, cette fois, eut le bon goût de maîtriser son indignation. Deux ans vont s'écouler, avant que ces Messieurs fassent les frais de ses satires. En attendant, il gagnait en notoriété ; la plupart des journaux littéraires de l'époque (2), même le *Mercure* (3), lui reconnaissaient du talent.

Ce n'est pas seulement à Paris, aux concours académiques,

---

(1) *Année littéraire*, 1772, 9 sept.

(2) *Journal des sciences et des beaux-arts*, 1773, t. II, p. 366 ; *Journal encyclopédique*, 1772, janvier et octobre ; *Gazette universelle de Deux-Ponts*, 1772, n° 87.

(3) *Mercure*, 1772, octobre.

que Gilbert eut des déboires. Nous avons appris par sa lettre à Baculard d'Arnaud qu'il voulait aller en Lorraine, pour régler ses affaires : c'est là que nous allons le retrouver, dans la seconde partie de l'année 1773, en lutte avec de nouvelles difficultés.

CHAPITRE V

GILBERT A NANCY

Ce n'est pas seulement à un, mais à deux procès, que dut faire face l'infortuné poète, lorsqu'il revint en Lorraine. Le premier était relatif à la pension qu'il avait prise chez le procureur de Soye à Dôle, et qu'il s'était engagé à payer au nom de son père. Il devait un arriéré de 54 livres. Aussitôt que de Soye apprit qu'il avait mis le pied à Fontenoy, il le le fit assigner à l'audience du 29 juillet 1773 (1). Cette somme,

(1) Voici le résumé de la requête communiqué à M. Schmit, par M. le sénateur Salmon. « Requête par laquelle François Ignace de Soye, procureur au bailliage de Dôle, ayant N. Aubry pour avocat et par son ministère, demande à M. le capitaine Prévost, gruyer du comté de Fontenoy, de l'autoriser à assigner pour l'audience du jeudi 29 présent mois de 1773, le sieur Nicolas Gilbert fils, attendu sa présence en cette ville, et ses cohéritiers, pour obtenir condamnation de payer à l'exposant la somme de 55 livres, 8 sols de France, aux intérêts du jour de la demande et aux dépens, laquelle somme lui est due pour les causes suivantes : le 13 janvier 1766, défunt Jean-Pierre Gilbert, vivant négociant en la ville de Fontenoy, avait mis son fils en pension chez l'exposant, pour fréquenter le collège de cette ville, à raison de 12 livres de France par mois. L'enfant y est resté jusqu'au 31 juillet, c'est-à-dire six mois et demi, pourquoi il lui doit 78 livres pour sa pension. Il a reçu par Faron, voiturier à Bains, le 30 juin de la même, 24 livres : restent dues 54 livres. Il a avancé à Gilbert fils, 28 sols dans son besoin, ce qui forme en tout la somme de 55 livres 8 sols, de laquelle Gilbert fils a fait sa reconnaissance au nom de son père, par laquelle il s'engageait à la payer dans le cas où ses cohéritiers ne la payeraient pas dans les six mois de sa date : cette reconnaissance contrôlée à Bains le 19 juin 1770, ni lui ni ses cohéritiers ne l'ont payée malgré ses différentes instances. — Ordonnance du capitaine gruyer du 29 juillet 1773, qui autorise l'assignation, et assignation du sergent Poirot, de ce jour.

plus 28 sols avancés à l'écolier « dans son besoin », fut acquittée par le débiteur, car on a trouvé la reconnaissance dans ses papiers.

Quant au second procès, nous savons, par la lettre à Baculard d'Arnaud déjà citée (1), que ses frères cherchaient à lui ravir une part de l'héritage qui lui revenait. L'ode intitulée l'*Orphelin* et adressée par manière de supplique à M. de Sivry, n'est pas moins explicite (2). Au milieu des exagérations du langage poétique, il y est clairement dit que le coupable était celui de ses frères (Mansuy, peut-être) qui remplisssait auprès de lui le rôle de tuteur.

Il a dit, ce coupable heureux
Choisi pour me servir de père :
Dépositaire scrupuleux
De la fortune de mon frère,
Dois-je à ses intérêts sacrifier les miens ?
Laissons dans l'indigence expirer sa jeunesse,
Et, sur les débris de ses biens,
Je pourrai bâtir ma richesse.

Quel était le point précis du litige, nous l'ignorons : tout nos recherches pour débrouiller ce procès sont demeuré infructueuses. Quelques biographes ont conjecturé avec ass de vraisemblance que, l'éducation du poète ayant plus coû que celle de ses frères, ceux-ci voulaient lui faire sa part plu petite. La succession paternelle était aussi grevée d'un ce tain passif, comme nous l'apprennent deux lettres, une d

(1) Voy. ci-dessus, p. 69.

(2) Nous donnons en appendice, à la fin du volume, cette ode jusqu présent inédite.

Louis (1) et une autre de Mansuy. Ce dernier, probablement en reconnaissance de quelques services, déclare le poète quitte envers lui de toutes les avances qu'il avait faites à sa décharge pour feu leur père (2). D'un autre côté, le mariage de sa sœur, Françoise, avec Léopold Raguel, célébré le 27 avril 1773, nécessita sans doute un règlement de comptes, qui put bien être l'origine des démêlés. Nous ne savons point quand finit le procès, mais il est certain que les droits de Gilbert à la succession paternelle ne furent pas toujours méconnus, car à la date du 25 septembre 1777, Mansuy se reconnaissait redevable, en qualité de locataire de ses biens, du canon courant et des canons à venir (3).

Respirer l'air embaumé du pays natal, après quatre années de luttes et de souffrances dans une grande ville peuplée d'inconnus et d'indifférents, était une jouissance dont il savourait d'avance toutes les douceurs.

---

(1) Elle est datée d'Autun, 5 mai 1774, et adressée à ses frères de Fontenoy. « En voulant faire votre bien, dit-il, j'ai fait mon mal, et vous n'en êtes pas plus heureux : le tout est votre faute aussi bien que la mienne, vous avez voulu faire à vos volontés, et moi j'en suis la victime pour y avoir succombé. Le mal est fait, mais il y a plus de remède pour vous que pour moi, si vous saviez prendre garde à vous.

Moi je ne puis faire que pour satisfaire à ceux à qui je suis redevable, encore trop heureux si Dieu m'en fait la grâce avec le temps, ce que j'espère ; car si je n'eusse pas été malade comme je l'ai été, je ne serais pas à présent sans argent... Tous ceux à qui je suis redevable vous pouvez les rassurer et leur dire qu'ils comptent sur ma probité, qu'ils seront payés s'ils veulent me donner du temps, et qu'ils n'écoutent pas les mauvaises langues. » Olivier, p. 393.

(2) Lettre du 25 septembre 1777. Mansuy Gilbert, probablement en reconnaissance de quelque service reçu du poète, déclare celui-ci quitte à son égard de toutes les avances qu'il avait faites à sa décharge pour feu leur père. Ensuite Mansuy reconnaît être redevable, comme locataire des biens de son frère, du canon courant et des canons à venir. (L'original de cette pièce se trouve dans des papiers de famille appartenant à Mme veuve Félix Daublé). Olivier, p. 392.

(3) Olivier, p. 292.

Enfin vaincu par tant de maux,
J'ai dit : Aux lieux qui m'ont vu naître,
J'irai chercher le doux repos.
Je vous verrai, maison champêtre,
Où, contents quoique obscurs, mes ancêtres sont morts.
Pour ne les plus quitter, j'embrasserai mes frères ;
Leurs mains un jour mettront mon corps
Au tombeau qui couvre mes pères.

Mais ce rêve d'une vie calme et ignorée au milieu des siens s'évanouit vite devant la dureté de ses frères.

Je les ai vus, ces lieux sacrés
Et ces foyers, mon héritage ;
Mais ces frères dénaturés
Ont béni le sort qui m'outrage.
Un tigre, ce tuteur tyrannique et sans foi :
Retourne, osa-t-il dire à son triste pupille,
Ces champs, ces foyers sont à moi ;
Meurs, si tu n'as plus d'autre asile (1).

Pendant les quelques jours qu'il resta à Fontenoy, il fit contre mauvaise fortune bon cœur. « On se souvient l'y avoir vu heureux de se retrouver au milieu des siens, de renouer avec les jeunes gens de son âge les relations familières de l'enfance et de repaître ses yeux du spectacle de cette riante nature, qui les avait réjouis autrefois (2). » Lorsqu'il partit, ce fut vers Nancy qu'il dirigea ses pas, espérant trouver, dans la capitale de la Lorraine, main forte contre ses oppresseurs. Aussitôt arrivé, il écrivit à M. de

(1) *L'Orphelin.*
(2) Salmon : *Etude sur Gilbert*, Metz, Blanc, 1859, p. 23.

Sivry la lettre suivante. pour lui annoncer l'envoi d'une pièce de poésie, l'*Orphelin :*

« Monsieur,

« Je vous envoie une pièce faite à l'occasion d'un malheureux procès, que m'a causé l'injustice de ma famille. C'est une élégie fort triste, sous le titre d'ode. Persuadé que plus les hommes sont éclairés, plus ils sont indulgents, j'espère que vous ne dédaignerez pas mon hommage, quelque indigne qu'il soit de vous ; et même j'oserai vous prier de m'honorer de vos conseils, si, pour un moment, supérieur aux délicatesses de votre modestie, vous vouliez bien m'éclairer sur les défauts d'un ouvrage où il est parlé de moi... (1) »

Monsieur de Sivry, conseiller à la Cour souveraine de Nancy (2), secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, et ami des muses, ne pouvait moins faire que d'écouter avec bienveillance la voix d'un jeune poète : telle était au moins la confiance de Gilbert.

Sivry veut bien à mes concerts
Prêter une oreille indulgente ;
Sivry, la terreur des pervers,
Lorsque sa main juste et savante
Tient, à l'ombre des lis, la balance des lois ;
Sivry qui sur ses pas sut enchaîner la gloire,
En se délassant quelquefois
Avec les nymphes de mémoire.

Le point capital de la supplique, était d'obtenir l'intervention du puissant magistrat dans son procès. Après avoir énuméré les terribles châtiments que Dieu réserve, mais

(1) Morrison : *Catalogue d'autographes.*
(2) Il en devint président plus tard, au moment de la Révolution.

trop tard, à son gré, aux oppresseurs de l'orphelin, il conclut en apostrophant le « fier tyran » qui lui sert de père :

Fier tyran, tels sont les revers
Que l'on rassemble sur ta tête ;
Mais c'est peu : touché de mes vers,
Vengeur moins lent, Sivry s'apprête
A délivrer mes jours de son joug onéreux.
Une pitié stérile est d'une âme commune :
Le grand cœur plaint le malheureux
Et le venge de la fortune (1).

Nous ignorons si M. de Sivry est intervenu efficacement et si sa justice fut moins lente que celle de Dieu ; mais il est certain que, malgré son sympathique accueil, il porta plus tard sur Gilbert un jugement fort sévère (2).

Déçu de l'espoir de finir ses jours dans son paisible village, où le métier de poète ne valait guère mieux qu'à Paris, Gilbert se fixa provisoirement à Nancy. La modicité de ses ressources mettait, du reste, un frein à son humeur voyageuse ; et puis, il était là, somme toute, aussi bien qu'ailleurs, pour attendre quelle tournure prendrait son procès. Il paraît même qu'il résolut de s'y faire une carrière et d'y vivre du produit de ses œuvres : c'était une bien faible espérance et une bien grande illusion ; mais il avait le feu sacré et la foi en son talent (3).

L'empressement avec lequel il fut aussitôt accueilli nous inclinerait à croire qu'il y avait déjà fait un premier séjour avant d'aller à Paris. Le jeune Bonfils, employé de la Régie,

---

(1) *L'Orphelin.*

(2) *Nécrologe des hommes célèbres*, t. XVI, 1781, p. 279.

(3) Courbe : *Promenades historiques à travers les rues de Nancy au XVIIIe siècle*. Nancy, 1883, p. 164-174.

alla jusqu'à partager sa chambre avec lui, et l'introduisit chez son patron M. Darbez (1). Il logea ensuite quelques mois chez le sieur Barbe, orfèvre (2). Outre l'hôtel de Sivry, où il fut tout de suite reçu, il vit s'ouvrir devant lui celui de Lupcourt. Le chanoine Mahuet de Lupcourt, grand doyen de la Primatiale, dépensait en grand seigneur, tant les revenus de sa prébende que ceux de son riche patrimoine. Il avait huit domestiques, et son hôtel était l'un des plus luxueux de la ville. Son salon, ouvert à tous les gens de lettres, sans exception, était le rendez-vous des beaux esprits. C'est là que Gilbert fit la connaissance d'un certain Lavo, qui s'intitule négociant et qui fut son protecteur et son ami.

« A cette époque, vivait à Nancy un homme de bien, simple rentier, Sigisbert Mandel, aimant à cultiver les lettres et attirant chez lui les jeunes gens qui se vouaient à leur culte et voulaient s'élever par elles. Il demeurait avec sa femme, Catherine Bernard, et sa fille, Catherine Mandel, devenue plus tard Mme Ducreux, qui avait alors une dizaine d'années, dans une maison dont il était propriétaire et qui porte aujourd'hui le n° 49 de la rue Saint-Georges. Sigisbert Mandel et sa femme fréquentaient quelques salons du temps ; eux-mêmes recevaient quelques amis littéraires. Mme Mandel passait alors pour une femme de beaucoup d'esprit et agréable en société ; elle était à la fois femme du monde et maîtresse de maison, élevant ses enfants et surveillant tout son ménage. Ils recevaient chez eux assidûment, en qualité de commensaux, trois jeunes gens à peu près de l'âge de Gilbert : Pierre-Louis Lacretelle, aîné, devenu plus tard académicien, qui faisait alors son droit à Nancy; François de Neufchâteau, qui

(1) Schmit, Courbe.
(2) *Ibid.*

se donnait à l'administration, et l'abbé Bexon, le collaborateur de Buffon (1). »

Gilbert n'avait pas tardé à entrer en relations avec ces trois jeunes gens, à qui l'avenir réservait, sinon plus de célébrité, au moins une meilleure fortune. Ceux-ci, en gais camarades, aimaient à se jouer de lui. Ses allures, qui n'étaient pas celles de tout le monde, y prêtaient de reste. Il était maigre, grêle, chétif ; il avait le teint jaune, la figure tachée de marques de petite vérole, maladie alors très commune en Lorraine. Bien que son œil fût vif, sa figure ouverte, son front bien développé, et que tout dans sa physionomie indiquât une rare intelligence, son air triste et absorbé donnait à son extérieur quelque chose de dur. Il n'avait point ces manières prévenantes que donne l'usage du monde ; l'élégance, la distinction, le vernis qui caractérisent les fils de bonne famille, lui faisaient complètement défaut (2).

« Un soir, après un repas trop copieux pour son estomac habitué aux rogatons et aux croûtes de pain, M. Lavo l'emmena chez Sigisbert Mandel, en priant ce dernier de lui donner une hospitalité momentanée. Notre poète fut bien accueilli, choyé, dorloté et presque gâté, comme l'enfant de la maison. On lui fit accepter un petit appartement inoccupé, au deuxième étage, composé d'une chambre, d'un petit cabinet donnant sur la rue et d'une autre chambre prenant jour sur la cour. L'hospitalité momentanée dura environ un an. M. Mandel l'aidait de ses conseils, de sa bourse et de son pot-au-feu. François de Neufchâteau qui, dès le début, l'avait jugé, lui faisait souvent des remontrances, qu'il n'acceptait pas facilement. Peut-être son amour-propre fut-il froissé par la liberté ou la raideur des observations de François, c'est

(1) Courbe, p. 167.

(2) Voy. *Puymaigre*, p. 45, et *Journal de Nancy*, 1781, t. IV.

possible. Gilbert était fier et prétentieux, même dans sa misère; cela lui aliéna la protection de ses trois amis. »

« Cependant M. Mandel et sa femme le prirent en grande amitié. La petite Catherine l'aimait beaucoup. C'était un si bon garçon, qu'il accaparait l'estime de ceux qui le connaissaient intimement; car il était poli, très réservé et fort discret (1). » Le jour de la fête de Sainte-Elisabeth (19 novembre 1773), Catherine avait été chargée par ses compagnes de composer et de prononcer, pour la fête de la Mère Supérieure, le compliment d'usage. C'était une double et difficile tâche. On lui insinua de s'adresser à l'hôte de son père, M. Gilbert, qui avait, parmi les enfants, la réputation de tourner merveilleusement les vers. Elle le fit: le poète lui prêta son concours avec un talent et un empressement qui la transportèrent de joie. Mais Gilbert n'en resta pas là : désirant, sans doute, le succès de ses vers, il les lui fit apprendre par cœur et lui montra à les réciter (2). Or il n'était rien moins qu'habile dans l'art de la déclamation ; heureusement, François de Neufchâteau put intervenir à temps et substituer la vraie manière à la mauvaise.

Gilbert déclamait, en effet, d'une manière pitoyable. Voulant rendre par le ton et les gestes toute l'énergie de son style, il ne gardait aucune mesure et ressemblait à un frénétique. « Sa voix devenait rauque, ses muscles se tendaient, ses veines se gonflaient, il roulait des yeux hagards, enfin tout en lui effrayait (3). » C'est lui, paraît-il, que François de Neufchâteau avait en vue, dans son *Discours sur la manière de lire les vers*, lorsqu'il disait :

(1) Courbe, p. 167-168.

(2) Salmon, p. 15, d'après le récit de la petite Catherine, devenue Mme Ducreux.

(3) Courbe, *ibid.*

Gardons-nous d'imiter, dans sa folle lecture,
Dans ses roulements d'yeux et ses contorsions,
Ce fanatique amant de ses productions,
Ce furieux rimeur, qui, d'un ton ridicule,
Comme un vrai possédé, s'agite, gesticule,
Tourmente notre oreille, épuise son gosier,
Et croit être sublime à force de crier.
Jadis sur son trépied la sibylle tremblante,
D'un dieu même remplie, était moins violente.

Gilbert était surtout terrible, quand il déclamait le portrait d'Anamalec, de sa traduction de la *Mort d'Abel*. C'est à cette occasion que le même François de Neufchâteau fit cet impromptu :

Quand tu peins l'habitant de la nuit éternelle,
Plus diable dans tes vers qu'il ne l'est dans Milton,
Pardonne, tu les lis d'un si terrible ton
Qu'on te croit du portrait le peintre et le modèle.

François ne se gênait guère pour faire entendre de dures vérités à son ami, qui n'en profitait point. La petite Catherine fut plus docile : grâce à ses leçons, elle était devenue si habile dans l'art de bien dire, qu'on s'arrangeait, paraît-il, au couvent, de manière à ramener plus fréquemment son tour de faire, au réfectoire, la lecture du dîner (1).

Si nous pénétrons dans l'intérieur de Gilbert, pendant son séjour à Nancy, nous y trouvons un ameublement plus que modeste. « Sa garde-robe, qui composait tout son avoir, consistait en une robe de chambre brune, en un habit, un

(1) Salmon, p. 16.

gilet et une paire de culottes gris fer (1) ; il avait une petite épée, comme en portaient alors les jeunes gens lorsqu'ils sortaient. Son linge de corps était d'une propreté douteuse. Le tiroir de sa table de travail, conservée soigneusement par les descendants de Mme Ducreux, est encore tout maculé de graisse de charcuterie. Ce tiroir était le réceptacle de tout ce qui lui passait dans les mains. On y trouvait des croûtes de pain, des bas troués, souillés, des lettres, des poésies, des restes d'aliments, le tout mélangé avec les petits ustensiles qui pouvaient composer l'indispensable d'un jeune homme de son temps (2). »

Contrairement aux allégations de La Harpe et de M. Bégin (3), Gilbert était très sobre. « Il ne vivait que de pain et ne buvait pas de vin. Quand, par hasard, il faisait acheter par sa ménagère un peu de viande, que celle-ci lui cuisait, il en avait pour plusieurs jours. Il se nourrissait machinalement, mangeait et buvait sans attention, sans savoir s'il avait faim ou soif. C'est pourquoi il était si facile à ses amis, ou prétendus tels, de le griser et de le rendre malade pour plusieurs jours. Il travaillait sans cesse, et, au milieu de ses repas, comme en société, il lisait et refaisait ses vers ; de sorte qu'il buvait quand il avait faim, et mangeait quand il avait soif (4). »

Son temps, il le partageait entre l'étude, le spectacle, quelques leçons en ville et les soirées du comte de Lupcourt. Dans

---

(1) Un portrait original, le représentant avec son éternel habit gris fer, était la propriété de M. Lallement, avocat à Nancy (Courbe).

(2) Courbe, p. 168. — Mlle Ducreux épousa M. Simonin, dont le petit-fils, avocat à la cour d'appel de Paris, nous a gracieusement fourni quelques renseignements.

(3) La Harpe, *Corresp. litt.*, t. X, p. 367, édition 1830. — Lettre du vieillard de Boudonville. *L'Austrasie*, de Metz, 1838, t. II, p. 135.

(4) Courbe, p. 168.

une de ces soirées (les bouts rimés, les énigmes et autres jeux de même genre étaient alors fort à la mode), il donna une phrase à un certain Durival, pour qu'il en fît l'anagramme. Dans les mots proposés, celui-ci trouva l'anagramme suivante : « Tu mourras fou ». Cela fut dit en plein salon, et assez remarqué pour être ensuite raconté. Quelle source de mauvaises plaisanteries, au détriment de l'infortuné poète ! (1). Une autre fois, il se rattrapa et mit les rieurs de son côté. Comme il donnait aux habitués du salon les prémices de sa satire du *Siècle* (2), une certaine baronne de Prinzen, qui tenait alors le sceptre de la critique dans le *Journal des Dames*, se permit de troubler sa lecture par son rire et son bavardage. Le poète, choqué de ses allures, lui jeta à la face cette épigramme des moins galantes :

Ah ! Prinzen, par pitié, daignez du moins m'entendre.
Oui, mes vers sont d'un froid et d'un lourd sans égal ;
Mais le mal que je fais, vous pouvez me le rendre :
Faites-moi, quelque jour, lire votre journal (3).

Inutile de dire que la femme de lettres, froissée dans son orgueil, lui marqua sa rancune toutes les fois que l'occasion s'en présenta. De là, la sévérité de la critique du *Journal des Dames* envers le *Dix-huitième Siècle*.

Malgré son talent incontestable pour la poésie, Gilbert faisait difficilement des vers qui n'étaient pas toujours faciles. Il y mettait le temps et n'épargnait pas sa peine. Il travaillait plus la nuit que le jour. « Toute la nuit, il s'agitait, marchait

---

(1) Puymaigre, p. 36.

(2) *Le Siècle*, imprimé à Nancy, par les soins de Babin, libraire, sous la rubrique de Genève; chez Téron, avec approbation, 1774. Cf. Brunet.

(3) Cf. *Mémoires secrets*, 1er novembre 1774. — Marie-Emilie Mayon, née à Aix, 1738, baronne de Prinzen, morte dame de Montanclos.

à grands pas dans sa chambre, déclamant les premières inspirations de sa muse (1). » A mesure que le vers éclatait, il en marquait du pied la cadence et scandait ainsi par la marche, en même temps que par la parole, les strophes de ses odes et de ses alexandrins. Les voisins se sont plaints plus d'une fois du tapage nocturne dont il se rendait coupable, en déclamant ses vers ; le jour, il était plus calme et mettait aussi moins d'action dans ses compositions (2).

« François de Neufchâteau, plus délicat, peut-être, non comme poète, mais comme déclamateur, trop jeune ou trop fier, ne comprit pas Gilbert ; il le prit pour un exalté, un monomane, un fou, disons le mot. Seul, Sigisbert Mandel pressentit en lui un génie. Madame Mandel, plus prévoyante que son mari, moins enthousiaste et en bonne ménagère, voyait d'un mauvais œil ce jeune homme s'absorber entièrement par le travail, sans qu'il songeât aux besoins matériels de son existence. A de très rares exceptions près, la femme ne naît pas poète. Quand elle est mère de famille, elle sent mieux les chagrins de la vie. Aussi, lui disait-elle quelquefois, de ce ton particulier aux femmes de Lorraine : « Au lieu de *clabauder* vos vers du matin au soir, tâchez donc de vous faire un état ; assurez-vous d'abord de votre existence, vous userez ensuite de votre temps comme il vous plaira (3). » Gilbert lui promettait sérieusement de suivre ses conseils, et quelques jours s'écoulaient dans l'étude des questions commerciales ; puis la passion des vers reprenait le dessus ; et, malgré toutes ses résolutions, il retombait de tout son poids dans la société des muses.

Cette cordiale hospitalité dans la famille Mandel semble

---

(1) Courbe, p. 168.
(2) Salmon, Courbe.
(3) Courbe, p. 169.

avoir jeté un rayon de joie sur sa vie. Une lettre à Baculard d'Arnaud, datée de Nancy, en fait foi : il ne se plaint pas, du moins, pas même de son procès, qui l'a obligé à un séjour d'un mois à Metz ; il est tout entier aux muses et à ses amis.

« A Monsieur Baculard d'Arnaud, conseiller d'ambassade, maison de M. de Fouchy, à l'Estrapade, à Paris.

« Monsieur,

« J'arrive de Metz, où mes affaires m'ont retenu près d'un mois. Votre réponse vient seulement de m'être remise. Si vous eussiez envoyé *Mérinval* en même temps, il serait déjà joué, malgré l'interruption des spectacles. J'avais prévenu le directeur, qui se croira toujours trop honoré quand un homme d'une réputation aussi justement méritée, aussi célèbre que vous, daignera lui confier des ouvrages; et je suis étonné que moi, qui vous dois tant de services, je me trouve dans le cas de vous obliger, en faisant représenter une pièce dont les journaux m'avaient déjà annoncé tout le merite. Oh! que ne suis-je assez heureux pour être en état de vous obliger vraiment! Vous connaissez mon dévoûment, ma reconnaissance, mon amitié... Soyez sûr qu'il n'est rien que je ne fasse pour vous prouver combien j'estime et je respecte un aussi galant homme, un génie aussi sensible que vous.

« M. Fréron n'a point encore parlé de mon ode, et j'avoue que je suis très fâché contre lui. Je le vois bien, il n'a d'amitié que pour ceux qu'il voit. Je viens de lui écrire dans le moment, et j'espère qu'il se souviendra d'un homme qui ne mérite pas encore un silence si injurieux. Vous recevrez un exemplaire d'une ode qui m'a coûté vingt-quatre heures de travail et que l'on met pourtant, dans ce pays-ci, au-dessus de l'ode sur la Princesse Charlotte, qui m'a coûté deux mois, même en tra-

vaillant toutes les nuits ; mais je ne consulte plus que mes amis et mon sens.

« Je sais que vous avez de justes ressentiments contre M. François, qui vous remettra ma lettre. Cependant je me sers de lui pour cette commission, afin que vous le voyiez et que vous lui rendiez votre estime. Je vous demande même pour lui l'amitié dont vous m'honorez. Quoique prévenu contre lui, je l'ai vu, je l'ai aimé, et je puis vous assurer qu'il est digne de l'attachement d'un aussi honnête homme que vous. Si M. Palissot a abusé de la faiblesse commune à son âge, pour imprimer sous le nom d'un jeune homme des satires qu'il désavoue, il n'en doit point porter la peine aux yeux de M. d'Arnaud, qui se pique de pardonner des étourderies qui n'annoncent point la méchanceté du cœur ; il vous estime ; dans toutes les occasions qui se sont présentées dans ce pays-ci de vous rendre justice, il l'a fait avec une candeur qui me l'a fait aimer, et je puis dire encore, pour sa justification, qu'il sacrifie aujourd'hui Palissot à l'honneur d'être votre connaissance, et qu'il ne verra plus son suborneur ; il me l'a promis, en vous demandant de vous faire sa cour par mon moyen. Je sais que mon crédit auprès de vous est peu de chose ; mais cependant, comme ma franchise vous est connue, je le répète, rendez-lui votre estime et accordez-lui un peu d'amitié. Soyez persuadé que je ne serais jamais l'ami d'un homme que vous mésestimeriez, après l'avoir bien connu, d'un homme, dis-je, qui ne serait pas votre ami.

« Je voudrais faire paraître une nouvelle édition de toutes mes poésies corrigées et qui peuvent maintenant former un volume in-12. Si Le Jay pouvait s'en accommoder et que vous voulussiez lui en parler, vous me rendriez un service important. Il connaît assez ma manière pour s'arranger avec vous sur votre parole. J'ai plusieurs odes encore inconnues et non publiées, et je crois que mon ouvrage pourrait valoir douze cents livres au moins. Au reste, il formera 15 feuilles d'impression, en l'imprimant à la mode ; estimez-le.

« Vous pouvez en toute sûreté adresser à M. Lavo, négociant, près de la Primatiale, votre *Mérinval*. C'est un jeune homme de lettres qui est mon intime ami et l'un des premiers négociants de la Lorraine. Au reste, si vous le préférez, vous pouvez l'adresser à M. de Sivry, président de la Cour souveraine de Nancy, pour me le remettre, en son hôtel, rue du Manège.

« Je suis avec respect et reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT (1). »

Cette lettre sans date n'a pu être écrite qu'après la publication de l'ode sur la mort de la Princesse Charlotte, c'est-à-dire, après le 6 janvier 1774. Quant à l'interruption des spectacles, elle eut lieu du 12 mai au 16 juin de la même année, pour le deuil du roi ; *Mérinval* parut au mois d'avril. Cette lettre a donc été écrite en mai ou en juin. L'ode qui coûta si peu de travail à Gilbert et qui eut en effet un succès significatif, comme nous le verrons, est celle sur la mort du roi. Il se plaint des lenteurs de Fréron : le célèbre critique pensait ans doute que l'ode sur la mort de la Princesse Charlotte n'était pas de taille à lui fournir le sujet d'un article. Il attendit, pour en parler, le 28 février de l'année suivante, époque à laquelle elle reparut, dans un recueil, accompagnée de trois autres pièces. Le prix de douze cents livres, pour toutes les poésies parues jusqu'en 1774, sembla probablement trop élevé à Le Jay ; aussi l'édition projetée par Gilbert ne fut-elle pas donnée.

Nous voyons aussi dans cette lettre combien il désire obliger ses amis. C'eût été pour lui une délicieuse jouissance que

(1) Lettre transcrite par M. Schmit sur l'original (Manuscrit de la bibliothèque de Nancy). Analysé dans l'*Amateur d'autographes*, 1867, p. 107.

de contribuer au succès des œuvres de Baculard d'Arnaud, dont il était un peu le factotum. Quant à François de Neufchâteau, il oublie ses taquineries et met tout en œuvre pour le réconcilier avec son ami d'Arnaud, le chargeant même de son courrier, pour trouver là une occasion de le servir. D'un autre côté, ce n'était pas une mince recommandation auprès de M. de Sivry et de tous les Nancéiens, que de s'afficher comme l'ami et le correspondant d'un homme de lettres aussi considérable, que l'auteur de *Fayel* et des *Epreuves de sentiment*. Quel était le libelle que Palissot avait lancé contre d'Arnaud, sous la signature de François de Neufchâteau ? Nous n'avons pu parvenir à le découvrir.

Tous les efforts de Gilbert pour sortir de son indigence, pour conquérir son indépendance, pour percer, devaient rester longtemps encore frappés de stérilité, malgré les exploits littéraires de toute sorte qu'il accomplit pendant son séjour à Nancy.

Au commencement de décembre 1773, mourut à Mons la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine, le dernier rejeton de la maison de Lorraine resté dans le pays. Le 12 du même mois, son corps fut transporté à Nancy et déposé au caveau des princes de sa maison. Dix jours après, on fit un service solennel, qui prit le caractère d'une démonstration patriotique. L'attachement des Lorrains à leur dynastie n'avait d'égal, à cette époque, que leur antipathie pour la France. « La haute noblesse de Lorraine, les magistrats, les gentilshommes et une foule de citoyens assistaient à cette cérémonie funèbre; le sentiment de la douleur était peint sur tous les visages, et cette douleur était d'autant plus naturelle qu'elle était l'effet de l'amour et de la reconnaissance (1). »

Cet événement frappa l'imagination de Gilbert, qui com-

(1) *Affiches de Lorraine et des Trois-Evêchés*, 6 janvier 1774.

posa à cette occasion l'*Ode sur la mort de la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine*. Il était lorrain de naissance et de cœur; de plus, son séjour dans la famille Mandel, où l'on était fort entiché de l'ancien régime (1), n'avait pu que réchauffer les sentiments de patriotisme lorrain dont son ode est empreinte. Elle n'est assurément pas au-dessus du médiocre; mais c'était une pièce de circonstance, et, en cette qualité, elle pouvait réussir; elle devait même être agréable aux Lorrains, car elle renfermait des choses flatteuses pour eux, des allusions aux gloires de leur pays et de leurs princes. Hé bien! qui pourrait le croire? Malgré cet amour des Lorrains pour leur princesse et leur attachement à leur dynastie, malgré la bienveillance de la critique, qui ne ménagea pas les éloges, Gilbert ne trouva pas la vente de six exemplaires de son ode (2).

Il ne se découragea cependant pas. Quelques semaines après, à la date du 24 février 1774, les *Affiches de Lorraine et des Trois Evêchés* annonçaient une satire, le *Siècle*, dédié à Sabatier de Castres. « L'objet et le genre de l'ouvrage, disaient-elles, ne manqueront pas d'exciter la curiosité. On se récrie beaucoup aujourd'hui contre la satire. Il est assez plaisant d'en consacrer une au siècle même qui en est le détracteur, soit par suite de la décadence du goût, soit par une affectation d'humanité et de tolérance, devenue fort à la mode. Quoi qu'il en soit, il est certain que nul siècle n'eut jamais plus besoin d'un Juvénal et d'un Despréaux. » Après avoir cité un assez long fragment, où le poète représente la poésie, fille du ciel, réduite à raisonner comme un docteur, « il faut, continuaient les *Affiches*, chercher dans l'ouvrage d'autres

(1) La petite Catherine Mandel, devenue Mme Ducreux, après avoir traversé la Révolution, l'Empire et la Restauration, conserva jusqu'à sa mort (1861) une pointe d'antipathie contre les Français, qui avaient porté atteinte à l'autonomie de son pays. (Renseignement fourni par M. Simonin, son petit-fils, avocat à la cour d'appel de Paris.)

(2) *Journal de Nancy*, 1781, t. IV.

morceaux que nous sommes fâchés de ne pouvoir citer, tels que un beau portrait de la philosophie moderne, un discours très plaisant que l'auteur met dans la bouche d'un prétendu sage, un tableau très éloquent de la corruption de nos mœurs, et, vers la fin de la satire, des traits vifs et saillants sur la littérature. »

Les éditions du *Siècle* sont devenues introuvables (1). Mais l'analyse que donnent les *Affiches* nous permet de constater que ce n'était qu'une ébauche du *Dix-huitième Siècle*. C'est le même plan, et le fragment cité reproduit les mêmes pensées dans le même ordre et souvent dans les mêmes termes. Les *Affiches* ajoutaient, en finissant, que « cette satire avait déjà eu le plus grand succès à Paris ». Il ne faut voir là qu'une bienveillante exagération; car, ayant paru à Nancy pour la première fois quelques jours seulement avant d'être annoncée, elle n'avait pas eu le temps de faire sensation à Paris, à moins que par ce « grand succès » l'auteur de l'article n'ait voulu entendre les applaudissements donnés dans les cercles où Gilbert en aurait lu des fragments. Il a dû, en effet, travailler longtemps à cette satire; et elle était au moins très avancée, sinon finie, quand il vint à Nancy.

Le 21 avril suivant, les *Affiches* annonçaient le panégyrique de Léopold, duc de Lorraine. Si le succès était toujours proportionné à la réclame, Gilbert eût pu être satisfait; mais, pour la seconde fois qu'il s'adressait au patriotisme de ses compatriotes, il ne semble pas qu'il ait été plus heureux que la première. Bien que dédié au prince Charles-Alexandre, fils duc Léopold, homme fort instruit et ami des gens de lettres, ce panégyrique passa presque inaperçu. On y trouve, il est vrai, beaucoup trop de lieux communs, de phrases creuses et

(1) Nous l'avons cherché en vain à la Bibliothèque Nationale et à celle de Nancy.

visant à l'effet : c'est comme un exercice de rhétorique. Pour ne nous pas y arrêter davantage, nous nous en tiendrons à la critique de Fréron, qui, loin d'être hostile, est simplement juste.

« L'orateur présente son héros sous deux points de vue, qui forment la division de son discours. Dans la première partie, il considère Léopold comme un bon roi, uniquement occupé du bonheur de ses sujets ; dans la seconde, comme un législateur donnant des lois, des mœurs, un caractère aux Lorrains. Le fond de ce discours ne présente rien de neuf, rien que n'aient déjà dit tous les panégyristes des rois. Le soin du bonheur public, des établissements utiles font presque toujours la matière de ces sortes d'éloges : on dirait que tous les souverains se ressemblent, qu'ils ont tous eu les mêmes vues, qu'ils ont toujours été animés du même esprit. Je voudrais qu'un orateur s'attachât davantage à peindre le génie et le caractère du prince qu'il célèbre : l'entreprise, il est vrai, serait plus difficile à remplir ; mais aussi ce serait épargner aux lecteurs bien des redites. Quant à la partie du style, le discours de M. Gilbert renferme un grand nombre d'expressions et de métaphores qui ne sont point avouées par le goût ; du reste, il annonce dans son auteur, de l'esprit, de l'imagination, du talent (1). »

La seule pièce qui, jusque-là, eût trouvé des lecteurs, était la satire du *Siècle ;* encore lui attira-t-elle de cruelles représailles de la part des adeptes de la philosophie, qui n'étaient pas plus rares à Nancy qu'ailleurs. Quoiqu'il ne manquât ni d'audace ni de courage, il était d'un naturel si sensible, que ces critiques envenimées l'abattirent. Son ami Lavo prit sa défense contre l'agresseur anonyme ; on s'injuria de part et

(1) *Année littéraire*, 1774, t. II, p. 276.

d'autre, et il serait malaisé de savoir qui eut le dernier mot (1).

Pour consoler Gilbert, ceux qui ne le connaissaient pas aussi bien que François de Neufchâteau, crurent lui venir en aide, en l'engageant à faire un cours de littérature. Il se laissa aller à cette proposition, qui fut pour lui le coup le plus poignant, le plus désespérant. Voici comment les *Affiches* en firent l'annonce, le 19 mai 1774 :

« Cours de littérature (privé).

« Une société d'amateurs vient d'établir à Nancy un cours de littérature. Le but de cet établissement est de profiter des lumières acquises, d'encourager le talent, et singulièrement

---

(1) Voici la réplique au *Siècle* :

Ami de Sabatier, partisan de Fréron,
A ces titres Gilbert prétend se faire un nom ;
Pour atteindre à ce but, singe de leur délire,
Il répand à grands flots le fiel de la satire.
On le voit emprunter le style du cagot,
Pour noircir Marmontel, Voltaire, Diderot !
L'Académie en corps éprouve son audace ;
Les Quarante par lui sont exclus du Parnasse,
Pour y placer, sans doute, un Chaumeix, un Guyon
Et tous les écoliers de Maître Aliboron,
Se flattant qu'en retour, un âne grattant l'autre,
Il y sera placé des mains de son apôtre.
Pauvre sot ! Tu crois donc par de fades clameurs
Ranger à ton niveau tous nos meilleurs auteurs,
Et calquer leurs écrits et tous leurs vers sublimes
Sur l'insipidité qui te dicta des rimes ?
Avant que d'éplucher ce que les autres sont,
Ose au moins, si tu peux, des marais d'Hélicon
Franchir le bourbier sale, où tu prends à main pleine
L'ordure que tu jette aux objets de ta haine.

Gilbert fit imprimer ces vers et n'y répondit que par ce simple mot : Hélas!

(Napereau : *Dict. des litt.*, art. *Gilbert*). Voici ce qu'écrivit son ami Favo pour le consoler :

Toi, dont les crayons énergiques

Messieurs, vous êtes avertis
Que demain notre Académie
Se propose de décerner ses prix.
Mais quand le deuil de la Patrie
A loin de nous chassé les ris,
Peut-on donner la comédie ? (1) »

Il aurait composé pour la même circonstance une autre épigramme, qui ne nous est pas parvenue. De ce témoignage il ressort donc que Gilbert aurait été candidat, et candidat malheureux. D'aucuns ont cependant émis l'hypothèse, fort plausible d'ailleurs, que Grégoire aurait fait confusion entre la candidature et la participation de Gilbert au concours de 1774 (2). Nous lisons, en effet, dans les comptes rendus des séances de l'Académie (3), que la *Mort d'Abel* figurait parmi

---

(1) Grégoire : *Mémoires*, t. I, p. 330.

(2) Schmit, p. 22.

(3) Voici les passages des *Procès-verbaux* (manuscrits) de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, qui ont trait à cette affaire : « *Séance du 9 février 1774.* Les ouvrages présentés au concours de la présente année, au nombre de 13, ont été distribués à Messieurs les Académiciens pour les examiner et en rendre compte, après que la liste en a été arrêtée, et que les billets cachetés en ont été détachés et renfermés dans une enveloppe, en la manière ordinaire et conformément aux statuts.

Ouvrages présentés au concours :

N° 1. — *La Mort d'Abel*, chant 7e, avec cette sentence : *Incedo per ignes suppositos cineri doloso* (Horat.), tome V, p. 125.

Séance du 14 avril 1774... Les ouvrages sous les nos 1, 3, 12, présentés pour le prix de littérature, ont été lus, examinés, discutés et admis au concours (Tome V, p. 138).

Séance du 27 avril 1774... il restait pour la littérature trois ouvrages admis au concours dans la séance précédente : on en a fait la comparaison. Le morceau de poésie intitulé : *La Mort d'Abel*, chant 7e, est une imitation du poème de Gessner, dans laquelle on a trouvé les mêmes défauts qu'on peut reprocher à l'original : des longueurs, des détails trop minu-

les pièces présentées au concours de 1774. C'était un enfantillage de présenter un poème qui avait déjà été publié ; aussi fut-il évincé. Il crut même devoir retirer son poème avant la distribution des prix. Qu'il ait été candidat malheureux à l'Académie de Stanislas, ou concurrent maladroit au prix de poésie, il est de fait qu'il allait de déception en déception. C'était à lui faire croire qu'il ne serait jamais prophète dans son pays. La pensée de tenter ailleurs la fortune hantait son esprit, et une circonstance heureuse vint hâter son départ.

Un officier du régiment du roi, en garnison à Nancy, qui le connaissait et s'intéressait à lui, par suite de ses relations avec la famille Mandel, l'engagea, pour lui remonter le moral, à composer une ode sur la mort de Louis XV, survenue le 10 mai. Sur le conseil de cet ami sincère, dont nous regrettons d'ignorer le nom, il se mit au travail et composa une ode, qu'il dédia aux officiers du régiment. Le colonel, touché de la misère du poète, flatté de l'honneur fait au corps qu'il commandait et charmé des sentiments exprimés par l'auteur, lui fit parvenir une bourse garnie de 25 louis. C'était toute une fortune pour lui, et cette fortune l'éblouit : malgré toutes les observations qu'on lui fit, il résolut de quitter la province et de retourner dans la capitale.

« Ces malheureux 25 louis, dit M. Courbe, furent la cause de tout son malheur et de sa fin tragique, tandis qu'à

---

tieux, un trop grand vuide d'action. Quoique ce morceau renferme un grand nombre de beaux vers, capables de donner une idée avantageuse des talents de l'auteur pour la poésie, beaucoup de vers faibles et d'imperfections dans le style, trop peu de chaleur et d'images, l'ont empêché de soutenir la concurrence avec les deux autres ouvrages, sur lesquels d'ailleurs il n'eût pu obtenir la préférence, parce qu'il avait déjà paru dans le public ; cette considération même a déterminé à n'en pas faire, lors de la distribution des prix, la mention honorable, dont il aurait été jugé digne (Tome V, p. 139) ». — Le lauréat du concours fut Lacretelle fils, avocat à la Cour souveraine de Lorraine, l'ami de Gilbert.

Nancy, il pouvait attendre un sort meilleur, patienter, et, avec cette ressource, se créer un état. » M. Courbe aurait dû observer que ces 25 louis furent aussi la cause de sa gloire. Resté à Nancy, il eût pu se créer un état et sortir de son indigence; mais le dix-huitième siècle ne l'aurait pas compté au nombre de ses écrivains les plus originaux. C'est à Paris, au milieu du mouvement philosophique et irréligieux, que sa verve s'échauffa et qu'il devint l'immortel satirique.

Avant de le suivre dans la capitale et d'assister à ses derniers moments, nous allons contrôler ses titres de gloire, en étudiant successivement ses satires et ses odes.

CHAPITRE VI

GILBERT SATIRIQUE. LA SATIRE DES MŒURS

Le *Journal de Lorraine et de Barrois* (1), en rendant compte de la satire *Mon Apologie*, se demande comment ce jeune homme a pu s'adonner à un genre si éloigné de son caractère. L'auteur de l'article anonyme, qui avait apparemment connu Gilbert à Nancy, atteste qu'il était bon, sensible, complaisant; que ses mœurs étaient pures, son cœur droit, son caractère plein de franchise ; qu'il ne se permettait jamais, dans la société, de raillerie ni d'épigrammes (2). De même, Boileau n'avait ni ongles ni griffes dans la conversation ; il n'était cruel qu'en vers, et son père avait dit : « Quant à Nicolas, il ne dira jamais de mal de personne. » Pourquoi faut-il que de si bonnes natures soient portées à déchirer et à mordre ? Il serait difficile de le dire : un volcan peut faire irruption au milieu d'une contrée fertile, sans que personne ait soupçonné là un feu caché.

Les mobiles qui ont porté Gilbert à la satire semblent cependant assez faciles à découvrir. Non que nous voulions, après les faits accomplis, faire de la critique *a priori*, et dire qu'il devait nécessairement aboutir à la satire : l'analyse psychologique la plus minutieuse ne donne jamais les élé-

(1) 1778, n° XVI.
(2) Cf. *Journal de Nancy*, t. IV, 1781.

ments d'une synthèse complète, car elle ne peut atteindre la liberté humaine, qui échappe à tous les calculs. Mais il nous semble que, dans son éducation, dans son tempérament, dans dans les influences qu'il a subies, dans ses échecs, on trouve de quoi expliquer sa vocation satirique.

Élevé dans un paisible village des Vosges, il y avait reçu une solide éducation chrétienne, telle qu'on la donnait alors. Un prêtre lui avait enseigné les premiers éléments du latin ; d'autres prêtres, à Dôle, avaient complété son instruction. La vie frugale et austère qu'il avait menée l'avait formé à la pratique de la vertu. Même ses ennemis n'ont jamais relevé le moindre écart dans sa conduite. L'âpreté et la fierté de son caractère ne lui permettaient pas de séparer l'idée d'honnête homme de celle d'homme vertueux. Avec de tels principes, pouvait-il de sang-froid entendre révoquer en doute les vérités de la foi, ou battre en brèche les fondements de la morale ? Pouvait-il, sans s'indigner, voir la corruption des grands et l'étalage d'un luxe que la différence des classes rendait encore plus cynique ? La rectitude de son sens moral nous semble donc avoir été le point de départ de sa révolte contre son siècle.

L'auteur de l'article précité du *Journal de Lorraine et de Barrois*, prétend que, mieux reçu par d'Alembert et couronné par l'Académie, il fût devenu lui-même philosophe. Les circonstances peuvent sans doute changer les hommes ; mais ce qu'il fût devenu, personne n'en sait et n'en saura jamais rien. Les sentences chrétiennes semées dans ses premiers essais, là même où elles sont des hors-d'œuvre, la mâle assurance avec laquelle il afficha en toutes circonstances sa foi de chrétien, tout l'ensemble de sa vie, autorisent plutôt à croire qu'il serait resté toujours fidèle à son drapeau. Dès 1772, il avait remarqué que « le talent ne pouvait réussir qu'en vendant ses vertus », que « la gloire était le prix de l'intrigue »; et il avait catégoriquement déclaré qu' « il ne

pouvait ramper (1). » S'il avait eu quelque velléité de devenir philosophe, il aurait « rampé » tout de suite, et ne se serait pas condamné, pour soutenir son rôle, à passer pendant six ans par toutes les souffrances. Il n'avait qu'à accepter les avances qui lui furent faites (2). Qu'il se soit adressé à d'Alembert et à l'Académie, cela n'infirme en rien la sincérité de ses convictions. Ceux qui voulaient réussir dans les lettres, étaient bien obligés de recourir à ceux qui faisaient les réputations.

Non seulement Gilbert était un homme de principes; c'était encore un enfant du peuple, de ce peuple de Lorraine, qui, à Metz, lors de la maladie de Louis XV, fit éclater si hautement son indignation contre la Lauraguais et la Chateauroux, que les deux courtisanes durent s'échapper furtivement pour ne pas entendre ses malédictions. « Le peuple blâme toujours avec tristesse les mauvaises mœurs des grands. Comme aucun vice ne trouble plus la paix des ménages et le bonheur domestique que le libertinage, chacun faisait au roi l'application des principes qu'il s'imposait à lui-même. Un sujet comprend mieux l'effet de ces désordres privés que celui des crimes publics ; et il est moins disposé à lui pardonner ses torts envers sa femme, qu'une guerre injuste, une loi tyrannique, la violation des privilèges d'une province (3). » Là où l'homme blasé ne s'étonnait plus, le fils du paysan s'indignait. A la vue de tant de désordres moraux, il redoutait une immense catastrophe.

Il faut aussi reconnaître dans le tempérament de Gilbert un penchant naturel à la satire. C'était un vertueux Alceste, égaré au milieu d'un monde pervers. Il croyait tous les hom-

---

(1) *Le Poète malheureux.*

(2) Voy. ci-dessous p. 247 : *Lettre de Madame Louise de France.*

(3) Sismondi : *Histoire des Français*, ch. 30.

mes aussi francs et aussi droits que lui, et ne s'expliquait pas que, après avoir tant parlé d'humanité, on fût si peu compatissant. L'opulence des philosophes, leur commerce exclusif avec les grands, leur mépris pour tout ce qui n'avait ni naissance ni fortune, blessait sa dignité d'homme. D'un autre côté, la gaucherie de ses manières, son ignorance des usages du monde, le mettaient dans un état d'infériorité. Le génie de J.-J. Rousseau ne s'était-il pas fait jour, grâce à l'amertume que le plébeien ressentait en face du riche, de l'heureux qui avait pris sa place, et qui vivait à ses frais ? Il y a quelque chose de cette même sensibilité maladive dans Gilbert. Personne ne le saluait, personne ne se dérangeait pour lui faire place, personne n'avait la politesse de lui offrir un siège. Sa double qualité d'homme et de poète l'autorisait à espérer plus d'égards. L'idée lui vint un instant d'abandonner la société, où les hommes valaient moins que les bêtes, et de se retirer dans les bois (1). Dès 1772, ses plaintes tournent à l'aigre : il est bien difficile de se plaindre sans accuser les autres. Il lance à la dérobée quelques traits qui n'atteignent personne, parce qu'ils visent trop de coupables. Plus il trouvera sa situation inextricable, plus son penchant à la satire deviendra un besoin, et plus ses ennemis vaguement désignés tout d'abord prendront corps et âme, se personnifieront sous sa plume. L'ennemi, ce ne sera plus le genre humain, mais le dix-huitième siècle, et, dans le dix-huitième siècle, les philosophes.

Les relations de Gilbert ne furent pas non plus sans influence sur la direction que prit son talent. Econduit par d'Alembert, il avait trouvé protection dans l'entourage de Fréron. Si tous ceux qui écrivaient dans l'*Année littéraire*, témoin Dorat, Palissot, Baculard d'Arnaud, n'étaient pas des

(1) Voy. : *Quarts d'heure de misanthropie.*

chrétiens convaincus, tous, au moins, s'entendaient sur un point, quoique pour des motifs et à des degrés différents, la haine des philosophes. Mais, à côté de ceux-là, il y en avait d'autres, comme Fréron et Grosier, qui faisaient par conviction le procès aux encyclopédistes. Dans ce milieu, Gilbert acquit une idée plus nette et plus précise des désordres qui n'avaient d'abord agi que sur sa sensibilité. Il vit dans le jeu des philosophes, il comprit ce qu'ils étaient et le rôle démoralisateur qu'ils jouaient. Ce qui n'avait d'abord été chez lui qu'un sentiment vague prit consistance et devint une conviction raisonnée.

Enfin, et c'est là ce qui mit le feu aux poudres, l'Académie s'était obstinée à méconnaître son talent. Cette blessure faite à son amour-propre était d'autant plus douloureuse, que la foi qu'il avait en son génie était plus grande. A sa colère d'honnête homme, déjà justifiée par ailleurs, vint donc s'ajouter le ressentiment de l'écrivain humilié ; il attacha au même pilori ceux qui refusaient de le couronner avec ceux qui battaient en brèche les principes de toute morale, qui, sous couleur d'humanité, professaient le plus insolent égoïsme, en excluant systématiquement de leur faveur tout ce qui ne portait pas la livrée philosophique. En faisant œuvre de salubrité publique, il exerçait une vengeance personnelle.

Il va de soi que le poète satirique, tout en se constituant le vengeur des mœurs et du bon goût, n'oublie pas qu'il est artiste et écrivain. Gilbert ne pouvait donc être indifférent à la réputation, à la gloire qu'il retirerait de ses satires. Peut-être eut-il le tort de le trop montrer, en prenant pour épigraphe ces vers de Boileau :

> L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
> Arma la vérité du vers de la satire.

On le lui reprocha, « l'ardeur de se montrer n'étant pas une

raison suffisante pour attaquer les vices des autres (1) ». Non seulement il profita de la leçon, en retranchant cette épigraphe des éditions subséquentes, mais il crut devoir affirmer plus tard, dans sa seconde satire, la pureté de ses intentions.

> Eh ! quel autre intérêt peut dicter mes censures,
> Qu'un généreux désir de voir les mœurs plus pures
> Refleurir sur nos bords de vertus dépeuplés,
> Et nos froids écrivains, au bon goût rappelés,
> Orner d'un style heureux une saine morale,
> De leurs partis rivaux effacer le scandale,
> Et, l'un de l'autre amis, noblement s'occuper
> De mériter la gloire, et non de l'usurper ?

Deux satires en vers, *Le Dix-huitième Siècle* et *Mon Apologie*, avec deux pièces en prose, *Le Carnaval des Auteurs* et la *Diatribe au sujet des prix académiques*, composent tout l'œuvre satirique de Gilbert. Nous ne parlerons pas du *Siècle*, dont nous n'avons pu trouver le texte ; ce n'était qu'une ébauche du *Dix-huitième Siècle*, comme nous l'avons vu, et il ne nous apprendrait rien de plus sur le talent de notre poète.

Tout ce que Gilbert avait publié jusqu'alors se ressentait de l'inexpérience du jeune homme. Nous voilà maintenant en face de compositions sérieusement ordonnées. Le temps, le travail, le malheur ont fortifié et mûri son talent. Ce ne sont plus des idées cousues sans ordre, mais bien une thèse, qui semble le fruit d'une longue méditation.

Le dix-huième siècle offre le spectale de la plus triste abjection morale, et, par suite, d'une flagrante infériorité dans les arts :

> Et la chute des arts suit la perte des mœurs.

Qui a amené cette double décadence ? Ce sont les philoso-

---

(1) *Journal encyclopédique*, 1775, t. VIII.

phes et les encyclopédistes. Telle est la thèse de Gilbert. Il y a donc deux questions différentes, qui vont successivement nous occuper : celle des mœurs et celle des lettres. Dans ce présent chapitre, nous nous bornerons à la satire des mœurs.

Ce n'est pas sans raison que Gilbert dédiait sa première satire à Fréron. D'abord il avait une dette de reconnaissance envers le célèbre folliculaire, qui l'avait fait avantageusement connaître; ensuite, le compte rendu qu'allait en donner l'*Année littéraire* ne manquerait pas d'attirer les représailles du *Mercure*, et le bruit, avant-coureur de la célébrité, se ferait autour de son nom. Enfin, cette satire était le bien de Fréron; Gilbert était son élève. Tous les deux combattaient pour la même cause; ni l'un ni l'autre ne redoutaient le corps à corps, même avec Voltaire; un même tempérament de franchise et d'audace les rendait dignes l'un de l'autre.

Gilbert avertit tout d'abord ce vaillant champion, de l'inutilité de ses efforts pour « détrôner le faux goût » : depuis que l'innocence a disparu et que les mœurs sont avilies, aucun frein ne modère plus les sots rimeurs. Faire dépendre les beaux arts de la morale, dire que la chute des lettres est un corollaire nécessaire de celle des mœurs, est une idée contestable sur laquelle nous reviendrons. Qu'il nous suffise, pour le moment, de constater qu'au temps où fut écrite cette satire, les mœurs étaient en décadence aussi bien que les lettres.

Après cet avertissement sommaire, Gilbert indique tout de suite la cause de cette double décadence: c'est la philosophie, ou, du moins, ce qui en portait faussement le nom. Par philosophie, en effet, on n'entendait plus, comme au XVIIe siècle, l'étude des premiers principes, ce coup d'œil de l'esprit jeté au-delà du domaine des sens, la psychologie, la morale, la métaphysique. Le dix-huitième siècle ne voyait, dans le mot et la chose, que le mépris de la tradition, la guerre aux abus,

le besoin d'innover (1), l'ambition de donner une nouvelle direction à l'esprit humain. « Tout siècle qui pense bien ou mal, dit d'Alembert, pourvu qu'il croie penser, ou qu'il pense autrement que le siècle qui l'a précédé, se pare du titre de philosophe ; comme on a souvent honoré du nom de sages, ceux qui n'ont d'autre mérite que de contredire leurs contemporains, notre siècle s'est donc appelé Siècle de la philosophie (2). » C'est en matière de religion et de politique, que la tradition fut foulée aux pieds.

Sous couleur de faire prévaloir les droits de la raison émancipée, tous les philosophes attaquent la religion établie. Montesquieu lui avait lancé mille traits, dans ses *Lettres persanes* ; Voltaire ne manque pas une occasion de tourner en ridicule ses antiques fondements, ses annales, son culte et sa doctrine ; il répète à satiété : « Écrasons l'infâme ». D'Holbach soutenait que les dogmes du christianisme sont un amas d'incohérences, que leur propagation a exercé sur les esprits et sur les mœurs une influence funeste, que sa morale n'est supérieure à aucune des morales enseignées. La guerre ne se faisait pas toujours à ciel ouvert : on avait recours à des procédés hypocrites. Ceux qui travaillaient à l'Encyclopédie ont, plus ou moins, suivi tous la tactique perfide de Diderot : « Toutes les fois qu'un préjugé national mériterait du respect, il faudrait, à son article particulier, l'exposer respectueusement, avec tout son cortège de vraisemblance et de séduction ; mais en renvoyant aux articles, où des principes solides servent de base aux vérités opposées. Cette manière de détromper les hommes opère très promptement sur les bons

(1) Voy. Larroumet : *Etudes de littérature et d'art* (Le dix-huitième siècle et la critique contemporaine). Paris, Hachette, 1893.

(2) D'Alembert : *Tableau de l'esprit humain au milieu du XVIIIe siècle.*

esprits (1) .» On sait ce que Diderot entendait par «préjugé national», et Tartufe n'eût pas mieux parlé.

Si l'entente était unanime parmi les philosophes, pour détruire la religion chrétienne, les avis étaient partagés, dès qu'il s'agissait de mettre quelque chose à sa place. Voltaire et J.-J. Rousseau ont prêché le déisme; mais, si Rousseau était sincère, Voltaire semble parfois n'avoir gardé la notion d'un Dieu rémunérateur et vengeur, que pour le peuple, afin d'éviter d'être «pilé dans un mortier». Helvétius, dans son livre *De l'Esprit*, enseigne, en suivant les principes de Locke, que toutes nos facultés se réduisent à la sensibilité physique, que nous ne différons des animaux que par notre organisme extérieur, que notre intérêt, fondé sur l'amour du plaisir et la crainte de la douleur, est l'unique mobile de nos jugements et de nos affections. Quant à Dieu, il n'en est pas question. D'Holbach enseignait la même morale matérialiste. «*Le Système de la Nature*, répandu parmi les classes populaires, dit Feller, a contribué, plus que tous les autres ouvrages philosophiques du dix-huitième siècle, à pervertir les sentiments moraux et à déraciner les principes religieux (2) ». Quant à Diderot, il alla jusqu'au fond de la doctrine anti-religieuse et anti-sociale, plus impétueusement et plus bruyamment que d'Holbach. De plus, il se plaît dans la gravelure : dans ses grands romans, il développe longuement l'équivoque sale et la scène lubrique (3).

La philosophie s'attaquait aussi au pouvoir établi. Montesquieu lui porta les premiers coups ; ses épigrammes et ses railleries firent l'effet d'un feu de mousqueterie. Il prépara la

---

(1) Article *Encyclopédie*, dans l'*Encyclopédie du XVIII*e *siècle*.

(2) Le *Système de la Nature* eut deux éditions en 1770 ; il fut ensuite réimprimé en 1771, 1774, 1775 et 1777. Parmi les nouvelles éditions, on signale celle de Londres, 1780, celles de Paris en 1795, 1820, 1821 et 1822. Cf. Quérard.

(3) Taine : *Ancien régime*, Paris, Hachette, 1893, p. 349.

mine où J.-J. Rousseau introduisit ses explosifs. Gilbert ne prévoyait point les excès de la Terreur; mais le vice partout triomphant, l'orgie scandaleuse des grands, la perversité morale du siècle tout entier, le progrès croissant des doctrines les plus subversives, la diffusion des écrits malsains, ne pouvaient manquer de lui suggérer de sérieuses inquiétudes.

Etait-il juste de rendre la philosophie responsable de la dégradation des mœurs ? Elle n'en avait pas été le point de départ (en ces sortes de questions, la pratique précède toujours la théorie); mais elle la favorisait singulièrement. Un courant libertin, sorti des bas-fonds de la nature humaine et grossi en chemin par la galanterie traditionnelle, par un certain esprit prétendu gaulois, par l'exemple de la Cour et des grands, avait traversé, non sans quelque bruit, le XVIIe siècle ; mais il avait été contenu par une digue puissante, la religion. Cette religion avait, pendant des siècles, donné à l'homme un idéal surnaturel ; « elle ne regardait la vie présente que comme une préparation à la vie future, par la perfection morale et la pratique des plus hautes vertus dont l'homme soit capable (1) ». La philosophie, changeant le but de la vie, enseignait à l'homme son indépendance vis-à-vis de l'autorité, « mettait à la place de l'idée chrétienne le sentiment et l'exercice du droit individuel, avec un égal partage, pour tous et chacun, des biens de ce monde (2). » Dieu n'existant plus, ou ne se mêlant plus des choses de ce monde, on n'avait plus rien à redouter de ses jugements : jouir devenait l'unique affaire importante. Le seul correctif que les plus sages y apportaient, était la modération. « Le plaisir, physi-

(1) Larroumet, *ibid.*
(2) Larroumet, *ibid.*

quement parlant, écrivait Voltaire à Frédéric, est divin ; toutes les passions nous sont données pour notre bien-être, et prouvent l'unité de Dieu (1)... Le bonheur est dans la santé, tout dépend de nos cinq sens, le reste est peu de chose (2)... Je crois qu'il faut s'amuser jusqu'au dernier moment ; les philosophes qui courent après la vérité, ressemblent aux aveugles cherchant à tâtons un âne qui s'enfuit (3)... »

La philosophie était donc la grande coupable. Ses pernicieux principes faisaient l'effet d'huile jetée sur le feu des passions ; de plus, elle fournissait un semblant d'excuse aux cœurs corrompus et arrachait les derniers scrupules à ceux qui hésitaient encore. « On peut comparer la philosophie, dit Bayle, à des poudres si corrosives qu'après avoir consumé les chairs baveuses d'une plaie, elles rongeraient la chair vive et carieraient les os et perceraient jusqu'aux moëlles. La philosophie réfute d'abord les erreurs ; mais, si on ne l'arrête point là, elle attaque les vérités : et, quand on la laisse faire à sa fantaisie, elle va si loin qu'elle ne sait plus où elle est, ni ne trouve plus où s'asseoir. Il faut imputer cela à la faiblesse de l'esprit de l'homme, ou au mauvais usage qu'il fait de ses prétendues forces (4). » Pour Gilbert, elle est un « monstre », quelque chose comme Saturne dévorant ses enfants, une pieuvre qui étend ses tentacules sur toutes les parties vitales de la société. Ce monstre est d'autant plus redoutable, qu'il est hypocrite ; c'est le loup devenu berger. Le portrait est exact.

Un monstre dans Paris croît et se fortifie,
Qui, paré du manteau de la philosophie,
Que dis-je ? de son nom faussement revêtu,

---

(1) Édition Beuchot, t. XIII, p. 31 et 32. — *Ibid.*, t. LIII, p. 175.
(2) *A M. de la Marche*, 8 janvier 1764.
(3) 3 mars 1766, au même.
(4) *Dictionnaire*, art. *Acosta*.

Etouffe les talents et détruit la vertu.
L'univers, si l'on croit ce novateur moderne,
Fils du hasard, n'a point de Dieu qui le gouverne ;
La mort doit frapper l'âme, et, roi des animaux,
L'homme voit ses sujets devenir ses égaux.
Ce monstre toutefois n'a point un air farouche ;
Toujours l'humanité respire par sa bouche.
D'abord, des nations réformateur discret,
Il semait ses écrits à l'ombre du secret,
Errant, proscrit partout, mais souple en sa disgrâce ;
Bientôt, le sceptre en main, gouvernant le Parnasse,
Ce tyran des beaux-arts, nouveau dieu des mortels,
De leurs dieux diffamés usurpa les autels ;
Et lorsqu'abandonnée à cette idolâtrie,
La France qu'il corrompt touche à la barbarie,
Flatteur d'un siècle impur, son parti suborneur
Nous a fermé les yeux sur notre déshonneur (1).

De fait, le monstre savait se grimer pour donner le change. Il ne parlait que des moyens de soulager le bon peuple, faisait sonner haut le mot d'humanité, que Voltaire se vantait d'avoir mis le premier à la mode. Les échos de la renommée répétaient ses moindres bonnes actions ; le nom des Calas et des Sirven était trompeté par toute l'Europe. Bien plus, pour se donner du prestige, il prêchait la morale, une morale à lui, s'entend, où la vertu n'a pour tout ressort que la bonne

(1) Ce portrait de la philosophie n'est pas sans analogie avec celui du calvinisme dans la *Henriade* (chant I) ; mais il fallait être La Harpe, pour accuser Gilbert de plagiat.

Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance,
Je l'ai vu sans support, exilé dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obscurs.
Enfin mes yeux ont vu, du sein de la poussière,
Ce fantôme effrayant levant sa tête altière,
Se placer sur le trône, insulter aux mortels,
Et d'un pied dédaigneux renverser les autels.

nature. Que de contes moraux, ou prétendus tels, vit éclore le XVIIIe siècle ! Ces traits n'ont point échappé à Gilbert.

Non seulement le monstre raisonnait et moralisait, il avait encore le don de captiver ses lecteurs : c'était une sirène. Lorsqu'un certain souffle d'insubordination était déjà dans l'air, pouvait-on lire J.-J. Rousseau sans croire qu'il avait raison ? Son habile et chaude dialectique vous saisissait comme dans un filet sans issue. Comment ne pas rire aux épigrammes si spirituelles de Montesquieu ? Quoi de plus amusant pour des épicuriens, gênés par le fantôme d'une religion qu'ils ne pratiquaient plus, que les mordantes saillies de Voltaire ? Dans un temps et chez un peuple où l'art de bien dire était tout, le moindre écrit assaisonné d'esprit faisait fortune. « Quiconque disait du mal de la religion était le bienvenu (1). » Quant aux bas instincts de la nature, ils trouvaient une abondante pâture dans les écrits libertins, tantôt aiguisés en épigrammes d'après la recette de Voltaire, tantôt cyniquement obscènes dans le goût de Diderot. Le monstre eut bien maille à partir avec le pouvoir ; mais, grâce à d'illustres protecteurs, il acquit vite droit de cité et ne tarda pas à régner à la Cour comme à l'Académie.

La philosophie est la grande corruptrice : voilà la large base, sur laquelle Gilbert construit tout l'édifice de sa satire. Mais, avant de montrer ses ravages, il prévient une objection des philosophes. Caritidès, poète à ses heures, une manière de La Harpe, le prend discrètement à part, s'apitoie sur son aveuglement de croire en Dieu, et surtout lui conseille de ne point écrire de satires, ce qui est du plus mauvais goût. Le morceau en vaut la peine, il est d'un sérieux comique.

> Quoi ! votre muse en monstre érige la Sagesse !
> Vous blâmez ses enfants et leur crédit vous blesse !

---

(1) Taine : *Ancien régime*, p. 372.

Je soupçonne, entre nous, que vous croyez en Dieu :
N'allez point dans vos vers en consigner l'aveu ;
Craignez le ridicule, et respectez vos maîtres.
Croire en Dieu fut un tort permis à nos ancêtres ;
Mais dans notre âge ! Allons, il faut vous corriger.
Eclairez-vous, jeune homme, au lieu de nous juger :
Si vous saviez penser, vous feriez quelque chose...
Surtout point de satire ; oh ! c'est un genre affreux !
Eh ! qui put vous apprendre, écolier ténébreux,
Que des mœurs parmi nous la perte était certaine,
Que les beaux-arts couraient vers leur chute prochaine ?
Partout, même en Russie, on vante nos auteurs.
Comme l'humanité règne dans tous les cœurs !
Vous ne lisez donc pas le Mercure de France ?
On cite au moins par mois un trait de bienfaisance.

Cette courte et pathétique réprimande ne déconcerte point le satirique : au risque d'être traité de « sot » par le rédacteur du *Mercure*, il confondra l'imposture de ces vains sages, en traçant le tableau de leur règne. Aux fruits on reconnaîtra l'arbre.

Il faut avouer que Gilbert avait beau jeu avec les vices de son temps. Il passe en revue les différentes classes de débauchés, les grands, les duchesses, les filles, les abbés et les parvenus. Ses traits sont lancés d'une main vigoureuse et sûre : il atteint son but et le dépasse rarement.

Que sont devenus les grands du royaume, les soutiens du trône, la classe privilégiée ? Ils sont moralement atrophiés. Louis XIV en avait fait des unités décoratives, réservant à la démocratie montante les rôles sérieux. La noblesse de vieille souche paradait à la Cour, et y croupissait dans la paresse et la luxure ; elle s'était abâtardie, son sang était vicié : aussi sur elle que la philosophie eut le plus de prise.

Suis les pas de nos grands, énervés de mollesse (1);
Ils se traînent à peine en leur vieille jeunesse,
Courbés avant le temps, consumés de langueur,
Enfants efféminés de pères sans vigueur;
Et cependant nourris des leçons de nos sages,
Vous les voyez encore, amoureux et volages,
Chercher, la bourse en main, de beautés en beautés,
La mort qui les attend au sein des voluptés;
De leurs biens prodigués, pour d'infâmes caprices,
Enrichir nos Phrynés, dont ils gagnent les vices,
Tandis que l'honnête homme, à leur porte oublié,
N'en peut même obtenir une avare pitié.

Ce trait final semble lui partir du cœur : ne serait-ce pas lui, l'honnête homme en question ? Quand le lever et le coucher du roi, le guet à faire aux places vacantes laissent des heures libres à ces nobles oisifs, à quoi les emploient-ils ? Ils jouent à la paume, le jeu privilégié des aristocrates, se promènent en cabriolet — c'était la mode — ou se jouent eux-mêmes, en jouant la comédie sur des théâtres de société. Ils ne redoutent pas le contact, dans les coulisses et sur les tréteaux, avec les artistes de profession les moins sévères en morale. Aussi le poète se demande, navré, ce qu'on peut attendre d'une pareille aristocratie :

Que d'exploits leurs talents semblent nous présager !

A de tels passe-temps, on ne s'enrichit guère ; du reste, on mène grand train, et le luxe est coûteux. Aussi point de gentilhomme sans dette, c'est de bon ton. N'allez pas croire pour cela qu'on reste sans argent. Quand on n'a en perspec-

(1) Thomas, dans son *Epître au peuple*, exprima la même idée :

Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner d'un corps usé les débris languissants,
Et sur un front jauni qu'a ridé la mollesse
Etaler, à trente ans, leur précoce vieillesse.

tive ni bénéfice, ni pension sur la cassette royale, on recou[illegible]t à des artifices inavouables.

La plupart, indigents au milieu des richesses,
Achètent l'abondance à force de bassesses ;
Souvent à pleine main d'Orval sème l'argent ;
Parfois, faute de fonds, Monseigneur est marchand.
Que dirai-je d'Arcas, quand sa tête blanchie,
En tremblant, sur son sein se penche appesantie ;
Quand son corps, vainement de parfums inondé,
Trahit les maux secrets dont il est obsédé ?
Scandalisant Paris de ses vieilles tendresses,
Arcas, sultan goutteux, veut avoir vingt maîtresses ;
Mais en fripon titré, pour payer leurs appas,
Arcas vend au public le crédit qu'il n'a pas.
Digne fils d'un tel père, Iphis, chargé de dettes,
Met ses jeunes amours aux gages des coquettes ;
Plus philosophe encor, Lisimond ruiné
Epouse un riche opprobre, en épousant Phryné.

Les contemporains ont reconnu dans Arcas le maré[illegible]hal de Richelieu (1), le corrupteur du roi Louis XV, alors âg[illegible]et infirme. Il passait pour un des plus vicieux de son siècle. Il avait été l'homme à la mode ; c'est tout dire. On se souv[illegible]ent que la marquise de Nesle et madame de Polignac eurent un duel au pistolet, à cause de lui, au bois de Boulogne (2). L'abbé de Beauvais, prêchant dans la chapelle royale, a [illegible]ait censuré avec force la vie honteuse de certain vieillard li[illegible]certain. Le roi apostropha le duc de Richelieu, après le serm[illegible]n : « Eh ! bien, duc de Richelieu, il me semble que le prédica[illegible]eur

(1) *Correspondance secrète*, août 1775.

(2) Goncourt : *La femme au XVIIIe siècle*, Paris, Charpentier, [illegible]90, p. 183.

a jeté bien des pierres dans votre jardin.— Oui, sire, répondit ce vieux renard, et il en est même ricoché quelques-unes jusque dans le parc de Versailles (1). »

Son fils, le trop célèbre duc de Fronsac, fut un libertin digne d'un tel père. Gilbert ne lui consacre ici que deux vers, mais il y reviendra bientôt. Avouons que, pour tracer des grands des portraits si ressemblants, il fallait au moins autant d'audace que de talent.

Il semble cependant que Gilbert réserve ses traits les plus acérés pour les femmes. Elles ne le cédaient en rien à leurs maris : comme eux philosophes, discutant, raisonnant, elles tenaient bureau d'esprit et respiraient l'air malsain dont l'atmosphère était saturée. « Les sophismes commodes, les apologies de la honte, les leçons d'impudence flottent dans le temps, descendent des intelligences dans les cœurs, enlèvent peu à peu les remords à la femme éclairée, enhardie, étourdie, conviée aux félicités par les systèmes, les idées qui tombent du plus haut de ce monde, qui s'échappent des bouches les plus célèbres. (2) » Grâce à la philosophie, elle en était arrivée à supprimer les grimaces et les affectations de la pruderie. Elle savait, dit Gilbert, malgré sa timidité naturelle,

> Opposer au mépris un front toujours serein,
> Et, de l'homme en public affectant l'assurance,
> Sous son casque de plume étaler l'impudence.

Gilbert n'en cloue que trois au pilori, mais leurs pareilles étaient légion. Par une sorte de raffinement dans le supplice, il pare ses victimes, avant de les immoler au mépris

---

(1) Bachaumont : *Mémoires de la République des lettres*, t. VI, p. 336, 368 ; t. VII, p. 183, 184.

(2) Goncourt, *ibid.*, p. 175.

public : le contraste en est plus frappant. Tout d'abord, c'est Cloris allant au théâtre insolemment parée de tant d'or et de tant de bijoux, qu'avec leur valeur on pourrait subvenir à l'entretien de vingt familles. Mais sous cet orgueilleux luxe elle cache une âme corrompue et un corps avili. A côté d'elle, apparaît son amie Zélis, casuiste indulgente de sa vie privée. Il va sans dire que cette Zélis est au mieux avec les penseurs ; du fond de son boudoir, elle met en vogue les petits vers à la mode « lâchés par gros in-octavo » et les drames larmoyants, nomme les commis et, par-dessus le marché, ne croit pas en Dieu. Quelle est cette Cloris ? On se perd en conjectures. Ce n'est sans doute qu'un type. Mais sa physionomie ressemble assez à celle de Mme d'Epinay. Quant à Zélis, elle a quelque rapport avec Mlle d'Ette, enlevant un à un tous les scrupules à Mme d'Epinay son amie, qui hésitait encore à se lancer dans le désordre (1).

La troisième, Iris, est atteinte d'une sensiblerie maladive, qui a paralysé son jugement. Elle n'aime que ce qui est petit, joli, gentil, gracieux : elle met son chien bien au-dessus du genre humain. D'où peut bien lui venir ce travers ? D'une coquetterie d'esprit naturelle à la femme ? De la tendance du siècle à se créer des sentiments factices ? De la philosophie matérialiste, qui faisait fi de l'âme humaine immatérielle et spirituelle, pour préconiser la vie des sens ? D'un égoïsme concentré en vertu duquel les bêtes deviennent une extension de la personne, avec ses travers et ses ridicules ? Ou plutôt du vide immense que faisait, dans le cœur de toutes ces femmes, le manque d'affection véritable, d'occupation sérieuse, de dévouement à la vie de famille ? Peut-être un peu de tout cela à la fois. Depuis le moineau

---

Mémoires de Mme d'Epinay, I vol., ch. III.

de Lesbie jusqu'au chien d'Iris, et encore après, ce piquant travers a existé.

Voyons si le portrait d'Iris est aussi gracieux que son nom :

> Parlerai-je d'Iris ? Chacun la prône et l'aime ;
> C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité même.
> Si, d'un pied étourdi, quelque jeune éventé
> Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
> La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes :
> Un papillon souffrant lui fait verser des larmes :
> Il est vrai ; mais aussi qu'à la mort condamné,
> Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné,
> Elle ira la première à cette horrible fête
> Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

Le trait final arrive à point nommé pour faire faire une grimace au portrait : Cloris est l'élégance même, mais c'est une impudique ; Zélis a tous les dons de l'esprit, mais c'est une athée ; Iris a un cœur d'or, mais elle se repaît de la vue du sang.

On se figure aisément ce que devait être le mariage, dans une pareille société. « Ce n'était le plus souvent qu'un contrat, en vue de la continuation d'un nom, de la conservation d'une famille, qui n'engageait ni la constance de l'homme, ni la fidélité de la femme. Il ne comportait même pas l'amour (1). » Bien plus, l'amour conjugal était considéré comme un ridicule et une sorte de faiblesse indigne des personnes bien nées, un bonheur roturier (2), bourgeois, capable de compromettre la réputation d'une femme un peu « usagée ». On vivait à part. « Notre fortune nous met en état de nous passer l'un de l'autre, et de reprendre cette liberté,

(1) Goncourt, *ibid.*, p. 231.

(2) Voy. : *Le triple mariage* et le *Philosophe marié*, de Destouches ; le *Préjugé à la mode*, de Nivelle de la Chaussée.

dont nous nous sommes fait imprudemment un mutuel sacrifice : vivez chez vous, je vivrai chez moi (1). » Gilbert a parfaitement résumé tout cela en trois vers :

L'hymen n'est qu'une mode,
Un lien de fortune, un veuvage commode,
Où chaque époux, brûlé d'adultères désirs,
Vit sous le même nom, libre dans ses plaisirs.

Au commencement du siècle, une fois la régence passée, il fallait encore une certaine énergie à une femme pour avoir un amant ; à l'époque de Gilbert, on n'a presque plus besoin d'imaginer des moyens pour tromper les yeux du monde. « La jeune femme reçoit les jeunes gens de son âge ; elle va au spectacle seule avec des hommes ; au bal de l'opéra, elle n'emmène que sa femme de chambre : rendez-vous, occasions, facilités, elle les a sous la main, la mode les lui donne (2). » Il est même rare que cela attire des orages au ménage. Il est passé, le temps où l'on attachait l'honneur d'un homme à la vertu d'une épouse. Un amant ne déshonore plus une femme ; le choix seul de l'amant l'excuse ou la compromet. Voilà pourquoi Gilbert, pour peintre le désordre à son paroxysme, nous montre des femmes nobles, comme Cloris, « dérogeant » en amour.

Descendant de quelques degrés, Gilbert montre les turpitudes des duchesses, des femmes du meilleur monde ; le sourire ironique, avec lequel il avait jusqu'ici souligné ses descriptions, se change en une indignation pleine de colère. Le tableau se passe de tout commentaire.

---

(1) Goncourt, *ibid.*, p. 235.
(2) *Id.*, p. 231.

Dois-je encor te montrer nos duchesses fameuses,
Tantôt d'un histrion amantes scandaleuses,
Fières de ses soupirs obtenus à grand prix,
Elles même aux railleurs dénonçant leurs maris,
Tantôt pour égayer leurs courses solitaires,
Imitant noblement ces grâces mercenaires
Qui, par couples nombreux, sur le déclin du jour
Vont aux lieux fréquentés colporter leur amour ;
Contents d'un héritier, comme eux frêle et sans force,
Les époux très amis, vivant dans le divorce ;
Vainqueurs des préjugés, les pères bienfaisants
Du sérail de leurs fils eunuques complaisants ;
De nouvelles Saphos dans le crime affermies,
Maris de nos beautés, sous le titre d'amies,
Et de galants marquis, philosophes parfaits,
En petite Gomorrhe érigeant leur palais ?

Cette aristocratie, engourdie dans la léthargie du vice, se préparait un réveil terrible. En attendant, la lèpre qui la dévorait, gagnait de proche en proche; toute la nation se gangrenait.

Le peuple imitateur suit l'exemple des grands,
Et les mêmes travers diffament tous les rangs.

M. Jourdain, contemporain de Molière, avait laissé une nombreuse postérité au dix-huitième siècle. Pour faire quelque figure dans le monde, il fallait être gentilhomme; sans cela, on n'existait pas, à moins qu'on ne s'arrachât à l'oubli par la finance ou les lettres. La carrière des lettres était épineuse et peu sûre ; mais la finance, quand on avait l'insigne bonheur de l'atteindre, donnait infailliblement le relief désiré. On se rapprochait des gentilshommes toujours besogneux, on marchait presque leur égal; et puis, au besoin,

on achetait la noblesse. Mais, pour se procurer de l'or, que de bassesses ! Gilbert met en scène un marchand qui s'en richit par trois banqueroutes successives ; pour suivre la mode, sa femme transforme son salon en bureau d'esprit. Orgon n'était que roturier, il est devenu magistrat ; grâce à l'usure, le voilà baron. Mais, ô merveille, il monte toujours ; le voyez-vous grand seigneur et logé dans un riche palais ? Gilbert réserve le mot de l'énigme pour le trait final :

> Mais sa fortune, ami, comment l'a-t-il accrue ?
> Il a vendu sa femme ; et ce couple abhorré,
> Enveloppé d'opprobre, est pourtant respecté.

Qui pourrait s'en scandaliser ? La pudeur n'est plus qu'une affaire de tenue extérieure. La femme du meilleur monde affronte les représentations gaillardes, les prologues salés à la Guimard, les soupers à la mode. « Pour lui enlever tout préjugé, la philosophie venait à la rescousse ; entraînée à quelque souper de comédienne fameuse, dans la débauche de paroles de Duclos ou de Saint-Lambert, au milieu des paradoxes, grisée par le champagne, dans la belle ivresse de l'esprit et de l'éloquence, la femme entendait dire de la pudeur : Belle vertu, qu'on attache sur soi avec des épingles (1). »

Après ces énergiques tableaux du libertinage, Gilbert résume toute sa thèse et conclut : « La grande coupable, c'est la philosophie, parce qu'elle a détruit la religion et que, sans religion, il n'y a pas de mœurs possibles. » Le raisonnement est serré.

> Eh ! quel frein contiendrait un vulgaire indocile,
> Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,
> Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas,

(1) *Mémoires de Mme d'Epinay*, t. I, ch. V.

Que l'homme tout entier est promis au trépas ?
Chacun veut de la vie embellir le passage;
L'homme le plus heureux est aussi le plus sage,
Et, depuis le vieillard qui touche à son tombeau,
Jusqu'au jeune homme à peine échappé du berceau,
A la ville, à la cour, au sein de l'opulence,
Sous les affreux lambeaux de l'obscure indigence,
La débauche au teint pâle, aux regards effrontés,
Enflamme tous les cœurs vers le crime emportés.
C'est en vain que, fidèle à sa vertu première,
Louis instruit aux mœurs la monarchie entière :
La monarchie entière est en proie aux Laïs.

Le compliment au roi Louis XVI n'est point banal ; ses mœurs n'ont pas donné prise à la critique; mais son exemple venait trop tard.

Pourquoi la religion, qui avait triomphé du vieux monde païen et dompté les barbares, n'opérait-elle plus de merveilles? Gilbert nous le dit : ses propres enfants lui déchiraient le sein. Tandis que les querelles jansénistes paralysaient les forces des uns, bon nombre d'autres cédaient au courant des mauvaises mœurs. Le haut clergé et le clergé régulier n'étaient point toujours exemplaires (1). Mais la plaie, c'était l'abbé commendataire. Le pouvoir civil qui nommait aux évêchés et aux abbayes, depuis 1516, ne voyait, dans la collation d'un bénéfice, qu'un sujet à récompenser, un cadet de famille à doter, ou le pied-bot d'un Talleyrand à sauver du ridicule. Aussi la philosophie conquit-elle, en grande partie, ce clergé sans vocation. Gilbert ne pouvait l'oublier.

Dans un cercle brillant de nymphes fortunées,
Entends ce jeune abbé : sophiste, bel esprit,
Monsieur fait le procès au Dieu qui le nourrit ;

(1) Taine : *Ancien régime*, Paris, Hachette, 1896, p. 154-158.

Et, pour mieux amuser son galant auditoire,
Mêle aux tendres propos ses blasphèmes charmants,
Lui prêche de l'amour les doux égarements,
Traite la piété d'aveugle fanatisme,
Et donne, en se jouant, des leçons d'athéisme.

Le portrait n'est-il pas charmant de grâce et de vérité ? L'ironie du poète, pour être coquette, n'en est que plus mordante; on sourirait presque, si le trait final n'attristait par sa monstrueuse réalité. Les originaux ne manquaient pas, depuis Voisenon jusqu'au gentil Bernis, le nain joufflu de la Pompadour. Cette engeance qui foisonnait alors par la ville et par le monde, a aujourd'hui disparu. Le nom seul d'abbé a survécu ; mais ce nom n'est plus qu'une amère dérision, un sobriquet, dont le clergé, dépouillé de ses biens, ne saurait à bon droit être fier.

Dans sa seconde satire, *Mon Apologie*, Gilbert est amené à parler encore des désordres de son siècle. Il conduit son lecteur dans les villes, l'introduit dans les temples que l'athéisme a rendus déserts, lui montre ces procès tristement célèbres, d'où vainqueurs et vaincus sortent également déshonorés, l'empoisonnement, le meurtre, le parricide, qui sont à l'ordre du jour, les lois complices du désordre cynique des rues, le proxénétisme, dans ce qu'il a de plus hideux, l'insolente fortune des courtisanes qui épousent un comte ou un marquis. Tout cela semble n'être qu'un résumé de ce qu'il a déjà dit dans le *Dix-huitième Siècle*. Mais voici un nouveau portrait, un portrait qui, de prime abord, paraît fait de traits recueillis çà et là. C'est un jeune homme de famille, qui prodigue l'or et les bijoux pour alimenter son insatiable volupté : l'instinct seul de la bête parle en lui. La colère des pères, les larmes des mères n'entravent point ses desseins : une inscription aux

rôles de l'opéra (1) lui assurerait au besoin sa victime. Comme tout bon gentilhomme, il est depuis longtemps ruiné ; mais, parce qu'il est fils de grand seigneur et grand seigneur lui-même,

L'Etat volé paya ses amours printanières,
L'Etat jusqu'à sa mort paiera ses adultères.

Jusqu'ici, rien d'absolument personnel, chacun pouvait penser qu'il était question du voisin. L'État n'avait-il pas sa part de culpabilité ? Un républicain n'aurait pas mieux dit. Mais voici que la mémoire trop fidèle du poète lui rappelle un exploit qui sort de l'ordinaire : plusieurs crimes dans un seul acte, accompagnés de circonstances tragiques. Quelle bonne fortune pour son pinceau !

Cependant une vierge, aussi sage que belle,
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle ;
Tout l'art des corrupteurs, auprès d'elle assidus,
Avait, pour le servir, fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir, que tout Paris périsse !
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la beauté victime de son choix
Goûte un chaste sommeil à la garde des lois,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires :
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur.
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime ;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

La Harpe a trouvé ces vers détestables : « *Faire des crimes*

(1) Par suite d'un abus né de la corruption des mœurs, l'inscription sur la liste des filles de l'opéra suffisait pour soustraire une femme à l'autorité de son mari, une fille à celle de ses parents. Les lois et la police cédaient aux prétendues exigences de l'art. Ce règlement détestable fut aboli par Louis XVI.

perdus, dit-il, est de la prose plate, *perdre ses crimes* aurait été poétique et élégant ; *Que tout Paris périsse* déchire l'oreille ; *voilà que dans la nuit* est une tournure triviale et déplacée ; *incendiaire* et *héréditaire*, *oppresseur* et *ravisseur* sont des accumulations d'épithètes dans le goût de Brébeuf ; et cependant voilà ce que M. Gilbert et consorts appellent de la poésie, de la verve et de l'énergie ! (1) » Le puriste La Harpe aurait pu encore signaler « les toits héréditaires de la jeune fille, qui la voyaient braver l'amour oppresseur », comme exemple de mauvais goût ; mais, si l'expression pèche, on ne saurait mettre en doute la verve et l'audacieux courage du satirique. Le crime dont il relate les détails était de notoriété publique : tout le monde savait les exploits du duc de Fronsac. « On se souvient, disent les *Mémoires secrets* (2), qu'il y a dix ans, ce jeune seigneur, n'ayant pu séduire par son or et ses caresses une jeune personne qui vivait avec sa mère, dans le délire de la passion effrénée, se rendit coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt et le viol. »

Gilbert faillit payer cher son audace. Le jeune duc le menaça de la bastonnade, ce qui n'avait rien de chimérique. Aussi Gilbert crut-il prudent de faire des excuses. Voici la lettre qu'il adressa au duc courroucé :

« Monsieur le Duc,

« De toutes les persécutions que mes ennemis pourront me susciter, ils ne sauraient m'en faire éprouver une qui me soit plus sensible que de me noircir injustement dans votre esprit. Votre rang, le respect que je dois à votre personne, mon nom placé à la tête de mon ouvrage, suffiraient pour rendre invraisemblables les sentiments qu'on me prête si généreusement. Le diffamateur se cache dans l'ombre ; si mon

---

(1) *Journal de politique et de littérature*, 15 mars 1778.
(2) 1er avril 1778.

dessein eût été de vous offenser, aurais-je eu l'imbécillité de me nommer ? ne me serais-je pas mis à couvert de votre juste vengeance, sous le voile de l'anonyme ? Aurais-je eu, en me nommant, la ridicule bêtise de vouloir, moi, homme de lettres isolé, lutter de crédit avec un duc et pair, un premier gentilhomme de la chambre ? Vous avez trop d'esprit, Monsieur le Duc, pour en croire mes calomniateurs... Jetez les yeux sur mes satires. Un grand dérobe à des laquais une courtisane ; un comte ou un marquis l'épouse ; il en ravit plusieurs qu'il jette à l'opéra. Pouvait-on rassembler plus de traits, plus de caractères propres à repousser loin de votre personne l'ombre du moindre soupçon ? Duc et pair, ayant épousé une demoiselle d'une maison conforme à la vôtre, pouvez-vous vous reconnaître dans ces vers, où je peins un personnage si contraire à Monsieur le Duc ?... Mes détracteurs profiteront de tout, inventeront tout, pour couvrir d'un grand nom leur vengeance. Mais vous êtes juste et noble, et je me flatte que la persécution, qu'ils ont voulu me faire éprouver par votre moyen, tournera à leur confusion, et que vous imposerez silence à leurs calomnies, en m'accordant une protection déclarée ; cette conduite, du moins, eût été celle d'un Richelieu (1). »

Voilà d'habiles excuses, qui ne compromettent pas : Peut-on attribuer tant d'infamies à un duc et pair, de si auguste lignée ? Jamais. Il ne saurait être question de lui, dit Gilbert ; mais il se garde bien de faire allusion au fait précis qui est le fond du grief, et cette réticence en dit long. Pouvait-il le disculper d'un crime connu de tous ? C'eût été une platitude. Tant de protestations et de compliments ne sont que du persiflage, et le persiflage atteint son comble lorsqu'il

(1) Lettre publiée par Amar dans l'édition des *Œuvres de Gilbert*, Paris, Didot, 1824.

demande au duc protection, et lui trace sa ligne de conduite. Le duc s'est-il tenu pour satisfait ? C'est croyable : à quoi bon avoir une affaire avec cet infime plébéien ? Ce qui est sûr, c'est que la version qui fait mourir Gilbert sous les coups du duc de Fronsac (1) est controuvée (2).

Gilbert voulait-il donc jouer le rôle d'accusateur public et désigner ses contemporains à la vindicte des lois ? Il s'en est défendu. Mais, sous peine de prêcher dans le vague, il n'a pu s'empêcher d'emprunter des traits aux hommes de son temps ; il a dit ce qu'il a vu, sans nommer personne ; et si quelqu'un s'est reconnu, il ne devait s'en prendre qu'à lui.

Mais plus d'un grand se plaint que, divulguant sa vie,
L'audace de mon vers, des lecteurs retenu,
A flétri ses amours d'un portrait reconnu :
De quel droit se plaint-il ? Ce tableau trop fidèle,
L'ai-je déshonoré du nom de son modèle ?
Quand de traits différents, recueillis au hasard,
Pour corriger les mœurs, je compose avec art
Un portrait fabuleux et pourtant véritable,
Si du public devin la malice équitable
S'écrie : Ah ! c'est un tel, ce marquis diffamé ;
Qu'il s'en accuse seul, ses vices l'ont nommé.

En face de tant de misères morales, Gilbert a tenu à montrer, ne fût-ce que pour établir des contrastes, que la vertu n'avait point tout à fait disparu. Il oppose au voluptueux Fronsac le duc de Penthièvre (3), qui, dès l'aube, va dans

---

(1) *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, t. XV, 1875, p. 72.

(2) Voy. l'unanimité des contemporains à attribuer la mort de Gilbert à une chute de cheval, p. 269.

(3) Il était fils du comte de Toulouse et dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV. Né en 1725, il mourut en 1793. Ses vertus rendirent son nom populaire. Florian lui a dédié ses Fables.

Paris distribuer ses bienfaits sous un déguisement, afin d'échapper aux yeux des hommes. Il parle de l'heureuse influence du roi, de la pitié stoïque de l'archevêque de Paris. Il aurait encore pu citer avantageusement d'autres noms, cela eût reposé l'esprit du lecteur; mais peut-être eût-ce été un hors-d'œuvre.

Est-ce à dire que le dix-huitième siècle ait atteint les dernières limites de la dépravation, et soit une apparition unique dans l'histoire de l'humanité ? Non, assurément. « J'avoue, dit Vauvenargues, que nous ne portons pas le vice à ces extrémités furieuses que l'histoire nous fait connaître. Nous n'avons pas la force malheureuse que ces excès demandent, trop faibles pour passer la médiocrité même dans le crime. Mais je dis que les vices bas, ceux qui témoignent le plus de faiblesse et méritent le plus de mépris, n'ont jamais été si osés, si multipliés, si puissants (1). » L'antiquité païenne descendit bien plus bas. D'autre part, les vices stigmatisés par Juvénal n'étaient pas rares au XVIIe siècle ; Brantôme et Bussy nous ont laissé des esquisses fort repoussantes de leur temps. Mais jamais, depuis que la France était pays chrétien, l'immoralité ne s'était étalée aussi effrontément au grand jour, escortée de docteurs qui, non seulement, sapaient les bases de la religion et de la morale, mais faisaient encore l'apologie du vice. « Pour apprécier la moralité d'une époque, il faut chercher si ces crimes, ces affections cancéreuses, ces monstruosités, se commettaient en cachette, ou se pratiquaient au grand jour, avec l'insolence du cynisme ; il faut sonder la conscience morale de l'époque. A ce point de vue, le XVIIIe siècle est tombé bien bas, et mérite les reproches de Gilbert (2). » La réprobation devait donc tomber, non tant sur

(1) *Discours sur les mœurs de ce siècle.*

(2) Kœnig : *Zur französischen Literaturgeschichte.* Halle 1877, p. 244.

l'immoralité elle même que sur ceux qui la prônaient. C'est ce que Gilbert a vu, c'est là sa thèse, c'est en cela que consiste surtout son originalité.

Nous avons multiplié à dessein les citations, pour mieux apprécier les talents du satirique et juger la portée de ses coups. La peinture qu'il fait des mœurs de son siècle n'a rien d'exagéré : on en retrouve, épars dans les nombreux Mémoires du temps, tous les éléments. Inconnu et comme caché dans la coulisse, il a noté au passage, non pas les grimaces et les gambades de la grande mascarade qui évoluait devant lui, mais ses vices et ses infamies. Il n'y a pas pour lui de classes privilégiées ; il s'élève avec la même force contre les philosophes, les grands et le clergé, en un mot, contre tous ceux qui ont contribué à la perte des mœurs.

Il faut lui savoir gré, dans un sujet si scabreux, d'avoir eu plus de réserve que Juvénal. Cette réserve n'enlève cependant rien à la vigueur de son pinceau. Il est sobre de détails, et sait choisir les plus caractéristiques. Son dessin, bien net, prend du relief par l'énergie du coloris ; mais ses teintes sont souvent brusquées : pour mettre les objets en saillie, il néglige les nuances : ce sont de grandes fresques où manquent les tons intermédiaires. Mais ces défauts-là ne sont-ils pas l'effet d'une indignation spontanée, qui s'échappe en torrent ? Cette rudesse même ne rend-elle pas le claquement du fouet ?

La partie morale des satires de Gilbert a été peu attaquée par les contemporains. On ne pouvait, de bonne foi, se faire illusion sur les dérèglements dont souffrait la société. C'est à peine si, pour essayer de le contredire, on a opposé l'exemple de « Louis, allumant son tonnerre et châtiant l'Anglais », et celui du « prudent Saint-Germain tendant aux malheureux une main secourable (1). » Lorsque Gilbert demande :

---

(1) *Epître aux membres de l'Académie décriés dans le Dix-huitième*, par Vigée, Paris, 1776.

Quels demi-dieux enfin nos jours ont-ils vus naître ?

La Harpe répond : « Où étiez-vous donc, Monsieur Gilbert, le jour que l'élite de tous les ordres de l'Etat, rassemblé dans le palais des rois, offrait, au nom de la Nation, la couronne des talents et des vertus patriotiques, au magistrat respectable, à l'homme rare que notre jeune monarque a, depuis, rappelé auprès du trône ? Vous auriez pu alors avoir une idée de la gloire et de la vertu (1). » Si Malesherbes a fait honneur à son siècle, ce n'est assurément pas par la cérémonie dont parle La Harpe.

D'autres, en désespoir de cause, ont cherché dans le vice même une excuse au vice. Ils ont trouvé Gilbert aheurté contre le bon sens, parce qu'il ne s'est pas souvenu qu' « il y eut des Aspasie et des Ninon dont les suffrages fixèrent la réputation de plus d'un véritable grand homme ; que le nom seul de Mme du Châtelet, devrait imposer respect à sa muse (2). » Après cela, il n'y a plus qu'à se taire ; car une société qui ne serait peuplée que de pareilles nymphes aurait vu sa ruine. Cette objection prouve, au surplus, que Gilbert avait raison de dire que le sens moral était tombé bien bas.

(1) *Mercure*, octobre 1775.

(2) *Anti-Gilbertine*, p. M. D***, Berne 1778.

CHAPITRE VII

SATIRE LITTÉRAIRE

Gilbert triomphe, quand il s'attaque aux mœurs perverties de son siècle et dénonce les écrits libertins des philosophes. Le mérite de sa satire littéraire n'est peut-être pas aussi incontestable; non que le trait soit moins acéré et le vers moins bien frappé, mais sa critique est un peu étroite et systématique. La tradition était infaillible en morale, parce qu'elle avait pour base une religion révélée : en matière d'art, il n'en allait pas de même. Sans doute, la tradition, en tant que formée sur l'autorité et l'exemple des grands écrivains, est un guide précieux qu'on n'abandonne point impunément, mais qui ne s'impose pas non plus d'une manière absolue. Si les principes éternels du beau, fondés sur l'essence des choses, sont immuables, les genres littéraires, qui en sont l'expression, peuvent varier selon l'esprit des peuples, le goût de l'époque, la mode, la civilisation et la fantaisie des écrivains, qui, après tout, sont libres, comme tous les artistes.

D'un autre côté, Gilbert semble donner à sa critique littéraire la morale pour point de départ. L'art et la morale ont, en effet, des relations étroites, cela n'est pas douteux, et « un abaissement notable du sens moral ne peut guère aller

sans un abaissement de l'esprit littéraire (1) » ; de plus, l'art a des devoirs envers la morale, il ne doit rien produire qui mette en conflit la partie supérieure de l'être humain avec les bas instincts de la nature : c'est affaire d'honnête homme. Mais combien d'écrivains, alors comme aujourd'hui, n'ont pas écouté leur conscience d'honnête homme ! Ont-ils cessé pour cela d'avoir du talent ? Hélas ! non. Enfin, le trait satirique de Gilbert a quelquefois l'air de partir de la mauvaise humeur de l'homme, aigri par l'infortune : on fait si difficilement abstraction de soi ! Mais ces quelques restrictions sont quantité négligeable et n'infirment point l'œuvre, qui reste vraie et belle dans son ensemble.

Gilbert se rattache à l'école de Fréron qui fut son mentor, de Sabatier à qui il dédia le *Siècle*, et de Clément dont il semble s'être surtout inspiré. Il le désigne nommément comme le défenseur du bon goût contre La Harpe qui en protégeait les corrupteurs. Clément, dans ses écrits, se montrait exclusivement admirateur des anciens et du XVIIe siècle. Il n'est pas de critique plus minutieuse de Voltaire que celle qu'il publia, au cours de la guerre qu'il entreprit contre le patriarche de Ferney. Il n'y allait pas de main morte cet « inclément » Clément : sa critique étroite a, plus d'une fois, frappé juste, et, par là, soulevé des colères, mais aussi devancé les jugements de la postérité. Gilbert semble avoir les mêmes qualités et les mêmes défauts que Clément, avec cette différence que, en se tenant dans des généralités, il échappe davantage au reproche de parti pris et de pédantisme, et que ses vers bien frappés le mettent au-dessus de l'ancien régent du collège de Dijon (2).

---

(1) Faguet : *Dix-huitième Siècle*, Paris, Lecène et Oudin, 1892 : avant-propos, p. VI.

(2) Clément (Jean-Marie-Bernard, 1742-1812), doué d'un talent précoce, fut d'abord professeur de philosophie au collège de Dijon. Il vint ensuite à Paris, où il trouva l'appui de Mably, de La Harpe et de Voltaire. Après

La satire du *Dix-huitième Siècle* n'était point la première attaque que Gilbert dirigeait contre les écrivains de son temps. Dans son *Poète malheureux*, en 1772, il les avait menacés; l'année suivante il ouvrit les hostilités avec le *Carnaval des Auteurs* (1), un libelle en prose, dans le genre burlesque, qui ne manque ni de sel ni d'audace. Nous croyons devoir nous y arrêter un instant, parce qu'il marque son premier pas dans le genre satirique.

C'est une fiction. Depuis quinze jours, l'auteur ne peut jouir d'une minute de sommeil. Il a en vain essayé de tous les moyens, même de la lecture des *Saisons* de Saint-Lambert : seul, l'*Eloge de Racine* par La Harpe peut l'endormir. Pendant ce sommeil bienfaisant, il se voit transporté en rêve

---

la chute de sa tragédie de *Médée*, il rédigea avec l'abbé Delaporte les *Anecdotes dramatiques* (1763). Dès lors, il ne s'occupa plus que de critique littéraire et publia en 1770 ses *Observations critiques* qui, sur la requête de Saint-Lambert, le firent enfermer à Fort-l'Évêque. Il ne resta que trois jours en prison, grâce aux vigoureuses protestations de J.-J. Rousseau. L'année suivante, parurent ses *Nouvelles observations critiques*. A l'*Epître de Voltaire à Boileau*, il répondit par celle de *Boileau à Voltaire* (1773). Ses *Lettres à Voltaire* parurent de 1773 à 1776. Dans la première, il s'élève contre l'influence que l'auteur de la Henriade a exercée sur le goût, l'esprit et les mœurs de son temps ; dans les deux suivantes, il examine les jugements de Voltaire sur les grands écrivains; il consacre la quatrième et la cinquième à l'éloge de Corneille, qu'il venge des critiques de son commentateur. La Henriade est l'objet des trois dernières lettres. Clément critique ensuite les tragédies de Voltaire : *De la Tragédie, pour faire suite aux Lettres de M. de Voltaire* (1784). On cite encore de lui : *Essai sur la manière de traduire les poètes en vers* (1784); *Essai de critique sur la littérature ancienne et moderne* (1785) ; *Projet de règlement sur la manière de tenir, à l'avenir, les soi-disant philosophes* (1786). Ses *Satires* parurent réunies ensemble, en 1786. Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir s'il a été en relations avec Gilbert.

(1) C'est par erreur que l'éditeur des *Œuvres complètes* publiées chez Le Jay, 1801, a annoncé cette pièce comme inédite jusqu'alors (Quérard). Elle fut imprimée à part en 1773, avec la fausse date de Venise et sous le nom de Gilbert.

devant unpalais, sur le frontispice duquel on lisait : « C'est ici que la Vérité sommeille. » Enflammé d'un beau zèle, il se décide à aller tirer la Vérité de ce honteux repos, et, précédé de l'Espérance sous les traits d'une jeune beauté, il pénètre dans le palais. Il voit d'abord Buffon et J.-J. Rousseau sur des trônes d'airain, puis, sur un autel d'argile, la Vérité. « Tout son corps saignait des blessures innombrables dont la couvrent tous les jours les courtisans et les journalistes. » Après quelques instants d'un religieux silence, il l'apostrophe, et lui fait le récit des maux dont son sommeil est la cause, puis il la prie de parcourir avec lui l'empire littéraire, « afin de rendre à la fange dont ils sont sortis, ces pygmées qui marchent revêtus de la gloire de nos demi-dieux ». Si toutefois elle craignait de sortir de son palais, elle n'a qu'à lui confier, à lui Gilbert, son miroir, son flambeau et son fouet, et il se charge de la besogne. Mais la Vérité a soudain secoué sa léthargie, et elle part sur les pas de Gilbert. Tous les deux ensemble, ils pénètrent dans un autre palais, où toute le cour d'Apollon masquée s'était rendue pour célébrer « certaine orgie qu'on nomme carnaval ». Ce carnaval c'est le dix-huitième siècle.

Dès que les philosophes aperçoivent la Vérité, ils cherchent à fuir, mais d'un seul de ses regards elle les cloue sur leurs sièges. Pour que son œuvre de justice s'accomplisse alors rigoureusement, elle confie son flambeau à Sabatier, son miroir à Gilbert et son fouet à Clément. Faisant ensuite le tour de la salle, avec ses trois acolytes, elle démasque les philosophes et les condamne, chacun selon leurs forfaits, à un nombre de coups déterminé. Voltaire, La Harpe, d'Alembert, Diderot, Saint-Lambert, Thomas passent successivement sous sa férule, en faisant d'une manière fort comique l'aveu de leurs fautes. Tous sont désignés par des sobriquets, tels que Vole-à-Terre, Anti-Chaleur, Froid-Lambert, Obscuro-du-Fatras, Force-Nature, Ronflon-Bombe. Lorsqu'arrrive le

tour de Palissot (Faible-Sot) d'être fouetté, comme il avait failli à tous les partis, aux philosophes aussi bien qu'aux amis de la Vérité, les applaudissements sont si unanimes et si bruyants, que Gilbert se réveille. Si jamais il est en quête de sommeil, il se promet bien de recourir à La Harpe.

Toute la satire littéraire de Gilbert est là en germe. Nous aurons occasion d'y revenir. Etudions maintenant la seconde partie de la satire du *Dix-huitième Siècle*.

Gilbert commence par constater que dans les arts il y a désordre, anarchie, décadence, et, en cela, il n'était point seul de son avis. Voltaire répétait sans cesse que le goût était perdu, que l'on tombait dans la barbarie, que le dix-huitième siècle était l'égout de tous les siècles. D'où venait cette décadence ? Les philosophes n'y étaient, sans doute, point étrangers, attendu qu'ils tenaient le haut du pavé. « L'esprit philosophique, dit Ferlet (1), analyse et décompose, ne travaille, pour ainsi dire, qu'en détail, et se traîne lentement sur une longue chaîne de propositions. Il cherche à ne point faire de saut, parce que la nature qu'il observe n'en fait point. Comme elle, il évite les lacunes en saisissant ces nuances, délicates et imperceptibles, par lesquelles elle passe, pour arriver à tel ou tel résultat. Le goût jette des masses, rassemble des faisceaux de lumière, néglige les intermédiaires et vole rapidement d'un excès à l'autre. L'un cherche la nature telle qu'elle est, et la montre comme il la voit ; plein de défiance contre l'imagination, il lui coupe les ailes, afin de ne pas devenir complice de ses écarts. L'autre, embellissant la nature, choisit avec art ses plus beaux traits, pour en former un ensemble qui n'est plus elle, mais qui la surpasse. Il ne veut pas que l'imagination soit son guide,

---

(1) Ferlet : *De l'abus de la philosophie par rapport à la littérature*, Nancy, 1773.

mais il l'accepte volontiers pour compagne. Le premier, assujetti à des principes invariables, suit une marche uniforme et trace presque toujours les mêmes sillons ; le second crée les règles, et les devine par un instinct heureux. » Aujourd'hui, on dirait que le progrès des sciences naturelles et la préconisation de leur méthode, qu'on voulait appliquer à tout, avait relégué au second plan les arts d'imagination ; que le conflit des idées et des doctrines avait fait des lettres une machine de guerre, au lieu d'un délassement de l'esprit.

Voltaire voyait la cause du mal dans des innovations stériles. « Le goût, dit il, peut se gâter chez une nation ; ce malheur arrive d'ordinaire après les siècles de perfection. Les artistes, craignant d'être imitateurs, cherchent des routes écartées ; ils s'éloignent de la belle nature que leurs prédécesseurs ont saisie. Il y a du mérite dans leurs efforts ; ce mérite couvre leurs défauts. Le public, amoureux des nouveautés, court après eux ; il s'en dégoûte, et il en paraît d'autres qui font des efforts pour lui plaire : ils s'éloignent de la nature encore plus que les premiers. Le goût se perd : on est entouré de nouveautés qui sont rapidement effacées les unes par les autres ; le public ne sait plus où il en est, et il regrette en vain le siècle du bon goût qui ne peut plus revenir : c'est un dépôt que quelques bons esprits conservent encore loin de la foule (1). » En somme, il n'est pas éloigné de penser comme Gilbert, qui tient franchement pour la tradition.

De nos pères fameux les ombres insultées,
Comme un joug importun les règles rejetées,
Les genres opposés bizarrement unis,...
Un désir forcené d'inventer et d'instruire,
Des brigues, des partis l'un à l'autre odieux
Le Parnasse idolâtre adorant de faux dieux :
Tout me dit que des arts la splendeur est ternie.

(1) *Dictionnaire philosophique*, art. *Goût*.

Voilà, en quelques vers, l'idée fondamentale de la thèse que Gilbert va développer. Il n'avait point tort de penser qu'il y avait encore à glaner, sur les pas des écrivains du siècle précédent, à la condition d'agir avec discernement et discrétion. Peut-être aurait-on eu alors une littérature esthétique, tandis qu'elle fit presque complètement défaut.

Mais on n'eut ni l'intelligence, ni la force nécessaires pour cela : bien plus, la poésie fut sérieusement mise en question par les philosophes. La Motte ne voyait en elle qu'une folie ingénieuse qui consiste à se donner beaucoup de peine, pour ne faire que ce qu'on aurait fait en se bornant à la prose (1). Fontenelle prétendait que dans deux cents ans on n'écrirait plus en vers ; pour lui, ce qu'on appelle inspiration poétique n'était que l'effet d'un instinct, où la raison n'a point de part : le poète ressemblait à l'abeille qui, sans le savoir, fait parfaitement ses rayons de miel (2). Montesquieu, par l'organe de l'un de ses Persans, disait que les poètes « ont pour métier de mettre des entraves au bon sens », et faisait grâce, sans que l'on sache trop pourquoi, aux seuls poètes dramatiques. Il marquait son mépris pour « l'harmonieuse extravagance » des poètes lyriques, « qui outrent le langage de l'esprit et celui du cœur, pour tous ces hommes dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments (3). » Condillac a gâté son *Cours d'études* par les plus ineptes critiques de Boileau. Duclos marquait son mépris des vers en disant : « Cela est beau comme de la prose. » Buffon, qui avait bien quelque prétention au beau langage, n'écrivit jamais rien contre la poésie et la versification, mais tout le monde sait le peu de cas qu'il en faisait. « Je l'ai

(1) *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier.*

(2) *Discours sur la poésie en général.*

(3) *Persanes*, lettres 137. Cf. Faguet : *Dix-huitième Siècle*, Montesquieu. La Harpe, *Lycée*.

entendu affirmer devant vingt personnes, dit La Harpe, que les plus beaux vers ne pouvaient résister à l'examen ; que les plus parfaits de Racine lui-même étaient remplis de fautes, et qu'il offrait d'en faire la preuve, dans la première scène d'*Athalie* (1). » Enfin, Diderot avait repris à son compte la guerre faite à la poésie. Il écrivait ses drames en prose, et fut imité en cela par Beaumarchais et Sedaine. Voltaire fut presque le seul à la défendre, encore ne prêcha-t-il pas toujours d'exemple.

Pourquoi ce déchaînement général contre la poésie ? Les uns réclamaient les droits de la raison, qui n'a pas besoin d'ornements pour se faire entendre ; d'autres trouvaient la prose plus conforme à la nature ; la plupart, selon La Harpe, en médisaient par jalousie. « Partout les places étaient prises, et par qui ? par un Corneille, un Racine, un Molière, un Boileau, un Lafontaine, un Quinaut. Comment déplacer de tels hommes, ou se placer à côté d'eux ? Ne pouvant nier qu'ils fussent de grands poètes, on imagina de déprécier la poésie elle-même, en réduisant à rien l'art de vers. On rendait les artistes assez petits, pour que leur réputation ne fût plus importune (2). »

La poésie une fois réduite au mécanisme de la versification, on rima sans frein ni mesure : jamais on ne vit tant éclore de vers, et l'on croyait qu'il suffisait d'avoir de l'esprit pour être poète. L'art s'avilit en se vulgarisant : la plupart des vers de cette époque sont inférieurs à la prose. Le grand art de Corneille et de Racine était discrédité, les « penseurs » en faisaient fi. Aussi faut-il entendre la plainte de Gilbert.

---

(1) La Harpe, *Lycée ;* Paris, 1820. C'est d'après cette édition en 16 vol. que nous citerons toujours La Harpe.

(2) *Lycée*, XII, p. 148.

Fille de la peinture et sœur de l'harmonie,
Jadis la poésie, en ses pompeux accords,
Osait même au néant prêter une âme, un corps ;
Egayait la raison de riantes images ;
Cachait de la vertu les préceptes sauvages,
Sous le voile enchanteur de nobles fictions ;
Audacieuse et sage en ses expressions,
Pour cadencer un vers qui dans l'âme s'imprime,
Sans appauvrir l'idée, enrichissait la rime ;
S'ouvrait par notre oreille un chemin vers nos cœurs,
Et nous divertissait pour nous rendre meilleurs.
Maudit soit à jamais le pointilleux sophiste,
Qui le premier nous dit, en prose d'algébriste :
Vains rimeurs, écoutez mes ordres absolus ;
Pour plaire à la raison, pensez, ne peignez plus.
Des lors la poésie a vu sa décadence ;
Infidèle à la rime, au sens, à la cadence,
Le compas à la main, elle va dissertant (1) :
Apollon sans pinceaux n'est plus qu'un lourd pédant.

L'accent est sincère comme celui d'un homme qui aime son métier. Beaucoup de vers sont heureux, mais le poète lutte encore avec l'expression. La poésie «enrichissant» la rime, pour dire rimer richement, est plus que faible; il tenait à son antithèse «appauvrir» et «enrichir». Les «ordres du pointilleux sophiste» ne pouvaient être «absolus», eussent-ils émané de d'Alembert en personne, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française. C'est probablement lui que vise Gilbert. A l'occasion du concours de 1769, le célèbre géomètre avait dit, entres autres réflexions sur la poésie: «Pour le philo-

---

Voltaire, Préface des *Guèbres* (3 mai 1769), espère que ce drame ranimer un peu le goût de la poésie, que l'esprit de *dissertation* et adoxe commence à éteindre.

sophe, le premier mérite et le plus indispensable dans tous les écrivains est celui des pensées : la poésie ajoute à ce mérite celui de la difficulté vaincue dans l'expression ; mais ce second mérite, très estimable quand il est joint au premier, n'est plus qu'un effort puérile, dès qu'il est prodigué en pure perte et sur des objets futiles (1). » Cela veut dire que, pour faire de la bonne poésie, il faut d'abord avoir de fortes pensées et répandre ensuite des fleurs sur ces pensées. S'il en était ainsi, La Motte eût eu raison de dire que les ornements poétiques ne font qu'encombrer la pensée. Mais il y a là une une fausse conception de la poésie. Le jet poétique est tout un : il n'y a pas d'abord la pensée, puis la forme harmonieuse et imagée qui s'y ajoute. Le véritable poète ne pense pas sa pensée, sans l'expression poétique ; sa raison et son imagination agissent de concert ; il voit sa pensée plutôt qu'il ne la pense, incarnée dans sa forme sensible ; elle sort armée de pied en cap, comme Minerve du cerveau de Jupiter.

Comme conséquence de cette attention trop exclusive à penser et à raisonner, Gilbert signale l'infidélité à la rime. Il est exact qu'on rima faiblement au XVIIIe siècle, sans pour cela penser plus fortement. Voltaire en a donné l'exemple ; il préconise la rime pour l'oreille ; il veut des lois sévères, non un vil servage (2). C'était une excuse pour avoir fait de méchants vers.

Revenant sur le même sujet, l'année suivante, dans sa *Diatribe au sujet des prix académiques*, Gilbert, s'adressant aux académiciens, dit : « La rime appauvrie et méprisée universellement réclame votre appui ; elle n'est point un ornement

---

(1) D'Alembert : *Réflexions sur la Poésie*. Œuvres complètes, Paris, 1822, t. IV, p. 292. Il estimait fort les *Essais de morale et de littérature* de l'abbé Trublet, et se souvient ici de sa théorie du *vrai orné*.

(2) Cf. *Alzire*, IIIe, sc. 6. Note ; *Discours sur la tragédie* à Bolingbrocke ; Préface d'*Œdipe* ; Remarques sur *Médée*, I, sc. 4, sur *Rodogune*, V, sc. 1.

accessoire dans notre poésie ; une mauvaise rime est un solécisme en vers. C'est sans fondement que nos auteurs rejettent sur elle la monotonie de leurs écrits. Les Latins rimaient comme nous; si ce n'était pas par des sons, c'était par la prosodie. Ces dactyles, ces spondées, qui reviennent sans cesse à la fin de leurs vers alexandrins, ne sont-ils pas de véritables rimes ? Vengez donc la rime française ; accoutumez à son joug cette jeunesse encore docile; qu'un ouvrage mal rimé n'obtienne jamais le prix: on peut, sans injustice, présumer plus de talent dans un poète esclave de la rime que dans celui qui la néglige, parce que l'exactitude des rimes annonce un travail obstiné et la fidélité aux principes des anciens. »

Gilbert avait grandement raison de considérer la rime comme essentielle à notre système de versification. Mais il n'aurait pas dû parler des «alexandrins» de Virgile à des académiciens, ni confondre le rhythme avec la rime: les dactyles et les spondées étaient frappés du pied, tandis que la rime affecte l'oreille. Peut-on dire que « l'exactitude des rimes annonce la fidélité aux principes des anciens » ? Plus on recule dans l'histoire de la poésie française, plus on trouve la rime défectueuse; elle n'a été même pendant longtemps qu'une assonance. A moins que par «anciens» il n'entende les Corneille, les Racine et les Boileau : dans ce cas, il faudrait en effet, pour bien rimer, revenir aux « anciens ».

Il est exact que la poésie n'était pas beaucoup plus fidèle à la «cadence» qu'à la rime. Comme on traitait les vers mathématiquement, par le nombre exact des syllabes, on faisait peu de cas du rhythme, de la cadence, de l'harmonie : il ne s'agissait que de mettre la césure ici ou là. Mais n'est ce pas une contradiction chez Gilbert, de soutenir, d'un côté, que la poésie disserte trop, et de dire, de l'autre, qu'elle est « infidèle au sens »? Peut-être faudrait-il «goût» à la place de «sens», car elle pouvait manquer de goût ; peut-être aussi

« sens » n'est-il qu'une cheville. L'expression laisse, assurément, à désirer.

De tous les genres de poésie, Gilbert ne parle que de la tragédie et de la comédie. Cela s'explique, car ces deux genres avaient surtout fleuri au XVIIe siècle, et Gilbert ne juge son siècle que par le précédent. La vogue de la tragédie classique avait suscité une nuée d'imitateurs. « Il n'était fils de bonne mère qui ne fît sa tragédie en sortant du collège (1). » Rien de plus facile ; on prenait une tragédie de Racine, par exemple, et on en calquait le plan, l'ordonnance, les personnages et jusqu'aux incidents. Quelques-uns toutefois, en coulant des tragédies dans le moule de Racine, avaient renchéri sur le dénoûment. Crébillon, « l'homme noir », avait montré la perversité humaine dans toute son atrocité. Dans la coupe où Rodogune versait le poison pour ses fils, il met le sang des fils de Thyeste, que le malheureux père porte à sa bouche. Malgré ses railleries sur le « barbare » Crébillon, Voltaire donna lui aussi dans l'horrible avec *Mahomet*, *Sémiramis* et *Catilina*, sans parler des *Pélopides* qui ne furent pas représentés. Les crimes de ses héros, bien que commis « par mégarde », n'en sont pas moins des effusions de sang, dont l'horreur ressortait davantage encore par le réalisme de la mise en scène ; on voyait des morts et des mourants (2).

Cette horreur théâtrale suffisait-elle pour justifier la critique de Gilbert disant que Melpomène avait été travestie en furie ? Non, si nous en jugeons par le goût dominant de notre époque, où l'on est habitué à voir la scène ensanglantée ; oui, si nous nous en rapportons à l'esthétique de

---

(1) E. Lintilhac : *Précis historique et critique de la littérature française*, Paris, André, 1895, t. II, p. 259.

(2) Vinet : *Hist. de la litt. fr. au XVIIIe siècle*, Paris. Sandoz et Fischer, t. II, p. 33 et suiv. Cf. Faguet : *Dix-huitième Siècle*, Voltaire.

Boileau. Aristote avait considéré les dénoûments malheureux comme les plus tragiques ; mais, à tort ou à raison, les mœurs policées du XVIIe siècle adoucirent les catastrophes. Mme de Sévigné s'était plainte de la grande tuerie de *Bajazet* et Boileau dit :

> Si d'un beau mouvement *l'agréable* fureur
> Souvent ne nous remplit d'une *douce* terreur,
> Ou n'excite en notre âme une pitié *charmante*,

pour montrer que la terreur et la pitié doivent avoir leur douceur et leur charme. Le but de toute œuvre artistique étant de procurer une agréable illusion, il faut que les impressions les plus terribles du théâtre nous fassent plaisir; sans cela, l'art ne se distinguerait pas de la réalité. Quelle est la juste limite que l'art ne doit jamais dépasser dans l'expression du réel ? Il est fort difficile de la fixer. Le XVIIe siècle est peut-être resté en deçà, le XIXe est allé souvent au-delà.

Quand Gilbert dit que la tragédie de son temps « étalait sur la scène des romans fort touchants », il devance les jugements de la postérité. « L'élément romanesque, dit Vinet domine dans les pièces de Crébillon (1). » « Vers la fin de sa vie, Voltaire imagina des romans philosophiques et vertueux auxquels il donna le nom de tragédies, ce sont : l'*Orphelin de la Chine*, les *Scythes*, les *Guèbres*, les *Lois de Minos* (2). » Veut-on savoir ce que l'on entend par romanesque ? « C'est, dit Vinet, une pure illusion sur la vie humaine ; c'est la fuite du réel et du possible, le rêve d'un monde qui n'existe pas et ne peut exister, une sorte de convention, dans laquelle

---

(1) Vinet : *Histoire de la litt. franç. au dix-huitième siècle*, t. I, p. 154.

(2) Faguet : *Dix-huitième Siècle*, p. 258. Cf. Nisard : *Histoire de la litt. fr.* Paris, Didot, 1774, t. IV, p. 182-193.

vivent certains esprits et certaines époques. La poésie, au contraire, c'est la plus vive compréhension des choses, leur plus intime, comme leur plus haute vérité (1). »

A côté de ces critiques fort justes, Gilbert n'a pas su apprécier, comme elles le méritent, les innovations de Voltaire au théâtre : la scène plus animée, l'action plus rapide, la représentation plus semblable à la réalité. « Je sais bien, disait Voltaire, que ce n'est pas un grand mérite de parler aux yeux ; mais j'ose être sûr que le sublime et le touchant portent un coup beaucoup plus sensible, quand ils sont soutenus d'un appareil convenable, et qu'il faut frapper l'âme et les yeux à la fois (2). » Mais ne dépassait-il pas la mesure, dans *Sémiramis*, en évoquant l'ombre de Ninus ? Gilbert était de ceux qui ne croyaient pas aux revenants (3), et qui blâmaient, non sans raison, l'emploi du merveilleux sur la scène. Jusqu'à Voltaire, on avait renvoyé à l'opéra l'apparition des divinités et des ombres. C'est de là que Gilbert prit occasion de dire :

> Tout poète moderne avec pompe assommant
> Fit d'une tragédie un opéra charmant.

Quant aux « combats », aux « marches admirables » et à tout l'appareil des décors changeants, des bûchers, des flammes d'alcool, du tonnerre et des éclairs, des comparses représentant les foules, Gilbert ne pensait pas qu'ils fussent à leur place dans la tragédie. Il aurait pu y voir quelque péril ; le poète en viendrait à remplacer la psychologie théâtrale par des incidents ; préoccupé outre mesure du spectacle, du jeu des acteurs, du succès immédiat, il travaillerait plus

(1) Vinet, *ibid.*
(2) Préface de *Tancrède.*
(3) La Harpe, *Lycée*, t. IX, p. 231.

pour être applaudi que pour être lu, et mettrait, comme Voltaire, la plus grosse partie de son bien en viager ; enfin, une action qui occupe trop les yeux, distrait l'esprit de la véritable action dramatique, qui est au fond de l'âme des héros. Les spectateurs dominés par l'impression la plus rapide, celle qui est produite sur les yeux, perdraient le goût de la grande et belle poésie, que l'âme seule peut apprécier. Nous avons vu tous ces maux. Mais n'exagérons point la perspicacité de Gilbert, en lui prêtant des vues qu'il n'eut peut-être pas. Il tenait opiniâtrement à la tradition du XVIIe siécle et détestait Voltaire, voilà qui est clair. Il n'insiste, du reste, que médiocrement, sur ces innovations scéniques, pour faire retomber tout le poids de sa satire sur un travers autrement répréhensible des écrivains de l'époque, celui de moraliser.

La muse de Sophocle, en robe doctorale,
Sur des tréteaux sanglants professe la morale.
Là souvent un sauvage, orateur apprêté,
Aussi bien qu'Arouet parle d'humanité ;
Là, des Turcs amoureux, soupirant des maximes,
Débitent galamment Senèque mis en rimes ;
Alzire au désespoir, mais pleine de raison,
En invoquant la mort, commente le Phédon ;
Pour expirer en forme, un roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence ;
Et chaque personnage, au théâtre produit,
Héros toujours soufflé par l'auteur qui le suit,
Fût-il Scythe ou Chinois, dans un traité sans titre,
Interroge par signe et répond par chapitre.

Depuis d'Aubignac, on n'avait cessé de parler du rôle moralisateur du théâtre. Chez les héros de Corneille, le devoir l'emporte toujours sur la passion. L'impression finale des pièces de Racine est l'horreur du vice où les passions conduisent les hommes. L'un et l'autre étaient assez artistes pour

savoir qu'en poésie « il faut des peintures et des images bien plus que des sentences, qu'un poète ne doit point être un discoureur de morale, mais faire sortir la morale des tableaux qu'il peint (1). » Au XVIIIe siècle, le théâtre fut un moyen préféré à tout autre de faire prévaloir ses opinions, de répandre ses maximes humanitaires. Voltaire donna, un des premiers, à ses personnages, la livrée philosophique. Il semblait moins préoccupé d'exciter la terreur ou la pitié, que de philosopher ou de dogmatiser. Il veut que chacune de ses tragédies serve à inspirer l'amour du genre humain, de la liberté, de la philosophie, et encore plus l'horreur du fanatisme, de la superstition et de la tyrannie, ou de ce qu'il nommait ainsi. « Si alertes et si brillants que soient ses personnages, ce sont toujours des mannequins, leurs mouvements sont empruntés ; on entrevoit derrière eux l'auteur, qui tire la ficelle (2). » Gilbert était dans le vrai en disant que le poète tragique s'était transformé en souffleur. Le passage d'Alzire auquel il fait allusion (acte V, scène III) est, de fait, un commentaire du Phédon fort déplacé. Une amante au désespoir, près de voir son amant conduit au supplice, ne saurait faire de la métaphysique sur le suicide. La tragédie transformée « en traité sans titre », où « l'on interroge par signe et répond per chapitre », est un trait assez plaisant (3). »

Non seulement Melpomène est défigurée, mais sa sœur

---

(1) Clément (Jean-Marie-Bernard) : *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, Paris, 1772, p. 408 (sur la satire).

(2) Taine : *Ancien régime*, Paris, Hachette, 1896 ; p. 350.

(3) Les amateurs du vrai genre dramatique se sont élevés, dit la *Correspondance secrète* (26 mai 1775), contre les nouvelles pièces dont on a essayé d'introduire le goût. Voici le titre d'une nouvelle brochure : *La littérature renversée*, ou l'art de faire des pièces de théâtre sans parole, ouvrage utile aux poètes dramatiques de nos jours : avec un traité du geste, contenant la manière de représenter les pièces de théâtre à l'aide de bras et de jambes, pour la commodité des acteurs qui ont une mauvaise prononciation, Berne, 1775.

Thalie, dit Gilbert, a « partagé ses revers » : le goût voulait qu'elle peignît les mœurs du temps, mais, sous l'influence philosophique, elle a fui la gaîté, pleure d'un œil et rit de l'autre. « Lorsque, pendant l'espace d'un siècle entier, nombre d'artistes ont couru successivement une même carrière, il est tout simple que le talent, frappé des difficultés de la concurrence ou des dangers de l'imitation, cherche à découvrir des routes moins frayées, qui puissent encore, si elles offrent moins d'éclat et de gloire, compenser cet avantage par celui de la nouveauté. La Chaussée, dans l'impuissance de faire une tragédie ou une comédie, inventa la comédie larmoyante (1). » Ce genre de comédie est d'abord contesté : le parterre pleure, les artistes rient, les critiques dissertent, les épigrammes pleuvent. La Harpe le trouvait inférieur à la tragédie et à la comédie, parce que, empruntant quelque chose de l'une et de l'autre, il affaiblit, par ce mélange, le caractère essentiel de tous deux. Voltaire se moqua des vains efforts d'un auteur amphibie, qui, dans son jargon,

Déshonore à la fois Melpomène et Thalie ;

mais, comme le genre avait du succès, il s'y essaya lui aussi. Piron plaisanta sur les sermons du R. P. La Chaussée, et Duclos disait : « Je n'aime point les pièces qui me font tant pleurer, ça me tord la peau. » Gilbert, lui, était d'avis que le masque tragique « enlaidit les appas de Thalie » ; il déplore que, dans un conte fait à plaisir, on passe ainsi « du touchant au bouffon, qu'on pleure comme un possédé, dans un drame risible, qu'on marie le sermon à la farce ».

La comédie larmoyante ne jeta qu'une lueur passagère; mais d'elle sortit le drame en prose. Gilbert passe de celle-là

(1) La Harpe, *Lycée*, X, 406.

à celui-ci sans transition, comme pour marquer leur parenté. On s'éloignait de plus en plus des genres classiques. « Tombez, murailles qui séparez les genres », avait dit Mercier. C'était une révolution que Gilbert ne pouvait admettre. On a prétendu, et peut-être avec une certaine malice, dans le but d'infirmer ses jugements, qu'il avait mainte fois défendu le drame de vive voix (1). Si cela est vrai, il n'y a qu'à dire qu'il s'était ravisé. Le fait est qu'il parle assez ironiquement du genre dans lequel Diderot prétendait « discuter au théâtre les points de morale les plus importants, et cela sans nuire à la marche rapide et violente de l'action (2). »

... Oser blâmer un drame, un drame enfin !
La comédie est belle, et le drame est divin.
Pour moi, j'y goûte fort, car j'aime la nature,
Ces héros villageois, beaux esprits sous la bure ;
Et j'approuve l'auteur de ces drames diserts,
Qui ne s'abaisse point jusqu'à parler en vers.
Un vers coûte à polir, et le travail nous pèse ;
Mais en prose, du moins, on est sot à son aise.

Ce dernier trait est une vengeance de poète, qui sait, comme Boileau, que le vers coûte à polir. Remarquez la pointe que Gilbert dirige contre la « nature », dont le drame se réclamait : comme si c'eût été nouveau d'imiter la nature ! Boileau en avait fait un précepte formel ; La Fontaine disait qu'il ne fallait plus la quitter d'un pas. Mais qu'est-ce donc que la nature ? Un mélange du meilleur et du pire, du beau et du laid, de crime et de vertu, de sottise et d'esprit, de grossièreté et de délicatesse. On ne peut représenter à la fois toute la nature. L'art consiste à choisir parmi les traits

(1) *Journal de Nancy*, 1781, t. IV, p. 41-50.
(2) *De la poésie dramatique*, § III : Du drame moral.

qu'elle offre, et Diderot a dû choisir, lui aussi. « Loin qu'il corrige ce défaut de nos pères qui consistait à donner des abstractions pour des caractères, voilà qu'il y tombe plus qu'eux. Tout au moins, en un autre sens, il procède exactement de même. Eux, nous donnaient, pour tout un homme, un défaut. Lui, nous donne, pour tout un homme, une habitude prise, ou un préjugé, ou une mine (1). »

Ce qui dominait surtout dans toutes les œuvres poétiques de cette époque, Gilbert l'a caractérisé dans deux vers, au risque de se répéter, et comme pour se résumer :

Le plus lourd chansonnier de l'opéra-comique
Prête à son Apollon un air philosophique,
Et les vers sont charmants, pourvu qu'ils soient moraux.

Passant ensuite de la poésie à la prose, il observe que l'éloquence a usurpé les pinceaux de la poésie. En effet, Bernardin de Saint-Pierre et J.-J. Rousseau, avec leur prose poétique, furent les véritables poètes de cette époque. « La poésie quittait le domaine des vers, pour émigrer dans celui de la prose (2). » Il est toutefois regrettable que Gilbert, partant de cette première idée fort juste, en soit venu à confondre la prose poétique avec l'éloquence prétentieuse, dans une phrase incohérente :

Mais, de la poésie usurpant les pinceaux,
L'éloquence, aujourd'hui, prodigue en métaphores,
Avec un air penseur enfle des riens sonores.

Son intention visible était d'atteindre Thomas, dont l'éloquence continue fatigue et dégénère en emphase, sans

(1) Faguet : *Dix-huitième Siècle*, Diderot.
(2) Vinet : *Hist. de la litt. fr.*, t. I, p. 54.

atteindre la grandeur à laquelle elle vise toujours. Mais Thomas n'a point usurpé les pinceaux de la poésie :

> Que d'orateurs guindés dans un discours savant
> Se tourmentent sans fin, pour enfanter du vent,
> Dans un livre où Thomas rêve, commme en extase,
> Je cherche un peu de sens et vois beaucoup d'emphase.

Ces vers font songer au « Gali-Thomas » de Voltaire. En somme, le premier reproche que Gilbert fait à l'éloquence de son époque, de dire des riens sonores et de viser à l'emphase, est fondé, vu surtout le livre auquel il fait allusion, l'*Essai sur le caractère et l'esprit des femmes* (1772). Le second, qui est de propager le mensonge et d'être aiguisée en épigrammes, s'applique bien à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* de Voltaire (1). Mais affirmer d'une manière générale de l'éloquence du XVIIIe siècle, qu'elle affectait la métaphore et « enflait des riens sonores », c'est une erreur. Gilbert ignorait-il la belle prose de Montesquieu, de Buffon, de Voltaire, de J.-J. Rousseau ? Bien loin de viser à l'effet, elle a, en général, abandonné la période pleine et cadencée, pour aller plus lentement « dans les voies inconnues et semées de précipices, où les grands écrivains cheminaient à l'étroit, attaquant, pillant, brûlant tout sur leur passage (2). » C'est une arme de combat tranchante et incisive. Quant au « Zoïle envenimé » qui, pour s'amuser, dévoile les « trames des oppresseurs fameux », tout le monde sait qu'il a menti, qu'il était fourbe et malhonnête, dans ses écrits comme dans ses actions, mais tout le monde convient aussi qu'il fut le premier écrivain en prose de son siècle.

---

(1) Cf. Villemain : *Tableau de la litt. fr. au XVIIIe siècle*, Paris, Didier, 1859, t. II, p. 38-48.

(2) P. Albert : *La litt. fr. au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1886, p. 17.

Comme nous venons de le voir, les jugements de Gilbert sur la poésie en général, la tragédie et la comédie, en particulier, et l'éloquence, sont justes, mais incomplets. Il ne signale que les défauts, sans parler des qualités. De plus, il se tait sur l'épopée et la poésie légère; celle-ci était le triomphe du XVIIIe siècle. Nous pouvons dire, à sa défense, qu'il n'a point entrepris un tableau de la littérature au XVIIIe siècle, mais simplement une satire; que, sa thèse étant de montrer la décadence des lettres sous l'influence des philosophes, il lui suffisait de noter les points sur lesquels cette influence s'était fait le plus sentir.

Le remède qu'il propose au mal, est de revenir aux « antiques modèles » :

> Eux seuls, de la nature imitateurs constants,
> Toujours lus avec fruit, sont beaux dans tous les temps.
> Heureux qui, jeune encore, a saisi leur mérite :
> Même en les surpassant, il faut qu'on les imite.

Mais par « antiques modèles », croyez-vous qu'il entende les Grecs et les Latins? Point. Pour lui, comme pour ses contemporains, l'antiquité, c'est le XVIIe siècle. Cela ressort du contexte même: au lieu de suivre ces antiques modèles, « les sages du jour ou de fiers novateurs », dit-il, ont dégradé leurs maîtres et soutenu les Cotins que « nos ancêtres » avaient flétris. Viennent ensuite les noms de ces maîtres, de ces anciens qu'on a « blasphémés » : ce sont Malherbe, Corneille, Racine, Boileau.

Or le remède proposé par Gilbert ne vaut rien, à la façon dont il l'entendait. Les Corneille, les Racine, les Molière, les Bossuet ne sont des modèles qu'à la condition qu'on fasse comme eux, qu'on lise les anciens et qu'on s'en pénètre. Le bon goût qui caractérise leurs écrits, la belle langue qu'ils ont créée, sont des auxiliaires puissants; mais si on se borne

à eux, on voit l'antiquité à travers un voile, et on n'écrit que de froids pastiches sur un thème convenu; c'est travail d'écolier, et le XVIIIe siècle a été, sous ce rapport, très écolier, tout en prétendant imiter ces « anciens ».

Ce culte de Gilbert pour les « antiques modèles » le fait aussitôt partir en guerre contre ceux qui les ont attaqués. Qui donc attaquait les classiques, dans un temps où les classiques étaient encore à la mode? Ce n'étaient pas seulement des novateurs, comme Mercier et Diderot, mais La Harpe et Voltaire lui-même. Pourquoi donc ces coups partis du côté où on les attendait le moins? La Harpe ne pouvait guère que partager l'avis de Voltaire, son maître. Mais Voltaire, pourquoi attaquait-il les « antiques modèles »? On en a donné deux raisons: d'abord, il n'aurait rien compris à l'antiquité; l'art classique n'était pour lui que clarté, ordre, netteté, ampleur et noblesse, sans le reste; il en saisissait la forme avec justesse, mais n'en soupçonnait pas le fond (1). Ensuite, il aurait voulu passer pour le Grand Maître du Parnasse. Dans ce but, après avoir loué les grands hommes du siècle de Louis XIV et les anciens, il les avait tournés peu à peu en ridicule et avait fini par contester sérieusement leur gloire (2). Gilbert se rangea à cette raison, qui convenait à merveille à la satire et ne manquait pas de vraisemblance. Elle lui permettait de faire appel au bon sens du public, qui comptait bon nombre d'admirateurs du siècle précédent.

Voltaire en soit loué! chacun sait au Parnasse
Que Malherbe est un sot et Quinaut un Horace.
Dans un long commentaire, il prouve longuement
Que Corneille parfois pourrait plaire un moment.
J'ai vu l'enfant gâté de nos penseurs sublimes,
La Harpe, dans Rousseau trouver de belles rimes.

---

(1) Faguet : *Dix-huitième siècle*, Paris, 1892, p. 241.
(2) Clément (Jean-Marie-Bernard), première *Lettre à Voltaire*.

Si l'on en croit Mercier, Racine a de l'esprit;
Mais Perrault, plus profond, Diderot nous l'apprit,
Perrault, tout plat qu'il est, pétille de génie :
Il eût pu travailler à l'Encyclopédie.
Boileau, correct auteur de libelles amers,
Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers.
Et tous ces demi-dieux que l'Europe en délire
A, depuis cent hivers, l'indulgence de lire,
Vont dans un juste oubli retomber désormais,
Comme de vains auteurs qui ne pensent jamais.

Voilà ces « antiques modèles » que les novateurs et les sages du temps ont « dégradés », au lieu de suivre leur trace. La Harpe a protesté contre l'épithète de « sot » ; il prétend que jamais Voltaire n'en a gratifié Malherbe. Il a raison : Voltaire s'est contenté de l'exclure du Temple du goût, où figurent Perrault et La Motte, et de dire qu'il est sans imagination, sans force ; qu'il n'a ni tour, ni nombre, ni dignité, ni propriété du style ; que les étrangers ne peuvent le lire ; que ses vers ne sont pas comparables à ceux de Pétrarque et du *Pastor fido*. Mais tout cela pourrait bien se traduire par le mot « sot ». Le ton satirique de ces vers est excellent : qu'on songe au mal que s'est donné Voltaire pour dénigrer Corneille et relever Quinault ! La réputation de J.-B. Rousseau a bien baissé, depuis l'apparition des grands lyriques de notre siècle; mais il était classique et en haute estime alors ; si La Harpe entreprend de le rabaisser, on sent, malgré ses judicieuses remarques sur la poésie, qu'il désire plaire à son maître, Voltaire, qui fut toujours brouillé avec le genre lyrique.

Gilbert ne fait qu'effleurer Mercier, mais le trait suffit pour rappeler les inepties qu'il écrivit sur Racine (1). Les

---

(1) Après avoir loué Racine de l'harmonie des vers, de l'enchantement du langage, du fini de l'élocution, Mercier lui reproche de manquer de ndeur, de force, de majesté. « Lorsqu'il est sublime, ajoute-t-il, dans

plus atteints sont Diderot et Perrault. Diderot ne s'était-il pas avisé de dire qu'à part Perrault et quelques autres, tels que La Motte, Terrasson, Boindin, Fontenelle, il n'y avait peut-être pas un seul homme, dans le siècle de Louis XIV, qui eût écrit une page de l'Encyclopédie qu'on daignât lire dans le siècle suivant (1) ? Il ne pensait pas que la sienne serait si vite démodée. Quant à Marmontel, il n'avait point précisément médit de Boileau, mais simplement reconnu en lui un législateur passionné du Parnasse (2), ce qui n'est point un compliment.

Ces « morts fameux » ont bien quelques vengeurs enflammés d'un beau zèle, tels que Fréron et Clément, sans parler de Gilbert, qui n'ose se nommer. Mais que peut une poignée de soldats contre une puissante armée ? Aussi l'issue du combat qui se livre sur l'Hélicon, avec des volumes d'injures, ne semble-t-elle pas douteuse : ce sont les corrupteurs du goût qui l'emporteront, car ils sont « plus forts par le nombre et vantés en tout lieu ».

Ce combat inégal conduit tout naturellement Gilbert à énumérer les forces de l'armée philosophique. Il y a d'abord les académiciens.

> Eux seuls peuvent prétendre au rare privilège
> D'aller au Louvre en corps commenter l'alphabet ;
> Grammairiens jurés, immortels par brevet :
> Honneurs, richesse, emplois, ils ont tout en partage,
> Hors la saine raison que leur bonheur outrage.

Phèdre, dans *Britannicus*, dans *Athalie*, c'est à l'aide d'Euripide, de Tacite ou de l'Ecriture sainte. Ses tragédies sont une espèce de mosaïque. Un homme qui mettait tant d'esprit à dénigrer ses heureux larcins, a rarement volé de ses propres ailes. » Ailleurs, il l'appelle un fort petit esprit. *Essai sur l'art dramatique*, 1773.

(1) *Dictionnaire encyclopédique*, art. *Encyclopédie*.

(2) *Encyclopédie du XVIIIe siècle*, art. *Critique*, *Satire*.

Ces quatre premiers vers ne seraient pas désavoués par Boileau. Il est fâcheux que le cinquième présente une de ces faiblesses si fréquentes chez Gilbert : « le bonheur des académiciens qui outrage la saine raison ! » Il veut dire que rien ne justifie leur heureuse fortune ; mais comme le tour est forcé !

Après l'Académie, viennent les salons. C'est là qu'on décidait du sort des écrivains. Gilbert nous introduit dans ces cercles savants, où les philosophes, entourés de « vingt beautés, pesaient les écrits et distribuaient la gloire ». Il les qualifie de « tribunaux domestiques », sans doute pour les distinguer de l'Académie et du Châtelet ; les « bourgeoises » qui y figurent sont traitées d' « empiriques », probablement parce qu'elles cultivent les sciences, mais peut-être aussi parce que le poète a besoin d'une rime en *ique*. L'expression n'est pas heureuse ; le poète veut renfermer trop de sens en peu de mots. Mais il va se relever bientôt, en protestant contre le sort fait aux écrivains qui ne cherchent pas la réputation par la brigue : c'est le cri du cœur.

Oh ! malheureux l'auteur dont la plume élégante
Se montre encor du goût sage et fidèle amante ;
Qui, rempli d'une noble et constante fierté,
Dédaigne un nom fameux par la brigue acheté,
Et, n'ayant pour prôneurs que ses muets ouvrages,
Veut par ses talents seuls enlever les suffrages.

Ainsi donc, hors du clan philosophique, point de salut : Voulez-vous réussir ? Dites « que Voltaire est un Virgile, et même un peu chrétien » ; si avec cela vous posez en philosophe, vous passerez pour un prodige, fussiez-vous un Durosoy (1) ; les échos de la capitale rediront votre nom,

(1) Voy. ci-dessous sur Durosoy, p. 196.

on récitera vos vers chez les grands, « avant même qu'ils ne soient nés » ; vos livres se vendront, et Voltaire écrira dans le *Mercure* que vous êtes un génie.

Ainsi, de nos tyrans la ligue protectrice
D'une gloire précoce enfle un rimeur novice :
L'auteur le plus fécond, sans leur appui vanté,
Travaille dans l'oubli pour la postérité ;
Mais par eux, sans rien faire, un pédant nous impose ;
Turpin n'est que Turpin, Suard est quelque chose (1).

Le meilleur commentaire aux vers de Gilbert, Fréron l'a donné par avance. « On l'a déjà dit mille fois, mais on ne saurait trop le répéter, nos philosophes, ces prêcheurs intéressés de la tolérance, sont les reptiles les plus inquiets et les plus intolérants qui se soient encore agités dans la poussière de ce globe. A les entendre, il n'y a d'hommes de génie, d'hommes d'esprit, d'hommes de goût, d'hommes savants, ni même d'honnêtes gens que parmi eux. Ils ont créé une nouvelle littérature, une nouvelle morale, une nouvelle honnêteté, dont ils ont le privilège exclusif ; ils y ont posé des sentinelles vigilantes, qui, dès qu'un auteur s'y montre, ont ordre de crier, qui vive ? S'il ne répond pas, à haute voix : philosophe, on l'arrête, on l'interroge, on s'informe, et si on parvient à découvrir qu'il ne reconnaît point leur suprématie, qu'il a même osé porter une main profane sur les lauriers

(1) Turpin (1709-1799), après avoir longtemps professé à l'université de Caen, vint chercher la gloire des lettres à Paris. Ami de Sabatier de Castres, il se jeta dans le camp opposé aux philosophes. Aussi, malgré quelque talent de style et de savoir, resta-t-il obscur. Suard (1733-1814), fils du secrétaire de l'Université de Besançon, vint de bonne heure à Paris et se lia avec les philosophes. Grâce à d'Alembert, il fut rédacteur de la *Gazette de France*. En 1774, il devint membre de l'Académie. Il dut à son talent de conversation et à l'appui des philosophes toute sa renommée.

qu'ils se distribuent, il est trop heureux d'en être quitte pour être jeté du haut en bas de la montagne. C'est un sot, un ignorant, un cuistre, un rebelle qu'on ne saurait trop punir, un insecte qu'il faut écraser, un ennemi contre lequel le mensonge est juste, la calomnie permise, la vengeance légitime. Il n'est point de trame qu'ils n'ourdissent, point de ressorts qu'ils n'inventent, pour le rendre odieux. Ils font épier ses actions et ses discours qu'ils empoisonnent, ils attaquent sa probité, ils diffament ses mœurs. Ses ouvrages fussent-ils excellents, ils en parlent avec le dernier mépris ; ils ne daignent pas même, disent-ils, y jeter les yeux, quoiqu'ils les lisent en cachette. Ils en défendent la lecture à leurs prosélytes (1). » On pourrait aussi faire appel au témoignage de J.-J. Rousseau et de Frédéric II, qui, bien que philosophes, n'ont pu s'empêcher de protester contre les orgueilleuses prétentions, l'esprit de secte et les procédés indélicats des philosophes de leur temps (2) ; mais ce serait allonger sans profit le commentaire déjà assez explicite de Fréron.

Après avoir déchargé sa bile sur l'Académie, les salons, les intrigues des philosophes, il ne reste plus au satirique qu'à dire ce qu'il pense des écrivains les plus en vue, tels que Voltaire, Diderot, d'Alembert, La Harpe, Saint-Lambert. Mais comme il revient sur ce sujet dans sa seconde satire, *Mon Apologie*, nous renvoyons au prochain chapitre l'examen de cette partie plus particulièrement personnelle de sa satire littéraire.

La satire du *Dix-huitième Siècle* eut un succès de scandale. « Elle avait pourtant été très mutilée à la censure (3) », car

---

(1) *Année littéraire*, 1773, t. I, p. 3.

(2) J.-J. Rousseau : *Emile*, l. IV ; Frédéric II : *Œuvres posthumes*, t. VI, p. 100 et suiv. Cf. Linguet : *Le Fanatisme des philosophes*, Genève, 1764.

(3) *Mémoires secrets*, 14 août 177.

les philosophes, dont l'influence s'étendait partout, se réservaient le droit d'attaquer leurs ennemis, sans admettre qu'on pût user de représailles. On sait les difficultés qu'eut Fréron, après la représentation de l'*Ecossaise*, à faire passer son « Te Voltairianum (1) ». Cette satire fit à Gilbert des partisans, des amis et des ennemis (2). « Je trouve, dit la *Correspondance secrète* de Métra, que M. Gilbert a trop affecté la dévotion, et ce langage n'est pas à la mode. Il parle d'un abbé qui ne croit pas au purgatoire ; il reproche aux encyclopédistes leur irréligion. On doit laisser ces matières d'accusation au gouvernement ; la littérature seule est du ressort de l'homme de lettres ; il fallait poursuivre vigoureusement dans les encyclopédistes leur injustice criante, qui consiste à refuser à leurs adversaires les talents qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes ; leur fureur de protéger tout ce qui porte leur livrée ; leur audace d'afficher leur mépris des jugements reçus, et de vouloir donner les leurs sans appel ; leurs intrigues auprès des grands, quand ils annoncent dans leurs écrits une morgue qui blesse les conventions adoptées ; leur esprit de partialité, et, en général, la médiocrité de leurs talents, quoiqu'il y ait parmi eux des écrivains d'un très grand mérite (3).» Métra, lui-même, pour n'être pas dévot, partageait assez la manière de voir de Gilbert sur les philosophes.

Le *Mercure*, d'un autre côté, tâchait de détruire l'édifice de Gilbert ; La Harpe le range parmi les rimailleurs, lui trouve quantité d'endroits faibles, et lui prédit que « son talent se corrompra et se perdra absolument, s'il continue à tourner en vers des injures sans esprit contre des écrivains qu'il ferait mieux d'étudier (4). » Le *Journal des Dames* est encore

(1) Malesherbes : *Mémoires sur la librairie et la liberté de penser*, Paris, 1809.

(2) *Journal de Paris*, 24 avril 1778.

(3) *Correspondance secrète*, 5 août 1775.

(4) *Mercure*, octobre 1775.

plus dur. Il dit que, pour réformer le goût, il faut plus de raison, de connaissances et d'équité que n'en a l'auteur ; que l'athéisme n'a rien à faire avec le prétendu mauvais goût des auteurs ; que Gilbert fait un mélange bizarre du culte et des beaux-arts, qu'il frappe à droite et à gauche, un bandeau sur les yeux ; qu'enfin cette satire n'a ni marche, ni plan, ni suite, ni transition, ni liaison (1). C'est la baronne de Prinzen qui écrivait cela, et nous savons qu'elle avait un affront à venger.

Le *Journal encyclopédique* (2) distingue habilement de vrais et de faux philosophes, et prétend que les vrais philosophes ne sont point des « monstres » ; Gilbert était assurément de cet avis, sur la question de principe, quitte à s'enquérir ensuite si les philosophes du dix-huitième siècle étaient des vrais ou des faux.

Pendant qu'on donnait l'alarme dans le camp philosophique, on peut s'imaginer combien triomphaient Fréron et ses amis. « Ce n'est pas, dit-il (3), parce que cette satire m'est adressée que je me hâte d'en parler ; c'est parce qu'elle m'a frappé par l'excellent ton de versification, par l'énergie des pensées et des tableaux, en un mot, par le talent le plus décidé qui se soit annoncé parmi nous depuis longtemps. J'avais déjà fait remarquer des étincelles de génie, dans les ouvrages de ce jeune auteur ; cependant, excepté dans sa belle ode sur le *Jugement dernier*, toutes ses idées, en général, m'avaient paru peu liées ; j'avais trouvé de grandes beautés dans ses premiers essais, mais presque jamais vingt vers de suite. Ici, il s'est élevé au-dessus de lui-même, et les beautés l'emportent sur les défauts. » Quant aux défauts, Fréron pen-

(1) *Journal des Dames*, septembre 1775.
(2) Décembre 1775, t. VIII.
(3) *Année litt.*, t. IV, 1775.

sait qu'on pouvait y remédier. « Si M. Gilbert, dit-il, veut consulter des amis éclairés et corriger une quarantaine de vers, il fera de cette satire un ouvrage bien approchant de la perfection (1). » Gilbert a suivi ce conseil, et sa satire est devenue ce que lui prédisait Fréron.

(1) *Année litt.*, t. IV, 1775.

CHAPITRE VIII

SATIRE LITTÉRAIRE (Suite)

L'échec de Gilbert aux concours académiques lui pesait encore. Il avait déjà dit son fait à La Harpe, le candidat heureux, que des mains amies couronnaient toujours (1), et déchargé sa bile dans la satire du *Dix-huitième Siècle* ; mais il n'était point encore soulagé. Peut-être avait-il tenté la fortune une quatrième fois, avec le même insuccès, si toutefois on peut s'en rapporter au témoignage de La Harpe (2) ; peut-

---

(1) Dans ses *Conseils à un jeune poète*, pièce de La Harpe couronnée en 1775, on lisait ces deux vers :

> Aux palmes d'Hélicon il est beau de prétendre ;
> Des mains de l'amitié qu'il est beau de les prendre !

et Fréron disait, en les commentant : « M. La Harpe prouve tous les ans combien *il est beau de prétendre aux palmes d'Hélicon*. Mais ce qu'il prouve encore mieux, c'est qu'il les prend *des mains de la seule amitié*. » (*Année litt.*, 1775, t. V.)

(2) « Un des plus furieux ennemis que m'aient faits mes auréoles académiques, c'est M. Gilbert, qui, cette année (1775), avait envoyé au concours deux odes. Il y en avait une à M. de Choiseul sur son retour, et vous saurez, pour avoir une idée de l'auteur, qu'il en avait adressé une, il y a quelques années, au chancelier de Maurepas, sur l'exil de M. de Choiseul. » La Harpe : *Correspondance littéraire*, Lettre 27. Ces deux odes dont parle La Harpe, si elles ont existé, n'ont jamais été imprimées.

être alors le plaisantait-on sur ses échecs successifs : toujours est-il qu'il pensa qu'il y avait une tache à laver et résolut de dire au public que le jury académique était loin d'être impartial, que les concours ne pouvaient rendre aucun service à la poésie, et que c'était perdre son temps que d'entrer en lice. Telles sont, en somme, les conclusions de la *Diatribe au sujet des prix académiques*. Cette diatribe fut écrite sous forme de lettre et adressée à Fréron, fils, qui l'inséra, sans commentaire, dans l'*Année littéraire* (1). Nous ne pouvons nous dispenser d'en parler ici, car elle fait partie de l'œuvre satirique de notre poète, et parut immédiatement avant *Mon Apologie*, dont nous allons incessamment nous occuper.

La *Diatribe* est encore une fiction. Gilbert se promenait dans une forêt voisine de Paris, un Racine à la main, « pour étudier l'art d'écrire en vers et oublier en même temps les langueurs de sa santé », lorsqu'un jeune homme, « le front rehaussé d'une couronne académique », l'aborde et lui dit, d'un ton suffisant : « Cadençons-nous toujours des vers ? » C'était un métromane forcené, ne rêvant que concours ; et, comme il venait justement d'achever une épître : *La chimie dans ses rapports avec l'éloquence*, il brûlait d'en donner lecture. Gilbert a beau prétexter son état valétudinaire et le besoin de repos, rien n'y fait : il lui faut subir le supplice. « Le poète lauréat, ivre de ses vers, en répétait des tirades, au risque d'effrayer les oiseaux. » Force est bien alors à Gilbert de parler de poésie, sous peine d'être aussi impertinent que son interlocuteur.

Tout cela n'est qu'une entrée en matière, destinée à égayer le sujet aux frais du poète lauréat, qui est La Harpe ou son Sosie. « La chimie, dans ses rapports avec l'éloquence », comme thème de poésie, n'est pas banal du tout. Les philosophes affectaient de traiter en vers ces sortes de sujets, que

(1) 1777.

Voltaire avait mis à la mode (1). Voici maintenant le fond du sujet, les raisons pour lesquelles Gilbert a renoncé à tout jamais aux concours académiques. Les juges sont trop souvent prévenus, et les prix décernés d'avance; le nom des candidats n'a pas été tenu secret, comme le veut le règlement ; telle pièce rejetée du concours a été complaisamment ramenée sur le tapis vert par un « pair du Parnasse », qui l'a relue lui-même devant ses collègues, pour la faire valoir ; l'esprit de parti a fait rejeter les pièces d'un « insurgent antiphilosophique » ; souvent des dames, tenant bureau d'esprit, « ont arrhé les suffrages du parlement littéraire en faveur d'un adepte nouveau-né ».

Tout candidat malheureux serait tenté d'en dire autant. Mais avouons que de tout temps l'impartialité a été une vertu rare, même lorsque les philosophes dominaient à l'Académie. Gilbert constate ensuite que les prix académiques, bien loin de révéler des poètes, ne sont échus qu'à des « empereurs de collège » : or, l'homme jaloux d'une vraie gloire ne se commet pas avec une troupe d'enfants, pour la médaille périodique. Enfin, l'ambition puérile des concurrents enracine de plus en plus le mauvais goût : ils veulent réussir, et, pour réussir, ils cherchent à modeler leur travail sur les ouvrages couronnés, qui ne sont que des « monstres académiques ». Aussi ne produisent-ils que des « déclamations vagues, sans dessin, sans liaison, sans but ; des rhapsodies plates ou emphatiques, qui ne peuvent être appliquées à aucun genre ; des poèmes bâtards, auxquels les auteurs eux-mêmes ne sauraient donner un titre ». L'ode sur la *Navigation*, de La

(1) Il écrivit de 1734 à 1737 : *L'Egalité des conditions*, *La Liberté morale*, *L'Envie*, *La Modération sur la nature du plaisir*, *La Nature de l'homme*, *La Vraie vertu*. Le Mierre remporta le prix de poésie de l'Académie avec *L'Empire de la mode* (1754), *Le Commerce* (1755), *Les Hommes unis par les talents* (1750) ; La Harpe, avec l'ode sur la *Navigation* (1773).

Harpe, est naturellement un spécimen de ces monstres : cela ressort de l'ingénieuse critique qu'en fait Gilbert.

Faut-il supprimer les concours ? A Dieu ne plaise ! Il suffirait de les réformer, pour qu'ils soient utiles aux lettres : que le sujet et le genre des ouvrages admis au concours cesse d'être libre, pour qu'on puisse leur donner un nom et en juger en connaissance de cause ; qu'il n'y ait plus d'années d'indulgence (1), car l'indulgence nuit aux vrais talents ; qu'on soit sévère sur la rime, et qu'on rejette tout ouvrage dont le style ne sera pas propre au sujet. Telles sont les réformes que propose Gilbert. Ainsi réglé, le concours sera utile aux jeunes, et les Immortels auront bien mérité des lettres.

Pendant toute cette dissertation, le poète lauréat est resté bouche close. Ayant soudain reconnu Gilbert, le terrible satirique, il fronce le sourcil et part sans mot dire. Gilbert en profite pour clore sa lettre.

Cette diatribe est la pièce en prose la mieux écrite de Gilbert. Il est fâcheux que sa sévérité classique l'amène à se contredire : d'un côté, il se plaint que les concours sont trop écoliers, de l'autre il veut que l'Académie impose les sujets et défende de sortir des genres connus. N'est-ce pas aboutir à des concours encore plus écoliers ? Ses plaintes contre le jury académique étaient fondées ; mais on eût préféré les entendre formuler par un autre que par lui : cela sent trop l'apologie. Nous ne saurions cependant tenir rigueur à un intéressé de plaider lui-même sa cause, quand il n'a pas d'avocat à sa disposition. Nous allons maintenant revenir à la satire proprement dite, à la satire en vers, et nous verrons

---

(1) D'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie, avait dit, le 25 août 1772, en annonçant que l'Académie avait réservé le prix de poésie, que s'il y avait des années d'indulgence, il y avait aussi des années de sévérité.

que le poète va encore éprouver le besoin, sinon de justifier, du moins d'expliquer sa conduite.

Le plus grave reproche que les contemporains avaient fait à la satire du *Dix-huitième Siècle*, c'était d'être une satire. Gilbert nous l'apprend, dans la préface de la seconde édition : « Les gens du monde semblent avoir fait une ligue avec nos prétendus philosophes, pour décrier la satire. De nos jours, on croit sans peine à la vertu d'un auteur licencieux qui se déclare athée ; mais on doute, au moins en apparence, qu'un satirique puisse être honnête homme. »

Il est de fait que les philosophes détestaient la satire. Dès 1739, Voltaire avait écrit un *Mémoire sur la satire*, à l'occasion de la *Voltairomanie*, qui lui avait fort déplu. Il prenait les choses de très loin : la satire était opposée au sentiment inné d'estime et d'honneur dont les hommes ont besoin, pour vivre en société ; rien de plus contraire à la politesse française ; on ne pouvait renoncer au savoir-vivre, quand on se flattait de savoir écrire ; si l'on se permettait quelque écrit satirique, la règle était de montrer sa critique à celui que l'on censurait ; le livre le plus déshonorant pour l'humanité était certainement la *Voltairomanie*, et la cause de tous les honnêtes gens y était attachée. Voltaire revient souvent sur ce sujet, répétant que la satire était le poison de la littérature (1), et qu'il ne voulait, comme preuve de son injustice, que les ouvrages de Boileau (2) ; que l'art de l'imprimerie deviendrait bientôt un métier infâme et funeste, vu la licence avec laquelle certains libraires de Hollande imprimaient des satires scandaleuses contre les têtes couronnées, ou contre des hommes les plus respectables de l'Europe, et que leur métier était aussi vil que de vendre du vin frelaté (3).

---

(1) Lettre à Lekain, 4 mars 1767.
(2) *Mémoire sur la satire.*
(3) *Ibidem.*

Naturellement Grimm, La Harpe, d'Alembert, Diderot étaient du même avis. Dieu sait pourtant si l'on connaissait l'art de la calomnie dans le camp philosophique. Voltaire y était passé maître, et il suffirait de citer le *Pauvre diable* pour avoir la mesure de sa modération. Tout ce que peut suggérer la haine la plus implacable, joint au mépris le plus profond, tout le poison que peut distiller la calomnie, quand le calomniateur est altéré de la soif de la vengeance, on le trouve, dans cette courte, mais abominable peinture. Ce n'est encore rien, comparé au XVIIIe chant de la *Pucelle*.

Les philosophes ne souffraient pas la contradiction. Aussi Gilbert constate-t-il que l'intolérance et le fanatisme se sont réfugiés dans leur secte : il opposera à leur calomnie une « constance éprouvée » et, au besoin, le courage lui tiendra lieu de génie ; le satirique n'est que l'interprète des citoyens vertueux, et celui qui blâme la satire est un « homme dupe des opinions d'autrui, un sot à prétention et une âme corrompue (1). »

Deux ans après la seconde édition du *Dix-huitième Siècle*, Gilbert crut devoir répondre non plus par une simple préface, mais par une nouvelle satire en forme, à toutes les récriminations de ses contradicteurs. Telle est l'origine de *Mon Apologie*. Il y défend la satire en général, et celle du *Dix-huitième Siècle* en particulier. Boileau avait traité le même sujet, dans sa satire *A mon esprit*. Gilbert suit le plan de Boileau, sauf de légères modifications : tandis que Boileau, tout en défendant ses satires, consent à s'en dédire, pour calmer ses ennemis, et fait en très beaux vers une rétractation ironique, Gilbert maintient avec fierté, d'un bout à l'autre de sa pièce, ce qu'il a dit auparavant des hommes et des choses de son temps. Ce procédé ramène naturellement

(1) Préface du *Dix-huitième Siècle*, 1776.

de nouveaux tableaux des vices du siècle et de nouveaux traits satiriques contre les auteurs. Nous avons déjà vu ce qui concerne les mœurs ; nous nous bornerons à l'examen de la satire littéraire.

Gilbert a employé la forme du dialogue, pour donner plus de relief à sa réfutation. Comme les dialogues de ce genre sont dispensés, en général, de la vraisemblance que l'on exige au théâtre, il n'avait pas pris soin de fixer le lieu de la scène. Mais, sur un avis de Fréron fils (1), il se crut obligé de le faire, dans les éditions suivantes. Nous voilà donc dans « un bosquet près de Paris ». Les interlocuteurs sont au nombre de deux seulement, Gilbert et Psaphon. Ce Psaphon est un philosophe célèbre jusqu'en Russie, un Diderot quelconque (2).

On a souvent dit qu'un mauvais auteur fait bâiller, quand il n'endort pas tout-à-fait. C'est par cette vieille plaisanterie, dont il a déjà fait maintes fois usage, que Gilbert entre en matière. Il devine la présence d'un mauvais auteur, à l'envie de bâiller qu'il éprouve : en effet, Psaphon s'avance, et, avec sa suffisance toute philosophique, sans même saluer Gilbert, il lui dit :

Jeune homme, écoutez-moi, je veux vous convertir.

Palissot avait bien saisi cette morgue des philosophes. Il commence ainsi ses *Petites lettres aux grands philosophes* (1757) : « J'ai vécu », disait l'un (3) ; « j'écris de Dieu », disait fastueusement l'autre (4) ; « jeune homme, prends et lis », écri-

---

(1) *Année litt.*, 1778, t. III, p. 3-31.

(2) Le roi de Prusse et l'impératrice de Russie se disputaient la possession de d'Alembert. Diderot, comblé des bienfaits de Catherine, était appelé à sa cour.

(3) Duclos : *Considérations sur les mœurs* (1751).

(4) Diderot : *Pensées philosophiques* (1746).

vait un troisième (1) ; « O homme, écoute ton histoire », s'écriait un autre (2). Et avec ce ton-là, ils ne font que commenter Bacon et compagnie. »

Gilbert a beau dire qu'il préférerait lire Psaphon à l'écouter, il lui faut bon gré mal gré essuyer un discours de 64 vers, dans lequel Psaphon expose ses griefs contre le satirique, et lui conseille de donner un autre champ à son activité. Ce discours est un peu long, et on s'étonne que Gilbert, qui ne brillait pas par la patience, ait pu l'écouter sans l'interrompre ; il tenait probablement à ce que le philosophe vidât son sac, pour pouvoir lui répondre ensuite tout à son aise, et, de fait, sa réplique n'a pas moins de 168 vers.

En faisant la leçon à Gilbert, Psaphon se dépeint lui-même : il se targue de sa vertu toute philosophique et regarde de très haut son tout petit adversaire. Dans un siècle que la philosophie éclaire, Gilbert a-t-il bien pu, sans forfait, noircir ainsi les mœurs, décrier les talents, s'aviser de croire en Dieu ! Médire de l'Encyclopédie ! Quoi de plus choquant ? On peut, sans doute, quelquefois se permettre la satire, en « démasquant les prêtres et les dévots ».

Lorsqu'on médit de Dieu, sans crime on peut médire ;
Mais toujours critiquer, en vers pieux et froids,
Sans daigner seulement endoctriner les rois,
Sans qu'une fois au moins votre muse en extase
Du mot de tolérance attendrisse une phrase ;
Blasphémer la vertu des sages de Paris ;
De la chute des mœurs accuser leurs écrits ;
Tant de fiel corrompt-il un cœur si jeune encore !

A la tâche ingrate qu'il a entreprise, il passe pour méchant, et c'est tout. Sa muse n'a point été présentée à la cour, ni

(1) Diderot : *Pensées sur l'Interprétation de la nature* (1754).
(2) J.-J. Rousseau : *Discours sur l'inégalité des conditions* (1753).

« rentée » par le roi ; au nombre de ses amis, il ne compte ni duc ni commis ; on ne vend point son portrait ; l'Académie « ne le pensionne pas d'un prix périodique », et, comme il ne fait pas la cour aux Quarante immortels, il ne sera point l' « héritier présomptif » d'un fauteuil. Telle n'a point été la conduite de La Harpe, à qui Gilbert fait ici allusion sans le nommer. Le ton fort laudatif du *Mercure* à l'endroit des académiciens est pour lui un garant d'immortalité. Quant à la fortune du malheureux Gilbert, elle est encore à commencer : jamais il n'a même vu une bourgeoise à la mode, une actrice opulente lui faire des présents ni visiter sa demeure ; jamais il n'a été prié chez les grands. Bien loin de là, tout le monde le fuit ; au dire de Psaphon, ses amis mêmes n'osent plus le saluer ; s'il paraît dans les cafés où s'assemblent les gens de lettres, c'est comme le taureau dangereux d'Horace, tout le monde

Se dit : Fuyez cet homme, il mord, c'est un critique.

Psaphon disait vrai. Quand on sème le vent, on récolte la tempête : Gilbert l'avait éprouvé à Nancy (1). A Paris, ce fut bien autre chose : il fut traité de poète forcené, à qui la méchanceté donnait de la vogue (2), de « Zoïle ardent qui insultait aux plus grands génies, de copiste de Rousseau, qui avait quitté ses pindariques ailes, pour aller chercher un appui dans les bras de Cléon (3). » On le compara au célèbre Mime qui, lorsqu'il déclamait les drames d'Eschyle, faisait avorter les femmes en plein théâtre (4). « De toutes parts, on

(1) Voy. plus haut, p. 108.

(2) *Mémoires secrets*, 14 août 1775.

(3) *Epître aux membres de l'Académie, décriés dans le Dix-huitième Siècle*, par Vigée (le frère de la célèbre Mme Le Brun), 1776.

(4) *Le Dix-huitième siècle vengé*, par M. M*** (J. B. Gabriel-Marie de

criait au meurtre : des conciliabules philosophiques se rassemblaient, et on y prononçait l'anathème contre lui (1). » Lorsqu'il apporta ses vers satiriques à Baculard d'Arnaud, « celui-ci lui remontra, avec la sensibilité d'un ami, qu'il se vouait au genre le plus odieux de la littérature ; il lui prédit l'amertume qui allait empoisonner sa vie ; il lui reprocha même sa partialité à l'égard de Voltaire (2). »

Le métier de satirique ne valait décidément rien. Aussi Psaphon lui signale-t-il d'autres sujets, si la politique et la tolérance ne l'inspirent pas.

Sur d'utiles sujets, rimez des vers utiles ;
Chantez les douze mois, prêchez sur les saisons,
Egayez la morale en opéras-bouffons ;
Que vos nobles talents s'élèvent jusqu'au drame,
Et sur l'agriculture attendrissez nos dames.

La tendance utilitaire de la littérature philosophique est ici justement relevée. Pour que *Les Mois*, de Roucher, *Les Saisons*, de Saint-Lambert, les opéras-comiques de Marmontel, l'*Agriculture* de Rosset, et les drames nouveau-nés fussent un

---

Milecent). La Haye, 1775. L'auteur essaie de ridiculiser Gilbert dans sa manière de lire les vers :

Il faut le voir, ami, l'œil hagard, immobile,
Au lieu de vermillon, le teint couvert de bile,
Dans les plis de son front ses sourcils confondus.
Sa grande bouche ouverte et les poings suspendus,
Détonner à grands cris un vers dur et pénible...
Eperdu de frayeur à cet aspect horrible,
Tu croirais voir un fol qu'il est bon de lier,
Ou le diable qu'on plonge au fond d'un bénitier.

(1) *Année litt.*, 1776, t. IV, p. 35-48.

(2) Notice biographique, en tête de la première édition des *Œuvres complètes* de Gilbert, Paris, Le Jay, 1788.

trait de satire par le seul fait d'être cités, il fallait qu'on en contestât déjà fort le mérite. La postérité a été de l'avis de Gilbert ; elle a même oublié tous ces ouvrages.

La Harpe prétend que Gilbert s'est donné un adversaire maladroit et imbécile, qui lui oppose de mauvaises raisons (1). Assurément, il ne lui a pas donné le beau rôle ; mais si cet adversaire est maladroit et imbécile, ce n'est pas la faute de Gilbert, qui l'a pris tel qu'il était, grand apôtre de tolérance, ne ménageant ni Dieu, ni le roi, ni les dévots, mais s'offusquant de la moindre critique contre les frères et amis. Sans doute, on n'aurait peut-être pas trouvé un philosophe ayant tous les défauts de tous les philosophes, et dévoilant avec une telle naïveté les secrètes pensées de la secte ; mais Psaphon n'est pas tel ou tel philosophe, c'est un type fait de traits généraux, en qui se résume l'idée que Gilbert se faisait du philosophe de son temps.

La réprimande de Psaphon reste sans effet. Les arguments utilitaires ont peu de prise sur la fière nature de Gilbert, qui, à ces mots : « Cessez de critiquer », interrompt son importun mentor en lui disant :

Eh ! cessez donc d'écrire.
Tant qu'une légion de pédants novateurs
Imprimera l'ennui, pour le vendre aux lecteurs,
Et par *in-octavo* publiera l'athéisme,
Fanatiques criant contre le fanatisme :
Dussent tous les commis, à vos muses si chers,
De leur protection déshériter mes vers ;
Quand même des catins la colère unanime

(1) *Journal de politique et de littérature*, 1775, t. II, n° 14.

M'ôterait à jamais l'honneur de leur estime,
Et qu'enfin mon courage aurait plus de censeurs
Que les sages du temps n'ont de sots défenseurs ;
Appelez-moi jaloux, froid rimeur, hypocrite ;
Donnez-moi tous les noms qu'un sophiste mérite ;
Je veux, de vos pareils ennemi sans retour,
Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour.
Philosophe, excusez ma candeur insolente ;
Je crois, plus je vous lis, la satire innocente.

Voilà qui est fièrement dit. Ce n'est plus le sourire malin de Boileau qui, pour calmer ses ennemis, fait mine de blâmer son esprit, mais bien l'énergique audace d'un homme décidé à tout braver, pour accomplir la mission qu'il s'est donnée. C'est brûler ses vaisseaux sans espoir de retour : il critiquera, il fera des satires, voilà qui est entendu. En cela, il usera de son droit, comme un vulgaire philosophe, sans cesser d'être honnête homme.

Quoiqu'on blâme le vice, on peut avoir des mœurs,
Et l'on n'est pas méchant pour berner les auteurs.
Auriez-vous seuls le droit de critiquer sans crime ?
Vous vantez l'écrivain dont l'audace anonyme,
Interrogeant les rois, sur leur trône insultés,
Leur dit obscurément de lâches vérités ;
Et vous osez noircir celui dont la franchise
D'un parti de pédants démasque la sottise,
Qui d'un style d'airain flétrit ces corrupteurs
Et signe hardiment ses vers accusateurs !

Ces vers sont si bien frappés, que nous n'avons pu résister à la tentation de les citer. De mieux en mieux : le jeune homme s'échauffe et arrive aux accents d'une noble colère. Il est impitoyable et veut frapper sans ménagement, « avec un style d'airain ». Ceux qui disaient aux rois de lâches vérités étaient les mêmes qui battaient en brèche la religion et la

morale. Les philosophes étudiaient les constitutions et les lois, les critiquant, et, au besoin, les condamnant; ils indiquaient sur quelles bases on pourrait reconstruire un autre ordre social. Mais comme l'audace de leur plume pouvait leur occasionner des démêlés avec la police, les d'Holbach, les Mably, les Morellet publiaient, sous des noms d'emprunt, leurs livres compromettants, en les faisant imprimer en Hollande ou en Suisse, pour les introduire ensuite clandestinement en France. Voltaire mettait de la politique même dans ses tragédies ; mais c'est surtout à l'aide de pamphlets, que souvent il ne signait pas, ou signait d'un pseudonyme, qu'il déclamait contre la persécution et l'intolérance sous toutes ses formes, l'arbitraire des tribunaux, l'emploi de la torture, la cruauté des supplices, l'inégalité des impôts, le servage des paysans. Voilà ces vérités que Gilbert trouve lâches, parce que l'auteur ne se montre pas, et peut-être aussi parce qu'il doutait de la pureté de ses intentions. Lui au moins, s'il écrit ses satires, il y est poussé par l'amour du bien, par « la haine vertueuse qu'inspire le vice, par un loyal mépris des mauvais auteurs ». N'a-t-il pas, du reste, d'illustres exemples, dont il peut s'autoriser: Perse, qui vécut chaste, Boileau, dont les mœurs seules furent la satire de son siècle, Boileau qui mérita l'amitié d'un Condé, d'un Colbert, d'un Lamoignon ? Il pourrait, au besoin, opposer lui aussi à ses détracteurs

L'estime de Crillon, sa vie et le silence (1).

Pour tenir un tel langage, dans une satire, il fallait que ses mœurs fussent à l'abri de tout soupçon. Son éloge de

(1) M. l'abbé de Crillon, frère de M. le duc de Crillon-Mahon, auteur de quelques ouvrages philosophiques. « Ce fut lui dont le suffrage et les bienfaits ne cessèrent d'encourager le talent poétique de Gilbert. » Note de l'édition des *Œuvres* de Gilbert, de 1788.

Perse et de Boileau en dit long sur l'estime qu'il faisait d'une vertu fort rare alors.

Tant de raisons suffiraient pleinement à le justifier, et là aurait pu finir son apologie. Mais le démon de la satire l'entraîne toujours: sous prétexte d'établir le public juge entre ses détracteurs et lui, il reproduit tous ses griefs contre son siècle; et cet aveu de ses prétendues fautes n'est point accompagné de repentir. Tout au contraire, il fait claquer son fouet plus fort que jamais, et assène les coups les plus violents aux grands corrompus et aux écrivains corrupteurs de la morale et du goût. Psaphon n'essaie point de défendre les mœurs, de disculper «ces nobles scélérats» dont il est l'ami: leur cause est trop mauvaise. Mais pour les écrivains, c'est autre chose:

Vous nommez les auteurs, et c'est là votre crime.

Pour connaître de ce crime, il nous faut revenir en arrière et récapituler ce que Gilbert a dit à l'adresse de Voltaire, de d'Alembert, de Beaumarchais, de Saint-Lambert, de Diderot, de La Harpe. Voltaire méritait une attention spéciale. Comme la plupart de ceux qui l'ont attaqué, Gilbert lui avait tout d'abord décerné des éloges (1): il était si puissant, doué d'un talent si merveilleux et d'un esprit si délié, qu'à la longue seulement et en vertu de principes d'un ordre supérieur, ou d'un courage dont tout le monde n'était pas capable, on se détachait de cet homme au caractère vil et au cœur méprisable. Gilbert ne resta pas longtemps sous le charme: il lui fit tenir un premier rôle dans le *Carnaval des auteurs*.

C'est le premier masque que la vérité rencontre à la cour d'Apollon, et voici comment il répond à la question: Qui

(1) De même Clément l'avait loué jusqu'à ce que « la raison et le goût lui eussent ouvert les yeux ». *Première lettre à Voltaire.*

es-tu, beau masque ? « Je suis gentilhomme ordinaire. J'ai vu dans mon palais arriver à grands flots des beautés, des héros, des têtes couronnées; j'ai guéri mes chers Velches de leur vieille admiration pour Corneille; j'ai chassé Malherbe du temple du goût; j'ai prouvé que Racine n'avait fait que des tragédies à l'eau de rose; mes bons mots ont forcé l'ami Pompignan de renoncer à la poésie, qu'il eût cultivée avec de grands succès; j'ai déclamé contre la satire, et presque tous mes ouvrages polémiques sont des libelles. C'est moi qui, le premier, avançai que Rousseau n'était qu'un versificateur froid et barbare... J'ai dénoncé La Beaumelle au public, comme un misérable qui s'était enfui du Danemark, pour éviter la corde. J'ai délivré nos versificateurs du joug de la rime, dont j'avais défendu la cause contre Lamotte-Houdard; aussi tous mes ouvrages de poésie sont en vers blancs. Pour l'intérêt de l'humanité, j'ai ridiculisé les papes tant que j'ai pu; j'ai confondu la rage d'un pédant d'Annecy; j'ai fait voir que Rousseau, dont l'Europe entière attestait l'innocence, avait été justement banni ». — « Que n'at-il pas fait? » dit la Vérité; et aussitôt on lui inflige une correction, au cours de laquelle sa colère éclate, mêlée de gémissements : « Ah! cuistre, ah ! sodomite, ah! pédéraste. Quoi ! sans respect pour ma renommée, me fustiger... moi, gentilhomme ordinaire! moi l'ornement de toutes les Académies de l'Europe! Vilain, manant, voleur, fripon ! » Cette autobiographie est fort plaisante, elle peint l'homme et reproduit son langage.

Dans la satire du *Dix-huitième Siècle*, Gilbert juge surtout l'écrivain.

On aurait beau montrer ses vers tournés sans art,
D'une moitié de rime habillés au hasard,
Seuls et jetés par ligne exactement pareille,
De leur chute uniforme importuner l'oreille,

Ou, bouffis de grands mots qui se choquent entre eux,
L'un sur l'autre appuyés, se traînant deux à deux ;
Et sa prose frivole, en pointes aiguisée,
Pour braver l'harmonie incessamment brisée :
Sa prose, sans mentir, et ses vers sont parfaits :
Le Mercure trente ans l'a juré par extraits (1).

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a trouvé dans les vers de Voltaire des rimes faibles, nombre de chevilles, de la fausse noblesse tournant à l'emphase (2), des termes impropres, l'abus de l'antithèse, du prosaïsme (3). J.-B. Rousseau (4), Clément (5), Fréron (6) lui ont fait les mêmes reproches que Gilbert. La Harpe qui, rédacteur du *Mercure*, n'avait pas d'éloges assez dithyrambiques pour son maître, fit ressortir plus tard, dans son Lycée (7), les épithètes fausses, oiseuses, insignifiantes de ses poésies, véritables chevilles servant à accoupler des « frères chapeaux (8) », les consonances dures, les hiatus, l'abus des périphrases, l'uniformité des vers allant deux à deux et montés chacun sur deux substantifs flanqués de deux adjectifs. La plupart des tragédies de Voltaire pèchent par le style. Il manque aussi d'une grande et généreuse inspiration ; Gilbert n'a pas vu cela, et c'est fâcheux, car il eût pu en tirer plus d'un trait de satire. Mais il est entendu que Gilbert, et avec lui toute la critique du dix-

---

(1) On appelait alors *extraits* les articles de Mercure.
(2) Faguet : *Dix-huitième Siècle*, p. 259
(3) Vinet : *Hist. de la litt. au dix-huitième siècle*, t. II, p. 20 et 38.
(4) *Epître au P. Brumoy.*
(5) *Lettre à Voltaire.*
(6) *Année littéraire, passim.*
(7) Livre I, ch. II et III.
(8) On appelait ainsi les vers nécessités par la rime et que le sens rejette. *Année littéraire*, 1775, t. IV, p. 9.

huitième siècle, voire même celle de Voltaire, ne juge que l'extérieur et les petits côtés des choses (1).

Quant à la prose de Voltaire, on n'y voyait point la période développer les longs plis de sa robe flottante, et Gilbert a raison de dire qu'elle était frivole, aiguisée en pointe, dépourvue à dessein d'harmonie, c'est-à-dire de rhythme. « Elle manque de corps ; elle est svelte et dégagée, mais mince, effilée, maigre ; elle n'a jamais de majesté. Elle a la vivacité qui vient de l'esprit, rarement la chaleur qui vient de l'âme. Elle abrège, elle ne concentre pas ; elle ne fait pas sentir beaucoup plus qu'elle n'exprime ; elle ne descend jamais dans l'intérieur des choses comme celle de Montesquieu (2). » Mais il faut convenir aussi que la prose de Voltaire a toutes les qualités des défauts que Gilbert signale : elle se plie à toutes les nuances de la pensée, prend tous les tons, et nous charme par son allure rapide et enjouée.

Un reproche plus spécieux que Gilbert fit à Voltaire, c'est d'avoir été pour la prose française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine (3). Nous aurions voulu le voir revenir sur cette idée avec quelques explications. Mais, puisque nous ne

---

(1) Accordons, en passant, à La Harpe, que, quand on fait la leçon à Voltaire, il faudrait éviter les solécismes. La grammaire aurait voulu le pluriel dans

Seuls et jetés par *lignes* exactement *pareilles*.

Bien plus, comme il ne trouve pas que la leçon de Gilbert soit dépourvue de fondement, admettons que le solécisme est « intolérable ». (*Mercure*, 1775, octobre, 2e partie, p. 115-128.)

(2) Vinet, *ibid.* II, p. 53.

(3) Clément avait lui aussi fait des rapprochements entre Sénèque et Voltaire. Voici l'épigraphe de sa seconde lettre à Voltaire, empruntée de Quintilien : « Fere solus hic (Seneca) in manibus adolescentium fuit quem non equidem omnino conabar excutere ; sed potioribus præferri non sinebam, quos ille non destiterat incessere, cum diversi sibi generis conscius placere se in dicendo posse, in quibus illi placerent, diffideret. » *Instit. orat.*, lib. X, c. 1.

les trouvons pas dans Gilbert, ouvrons le Lycée de La Harpe, à l'article de Sénèque; voici ce que nous lisons : « Né avec beaucoup plus d'esprit que de véritable talent, il était plus intéressé que personne à ce que l'esprit tînt lieu de tout, et trouva plus commode de décrier l'ancienne éloquence que de chercher à l'égaler. Il ne cessait, dit Quintilien, de se déchaîner contre ces grands modèles, parce qu'il sentait que sa manière d'écrire était bien différente de la leur et qu'il se défiait de la concurrence. Son style haché, sentencieux, sautillant, eut aux yeux des Romains le charme de la nouveauté, et ses écrits eurent une vogue prodigieuse, que sa longue faveur et sa longue fortune durent augmenter encore. » Cela peut assez bien s'appliquer à Voltaire, et La Harpe ne s'en doutait point.

Gilbert ne se laisse pas aveugler par son ressentiment contre Voltaire, au point de lui refuser tout mérite. Après lui avoir décerné quelques branches de laurier pour « deux ou trois bonnes tragédies et le second chant de la Henriade », il reconnaît,

> Que ses chefs-d'œuvre faux, trompeuses nouveautés,
> Etonnent quelquefois par d'antiques beautés;
> Que par ses défauts même il sait encor séduire :
> Talent que peut absoudre un siècle qui l'admire.

Nous avons déjà parlé de ces « nouveautés » théâtrales, que Gilbert qualifie de « trompeuses » ; elles consistaient à remplacer la psychologie par les incidents, à viser toujours au pathétique, à multiplier les coups de théâtre, à séduire les yeux par la mise en scène, à substituer le romanesque au vrai. Sous prétexte d'avoir « le diable au corps », Voltaire a, en usant de ces nouveautés, frappé plutôt fort que juste : aussi a-t-il fait des chefs-d'œuvre « faux ». Le véritable chef-d'œuvre ne vieillit pas, et ses tragédies, tant admirées de son siècle,

ont passé. C'est que « ce qui est dans la mesure de l'art et du vrai est seul doué de puissance vitale ; c'est que la postérité n'écoute que les sons modérés et justes (1) ». Quant aux antiques beautés dont parle Gilbert, elles ne sont guère regardées aujourd'hui que comme un « abus fastidieux des réminiscences de nos grands tragiques (2) » et n'étonnent plus personne.

Après le général en chef, vient tout l'état-major de l'armée philosophique :

> Saint-Lambert, noble auteur, dont la muse pédante
> Fait des vers fort vantés par Voltaire qu'il vante ;
> Qui, du nom de poème ornant de plats sermons,
> En quatre points mortels a rimé les saisons.
> Et ce froid Beaumarchais qui, trois fois avec gloire,
> Mit le mémoire en drame et le drame en mémoire ;
> Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
> Qui passe pour sublime, à force d'être obscur.

Saint-Lambert est maintenant oublié. Qui est-ce qui lit les *Saisons* ? La nature qu'il décrit est factice, on n'en voit que l'écorce ; sa morale philosophique fatigue autant par sa platitude, que ses descriptions par leur monotonie. Il est pédant, à cause de ses réminiscences classiques et mythologiques ; il est pédant, parce qu'il prêche, et cela en quatre points (son poème ayant quatre chants), ce qui est beaucoup. A l'apparition de ce poème, la cabale encyclopédique fit éclater un étourdissant concert de bravos, et Voltaire donna des lettres patentes de génie au marquis philosophe, en l'appelant

(1) Vinet, *ibid.*, t. II, p. 34.

(2) Lintilhac : *Précis historique et critique de la litt. française*, Paris, André, 1895, t. II, p. 215.

l' « émule de Virgile et de Tibulle (1) » ; Saint-Lambert n'avait-il pas, de son côté, qualifié Voltaire de

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène (2) ?

Beaumarchais, dont le nom est resté célèbre, n'avait pas, à cette époque, donné le *Mariage de Figaro*, que Gilbert n'eût point sans doute admiré. Sur les traces de Diderot, il s'était essayé dans le drame sérieux ; mais son *Eugénie* (1767) et ses *Deux amis* (1770) n'avaient pas réussi, et son *Barbier de Séville* ne faisait que d'être joué. Il n'était, en somme, connu que par ses terribles *Mémoires :* or, dans ces Mémoires, Baculard d'Arnaud, l'ami de Gilbert, était étrangement malmené. Cela, ajouté au peu d'estime que Gilbert faisait du drame en prose, explique pourquoi il se joue et du drame et des mémoires.

Diderot, pour qui la critique moderne a des tendresses, à cause de sa franche nature (il y a des cas où la franchise n'est guère que du cynisme), a sans doute, çà et là, de bonnes pages; mais franchement il est trop embrouillé, et ce n'est pas sans raison que Gilbert a donné à ce « docteur en style dur » le sobriquet de « Obscuro-du-Fatras ».

Plus discrètes furent les attaques contre Thomas, l'homme à l' « emphase », qui était depuis longtemps « en travail d'un gros poème épique », la *Pétréide*, dont il n'accoucha jamais complètement (3); contre Marmontel, en train d' « enjoliver

---

(1) Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule
Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle...

Cf. *Epître à Boileau; Epître au roi de Chine; Epître à d'Alembert; Épître à Laffichard*, etc.

(2) Saint-Lambert, *Poème des Saisons*, l'Hiver.

(3) Il en lut des fragments à l'Académie, entre autres le 4e chant, à la séance du 22 janvier 1767. « Ce chant renferme l'éloge de Pierre le Grand et son voyage en France. » *Mémoires secrets*, 22 janvier 1767.

un roman poétique ». Gilbert avait bien, lui aussi, écrit un roman; mais ce roman était suffisamment oublié, pour qu'il pût se moquer de *Bélisaire*, condamné par l'archevêque de Paris, et de tous les *Incas* à venir. Le nom de Durosoy revient deux fois sous sa plume, comme le synonyme de mauvais écrivain. Cet honnête Cotin, après avoir fait paraître en 1769 deux volumes d'*Œuvres mêlées*, parmi lesquelles « des chansons », avait donné quelques drames historiques et entre autres la *Bataille d'Ivry :* c'est ce que Gilbert appelle « mettre l'histoire de France en opéras-bouffons ». Henri IV, en effet, figurait d'une façon si ridicule dans ce drame, que Louis XVI faillit en faire arrêter la représentation (1774) (1). Durosoy était d'ailleurs un fort brave homme, point philosophe, qui s'avoua content de mourir pour son roi et sa religion, en 1792. Pourquoi se mêlait-il de rimer, comme feu Chapelain, sans avoir, comme lui, la ressource de la prose ?

De tous les philosophes, ceux qui reçurent les traits les plus acérés furent d'Alembert et La Harpe. Gilbert avait contre eux quelques rancunes : d'Alembert l'avait éconduit, et La Harpe, non content de remporter les prix académiques, narguait encore les concurrents malheureux. Le premier, excellent mathématicien, s'était faufilé en contrebande à l'Académie française (2), dont il devint le secrétaire perpétuel. Comme écrivain, il était médiocre ; il servit à ses collègues, outre ses éloges académiques, différents essais de philosophie et de littérature, mais il n'est guère connu que par sa préface de l'Encyclopédie, et Gilbert frappait assez juste en disant :

Et ce froid d'Alembert, chancelier du Parnasse,
Qui se croit un grand homme et fit une préface.

---

(1) *Mémoires secrets*, 24 décembre 1774.

(2) Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. IX, p. 230. Duclos avait triché pour le faire élire.

Le second était son plastron ordinaire. La petite personne encombrante et tapageuse de La Harpe prêtait de reste au ridicule. « Il est haut comme Ragotin », disait Voltaire ; « on se moque d'un nain qui se piète pour se grandir, écrivait Dorat, et, quand il importune, une chiquenaude en débarrasse (1) ». Il offrait le contraste d'une petite taille et de grandes prétentions. Gilbert le distingue, dans le *Carnaval des auteurs*, comme une petite ombre vomissant de grands cris contre la Vérité; mais comme une ombre qui n'est autre que l'ombre de Voltaire, n'existant que par Voltaire et destinée à disparaître avec Voltaire. C'est le plus petit des Myrmidons, un Lilliputien, qui, chargé d'un masque énorme et un crayon à la main, note les coups que Clément inflige à Voltaire. Il débite tout haut son commentaire : « De la force ! de la grâce ! coup faible ! coup d'harmonie imitative ! » Dans la *Diatribe au sujet des prix académiques*, c'est un lauréat engoué de son mérite ; dans la satire du *Dix-huitième Siècle*, l'auteur de *Warwick*, armé d'un *Gustave* nouveau, sort du tombeau, où la malignité de ses contemporains l'avait enfermé (2). Gilbert rouvrait ainsi les blessures que Dorat et Piron avaient faites à son amour-propre, après l'échec de *Gustave Wasa*. Voici l'épigramme de ce dernier à laquelle Gilbert fait allusion.

Timoléon meurt le jour qu'il est né,
Pour Mélanie, on bâille à bouche close,
En admirant ce drame fortuné ;
Et Suétone, à périr condamné,
Va dans la tombe où Gustave repose.

Il nous faut maintenant revenir à Psaphon, à qui nous

---

(1) Sainte-Beuve : *ibid.* V, p. 103-144.

(2) Après la représentation de *Gustave Wasa* (1766), qui échoua complètement, La Harpe alla se consoler à Ferney. On fit courir le bruit qu'il était mort. Les *Barmécides*, au théâtre Oudinot, n'eurent pas plus de succès ; on se permit même d'enterrer une harpe, au cours de la représentation. Voy. *Année litt.*, 1778, VIII, p. 308-320.

faisons toutes nos excuses de l'avoir laissé seul, pendant que nous énumérions les crimes de Gilbert. Nous lui concédons que c'était très osé, de la part d'un tout jeune homme, de nommer avec tant d'irrévérence des personnages si graves, des écrivains que l'opinion publique mettait sur le pavois. Comment le satirique va-t-il répondre à ce reproche ? Il n'est point embarrassé : il semble, au contraire, avoir amené son adversaire sur un terrain préparé d'avance. Le premier devoir du critique, dit-il, est de mettre les lecteurs en garde contre les réputations usurpées. Comment faire alors, si c'est un crime de nommer l'auteur d'un méchant livre ?

Sous une périphrase étouffant ma franchise,
Au lieu de d'Alembert, faut-il donc que je dise :
C'est ce joli pédant, géomètre orateur,
De l'Encyclopédie ange conservateur,
Dans l'histoire chargé d'inhumer ses confrères,
Grand homme, car il fait leurs extraits mortuaires ? (1)
Si j'évoque jamais du fond de son journal
Des sophistes du temps l'adulateur banal,
Lorsque son nom suffit pour exciter le rire (2).
Dois-je, au lieu de La Harpe, obscurément écrire :
C'est ce petit rimeur, de tant de prix enflé,
Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
Tomba de chute en chute au trône académique ? (3)

---

(1) Gilbert fait ici allusion aux éloges funèbres que d'Alembert composa pendant qu'il était secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ces éloges furent publiés sous le titre de *Histoire des membres de l'Académie française*, 1779-1787.

(2) On lui avait appliqué les sobriquets de « Harpula », « Psaltérion », « Cithara », qui ne sont que des traductions ou des travestissements de son nom. (Sainte-Beuve, *ibid*, t. V.)

(3) Après la première représentation de *Gustave* de La Harpe (1766), Piron composa cette épigramme :

L'esprit en écharpe

Boileau n'eût certes pas désavoué de tels vers ; le tour en est vraiment heureux, et Psaphon eût bien servi les intérêts de ses amis, en ne réclamant pas. Nous ignorons ce que d'Alembert pensa de cette satire, mais La Harpe a pris soin de nous dire qu'il la trouvait détestable (1). Si les preuves qu'il en donne ne sont pas concluantes, c'est qu'il avait appa-

---

Et le nez au vent,
Va, mon cher La Harpe,
Et marche en avant;
Encore deux chutes,
Quatre ou cinq culbutes,
Sont un passeport
Aux lieux où tu buttes.
Malheur à qui dort !
Renonçant au drame,
Laisse là la rame,
Revire de bord;
Lourd, froid sec et rogue,
D'écolier peu fort
Deviens pédagogue;
A travers, à tort,
Fais l'art poétique;
Il aura le sort
D'un garde-boutique;
Double affront : d'accord
Mais pique et repique,
Pousse la bourrique
Et sans autre effort,
Titre ni rubrique,
Te voilà d'abord
Membre académique.

C'est probablement à cette épigramme de Piron que nous sommes redevables des vers à jamais célèbres de Gilbert: mais un inconnu y contribua encore d'une autre manière. La tradition nous apprend que Gilbert, avant de publier cette satire, *Mon Apologie*, en fit la lecture dans quelque société, et qu'il lisait ainsi ce vers :

Tomba de chute en chute au lit académique.

Quelqu'un lui proposa de substituer *trône* à *lit* : idée très heureuse, qu'il s'empressa d'adopter. (Note de l'édition des *Œuvres complètes* de Gilbert, Paris, Dalibon 1823, p. 66.)

(1) *Journal de politique et de littérature*, 1778, II, n° 14.

remment perdu son sang-froid. Bien qu'habitué aux épigrammes, il n'avait pas l'épiderme assez racorni pour ne pas sentir celle-là. « De tels vers sont des flèches que le blessé, bon gré mal gré, emporte avec soi dans l'avenir (1). »

Après ces coups droits portés à d'Alembert et à La Harpe, Gilbert demande à Psaphon quel mal il y a à « dénoncer les auteurs au sifflet ». Ce n'est qu'un procédé pour amener Psaphon à faire l'éloge des philosophes. Le procédé réussit naturellement, et prépare un second retour offensif du satirique. Ce sont précisément ces honneurs et cet éclat qui allument sa colère. Quelle utilité pour la satire de s'acharner après d'obscurs écrivains comme Saint-Ange (2), Murville (3),

---

(1) Sainte-Beuve : *Causeries du lundi*, t. V, p. 128.

(2) Fariot de Saint-Ange (1752-1810), auteur d'une *Epître à Daphné*, de traductions assez médiocres, de pièces fugitives et d'articles littéraires peu importants. Sa traduction des Métamorphoses d'Ovide (1778) fut louée par La Harpe et trouvée détestable par Fréron. Trouvant le nom de Fariot trop ignoble, il ne voulut s'appeler que Saint-Ange.

(3) P. N. André Murville (1754-1814) abandonna, comme Fariot, son nom de famille pour prendre celui de Murville. Ayant partagé, en 1776, un prix de l'Académie avec un élève de Delille, enivré de son triomphe, il s'écria : « Si je ne suis pas de l'Académie à trente ans, je me brûle la cervelle. — Taisez-vous, cerveau brûlé, » lui répondit la célèbre demoiselle Arnould, qui fut depuis sa belle-mère. Il composa des pièces de théâtre sans valeur. La manie que Murville et Saint-Ange avaient eue de changer de nom servit dans le temps de prétexte aux Fréron pour publier les vers suivants :

Petits auteurs bernés, quelle est cette manie !
Voyez-vous que Murville en ait plus de génie ?
Saint-Ange est-il moins plat que n'était Fariot ?
Quelque nom qu'il se donne, un sot est toujours sot.
De La Harpe imitez la sage retenue :
C'est au moins sous son nom que tout Paris le hue.

Gudin (1), Fréville (2), Gaillard (3)? A quoi bon troubler la paix de leur tombeau? Leurs écrits ignorés n'ont point fait de mal; ils n'ont point prêché le vice, et, l'eussent-ils fait, le vice sous leur plume eût perdu ses appas. Ils ne corrompent pas davantage le goût, puisque personne ne les lit. Maintenant l'arc est bandé, et le trait va partir:

Mais ceux qu'au moins décore un masque de génie,
Qui d'ailleurs par l'intrigue, avec art réunie
A l'obscène licence, au blasphème orgueilleux,
Soutiennent leur crédit par des succès honteux;
Dont le nom parvenu sollicite à les lire,
Et donne à leur morale un dangereux empire:
Voilà les écrivains que le goût et les mœurs
Ordonnent d'étouffer sous des sifflets vengeurs.

Bravo! Gilbert: cela s'appelle frapper juste. Quand le talent est au service d'une mauvaise cause, il faut le flétrir. Quand les mœurs sont attaquées, un honnête homme doit protester, même au nom du goût, car l'art se dégrade lui-même. Ces vers résument toute la pensée de Gilbert et sont

---

(1) Gudin de la Brenellerie (1738-1812), ami de Beaumarchais, n'avait guère connu que des échecs, avec ses tragédies de *Coriolan*, de *Clytemnestre*, de *Hugues le Grand* et de *Lothaire*. A partir de 1778, il se fit connaître avantageusement par ses contes et divers essais historiques.

(2) Fréville, auteur des *Nouveaux éléments d'agriculture*, des *Nouvelles découvertes dans la mer du Sud* et d'un *Supplément au voyage de Bougainville*, tous ouvrages parus de 1772 à 1776. Il est probable que Gilbert veut ici parler d'un certain Fontaine de St-Fréville, traducteur de Virgile, dont le début brillant fit tomber, suivant Rivarol, la plume des mains de Delille. Sa traduction commence ainsi :

Vis-à-vis les canaux où le Tibre, à son but,
Dans le sein de Thétis épanche son tribut.

(3) Gaillard (1726-1806), historien assez estimé de son temps, maintenant oublié. Gilbert ne le cite ici avec mépris que comme poète.

vraiment éloquents. Après cela, il ne pouvait que se taire ou déclamer : c'est le second parti qu'il prit. Lorsque Psaphon objecte que soixante ans de gloire défendent les philosophes contre un jeune présomptueux, sa réplique est tapageuse :

On juge, croyez-moi, les vers et non point l'âge ;
Si je suis jeune, enfin, j'en ai plus de courage.
Qu'ils tremblent, ces faux dieux, dans leur temple insolent ;
Je l'ai juré, je veux vieillir en les sifflant.
D'ennuyer nos neveux vainement ils se flattent :
Si soixante ans de gloire en faveur d'eux combattent,
Je suis contre leur gloire armé de leurs écrits.

On dirait les rodomontades du Cid, avec le trait satirique en plus. Il est sincère, mais trop d'emphase ; et lorsqu'ensuite il vient à dire que ses jugements reposent sur l'autorité des anciens, il déclame encore. On regrette de le voir revenir sur les basses intrigues, les lâchetés et le charlatanisme des philosophes : ce sujet était fécond, mais encore fallait-il être discret. A ces redites, il en ajoute d'autres sur chapitre de sa jeunesse :

Le jeune homme ignoré des partis qu'il ignore,
De leurs préventions n'est point esclave encore.
Rempli des morts fameux, ses premiers précepteurs,
C'est par leurs yeux qu'il voit, qu'il juge les auteurs ;
Son goût est aussi vrai que sa franchise est pure ;
Comme il sort de ses mains, il sent mieux la nature ;
Son libre jugement est désintéressé,
Et son vers dit toujours tout ce qu'il a pensé.

L'antithèse du premier vers n'est que prétentieuse ; elle affaiblit même le sens. Le jeune homme en question, qui n'a aucune célébrité, peut bien être ignoré des partis, mais il ne les ignore point ; il en parle même en connaissance de cause.

« Rempli des morts fameux » est emphatique ; au goût « vrai », nous préférerions le goût « sain ». « Comme il sort de ses mains », pour dire qu'il est l'artisan de sa fortune, est une tournure forcée et obscure dans sa concision. De ce qu'il est l'artisan de sa fortune, conclure qu'il « sent mieux la nature », ne paraît pas logique ; cela manque au moins de clarté. Peut-être Gilbert voulait-il dire que le jeune homme qui s'est élevé seul, sans recourir aux intrigues, et qui n'a pas appris l'art de feindre, est plus apte à sentir et à rendre la nature. Enfin, si le vers du poète devait « toujours » dire « tout » ce qu'il a pensé, il serait véritablement indiscret. Voilà encore un mauvais tour pour nous dire qu'il est sincère.

Psaphon, au nom de l'humanité, essaie une dernière fois de convaincre Gilbert, en plaidant ses intérêts les plus chers : il aura de puissants amis, émargera aux pensions. Gilbert reste inébranlable, cela va sans dire, et trouve occasion à une nouvelle profession de foi. Les deux interlocuteurs se quittent enfin, et c'est Gilbert qui a le dernier mot : il cessera de critiquer, quand les philosophes cesseront d'écrire.

Il est fâcheux que cette satire finisse dans la déclamation. Elle a des traits supérieurs à celle du *Dix-huitième Siècle*, mais elle lui reste inférieure dans son ensemble. La question morale y domine encore la question artistique, et le poète enveloppe dans la même réprobation les mœurs et les écrivains qui les corrompent. Cela est fort juste ; mais nous aurions voulu qu'il nous montrât d'une autre manière comment ces écrivains, en favorisant l'immoralité, amenaient une décadence dans les arts. C'est le point faible de la critique de Gilbert. Le problème était, du reste, fort difficile à résoudre ; et Voltaire, bien meilleur juge en matière d'art, n'a guère fait que constater la perte du goût, sans pouvoir en indiquer clairement ni la cause, ni les remèdes.

Mais, dans cette décadence générale des lettres, Gilbert ne

trouve-t-il aucun écrivain digne d'éloges ? Si ; il a ses préférés. Jean-Jacques Rousseau et Buffon ont une place d'honneur dans le temple de la Vérité : leur éloquence se rapprochait davantage de celle du XVIIe siècle, et puis l'un avait parlé de Dieu avec éloquence et l'autre n'en avait pas dit de mal. De Fréron, il ne dit mot : la critique n'était pas considérée alors comme un genre littéraire. Son ami, Baculard d'Arnaud, il le compare à Sophocle, à Anacréon, à Ovide (1) ; il lui fait présenter par la Vérité « la palme qu'elle accorde aux poètes honnêtes et sensibles » ; mais la Vérité ne peut s'empêcher d'engager d'Arnaud « à s'égayer davantage et à moins charger son style de métaphores outrées ». Il reconnaît à Dorat toute la grâce qui convient à un chantre de Cythère (2), et le proclame plus léger qu'une Salamandre (3) ; mais il le plaisante en même temps sur « son physique extrêmement délicat » et sur ses bonnes fortunes.

Les éloges adressés à B. d'Arnaud et à Dorat sont encore tempérés ; ceux qu'il décerne à Imbert ne le sont pas du tout. « La déesse, dit-il, distingue alors dans la foule le chantre modeste de Paris ; elle l'appelle. A son nom, je tressaille de joie. C'est un laurier qu'il a mérité. La Vérité m'avait prévenu ; et je parlais encore, que le front de ce poète ingénieux s'élevait déjà ceint d'une guirlande immortelle (4). »

Un tel langage, dicté même par l'amitié, dépassait la mesure, surtout après de sévères critiques sur les grands écrivains. L'auteur du *Jugement de Pâris* promettait peu et n'a jamais dépassé, dans la suite, les promesses de sa jeunesse. Imbert crut devoir protester par une fable, *La Pie et le Souriceau*, insérée au *Mercure* d'avril 1773. Gilbert est la pie,

(1) *Stances à d'Arnaud.*
(2) *Epître à Dorat.*
(3) *Carnaval des auteurs.*
(4) *Ibid.*

et lui le souriceau. Cette pie, jeune et étourdie, s'étant un jour mis en tête de tancer tous les beaux esprits de l'espèce animale, ne trouva à couronner que

> Le souriceau, bonne personne,
> Mais qui n'avait encor rien fait.

Le souriceau, loin d'être flatté, prit ces éloges pour du persiflage, et dit à la pie :

> Ne vois-tu pas bien que c'est moi
> Qui reçois seul les étrivières ?

Gilbert eut le bon goût de ne se pas fâcher. L'année suivante, il dédia même à son ami quatre de ses odes. C'était un jeune qui désirait arriver à la célébrité, et Gilbert lui décernait les éloges qu'il eût lui-même acceptés volontiers.

Les jugements de Gilbert sur les écrivains les plus considérables de son temps déchaînèrent contre lui une véritable tempête ; ce qui n'empêcha pas que tout le monde, même La Harpe, lui trouvât du talent. Mais, chose remarquable, parmi les écrivains malmenés, il n'y eut guère que La Harpe qui releva le gant. D'Alembert lui décocha bien un trait, mais ce fut à la dérobée, sans le nommer.

Le 25 août 1774, ce « géomètre orateur » lut en séance de l'Académie l'éloge de Boileau. En bon philosophe, il reprocha vertement à Boileau d'avoir fait des satires, et surtout d'avoir « donné l'essor à ces nombreux essaims d'imitateurs qui, croyant avoir hérité de son talent, n'ont pas même hérité de son aiguillon et tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent ». Ces paroles ne pouvaient s'adresser à Gilbert, dont le *Dix-huitième Siècle* n'avait pas encore paru. Mais cinq ans plus

tard d'Alembert fit imprimer cet éloge de Boileau (1) et il ajouta en note à ce passage : « Le plus grand tort de cet illustre écrivain, a dit un philosophe, est d'avoir été par ses satires le père d'une vilaine famille, qui s'autorise de son exemple sans approcher de ses talents. Il n'y a pas un de ces rimailleurs qui ne se croie un Despréaux, pour avoir dit à nos bons écrivains des injures en mauvais vers. Ils font bien mieux encore que de se rendre les défenseurs du bon goût; ils se déclarent ceux de la religion, qu'ils prétendent venger par leurs écrits, et qu'ils déshonorent par leurs mœurs. Ils ont pris le parti de s'afficher comme très religieux dans leur prose et dans leurs vers. C'est dommage que la notoriété de leur conduite et de leurs discours donne le démenti à leurs pieux écrits. En jouant avec impudence cette comédie ridicule et scandaleuse, ils espèrent que d'estimables protecteurs, qu'ils ont su tromper, seront la dupe de leur hypocrisie ; ils seraient bien fâchés que d'autres s'y méprissent. » Sabatier, Clément, Palissot, Fréron, Fréron surtout dont la conduite fit tant gloser, à tort ou à raison, pouvaient, aussi bien que Gilbert, être visés dans cette note venimeuse. Mais voici un dernier trait, qui ne laisse plus de doute possible sur l'intention de l'écrivain : « On a remarqué que la plupart des satiriques modernes, tant en prose qu'en vers, ont souvent manqué le prix à l'Académie, tant en prose qu'en vers : *hinc iræ, hinc lacrimæ* ». Evidemment, il s'agit ici de Gilbert; mais le célèbre philosophe ne crut pas de sa dignité de le désigner plus clairement.

Voltaire, qu'on n'attaquait point impunément, ne décocha pas à Gilbert la plus petite épigramme ; bien plus, le nom de notre satirique semble n'avoir jamais été prononcé par lui, car on ne le trouve ni dans ses œuvres, ni dans sa

(1) Voy. *Histoire des membres de l'Académie française*, Paris, 1779, t. I.

correspondance. Voltaire l'aurait-il ignoré ? Tous les journaux de l'époque lui ont fait de la réclame, et ses satires virent en peu de temps plusieurs éditions (1). Les grands philosophes le jugèrent-ils de trop mince importance, pour appliquer sur lui « leurs sacrés ongles » ? Voulaient-ils par une conspiration du silence étouffer un talent naissant ? Le vol d'un si petit moucheron était-il trop faible pour distraire Voltaire de ses multiples occupations ? On ne s'explique guère ce silence, lorsque les Desfontaines, les Fréron, les Chaumeix, les Clément ont été mis au pilori, sans avoir porté des coups plus violents. Au fait, ces grands réformateurs de l'humanité pouvaient bien n'avoir que du mépris pour un jeune homme sans naissance, ni fortune, ni crédit.

Il fut donné à dévorer aux simples valets et aux journaux. Presque tous, suivant le mot d'ordre du chef, affirmaient que la satire est un genre détestable « où le sel est tout et la raison rien (2) », grâce auquel « on se croit permis d'attaquer les personnes les plus respectables, par exemple, M. de Voltaire, le vengeur des Calas, le bienfaiteur de l'humanité, par qui règne le bonheur, l'union, la concorde civile ; comme d'Alembert, qui, instruit dès son berceau par Uranie, écrivit des ouvrages immortels ; comme Marmontel, auteur de contes si charmants (3). » Avancer que « Thomas était un mauvais écrivain et Saint-Lambert un poète insipide, c'était vouloir n'être cru sur rien (4). » Il fallait « plaindre Gilbert d'avoir mal vu, car, parmi la foule des insectes qu'il a piqués, il était de grands hommes qu'il n'aurait pas dû

---

(1) *Mon Apologie* eut quatre éditions en six semaines, sans compter plusieurs contrefaçons. Voy. *Année litt.*, 1778, t. IV, p. 287.

(2) *Courte épître à M. Gilbert, auteur de très longues satires*, par Sarrot, Amsterdam, 1778.

(3) *Epître aux membres de l'Académie décriés dans le Dix-huitième Siècle*, par Vigée, Paris, 1776.

(4) *Journal philosophique*, 1775, t. VIII, p. 491-499.

outrager (1). » « Il affichait une méchanceté que la jeunesse ne justifie pas, qui peut préparer de l'amertume à l'âge mûr et des regrets à la vieillesse (2). » « Quelle idée concevoir d'un jeune homme qui traitait d'idolâtres les hommages les plus justes et les plus solennels que l'admiration et la reconnaissance des peuples aient jamais rendus au génie, et qui se faisait une gloire de renverser publiquement ses autels? Quoi ! pour avoir les pensions du roi, pour être l'ami d'un duc, pour souper avec les grands, pour avoir eu le malheur de tomber au trône académique, pour se voir assiéger dans Paris des hommages du nord, pour avoir été couronné aux acclamations de toute la France, étaient-ce là des crimes qui devaient exposer un sage à être fouetté juqu'au sang ? (3) » La Harpe ne voyait dans sa verve qu'un emportement insensé et un égoïsme furieux (4), et il le classait parmi la « canaille griffonnante (5) ». Grimm traite toutes ses critiques d'extravagances et de blasphèmes (6). Mais, chose curieuse, plus la lumière se fait sur le dix-huitième siècle et plus la postérité est de l'avis de Gilbert.

Là où la critique étroite et pointilleuse du dix-huitième siècle s'est le plus exercée, c'est contre le style de Gilbert. On lui a reproché trois choses : l'emploi des métaphores et des alliances de mots outrées, la recherche de l'antithèse et les réminiscences, pour ne pas dire les plagiats. Le premier de ces reproches est fondé, le second exagéré, et le troisième dénué de fondement.

---

(1) *Courrier de l'Europe*, 19 mars 1778.

(2) *Ibidem*, 24 avril 1778.

(3) *Anti-Gilbertine*, par M. D***, auteur des L. A., Berne et Paris, 1778.

(4) *Journal de politique et de littérature*, 1778, t. II, n° 14.

(5) *Correspondance littéraire*, lettre 26.

(6) *Correspondance*, décembre 1775.

Nous avons déjà plus d'une fois observé qu'une des principales préoccupations de Gilbert est de donner le plus de force, d'énergie et de relief possible à sa pensée. Aussi, pour arriver à l'expression figurée, transporte-t-il souvent à un mot l'épithète qui appartient à un autre. « Cet artifice est louable, dit La Harpe ; mais il devient un défaut, quand il se fait trop sentir. Cette prétention à la force de l'expression lui fait marteler vingt vers, pour en frapper deux ; ces rimeurs, à la tête exaltée, sont semblables à la multitude ignorante, qui ne suppose de valeur aux soldats qu'autant qu'ils ont un habillement bizarre et un air farouche (1). » Gilbert a su profiter de ces critiques, quoique peut-être en maugréant ; et, rien que dans la satire du *Dix-huitième Siècle*, il a corrigé onze passages, sur les observations de La Harpe. *Mon Apologie* était plus régulière quant au style ; encore, sur l'avis de ses amis, y fit-il de nombreuses retouches.

Malgré ce zèle louable à perfectionner ses œuvres, on trouve encore, dans ses deux satires, des alliances de mots forcées et des images incohérentes ; par exemple : « un génie qui dîne chez les grands en bonne compagnie ; des commis qui déshéritent des vers de leur protection ; une bourgeoise qui visite un nom avec respect ; retracer l'histoire d'une honte effrontée ; une richesse immense qui dévore l'opulence d'un fol amant ; Fronsac livrant au feu des toits héréditaires, qui voient une jeune fille bravant un amour oppresseur ; l'audace d'un vers retenu du lecteur, qui flétrit d'un portrait reconnu les amours d'un grand ; un jeune homme ignoré, rempli des morts fameux, ses premiers maîtres, et qui voit par leurs yeux ; la beauté de la fille d'un valet qui, au sein de Paris même, épouse les aïeux d'un marquis ou d'un comte ; une mère qui répand sa fille parmi les sultans ; les ouvrages

(1) *Journal de politique et de littérature*, 1778, t. II, n° 14.

vivants de morts immortels qui, parlant par les vers d'un jeune poète, couvrent de leur talent l'impuissance du sien et semblent vieillir sa muse de leur antiquité. » Nous devons demander pardon à Gilbert de le mutiler ainsi, pour faire ressortir ses défauts.

Mais de combien de beautés cette hardiesse ne fut-elle pas la source? Le jeune poète osait dans son style sortir un peu de l'ornière classique, tout en restant d'ailleurs un entêté champion du classicisme. Il lui a fallu, en quelque sorte, créer une langue nouvelle, pour exprimer des détails, dont les uns manquaient de noblesse pour être écrits en vers, et les autres n'avaient point été encore revêtus des couleurs de la poésie.

Quelle verve dans ce satirique, que « jamais poète n'a caressé de petits vers flatteurs», comme les philosophes! Il avoue qu'il ne sait pas «attendrir une phrase du mot de tolérance»; aussi «fouettera-t-il d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour», sans hésiter à «signer hardiment ses vers accusateurs». «Il vengera la raison blessée d'un vers égayé du nom de l'écrivain». Il se propose bien de laisser tranquille cette tourbe de poéteraux qui «lâchent les petits vers par gros in-octavos». Quand aux écrivains en vogue, «dont le nom parvenu sollicite à les lire», qui «soutiennent leur crédit sur des succès honteux», en face de ceux-là, il ne pourra retenir «cette haine vertueuse que l'équité courageuse porte au vice honteux, ni ce loyal mépris qu'un mauvais auteur inspire aux bons esprits».

En fidèle classique, il a sacrifié à la manie des périphrases, ce qui rend de temps en temps sa langue raide et guindée. Pour nous montrer Cloris à l'opéra, il dit qu'elle est

> Assise dans ce cirque où viennent tous les rangs
> Souvent bâiller en loge, à des prix différents.

Il appelle une banqueroute (mot qui ne pouvait décemment

alors figurer en poésie) une « ruine authentique ». Peignant l'oisiveté des grands qui se promènent en cabriolet (encore un mot de poésie classique!), il dit:

> Ceux-ci font avec art courir ce char léger
> Que roule un seul coursier sur une double roue.

Après les métaphores hasardées, la critique du temps a signalé des consonances dures :

> Echue à l'*opéra par un rapt* solennel...
> Pour son plaisir d'un soir, que tout *Paris périsse* ;

des sifflantes désagréables:

> *Assise* dans *ce cirque* ...
> Vous *siffiez* l'univers dont vous êtes *sifflé*...
> Qui *sifflé* pour ses vers, pour sa prose *sifflé* (1).
> ..... par ma plume au *sifflet* dénoncé...
> Ordonne d'étouffer sous des *sifflets* vengeurs
> ..... Je veux vieillir en les *sifflant;*

l'abus des antithèses; le *Journal de Lorraine et du Barrois* (2) en cite un certain nombre :

> Offenser des auteurs qui n'offensent personne...
> Pour décrier les rois, du roi même rentés ..
> Un jour vous pleurerez d'avoir trop osé rire...
> Fanatiques criant contre le fanatisme...
> Un portrait fabuleux et pourtant véritable...
> Craints peut-être à la cour et partout protégés...

---

(1) Les sifflantes de ce vers ne pouvaient être désagréables qu'à La Harpe.

(2) 1778, p. 136.

Que la Sorbonne vante et même excommunie...
Morts avant que de naître et qui ne sont pas nés...
Leurs écrits publiés ne parurent jamais ..
Corrompent-ils le goût des lecteurs qu'ils n'ont pas ?
Le jeune homme ignoré des partis qu'il ignore...
Depuis cherchant à nuire et nuisant à toi-même...
Quand même des catins la colère unanime
Sans pitié m'ôterait l'honneur de leur estime...

Mais parmi ces antithèses il en est de fort heureuses. C'est à l'antithèse et aux contrastes de toute nature qu'un poète satirique doit, en partie, sa force et son charme. C'était le droit de Gilbert d'en user. Les a-t-il multipliées à satiété ? Nous sommes loin de le penser, car la lecture de ses satires ne fatigue point l'esprit.

Le reproche d'avoir commis des plagiats a été uniquement dicté par la malignité et l'envie. La Harpe trouve que le portrait de la philosophie est emprunté à celui du Calvinisme, dans la *Henriade*, et que le tableau de la corruption des grands contient quelques traits de l'*Epître au peuple*, de Thomas (1). Mais des choses semblables peuvent inspirer à deux écrivains les mêmes idées et les mêmes images. Or les débauchés de Thomas étaient parents de ceux de Gilbert, et la philosophie était sœur du calvinisme, dont elle a continué et accéléré l'œuvre. Si la parenté qu'indique La Harpe ne provient pas de la nature même des choses, elle n'accuse, au surplus, qu'une vague réminiscence, et il ne saurait être question de plagiat.

Le *Journal de Lorraine et du Barrois* fait des rapprochements encore plus forcés, pour prouver que Gilbert était

(1) Voy. ci-dessus, p. 126 et 129.

dénué d'originalité. Nous n'en citerons que quelques échantillons.

Fœnum habet in cornu, longe fuge	Horace
Omnes hi metuunt versus	Horace
Et ne produisent rien pour fruit de leur bons mots	
Que l'effroi du public	Boileau
Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique	Boileau
Gardez-vous de cet homme, il mord, c'est un critique.	Gilbert
Inde iræ et lacrimæ.....	Juvénal
Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,	
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur	Boileau
Un jour vous pleurerez d'avoir trop osé rire	Gilbert
Digito monstrari et dicier : hic est.....	Perse
Accusator erit qui verbum dixerit : hic est.....	Juvenal
L'un vous montre du doigt... le voilà.....	Gilbert
Tantæne animis cœlestibus iræ	Virgile
Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots	Boileau
Tant de fiel corrompt-il un cœur si jeune encore....	Gilbert
Quoi ! pour un maigre auteur que je glose en passant,	
Est-ce donc, après tout, et si noir et si grand?.....	Boileau
Et l'on n'est pas méchant pour berner les auteurs...	Gilbert
Mais vous savez, ami, comme on parle de vous ?....	Boileau
Gilbert, de votre cœur savez-vous ce qu'on pense ?.	Gilbert

Avec un pareil procédé, on démontrerait que tous les poètes se sont copiés dans l'emploi des mots, des points et des virgules. Les plus grands écrivains et les plus originaux, sont tous, à différents degrés, des imitateurs.

Rien n'appartient à rien, tout appartient à tous.
Il faut être ignorant comme un maître d'école,
Pour se flatter de dire une seule parole
Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.
C'est imiter quelqu'un que de planter des choux ! (1).

La Harpe, dans un esprit de vengeance peu digne d'un philosophe, a encore renchéri sur ce reproche, le plus injuste qu'on pût faire à Gilbert, en le rangeant parmi « ces jeunes rimailleurs qui regardent la tournure des vers comme le plus grand effort de l'esprit humain ». « Depuis cent-cinquante ans, dit-il, que l'on fait des vers, il y a une langue poétique devenue commune, dont on apprend les tournures et les expressions avec quelque travail, à moins qu'on ne soit né avec des organes absolument rebelles à l'harmonie ; mais l'élégance soutenue, le charme continuel du style ne suffisent pas, si l'on ne parle à l'âme, à l'imagination et à la raison. » Tout cela est vrai ; mais c'est à lui-même que La Harpe aurait dû faire ce reproche. Personne n'a plus fui que Gilbert les routes battues, les tournures banales, et peu de talents se sont affirmés aussi personnels que le sien. Bien plus, sentant lui aussi la monotonie des écrits de son temps, il a donné comme le programme de la rénovation qui s'est accomplie plus tard. « Tous les écrits de ce siècle, dit-il, ont la même physionomie, la même couleur, le même ton. Une fausse élévation règne également dans toutes nos poésies. On craint de donner à son style cet air de familiarité noble et naïve que les anciens recherchaient, et toujours inséparable du vrai, du naturel, du sublime. Gardez-vous de croire que cette familiarité de style rejette la nouveauté des expressions, ou l'audace des métaphores. N'avez-vous pas cent fois observé

(1) Musset : *Namouna*, 2e chant.

que le peuple même emploie dans la conversation des mots si hardis, si originaux, qu'ils vous paraîtraient encore présomptueux, dans un ouvrage du genre le plus élevé (1)? »

« De tous les poètes modernes, disait Fréron, aucun n'est plus audacieux que Gilbert, ne donne à ses vers une forme plus périodique et plus harmonieuse. Evitant le défaut qu'il reproche à Voltaire, il affecte de multiplier les longues phrases de vers ; il les varie avec art : à une période de quatre vers succède souvent une période de douze vers ; quelquefois il les laisse tomber deux à deux, mais alors il varie les rimes, diversifie les coupes avec tant de succès, que son style paraît encore phrasé ; ses rimes sont riches sans affectation ; il ne paraît jamais vide d'idées, quoiqu'il tire de son propre fonds tous les détails de ses satires (2). »

Malgré le mépris avec lequel La Harpe traite les vers de Gilbert, la postérité s'en occupe encore, tandis qu'elle a oublié ceux de son censeur. Gilbert vivra dans l'histoire des lettres, parce qu'il fut poète original, et que l'originalité, fort rare de tout temps, l'était surtout au XVIIIe siècle.

---

(1) *Diatribe au sujet des prix académiques.*
(2) *Année litt.*, 1778, t. III, p.3-31.

CHAPITRE IX

GILBERT POÈTE LYRIQUE

On a dit que le vrai satirique, insensible à l'idéal et aux choses d'en haut, n'est « attiré que par les côtés bas de la nature humaine, qu'il les recherche et semble s'y complaire (1)». Cela pourrait être vrai, si tous les satiriques étaient altérés de la soif du dénigrement; mais il suffirait de citer les noms d'Horace et de Boileau, sans parler de Juvénal, dont la vie nous est trop peu connue, pour montrer qu'on peut faire des satires sans avoir au cœur la haine de ses semblables. La haine du laid et du mal provient de l'amour du bien, du beau, de l'ordre et de l'harmonie. Si le satirique ne montre que les côtés bas de la nature humaine, il sait qu'il en est d'autres grands et beaux, qui sont comme la raison d'être de ses satires. Comment juger le mal et le laid, si on n'a aucune idée du bien et du beau? A quoi servirait d'inspirer l'horreur du mal et du laid, si les hommes étaient incapables de vertu ou dépourvus de sens esthétique? Horace et Boileau ont montré, d'ailleurs, par leurs écrits que l'esprit de critique n'était pas incompatible avec la vision et l'amour du beau idéal; et Gilbert a fait de même, allant de l'ode à la satire et de la satire à l'ode.

Ces deux genres de poésie ont, du reste, une parenté plus étroite qu'on ne pense. Le caractère du lyrisme, c'est d'être

(1) Paul Albert : *La Poésie*. Chap. de la Poésie satirique.

individuel et personnel : le poète entre lui-même en scène ; les impressions que le monde extérieur a faites sur son âme, ses tristesses, ses rêves, ses chimères, il les traduit par ses chants. Le satirique ne procède pas autrement : le désordre moral ou artistique a mis le trouble dans son âme, et il jette à son siècle le cri d'alarme. L'un a le lyrisme du beau, l'autre le lyrisme du laid.

L'extrême sensibilité de Gilbert lui faisait un tempérament éminemment lyrique. C'était une corde toujours tendue que le moindre choc faisait vibrer. Le sentiment de son infortune semble avoir été le centre autour duquel gravite toute sa poétique. Son *Poète malheureux* donne l'histoire de sa vie ; ses *Quarts d'heure de misanthropie* sont l'exposé de ses idées noires, et ses *Stances à d'Arnaud* un acte d'humilité public, où il rend hommage au seul homme qui lui ait tendu la main ; son *Abel* porte l'empreinte de sa manière énergique de sentir et d'exprimer ; dans ses satires, on sent, à côté de l'honnête homme indigné, le poète aigri par la misère et les cabales ; ses odes à des particuliers font l'éloge de la bienfaisance, vertu si prisée des malheureux, comme lui ; s'agit-il d'un événement contemporain, il chante plutôt ses impressions que l'événement lui-même : dans l'ode sur la *Mort de Louis XV*, apparaît le citoyen mécontent d'avoir vu son pays si mal gouverné ; dans celle sur le *Combat d'Ouessant*, il fait sonner son ardent patriotisme ; le *Jubilé* et le *Jugement dernier* sont sa revanche sur les philosophes ; l'*Ode imitée de plusieurs psaumes* est le cri d'âme d'un mourant, qui dit adieu à sa triste vie.

Du côté de l'intelligence aussi bien que de celui de la sensibilité, Gilbert était merveilleusement doué pour le genre lyrique. Pour lui, la poésie n'est pas un passe-temps agréable, comme pour Voltaire (1), mais une véritable vocation. Nous

(1) Lettre à Maillard, juin 1735.

l'avons vu en lutte avec son père et répondant aux prudentes leçons qu'il en recevait par « Donnez-moi des pinceaux. » Dans une lettre à Imbert (1), il s'avoue possédé de la fureur de rimer et complètement incapable de vaincre cette fureur; il y déclare même, en propres termes, que le genre lyrique est le plus « analogue à son caractère ». A ce penchant se joignait la réflexion de son esprit. L'ode sur la *Navigation*, de La Harpe, lui a fourni l'occasion de dire des choses fort justes sur l'ode. « Peindre est l'objet général de la poésie ; chanter est l'objet particulier de l'ode; cette sorte de poème exclut les sujets d'une vaste étendue, tels que la navigation, parce que, l'enthousiasme du poète ne pouvant se soutenir longtemps, une ode doit être nécessairement courte. Aussi voyez-vous dans les anciens des odes, d'un genre élevé, qui n'ont pas trente vers. Les sujets qui jettent inévitablement l'auteur dans une foule de descriptions continues, qui l'entraînent dans un amas ridicule de définitions métaphysiques, de sentences morales, sont également réprouvées par ce genre. Aussi je me garderai bien d'imiter ces rimeurs qui se tuent à composer des odes sur l'ambition, la jalousie, l'enthousiasme, etc. La Motte a toujours rimé des odes médiocres. L'ode doit être une espèce de drame ; le pathétique est l'âme de ses chants. C'est là qu'il faut étaler la pompe des images, l'audace des mouvements et des expressions, l'harmonie des périodes ; c'est là que

Tout oser est le droit du peintre et du poète. »

Une fois ces principes généraux posés, il explique comment La Harpe aurait dû s'y prendre pour faire une ode passable sur la navigation. « Le voyage de Colomb peut

(1) Dédicace des Odes, de 1774.

fournir la matière d'une ode ; un homme plus instruit que M. La Harpe, qui ne cesse d'étaler dans sa gazette l'affiche du savoir, eût choisi ce sujet. Alors les détails de la navigation entreraient dans le corps de l'ouvrage, comme des ornements accessoires ; les descriptions ménagées avec art seraient, comme elles doivent l'être, en effet, une sorte de délassement pour le poète fatigué d'une inspiration trop suivie, et pour le lecteur souffrant de le voir sans relâche lutter avec le dieu qui l'agite et l'opprime. Autant de fois que vous ne prendrez pas pour guide ces principes invariables, autant de fois vous ferez, au lieu d'une ode raisonnable, une déclamation puérile et semblable à celle qu'a rimée M. La Harpe sur la navigation (1) ». Il serait difficile de mieux exposer la poétique de l'ode, si toutefois on peut donner des règles au genre qui réclame le plus de liberté. Nous allons voir maintenant si le théoricien a été le poète que semblaient annoncer sa nature sensible et la tournure particulière de son esprit.

Gilbert a écrit, en tout, dix odes. Quatre sont adressées à des personnages vivants, ce sont des placets plus ou moins déguisés ; deux contiennent un éloge funèbre ; trois traitent des sujets religieux ou patriotiques ; la dernière est un hymne de douleur.

Nous avons déjà parlé de l'*Orphelin* qu'il dédia à M. de Sivry, pour implorer l'intervention du puissant magistrat dans son malheureux procès (2). Il s'adresse d'abord à sa lyre, « compagne de ses longs malheurs », sa « gloire » et ses « seules amours ». Il veut, « Pindare nouveau », qu'elle fasse trêve aux accents de douleur, pour « accabler d'ignominie » son oppresseur. Mais l'histoire de son procès n'est qu'un

(1) *Diatribe au sujet des prix académiques.*
(2) Voy. ci-dessus, ch. V.

épisode des déboires de sa vie. Après en avoir instruit M. de Sivry, il donne la parole à Dieu lui-même, pour maudire son oppresseur, et réédite, en les paraphrasant, quelques-unes des terribles malédictions du *Psaume 108* (1). Encore trouve-t-il que c'est peu. Sans doute, le châtiment tarde trop, à son gré : aussi espère-t-il en Sivry, dont la justice sera plus prompte. Nous ne parlerons pas du fade compliment à Madame de Sivry.

Cette ode, inédite jusqu'ici, et que nous donnons tout entière à la fin du volume, ne sort pas de la médiocrité. Il n'y a qu'une chose bien claire et bien sentie, la détresse du poète. Le style est faible et peu harmonieux. Elle a probablement été composée à Fontenoy, pendant le court séjour qu'il y fit en 1773, dans le tracas des affaires et à la hâte.

L'ode *Au Roi* a été écrite à Nancy, l'année suivante. Louis XVI était à peine monté sur le trône, que Gilbert crut devoir recommander les muses à sa sollicitude. La décadence des arts et des mœurs devait être son thème favori, mais ici il se place à un point de vue moins élevé que dans ses satires :

Ils ne sont plus ces jours, où les muses chéries,
Sous l'appui des héros, par des routes fleuries,
Ainsi qu'à la fortune arrivaient aux honneurs ;
Sur le monde, en tyran, le vice altier domine,
Et des arts toujours la ruine
Suit de près la perte des mœurs.

O crime ! ô des mortels ingratitude extrême !
Le citoyen, les rois, les états, le ciel même,

---

(1) Fiant dies ejus pauci et episcopatum ejus accipiat alter. Fiant filii ejus orphani et uxor ejus vidua. Nutantes transferantur filii ejus, et mendicent : et ejiciantur de habitationibus suis. Non sit illi adjutor ; nec sit qui misereatur pupillis ejus.

Tout reçoit de nos chants un renom glorieux :
Et pour vivre jouet du mépris populaire,
Il suffit, aux yeux du vulgaire,
De parler la langue des dieux.

Aussi n'adressera-t-il plus de serviles hommages aux grands de ce monde, qui, comme des dieux de bronze, dorment sur les autels et n'entendent pas la voix de ceux qui les encensent. Les muses, n'ayant plus rien à faire dans les pays civilisés, émigreront dans les forêts d'Amérique. Là, elles opéreront encore des prodiges, adouciront les mœurs des hommes, bâtiront des cités, fonderont des empires, et la vieille Europe sera un jour écrasée par les peuples qu'elles auront vivifiés. Ce rêve est véritablement attristant : aussi le poète les conjure-t-il de demeurer, car le jeune monarque leur prépare une place auprès de son trône, tout à côté des vertus. Les muses émigrèrent-elles, de fait ? Peut-être; mais elles revinrent. Quant aux plaintes de Gilbert, elles ne furent entendues du roi que quatre ans plus tard ; c'était longtemps attendre, car on n'est pas riche, quand on ne possède pour toute fortune qu'un « grand cœur et son Apollon ».

Cette ode, qui n'a rien de saillant au point de vue de la pensée ni des images, est une des mieux versifiées de Gilbert. « Il y a, dit Fréron, un ton lyrique qui se rapproche beaucoup de celui de Rousseau. » Ce ne serait pas aujourd'hui un grand éloge ; d'autant plus qu'on y remarque aussi quelques faiblesses : par exemple, on n'aime pas « l'indigence qui tranche les ailes du génie, quand celui-ci est *prompt* à toucher le ciel » : ce n'est pas clair. Les muses, obligées de se retirer dans les forêts, n'y seraient pas non plus dans « le temple qu'elles méritent ».

Gilbert vient de dire qu'il ne chantera plus les grands. Mais les poètes sont gens capricieux, et personne ne s'éton-

nera de le voir adresser, à quelque temps de là, une ode *Au prince régnant de Salm-Salm.* Ce prince vivait luxueusement à Paris, dans le palais actuel de la Légion d'honneur. Ami des lettres et du bien-être, il dépensait gaiement ses revenus. Gilbert va frapper à sa porte, et lui dire, par l'organe de sa muse, que la bienfaisance est le devoir sacré des princes. Il y a dans cette ode des détails puérils : si le soleil est le roi des astres, ce n'est pas qu'il soit le plus élevé dans « les champs du tonnerre», mais parce qu'il est simplement bienfaisant ; de même Salm, qui n'a qu'une principauté, eût régné sur l'univers, si la puissance allait toujours de pair avec la générosité. Un peuple d'infortunés vit de ses largesses ; une vertu inconnue des rois, aimer une mère, un frère, une sœur, Salm la possède. Enfin, Salm est l'ami des arts et donne aux muses des « lyres dorées » : aussi aura-t-il sa récompense de la main des poètes, c'est-à-dire l'immortalité. C'est le don que Gilbert lui destine, à la condition toutefois de trouver un abri à sa cour. Le génie d'un poète a tant besoin de protection!

Le génie est semblable à la vigne fertile;
Est-elle sans soutien, l'on voit sa tige utile
Ramper en étendant les bras;
D'un raisin égaré que son front se couronne,
De poussière souillé, vert encore en automne,
On le bannit de nos repas.

D'un orme généreux est-elle soutenue,
Elle s'élève alors, suspend près de la nue
Les fruits qu'ont mûri sles beaux jours,
Enivre les humains de sa douce ambroisie,
Et, quand l'orme vieilli n'a plus qu'un tronc sans vie,
Fleurit et l'embellit toujours.

Cette comparaison toute classique de la vigne et de l'ormeau n'a point rajeuni le vieux thème de l'immortalité pro-

curée aux héros par les poètes (1). Mais le mètre de cette ode est au moins fort heureux. J.-B. Rousseau l'avait déjà employé dans son ode au comte du Luc. La strophe coupée en deux parties égales permet une sorte de parallélisme de pensée ou d'expression; la rime masculine des deux vers de huit syllabes termine agréablement chaque hémistrophe. Nous ignorons si Salm-Salm a agréé le placet de Gilbert, mais il est constant que celui-ci ne l'a pas immortalisé.

En 1776, Monsieur, frère du roi, alla conduire sa sœur, Madame Clotilde, à son époux, le prince de Piémont, plus tard roi de Sardaigne, sous le nom de Charles-Emmanuel IV. Gilbert en prit occasion, pour accorder sa lyre. Tout d'abord il félicite son héros d'imiter ces « voyageurs couronnés », qui, bannissant d'antiques préjugés, ne restent plus captifs dans leur palais. De là, à le comparer aux dieux antiques qui laissaient le ciel et l'ambroisie, pour converser avec les mortels, il n'y avait qu'un pas; c'était encore très classique. Après cela, il court en diligence à la suite de son prince, et relate les idées qui peuvent bien venir à l'esprit d'un homme sachant son histoire: l'Eridan avec ses eaux « royales », les Alpes franchies par Annibal, les Alpes arrosées du sang de tant de héros, l'ombre du peuple romain, puis Rome enfin, Rome

Veuve d'un peuple roi, mais reine encor du monde.

La Harpe trouvait du génie dans ce vers (2), et Palissot disait qu'il n'y en avait peut-être pas un plus beau dans notre langue (3). Ils étaient l'un et l'autre en veine d'admiration;

---

(1) Voy. Boileau : *Epître au Roi ;* J.-B. Rousseau, 1er ode du IVe livre.

(2) *Journal de politique et de littérature*, 1775, t. I, p. 60. Cf. *Lycée*.

(3) *Mémoires littéraires*, Edition des œuvres complètes de 1788, t. III, p. 208-209.

rien de surprenant à cela : ce vers de Lemierre.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde

avait été trouvé si remarquable, qu'on l'appela le « vers du siècle » (1).

Après ces disgressions par trop artificielles, le poète observe enfin que ce ne sont point ces ruines célèbres qui ont amené le prince. Puis, un compliment à la maison de Piémont étant de rigueur, il félicite ses princes d'être bienfaisants, mais si bienfaisants qu'à leur cour on se croirait à celle des Bourbons. Pour conclure, il ramène son héros en France, prétextant que c'est déjà beaucoup que les Piémontais possèdent sa sœur.

Cette ode n'était point un épithalame, de plus, elle était adressé à Monsieur ; mais ce n'eût pas été du luxe d'y parler un peu plus de la fiancée. Qu'il n'y eût ni nymphes, ni cupidons, c'était de bon goût ; mais, franchement, il aurait fallu plus de chaleur et de sentiment.

Nous avons déjà mentionné les deux odes funèbres composées à Nancy à l'occasion de la mort de la princesse Anne Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont, et de celle du roi, Louis XV. L'une et l'autre sont faites sur le même plan : désolation du peuple, quelque chose comme « Madame se meurt, Madame est morte » ; éloge du défunt, évocation de son ombre et sa harangue à ceux qui le pleurent. Ce plan est assez conforme à la tradition classique ; les détails le sont encore davantage, et même avec une puérilité qui les rend parfois ridicules.

Les Nancéiens donnèrent aux obsèques de la princesse Charlotte la plus grande solennité, tenant à honorer en elle le dernier représentant de leur ancienne dynastie, et Gilbert

(1) Vapereau : *Dict. des Littératures*, art. Lemierre.

crut, non sans raison, qu'il pouvait s'adresser à leur patriotisme, qu'il partageait, du reste, lui-même. Il compare le deuil actuel au « jour funèbre », où les derniers princes lorrains ont dû céder leur trône aux souhaits de la France. L'éloge de la princesse tient peu de place, et le poète ne trouve guère à vanter que sa générosité, qui était de notoriété publique (1).

Elle est donc plongée au tombeau,
Elle qui vouait sa fortune
A la prospérité commune,
Pareille à ce pâle flambeau,
Astre de nos foyers et rival de l'aurore,
Qui, pour servir nos vœux, lui-même se dévore.

Nous n'insisterons pas sur le prosaïsme des trois premiers vers. Le « pâle flambeau, astre de nos foyers », doit vouloir dire du feu, à moins que ce ne soit la traditionnelle chandelle de résine. Comparer une princesse qui épuise sa fortune en bonnes œuvres au feu de l'âtre, est bien recherché. Dire que la princesse est un « pâle flambeau », n'est pas ce qui s'appelle trouvé. Quant à l'aurore on ne s'attendait pas à la trouver en cette affaire aux prises avec des tisons.

Un peu plus loin, le poète appelle son héroïne une « déesse tutélaire », servant encore sa patrie dans le ciel ; puis il lui trouve de la ressemblance avec le soleil qui, après son coucher, éclaire encore.

Ainsi, lorsque son char a disparu sous l'onde,
Le soleil de ses feux éclaire encor le monde.

Comparer au soleil une princesse qui n'a jamais régné, ni

(1) Bexon : *Oraison funèbre de la princesse Anne-Charlotte de Lorraine.* — Elle donna 4.500 livres pour la fondation de lits à l'hôpital de Remiremont. Voy. E. Buisson : *Essai historique sur l'hôpital de Remiremont*, Remiremont, 1888.

accompli rien de mémorable, est plus burlesque qu'homérique. Ce n'est pas tout. Anne-Charlotte est mise en parallèle avec Odin, le dieu Mars des Germains: elle deviendra le génie de l'humanité, comme Odin, jadis prince mortel, est devenu le dieu de la guerre. Alors les justes iront « peindre leurs vertus et raconter leurs douleurs à ses mânes ». Le poète la montre ensuite dans l'empyrée, sur un char lumineux, environné d'étoiles, « ce qui donne à la nuit l'aspect de l'aurore ». Enfin, pour ne pas oublier la leçon de morale, le désir de devenir dieu ou déesse, voire même d'être chanté par Gilbert, va pousser tout le monde à pratiquer la générosité, et

De mortels bienfaisants peuplera nos rivages.

L'ombre de la princesse est escortée de celles de ses aïeux, comme Anchise aux Champs-Élysées, Ce sont : Charles V, le sauveur de Vienne, René II, vainqueur de Charles le Téméraire, Charles III, fondateur de la ville neuve de Nancy, et enfin Léopold I, le pacificateur et le restaurateur de sa patrie. Une ombre qui apparaîtrait, sans haranguer ceux qui la pleurent, ne se conçoit guère ; aussi Gilbert fait-il « couler le miel de sa bouche éloquente » : elle recommande le culte de ses aïeux, qui ont été non seulement des princes, mais encore des princes « bienfaisants ». Elle a bonne opinion d'elle-même et des siens, mais cela ne s'appelle peut-être pas vanité chez les morts. Comme le sceptre est à jamais brisé dans sa maison, elle conseille aux Lorrains de n'espérer plus qu'en la France. Le tout finit par un éloge de la reine, Marie Leckzinska, et un serment de fidélité au roi.

Cette ode ne contient pas moins de 170 vers. Il y a là de l'histoire, du patriotisme, de la politique, mais peu ou point de poésie. Le poète, en voulant être complet, a été long et ennuyeux, comme s'il eût fait un discours officiel. Avec cela,

le mètre n'est point heureux ; en voici un spécimen, c'est la première strophe :

Où courent, les cheveux épars,
Ces vierges, ces époux, ces mères,
Et ces enfants et ces vieillards,
Inondés de larmes amères ?
Pourquoi ces temples ébranlés
Par l'airain qui gémit dans l'ombre ?
Pourquoi ces citoyens sans nombre,
Partout errants et rassemblés,
Du sommeil, des amours interrompant les heures,
Font-ils de cris plaintifs retentir nos demeures ?

Comme l'a remarqué Fréron, ces deux hexamètres à rimes féminines terminent sourdement la strophe et affaiblissent l'effet des premiers vers. Rien d'étonnant à ce que cette ode n'ait pas fait prime chez les libraires : on devait préférer le récit des gazettes.

L'ode sur la mort de Louis XV, dédiée aux officiers du régiment du roi, est du moins mieux versifiée, et le mètre, emprunté à J.-B. Rousseau (1), mieux choisi.

Quel vaste trouble ! où vont ces enfants de la guerre,
Au bruit du bronze en feu grondant sur nos remparts,
Tristes, portant leur fer tourné contre la terre,
Et renversant leurs étendards ?

Après les trois alexandrins qui se traînent lentement, le vers de huit syllabes à rime masculine clôt la strophe par une chute sonore. Sur les quinze strophes dont se compose cette

(1) *Ode à M. le Prince de Conti.* Cf. Malherbe : *Vers funèbres sur la mort de Henri le Grand.*

ode, six sont consacrées à la description du deuil militaire ; rien n'était plus naturel, le poète s'adressant à des officiers. Aussi ne voit-on que drapeaux ornés de crêpes, chants lugubres, lyres gémissantes (sans doute pour ne pas dire des clairons), guerriers en larmes, bruit sourd des tambours. Le catafalque est paré de drapeaux pris, ou supposés pris, sur l'anglais, et la France, comme une veuve éplorée, y foule aux pieds les léopards britanniques. Tout cela est assez bien dit, même avec une certaine énergie. Le point délicat était l'éloge du roi : que dire de ce Bourbon à des guerriers dont il est appelé, bien improprement, le « rival » ? Louis XV n'était point un Bayard, et avancer que

Vrai sage, il est tombé sans connaître l'effroi,

dépasse assurément la mesure ; mais il fallait bien trouver quelque chose. Et puis des restrictions vont venir, lorsque les mânes de Louis XV feront l'éloge de son successeur, ce jeune roi, « déjà chéri de tout son peuple, qui va réparer les malheurs du règne précédent », battre les Anglais, régner sur les mers et fournir à ses soldats la gloire de mille combats.

Cette ode n'a, en somme, rien de remarquable ; elle est, comme la précédente, une pièce de circonstance, avec cette différence, qu'elle rapporta soixante louis à son auteur, ce qui n'était pas, pour lui au moins, un médiocre succès.

Gilbert était trop gauche, trop ignorant du monde et des raffineries de langage, trop étranger à la flatterie, pour réussir dans la louange. Il manque de souplesse, et, quand il recherche la grâce, il tombe dans le fade et le précieux. Il se bat en vain les flancs pour allonger un compliment. Avec cela, il a le tort de donner une importance factice à son sujet, d'affecter partout le ton héroïque et de courir après le grandiose. Nous allons le voir se relever dans l'ode religieuse et patriotique : là, il se meut plus à l'aise, car il a la foi et aime son pays.

L'ode sur le *Jubilé* et celle sur le *Jugement dernier* ont, pour ainsi dire, le même sujet, la défaite des impies et le triomphe des justes; mais, tandis que le jubilé de 1776 est une victoire momentanée de la religion, le jugement dernier en est le triomphe définitif. Non seulement elles ont la même idée fondamentale, mais elles se ressemblent encore par le plan : Les impies célèbrent la victoire apparente de la philosophie, et les justes leur répondent en montrant soit les fêtes consolantes du jubilé, soit le verdict futur du souverain juge, qu'ils attendent avec confiance. Elles offraient toutes les deux un intérêt d'actualité, car la question se posait alors, qui l'emporterait de Voltaire ou de l'Eglise fondée par Jésus-Christ.

Le *Jugement dernier*, présenté sans succès au concours de 1773, fut plus heureux auprès du public et vit plusieurs éditions successives. Gilbert avait entendu souvent répéter par les impies que les « sauvages vertus » des justes leur étaient inutiles, et que le Dieu qu'ils servaient était sourd, puisqu'il permettait qu'ils fussent partout méprisés, tandis que « l'audace du méchant prospérait ». La réponse qu'il met dans la bouche des justes est touchante de résignation :

Ce soleil témoin de nos pleurs
Amène à pas pressés le jour de sa justice.

Voilà le thème qu'il va développer. Un jour, il viendra, ce Dieu qu'on accuse de dormir au fond du ciel sur ses foudres muettes, tandis que le blasphème retentit sur la terre ; le voici, écoutez :

Quel bruit s'est élevé? La trompette sonnante
A retenti de tous côtés ;
Et, sur son char de feu, la foudre dévorante
Parcourt les airs épouvantés.

Ces astres teints de sang, et cette horrible guerre
Des vents échappés de leurs fers,
Hélas ! annoncent-ils aux enfants de la terre
Le dernier jour de l'univers ?

L'océan révolté loin de son lit s'élance,
Et, de ses flots séditieux,
Court en grondant battre les cieux,
Tout prêts à le couvrir de leur ruine immense.
C'en est fait : l'Eternel, trop longtemps méprisé,
Sort de la nuit profonde
Où, loin des yeux de l'homme, il s'était reposé :
Il a paru ; c'est lui ; son pied frappe le monde,
Et le monde est brisé.

Cet océan qui court en grondant battre les cieux et tout l'attirail du cataclysme ne manquent point de grandeur ; mais ce sont toujours la trompette, le feu, les guerres, la tempête de l'Ecriture. Ces deux strophes sont pleines et bien cadencées, c'est leur principal mérite.

Après l'appel de la trompette, a lieu « la manifestation des consciences », comme dit Massillon (1), et les morts s'avancent de tous côtés, secouant la cendre de leurs tombeaux. Il est regrettable que le tableau soit fait de traits généraux ; plus de précision dans les détails lui eût donné plus d'énergie. La réprobation des damnés occupe six strophes, pendant que deux suffisent au bonheur des justes : pourquoi cela ? C'est sans doute que le laid a une plus grande variété d'expression que le beau ; et puis l'oreille de l'homme n'a point entendu, son œil n'a point vu la félicité que Dieu prépare à ses élus (2) ;

(1) Sermon pour le 1er dimanche de l'Avent.
(2) Saint Paul, *aux Corinthiens*, I, c. 2.

enfin, Gilbert aimait les tableaux tristes et sombres. Il se met naturellement du côté des élus : sa foi et ses malheurs l'autorisaient bien à « nager dans les flots de la clarté, et à peindre sur sa lyre la volupté céleste »; mais il va un peu trop loin dans son chant de victoire, lorsqu'il dit aux impies:

Vous pleurez ! Vains regrets ! ces pleurs font notre joie.

Un juste ne saurait se réjouir du malheur d'autrui. La dernière strophe est la plus remarquable : le juste jouit de son triomphe, et l'éternité commence.

Le juste enfin remporte la victoire,
Et de ses longs combats, au sein de l'Eternel,
Il se repose environné de gloire.
Ses plaisirs sont au comble et n'ont rien de mortel ;
Il voit, il sent, il connaît, il respire
Le Dieu qu'il a servi, dont il aima l'empire ;
Il en est plein, il chante ses bienfaits.
L'Eternel a brisé son tonnerre inutile ;
Et, d'ailes et de faux dépouillé désormais,
Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

Voilà du style sublime. Fréron disait que cette dernière image était la plus grande qui se fût jamais présentée à l'esprit d'un poète (1). Nous admettons sans contrôle le superlatif de Fréron, contre lequel La Harpe ne protesta pas. Cette image ne passa point inaperçue ; Desenne en fit une eau-forte, pour illustrer les œuvres du poète.

Cette ode n'est point uniformément belle ; mais elle est une des meilleures. Le poète est à l'aise dans son sujet et s'y meut librement. Le mètre inégal et varié qu'il emploie est une image du désordre lyrique et convient bien à un grand sujet comme celui-là.

---

(1) *Année litt.*, 27 sept. 1773.

Après le triomphe de la justice divine, Gilbert chanta celui de la grâce. L'ode sur le *Jubilé* parut trois ans plus tard, en 1776. Pendant cet intervalle, il avait écrit plusieurs odes et sa satire du *Dix-huitième Siècle ;* aussi était-il devenu, mûri par le temps et le travail, plus maître de l'expression.

Le jubilé de 1776, le dernier du siècle, fut ouvert le 11 mars et prit fin le 11 septembre. L'archevêque de Paris en fit lui-même la clôture solennelle à Notre-Dame, et adressa une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse pour se féliciter avec eux du succès obtenu (1). « Beaucoup ont profité du Jubilé, avoue le bourgeois parisien... tant bien que mal, ajoute-t-il, choqué de ce que plusieurs sont venus puiser dans le trésor des indulgences avec du rouge, des mouches et des coiffures à la monte-au-ciel (2). » Les fruits, quoi qu'il en pense, furent assez grands pour éveiller les préoccupations des philosophes. « On a remarqué, dit Grimm (3), que le jubilé a été célébré à Paris avec une dévotion et une régularité capable d'étonner des temps moins corrompus que les nôtres... Ce jubilé, disait un philosophe, a retardé l'empire de la raison de plus de vingt ans. »

Quelle joie ne devait pas susciter un pareil succès, dans l'âme d'un champion de la religion ? Il avait vu de ses yeux ces pieuses démonstrations, il y avait pris part ; tout n'était donc pas mort, Dieu ne voulait donc pas éteindre la mèche qui fumait encore. Peut-être, dans un élan de piété et de confiance en Dieu, entrevit-il l'aurore de temps meilleurs ; toujours est-il qu'il crut devoir opposer ces manifestations de foi aux sarcasmes des impies, qui répétaient sans cesse

---

(1) *Mandement* du 27 sept. 1776.

(2) Hardy : *Mes loisirs, ou Journal d'événements tels qu'ils parvinrent à ma connaissance, 1764-1789.* Bibl. nat., manuscrits fr. 6680 : 11 sept. 1776.

(3) *Corresp.*, avril 1776.

qu'on ne priait plus, que les temples étaient déserts, et qui jetaient ce défi à la face du ciel :

Nous t'avons sans retour convaincu d'imposture,
O Christ ! toi qui disais : Ma loi solide et pure
Doit survivre au soleil allumé par mes mains :
Le soleil luit encore et dément ta parole ;
Où règne enfin ta loi frivole,
Fantôme, autrefois Dieu des crédules humains ?

La Harpe prétend que, faire ainsi parler les philosophes c'était leur prêter gratuitement « des faussetés absurdes ». « Aucun de nos philosophes, dit-il, n'a demandé où régnait le christianisme, qui régnait, comme il régne encore, sur la moitié de l'univers (1). » Il est sûr qu'en 1776 les philosophes n'avaient pas détruit le chistianisme ; mais le désir et la confiance qu'ils avaient d'en venir à bout, autorisaient suffisamment le poète à supposer, pour un instant, leur dessein accompli. C'était une hardiesse fort permise en poésie ; elle amenait, du reste, cette belle réplique des justes :

Si ce roi des soleils, sensible à leurs outrages,
Eût dit dans sa pensée : Ingrats, vous périrez,
Le tonnerre, attentif à son ordre suprême,
Se fût éveillé de soi-même
Et les eût parmi nous choisis et dévorés.

Ces vers si bien frappés firent l'admiration de La Harpe. « Ceci, dit-il, est absolument dans le goût de l'Ecriture, et n'est pas traduit ; ceci est de verve et n'est nulle part (2). »

Bien loin de punir les coupables, continue le poète, Dieu

(1) *Lycée*, Paris, Ledoux, 1820, XII, p. 368.
(2) *Ibid.*

a résolu de toucher leurs cœurs : durant « ces deux saisons », où l'Eglise élargit l'étroit sentier des cieux (le printemps et l'été de l'année 1776), la religion refleurira dans les cités, et Paris même, la « Babylone impure », verra les plus éclatants témoignages de foi. En effet, aussitôt que « l'œil du jour » (le soleil probablement) étincelle dans « les champs de l'air », tout un peuple de femmes, d'enfants, de vieillards, de maîtres, d'esclaves se met en marche derrière la croix. Les invalides qui sont du cortège attirent surtout l'attention du poète :

Mais que vois-je ? où vont-ils, ces fils de la victoire,
Ces guerriers mutilés, chargés d'ans et de gloire,
Restes d'hommes, jadis l'effroi de nos rivaux ?
Pourquoi ces prières, ces larmes,
Et ces chefs pénitents qui suivent leurs drapeaux ?

Les impies ne peuvent plus dire que l'on ne prie pas et que les églises sont vides.

Ciel, quel vaste concours ! agrandissez-vous, temples !
Peuples, prosternez-vous ! Soleil, qui les contemples,
Eclairas-tu jamais des spectacles plus saints ?
Taisez-vous, foudres et tempêtes !
Jours de paix, levez-vous toujours clairs et sereins ! (1)

Le poète est ému : c'est son cœur de chrétien qui parle. On sent la joie qu'il éprouve à voir les fils de Sion revenir au Dieu de leurs pères, tandis que l'impiété détrônée

Cherche où fut son empire, et ne le trouve pas.

---

(1) Gilbert a emprunté ce mètre à J.-B. Rousseau en substituant un octosyllabe au vers de six syllabes. Cf. Rousseau : *Ode aux princes chrétiens sur l'armement des Turcs contre la République de Venise ; A[illegible] prince Eugène, après la paix de Passarovitz.* Malherbe : *Paraphrase du psaume 128.*

Ce n'était, hélas ! qu'un rêve. Cette ode renferme des expressions un peu recherchées ; le poète torture les mots, pour leur donner de la force et du mouvement ; mais il y a progrès pour la versification, et même pour l'harmonie.

Bien supérieure encore est l'ode *sur la Guerre présente*, composée à l'occasion du combat d'Ouessant. Il faut dire que Gilbert y travailla trois mois : elle parut en novembre 1778, et le combat avait eu lieu le 27 juillet. L'escadre française comptait 32 vaisseaux de ligne et 10 frégates et autres bâtiments ; elle était commandée par le comte d'Orvilliers, qui avait pour lieutenants le comte Duchaffaut, le duc de Chartres et La Mothe-Piquet. L'escadre anglaise, sous les ordres de l'amiral Keppel, comptait à peu près le même nombre de vaisseaux. Pendant quatre jours, les deux flottes s'observèrent et manœuvrèrent pour avoir l'avantage du vent. Enfin les Anglais attaquèrent, en portant précipitamment toutes leurs forces sur l'arrière-garde française, où commandait le duc de Chartres. On fit, de part et d'autre, un feu très vif ; mais chacun resta dans ses lignes, et la nuit mit fin au combat. La nouvelle de cette bataille sans résultat décisif, fut cependant accueillie avec ivresse à Paris, à Nantes et à Bordeaux. Le seul fait de tenir tête aux Anglais était un succès, vu l'état d'anéantissement où était tombée la marine française. Les Anglais le comprirent bien : l'amiral Keppel fut traduit devant un conseil de guerre et perdit son commandement.

Voilà l'événement que va chanter Gilbert. On pourrait dire qu'il manque une victoire à son enthousiasme. Malgré cela, il écrira 17 strophes de 8 vers, empreintes du plus chaud patriotisme. Sa verve se soutient d'un bout à l'autre, et il n'y a pas de longueurs. Le plan est facile à suivre, malgré les digressions : Récit du combat et éloge du héros, le duc de Chartres (1) ; nécessité de soutenir de nouvelles

(1) La part qu'il prit au combat a été beaucoup surfaite.

guerres, pour relever le prestige de la France; invocation à Dieu qui fait espérer au roi un fils, à qui on donnera la mer pour apanage; imiter les colons américains, qui ont secoué le joug britannique; se souvenir des Forbin et des Du Quesne. Le poète a su féconder ce plan par des souvenirs et des allusions délicates, où chaque mot porte.

Presque toutes les strophes sont excellentes. La première contient le récit du combat.

Il a fui devant nous, pour retarder sa perte,
Ce peuple usurpateur de l'empire des eaux ;
A peine, pour combattre, ont paru nos vaisseaux,
Il laisse au loin la mer déserte (1) ;
Des Français menaçants l'image le poursuit ;
Il fuit encor, caché sous de lâches ténèbres,
Et dans ses ports jadis célèbres,
Il court, de son salut rendre grâce à la nuit.

Dans la seconde, au jugement de La Harpe, il n'y a pas un seul vers qui ne soit beau, à la fois par la pensée et par l'expression (2).

Tu disais cependant, anarchique insulaire :
« Environné des mers, seul je suis né leur roi :
« L'orgueil des nations s'abaisse avec effroi
« Sous mon trident héréditaire ;
« Les Français sont ma proie, ils n'affranchiront pas
« Les humbles pavillons que mon mépris leur laisse,
« Déjà vaincus de leur mollesse
« Et du seul souvenir de nos derniers combats. »

---

(1) A noter la suppression de *que*, familière à Gilbert. Voy. ci-dessus, p. 38.

(2) *Lycée, ibid.*, p. 375.

Tout en partageant l'admiration de La Harpe, nous trouvons « vaincus de » peu correct. L'éloge du duc de Chartres, venu en toute hâte annoncer ce simulacre de victoire, est affaibli par certains détails, qui ne sont que de la mièvrerie dans un hymne guerrier. Les combats meurtriers qu'il faut livrer aux Anglais, sont des combats classiques sur l'onde amère, qui « promène des forêts et des cités enceintes de guerriers ». Nul trait saillant, autre que la traduction par trop littérale du *fœta armis* de Virgile (1). Voici encore deux strophes heureuses :

Songez, en défiant l'Anglais et les tempêtes,
Que si vous prodiguez votre sang généreux,
Ce n'est point pour tenter un de ces vols heureux,
Ennoblis du nom de conquêtes.
Français, vous combattez pour l'honneur des Français ;
Vos affronts commandaient la guerre qui s'élève ;
Un siècle efféminé s'achève,
Qu'un siècle de grandeur s'ouvre par vos succès.

Vengez-nous ; il est temps que ce voisin parjure
Expie et son orgueil et ses longs attentats ;
D'une servile paix, prescrite à nos Etats,
C'est trop laisser vieillir l'injure :
Dunkerque vous implore ; entendez-vous sa voix
Redemander les tours qui gardaient son rivage,
Et de son port, dans l'esclavage,
Les débris s'indigner d'obéir à deux rois ?

C'est en écrivant ainsi, disait La Harpe, qu'on peut arriver à manier la lyre de J.-B. Rousseau (2). « Nous observerons

(1) . . . . . .Scandit fatalis machina muros
Fœta armis.
En., l. II, 238.

(2) *Lycée*, *ibid.*, p. 375.

cependant que le dernier vers est trop concis dans sa forme. Le sens qui semble se dégager de prime abord est celui-ci : Dunkerque s'indigne d'être soumise à deux rois, et ce qu'elle préférerait serait de n'en pas avoir du tout. Or ce n'est point cela que le poète a voulu dire. La strophe de l'invocation à Dieu et les deux suivantes sont de tout point les meilleures.

Dieu, qui tiens sous tes lois la fuite et la victoire,
Toi dont le souffle apaise et soulève les eaux ;
Qui pousses à ton gré les empires rivaux
Vers leur décadence ou leur gloire ;
Si l'injustice arma nos ennemis jaloux,
A nos vaisseaux, conduits par tes mains tutélaires,
Soumets les vents auxiliaires ;
Descends, Dieu des Bourbons, et combats avec nous.

Des vertus de Louis récompensant la France,
Tu permets qu'il revive en sa postérité ;
De ce palmier tardif un rameau souhaité
Est promis à notre espérance :
Naissez, fils de l'Etat, pour le voir triomphant !
Grand Dieu, tu ne veux point, déshonorant nos armes,
Troubler par le deuil et les larmes
Les fêtes qu'on prépare à ce royal enfant.

Non, généreux guerriers ; cet enfant vous présage
Et la faveur du ciel et des lauriers certains :
Cette épée en fureur, qui s'agite en vos mains,
Lui doit la mer pour apanage.
Nuit qui sauvas l'Anglais, prompt à fuir nos vaisseaux,
C'est toi que j'en atteste, et toi, guerre intestine,
Qui tiens la dernière ruine
Pendante sur le front de ce tyran des eaux.

L'allusion à la grossesse de la reine (qui donna le jour à une fille, la duchesse d'Angoulême, et non à un fils) est fort

délicate. Depuis huit ans que le roi était marié, il n'avait point d'enfant. Quoi de plus gracieux que « le rejeton de ce palmier tardif promis à notre espérance » ? Ce n'est vraiment pas mal, même pour une époque où les artistes en périphrase n'étaient pas rares. La « guerre intestine » des Anglais, « les anarchiques insulaires », et leurs démêlés avec leurs colons d'Amérique, sont habilement mis en œuvre pour montrer la faiblesse de ces « tyrans des mers ». Mais pourquoi faut-il que cette ode finisse par une strophe faible et incorrecte, où La Harpe a trouvé un barbarisme, et Fréron, fils, des banalités et des chevilles ? Il eût été si facile de la supprimer !

Cette ode, en somme, est bien près de la perfection lyrique, telle au moins qu'on l'entendait au temps de J.-B. Rousseau. Aucun poète de cette époque n'interpréta si bien le sentiment guerrier et patriotique. Elle tranchait avec les fadaises à la mode ; aussi ne passa-t-elle pas inaperçue. Lemoyne en mit plusieurs strophes en musique sous le titre de *Vœu de la Patrie*, que la Todi interpréta au concert spirituel (décembre 1778) (1).

Pourquoi Gilbert, qui joint la hardiesse de l'expression au mouvement lyrique, qui était si bien doué pour ce genre de poésie, ne peut-il être placé au rang de Malherbe, de Racine et de Rousseau ? C'est qu'il a souvent manqué de cette harmonie, sans laquelle il n'y a point de vers. La poésie d'images et de pensée ne suffit pas au poète lyrique ; il faut encore qu'on entende frémir les cordes de sa lyre : malheureusement, on ne peut enseigner le secret de cette musique divine ; une oreille heureuse est un don de la nature. Gilbert a trop peu connu « ces changements de ton qui s'entrechoquent les uns les autres et, par le mélange de leurs accords souvent,

(1) *Mémoires secrets*, 11 décembre 1778.

comme nous le voyons, causent à l'âme un transport et un ravissement admirables (1) ».

Une fois cependant, il a surpassé tous ses devanciers classiques ; mais c'est quand il a été le plus simple, quand il n'a pas songé à pindariser. L'*Ode imitée de plusieurs psaumes* est un véritable chef-d'œuvre. Il la composa non pas à l'hôpital huit jours avant sa mort, comme on l'a faussement dit (2), mais à Conflans-les-Carrières, lorsqu'il était déjà très malade. La preuve en est qu'on la trouve tout entière dans le *Journal de Paris*, à la date du 17 octobre 1780, et que le poète mourut un mois plus tard, le 16 novembre. L'Ecriture sainte était sa lecture favorite, et nous en avons déjà signalé des traces dans l'*Orphelin* (3). Le corps brisé et l'esprit abattu, il trouvait dans les psaumes l'expression qui convenait à l'amertume de son âme. Avant que le mal n'eût complètement paralysé son esprit et ses forces, il saisit une dernière fois cette lyre qui avait fait le tourment de sa vie, la mit à l'unisson avec celle de David, et en tira des sons dignes d'être répétés par les échos de Sion.

La mort qu'il sent venir a purifié ses lèvres, comme le charbon purifia celles du prophète Isaïe. Sa voix a encore des plaintes, mais elles sont pleines de mélancolie et d'espérance. Il s'est réconcilié avec Dieu, et Dieu le vengera de ses ennemis ; Dieu seul veillera près de sa cendre, ses amis l'ayant abandonné.

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence ;
Il a vu mes pleurs pénitents ;
Il guérit mes remords, il m'arme de constance :
Les malheureux sont ses enfants (4).

---

(1) Longin, *Traité du Sublime*, chap. 32 (Traduction de Boileau).

(2) L'inscription de l'Hôtel-Dieu, que l'on voit encore dans la salle des Fondateurs, contient six strophes de cette ode, avec la mention : Ode de N.-J.-L. Gilbert, composée huit jours avant sa mort.

(3) Voy. ci-dessus, p. 220.

(4) Bien que l'imitation soit fort libre, on peut cependant rapprocher

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il vient de se confesser, en vue de sa mort prochaine ? Ses ennemis réels ou imaginaires, à qui il attribue tous les maux de sa triste existence, il ne peut les oublier ; mais, déposant sa colère et sa haine, il s'en remettra à Dieu du soin de les juger.

Mes ennemis, riant, ont dit dans leur colère :
Qu'il meure et sa gloire avec lui !
Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit en père :
Leur haine sera ton appui (1).

A tes plus chers amis ils ont prêté leur rage :
Tout trompe ta simplicité ;
Celui que tu nourris court vendre ton image,
Noire de sa méchanceté (2).

« Celui qu'il nourrit », n'est autre que son éditeur ; Le Jay aurait donc vendu des caricatures de l'infortuné satirique fouetté par ses ennemis (3), ou déclamant son *Abel*.

Mais Dieu t'entend gémir, Dieu vers qui te ramène
Un vrai remords né des douleurs ;
Dieu qui pardonne enfin à la nature humaine
D'être faible dans les malheurs (4).

---

de ces vers quelques versets des psaumes. « Dixi : Confitebor adversum me injustitiam meam Domino ; et tu remisisti impietatem peccati mei (Ps. XXXI, v. 6). Juxta est Dominus his qui tribulato sunt corde (Ps. XXXIII, v. 19). Delictum meum cognitum tibi feci et injustitiam meam non abscondi (Ps. XXXI, v. 5).

(1) Inimici mei dixerunt mala mihi :
Quando morietur, et peribit nomen ejus ? (Ps. XL, v. 6).

(2) Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem (Ps. XL, v. 10). Amici mei adversum me appropinquaverunt (Ps. XXXVII, v. 11).

(3) Cf., ci-dessous, p. 257.

(4) Dominus exaudivit preces meas, et eduxit me de lacu miseriæ et de luto fæcis (Ps. XXXIX, v. 2). Misertus est Dominus timentibus se, Quoniam ipse cognovit figmentum nostrum (Ps. CII, v. 13 et 14).

Quels pouvaient être ces remords qui le ramenaient vers Dieu ? Avait-il donc tant péché, dans son malheur ? C'est qu'à l'heure dernière les plus petites fautes prennent d'immenses proportions dans l'âme du juste. Peut-être aussi mêlait-il à son repentir celui du roi David.

J'éveillerai pour toi la pitié, la justice
De l'incorruptible avenir ;
Eux-mêmes épureront par leur long artifice
Ton honneur qu'il pensent ternir.

Soyez béni, mon Dieu, vous qui daignez me rendre
L'innocence et son noble orgueil ;
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil (1)

Plus ses ennemis l'auront persécuté, plus brillante sera sa gloire aux yeux de la postérité : voilà son espoir en face de la mort. Point de ces ardeurs vers le ciel, de ces soupirs d'âme séraphique après l'époux. Dieu est pour lui un père qui lui pardonnera ses fautes, aura soin de sa gloire et veillera sur sa tombe. Son appel à Dieu a quelque chose d'humain et de terrestre, comme chez les patriarches de l'ancien Testament. Quelque triste que fût sa vie, il lui dit adieu comme à quelqu'un qu'on aime ; il lui tend la main et la regrette comme cette vierge antique, qui, sur le point d'être immolée, trouvait si belle à voir la lumière du jour.

---

(1) Providebam Dominum in conspectu meo semper,
Quoniam a dextris est mihi ne commovear.
Propter hoc lætatum est cor meum et exultavit lingua mea,
Insuper et caro mea requiescet in spe (Ps. XV, v. 8 et 9).
Ne derelinquas me, Domine Deus, ne discesseris a me
(Ps. XXXVII, v. 21).

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs,
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs (1).

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois !
Ciel, pavillon de l'homme (2), admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Est-ce le hameau des Molières qui lui apparaissait alors avec son riant horizon, ou les frais ombrages de la chapelle du Bois-Banny, ou bien encore la campagne ensoleillée de Conflans ? On ne le sait. Mais ce vif sentiment de la nature ne pouvait pas trouver une expression plus concise et plus heureuse. Son cœur repart enfin vers ses amis, ceux qui, après l'avoir aidé et encouragé, l'ont délaissé. Il ne leur garde point rancune, et leur souhaite ce qu'il n'ose se promettre : la jouissance de cette belle nature.

Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours (3) ! que leur mort soit pleurée !
Qu'un ami leur ferme les yeux (4) !

Par cette ode, Gilbert se fait le précurseur des romantiques, en dévoilant si ingénument les peines de son cœur ; mais il

---

(1) Ecce mensurabiles posuisti dies meos,
Et substantia mea tanquam nihilum ante te (Ps. XXXVIII, v. 7).
Dies mei sicut umbra declinaverunt (Ps. CI, v. 12).

(2) Extendens cœlum sicut pellem (Ps. CIII, v. 2).

(3) Longitudine dierum replebo eum (Ps. XC, v. 16).

(4) Ce mètre avait été employé par J.-B. Rousseau, dans son *Ode aux Suisses durant les guerres civiles*. Il rappelle la *VIIe Epode* d'Horace.

reste en même temps antique par l'émotion contenue, le calme et la simplicité de l'expression. Sans rechercher l'effet ni les couleurs, en laissant simplement parler son cœur, il communique le sentiment vrai et sincère dont tout son être est pénétré. Sa verve, épurée au feu d'une composition plus lente, ne laisse plus de tache derrière elle.

La structure de la strophe est merveilleusement apte à l'expression de la douleur. L'alexandrin à rime féminine, suivi d'un octosyllabe à rime masculine, rappelle le distique latin, le mètre de l'élégie ; et le repos du milieu de la strophe lui donne l'air d'un verset de psaume : c'est comme le flux et le reflux du parallélisme hébraïque.

« Cette ode si pure de style, si harmonieuse, si touchante, telle enfin qu'aucun des écrivains de l'époque n'aurait pu l'écrire, cette ode a mis le comble à l'intérêt qu'inspire Gilbert. Il fallait, pour que sa gloire fût complète, qu'après avoir vu le jeune homme fougueux et irritable, on vît la victime résignée. A cette suprême manifestation d'un radieux génie lyrique, s'ajoute aussi un vif regret : quel malheur que la mort soit venue arrêter le poète ! que de promesses dans son dernier chant (1) ! »

---

(1) Puymaigre : *Poètes et romanciers de la Lorraine*, p. 56.

CHAPITRE X

RETOUR DE GILBERT A PARIS, SA MORT

Nous avons laissé Gilbert à Nancy, pour nous occupe de ses satires, dont la première ébauche, le *Siècle*, avait ét publiée dans cette ville. Nous avons ensuite continué par se odes, afin d'embrasser tout son œuvre d'un seul coup d'œi Il est temps maintenant de le rejoindre à Paris, où l'on ramené l'amour de la gloire et les vingt-cinq louis du colone du régiment du Roi.

Il y arriva dans l'été de 1774. Ses relations littéraires, le seules qu'il eût, vraisemblablement, reprirent aussitôt. Nous l trouvons discutant avec Imbert sur la décadence des lettres (1 Baculard d'Arnaud, Fréron, Dorat, l'abbé Grosier, l'abb Royou, Mercier, Ferlet sont toujours ses amis et lui prêten au moins un appui moral (2). A la fin de l'année, parurent le *Odes nouvelles et patriotiques* (3), l'année suivante (juillet 1775 le *Dix-huitième Siècle*, dédié à Fréron. Cette satire éclata comm une bombe en plein Paris et appela sur son auteur l'attentio

(1) Voy. *Lettre à Imbert.*

(2) Voy. document cité, p. 245 et suiv.

(3) Au nombre de quatre : 1° *Ode au Roi ;* 2° *Ode au Prince régnan de Salm-Salm ;* 3° *Ode sur la mort de Louis XV ;* 4° *Ode sur la mort d la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine.*

de hauts personnages : c'est à ce moment, sans doute, qu'il faut faire commencer ses rapports avec l'archevêque de Paris (1), M. de Beaumont, à qui nous savons qu'il fut présenté par l'abbé Grosier (2). Les secours qu'il pouvait attendre d'une telle protection se firent encore longtemps désirer; mais il n'était plus abandonné à lui-même, on s'occupait de lui.

Ces lueurs de fortune et de gloire ajoutèrent à son audace antiphilosophique, au point que ses amis crurent devoir modérer son zèle. Baculard d'Arnaud lui reprocha ses satires et surtout ses attaques contre Voltaire. C'était peine perdue : il ne pouvait, disait-il, lire trois vers de la *Henriade* sans avoir la plus grande envie de vomir (3). Un jour qu'il avait été prié à dîner chez Fréron, croyant faire sa cour au maître de la maison, il voulut prouver que l'auteur de l'*Ecossaise* était un poète médiocre. Fréron se leva soudain, récita plusieurs tirades de la *Henriade*, et, s'adressant aux convives : « Est-ce, s'écria-t-il, un mauvais écrivain, celui qui a fait ces vers? Est-ce vous, M. Gilbert, qui en feriez de semblables? (4) » L'antipathie du satirique pour La Harpe était non moins tenace. Comme l'abbé Arnaud lui demandait un jour pourquoi il s'acharnait tant contre le petit homme, « presque invisible sans ses bottes de laurier » : « Le barbare, il me loue! » répartit Gilbert. Cette fois l'interlocuteur ne sut que dire, tant le grief lui semblait fondé (5).

L'année 1776 vit paraître, avec *le Jubilé*, l'ode *sur le Voyage de Monsieur*, et une seconde édition du *Dix-huitième siècle*. Le poète y avait ajouté huit vers, dans lesquels il s'engageait à

(1) Schmit, p. 24.
(2) Voy. p. 53.
(3) *Journal de Lorraine et du Barrois*, 1778, p. 156.
(4) Michaud : *Biographie*, art. Gilbert.
(5) *Année littéraire*, 1778, III, p. 3-31.

vouer encore au mépris public les novateurs et leurs écrits, si M. de Beaumont obtenait pour lui un regard protecteur du roi.

Oh ! si ces faibles vers, satire de notre âge,
Que Beaumont de malice absout par son suffrage,
Obtiennent de mon roi les regards protecteurs,
Sa vertu cessera de haïr les flatteurs
Avant que par l'effroi ma muse désarmée
Pardonne aux novateurs leur folle renommée :
Que leurs noms soient placés parmi les noms flétris ;
Je veux qu'on les méprise autant que leurs écrits.

La requête du « poète malheureux » fut, en effet, portée au pied du trône. Le prélat s'était adressé tout à la fois, pour appuyer ses démarches, à Madame Louise de France et au ministre de Vergennes. Ces deux hauts personnages ouvrirent, chacun de leur côté, mais de concert, une enquête sur le caractère et les mœurs du jeune satirique. La lettre suivante de la fille de Louis XV, adressée au ministre de Louis XVI, nous fait connaître le résultat auquel ils étaient arrivés de part et d'autre.

« † J. M. le 5 octobre 1776.

«... Pour ce qui est du s^r^ Gilbert, je scait certainement qu'il a des talents, qu'il s'est affiché pour la Religion, que les gens qui aiment la religion luy veulent du bien ; que les philosophes le persécutent, *on travaille à le gagner*, et que la séduction est d'autant plus à craindre qu'il est dans la misère ; les personnes qui mont parlé pour luy ne mont rien dit de plus et nen savent pas davantage ; ainsi je nay rien à opposer, Monsieur, aux informations que vous en avez prises. Je vous prie seulement de les vérifier avec la plus grande précaution parce que les ennemis quon ce fait en deffendant la reli-

gion ont une infinité de ressorts cachées auprès même de ceux qui l'aiment et le protègent. Après tout je n'insiste plus. Je ne peut que vous remercier, Monsieur, de votre franchise, et je vous demande en grâce de vouloir bien en agir toujours avec moy de même dans tout ce que je pourrai avoir à traiter avec vous, et vous pouvez être sûr que pour moi jirai toujours droitement. Je vous prie, Monsieur, destre également persuadez de la sincérité de mes sentiments pour vous.

« Sr Thérèse de Saint-Augustin. R. C. I (1). »

Les philosophes, effrayés du talent de Gilbert, auraient donc tenté de le prendre par la famine. Pour se maintenir dans une position difficile, au milieu des épreuves que l'on sait, il

---

(1) Schmit, p. 25. Cf. L'*Amateur d'autographes* du 10 février 1877. — M. de Courchamp, l'éditeur ou plutôt l'auteur des peu authentiques *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, cite encore à ce propos une autre lettre de la princesse, dont il assure posséder l'original, et que nous reproduisons sous toutes réserves.

« ✝ J. M. ce 15 septembre 1776.

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien accorder votre protection au sr Gilbert, pour luy donner la première pension vacante sur la *Gazette de France*, ou sur quelque autre objet que ce soit affecté aux gens de lettres dans votre département. On m'assure que c'est un jeune homme qui, ayant les plus grands talents pour la poésie, les a entièrement consacrés à la deffence de la religion, mais qu'il n'a pas de pain, et que non-seulement il en trouveroit dans le parti opposé, mais il pourroit encore, comme tant d'autres qui ne le valent pas, y faire une fortune brillante. C'est une tentation, Monsieur, dont il faut le tirer ; vous n'avez besoin pour vous y engager que de votre propre attachement à la religion et à l'état. Jay été bien aise de prendre part autant qu'il mest possible à une si bonne œuvre en vous priant de la faire et en vous assurant, Monsieur, que je vous en aurois une véritable reconnaissance.

« Sr Thérèse de Saint-Augustin, R. C. I. »

On trouvera cette lettre aux pages 159-160, tome III de l'édition de 1867.

fallait qu'il fût mû par d'autres mobiles que le désir de faire fortune. S'il n'avait eu des principes et des convictions solides, il eût infailliblement passé à l'ennemi avec armes et bagage. Il était toutefois urgent de lui porter secours. La nouvelle enquête demandée commença immédiatement, et nous en possédons, sinon la totalité, au moins la plupart des pièces.

Voici un certificat signé de ses amis :

« Nous certifions et par honneur nous devons rendre cette justice à M. Gilbert, connu de nous depuis longtemps, qu'il a constamment mérité notre estime par des actions et des mœurs honnêtes, mais surtout par un caractère de fermeté et de franchise peu communes ; qu'il s'est toujours montré dans notre société tel qu'il s'est fait voir dans ses écrits, invariable dans sa façon de penser, heurtant même souvent celle de ses amis, ne se permettant jamais un mot qui fût contraire aux principes qu'il a manifestés publiquement, parlant de la religion avec la décence et le courage d'un homme qui en a, et conservant dans la plus affreuse indigence la noblesse qui sied à l'homme d'honneur. Ce témoignage lui devenant nécessaire pour confondre des personnes qui l'ont noirci dans l'esprit des gens en place, nous le lui donnons tel que nous le ferions de vive voix devant ses ennemis, et sans autre motif que celui de rendre hommage à la vérité.

A Paris, ce huit octobre 1776.

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : SIMONET DE MAISONNEUVE,
dem. rue du fg St-Antoine. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : 'D'ARNAUD. »

« Approuvé l'écriture :

« L'abbé LARISLÉVÊQUE. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : L'abbé GROSIER. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : MERCIER. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : L'abbé ROYOU,

« prêtre licencié de Sorbonne et professeur au collège de Louis-le-Grand. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : FRÉRON. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : DORAT. »

« Approuvé l'écriture :

« *Signé* : GODESCARD,

« chan. de Saint-Honoré.

« FERLET,

« doct. agrégé dans l'Université et secr. à l'archev. (1). »

On rit en voyant d'Arnaud et Dorat donner à Gilbert un certificat de bonne vie et mœurs. Mais le témoignage de ses amis, de ceux qui le voyaient journellement, était bien celui

(1) Copie communiquée à M. Schmit, p. 16, par Salmon.

auquel il fallait tout d'abord recourir. La signature de d'Arnaud et de Dorat est, du reste, corroborée par celle de personnages plus sérieux. Et puis, on ne s'en tint pas là ; Gilbert dut fournir des certificats de tous ceux chez qui il avait logé.

« Je soussigné certifie que M. Gilbert a demeuré pendant trois ans au collège de Rheims, dans une maison dont je suis le principal locataire, et que pendant cet espace de temps il s'est conduit avec toute la décence et toute la régularité qui annonçent un jeune homme plein de principes et de religion.

« Fait à Paris, le 2 janvier 1777.

« *Signé* : LESQUOY. »

« Je soussigné maître menuisier, rue des Noyers, atteste que M. Gilbert a demeuré chez moi pendant six mois environ, jusqu'au moment où il est parti pour Amiens, et que pendant tout ce temps il s'est conduit avec la plus grande régularité, ne paraissant avoir d'autre passion que celle de l'étude.

« Fait à Paris, le 4 janvier 1777.

« *Signé* : ROCH. »

Du même jour, même certificat délivré à M. Gilbert par un sieur Dubois, chez qui il a demeuré un mois dans une maison dont le signataire est propriétaire, Hôtel des Quatre Nations.

« Je soussigné maître perruquier, rue du Paon, certifie que M. Gilbert a demeuré chez moi environ 18 mois et que pendant ce temps je n'ai rien vu en lui qui n'annonçât l'auteur plein de conduite et de religion.

« Fait à Paris, le 2 janvier 1777.

« *Signé* : MILLIET. »

« Je soussigné Pierre Brocard, docteur en théologie de la Faculté de Paris et curé de Saint-Benoît, même ville, certifie qu'après information faite de M. Gilbert, qui a demeuré six mois environ sur ma paroisse, le témoignage a été des plus favorables. Régulier dans sa conduite, toujours appliqué au travail, rentré de bonne heure, c'est ainsi qu'il s'est fait connaître pendant son séjour sur la paroisse de Saint-Benoit, rue des Noyers. En foy de quoy j'ay signé, ce 6 janvier 1777.

« *Signé* : P. Brocard. »

Du 5 mars 1777. Certificat de bonnes mœurs délivré à Gilbert par M. de la Roue, docteur en Sorbonne, curé de la paroisse de Saint-Cosme à Paris.

Ces certificats ont un multiple intérêt pour la biographie de Gilbert. Il est d'abord à remarqer qu'ils sortent de la banalité ordinaire à ces sortes de pièces : ils sont très précis et très affirmatifs sur la régularité de sa vie, la pureté de ses mœurs, son bon caractère, son attachement sincère à la religion. Ensuite ils nous font connaître exactement les différents domiciles qu'il a occupés à Paris. Enfin, ils nous permettent de déterminer l'époque de son arrivée à Paris, sur laquelle ont plané tant de doutes. Si l'on additionne, en effet, les chiffres de durée de toutes ces résidences successives, on obtient la somme de cinq années, ce qui nous reporte vers la fin de 1771. Si nous tenons compte du séjour à Nancy, nous sommes obligés de reculer de six années, à partir de la date des certificats (1-6 janvier 1777), l'arrivée de Gilbert à Paris. Cela nous ramène à la fin de décembre 1770. Mais si Gilbert a réellement habité quelque temps à Amiens, comme semblerait l'indiquer le certificat du menuisier Roch, et s'il faut de plus attribuer à cette même époque de sa vie, ce qui n'est pas douteux, les deux lettres à d'Arnaud, datées de la pension de la rue des Brodeurs, force nous est bien de reculer

plus loin encore, et de ne nous arrêter que vers le milieu de 1770 (1).

La double enquête commencée en octobre 1776 n'eut de résultats matériels pour le poète qu'en décembre 1778. Pendant cet intervalle, sa verve ne chôma point. Dans le cours de l'année 1777, parut la *Diatribe au sujet des prix académiques*, sorte de prélude en prose à *Mon Apologie*, à laquelle travaillait déjà le poète, mais qui ne fut publiée qu'au commencement du printemps 1778 (2). Cette nouvelle satire lui occasionna des démêlés que l'on sait avec le duc de Fronsac. Quelque temps auparavant, il faillit avoir une affaire non moins grave à la fameuse représentation d'*Irène* (30 mars 1778), où Voltaire se plaignait d'être étouffé sous des roses. L'enthousiasme était à son comble ; « Il n'y eut, dit Métra, que le sieur Gilbert, auteur satirique qui n'est pas sans talent, lequel ait désapprouvé de pareils transports. En sortant du spectacle, il s'est écrié qu'il n'y avait plus de mœurs, plus de religion, et qu'enfin tout était perdu. Il est vrai que ce prédicant a manqué d'être assommé par les assistants (3). » On est heureux de constater qu'il y avait au moins une voix discordante dans le délire de la foule ; sans cela, on serait tenté de croire que, ce jour-là, le bon sens français avait complètement disparu.

A la période de misère de notre poète, appartient encore l'*Ode sur la guerre présente, après le combat d'Ouessant*. Les démarches tentées en sa faveur aboutirent enfin. Le 10 décembre 1778, le ministre des affaires étrangères écrivait à Madame Louise de France d'une part, et à l'archevêque

---

(1) Schmit, p. 30. L'opinion qui fixe en 1774 l'arrivée de Gilbert à Paris pour la première fois est donc erronée.

(2) *Correspondance secrète*, n° 15, du 4 avril 1778.

(3) Voici, à titre de curiosité, un mémoire dressé par l'éditeur du poète, un sieur Ballard.

de Paris d'autre part, les deux lettres suivantes, qui marquent le terme précis des privations de Gilbert :

« Madame,

« J'ai mis sous les yeux du roi, dans mon dernier travail avec Sa Majesté, la demande du sieur Gilbert, que Madame daignait protéger. J'ai la satisfaction de pouvoir annoncer à Madame que Sa Majesté a accordé à cet homme de lettres un traitement annuel de mille livres sur la partie du fonds littéraire du département des affaires étrangères, vacante par la mort du sieur de Saint-Albin. C'est à la déférence du Roi pour la recommandation de Madame, que le sieur Gilbert doit le succès de sa demande. Je me félicite d'avoir pu contribuer à lui faire ressentir, dans cette circonstance, l'effet de la protection dont Madame l'honore.

« Je suis avec un très profond respect, de Madame, le très humble et très obéisssant serviteur,

« Signé : de VERGENNES.

« A Versailles, le 10 décembre 1778.»

La satire intitulée *Mon Apologie*, format in-8°, caractère de philosophie interligné, tirée à 1,000, formant une feuille un quart, à raison de 20 l. la feuille	25 l.
Un onglet de deux pages	3 l.
Plus retiré à 1.000	9 l.
Plus retiré à 600	4 l. 10 s.
Le *Dix-huitième Siècle* avec une feuille un quart, même format et même caractère, tiré à 200, 15 l. la feuille	18 l. 15 s.
Les deux satires réunies ensemble formant 3 feuillets, tirées à 1,500, à raison de 15 l.	45 l.
Une feuille avec des notes qui n'ont pas servi, tirée à 1,500.	9 l.
	114 l. 5 s.
Reçu.	48 l.
Reçu le contenu au présent mémoire à Paris le 30 juillet 1778.	66 l. 5 s.

BALLARD.

(Olivier : *Fontenoy-le-Château*, Epinal, 1894, p. 401.)

« A Versailles, le 10 décembre 1778.

« Je n'ai pas oublié, Monsieur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre au sieur Gilbert ; j'ai profité d'une occasion favorable pour mettre sa demande sous les yeux du roi, fortifiée du nom de Madame Louise qui avait eu la bonté de m'en écrire, et de votre témoignage ; je vous annonce avec plaisir, Monsieur, que Sa Majesté a bien voulu accorder à cet homme de lettres un traitement annuel de mille livres, sur une partie vacante du fonds littéraire des affaires étrangères ; je suis fort aise d'avoir pu faire obtenir à votre protégé la préférence pour cette grâce, sur plusieurs concurrents qui en avaient aussi des titres bien fondés ; je saisirai toujours avec empressement les occasions à ma portée de concourir aux choses qui peuvent vous être agréables et de vous convaincre de l'attachement, aussi sincère que respectueux, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Signé : de VERGENNES.

« M. l'archevêque de Paris. »

Voilà qui tranche d'une manière définitive la question du « poète malheureux », sur laquelle on a tant discuté (1). D'après les deux lettres précédentes, sa misère fut de l'histoire jusqu'en décembre 1778 ; après cette date, elle n'est plus que de la légende.

On a prétendu que, dans un excès de joie bien facile à comprendre, il aurait alors commis la petite légèreté intitulée *Le charme des bois*. Cela est inexact, car l'avis du ministre

(1) Voy. l'*Intermédiaire*, 1866, p. 37, 123, 175-177 et 425 ; — 1867, p. 78-79 ; — 1875, p. 390-392 et 442-443. — Le *Polybiblion*, t. XIII, p. 479 ; — LXIV, p. 93-94. — La *Revue des Provinces*, t. VI, p. 337-338. — Le *Journal officiel*, 17 et 27 juin 1875.

est du 10 décembre et la pièce du mois de mai 1778 (1). Mais cela ne l'excuse point d'avoir cédé au courant dominant de la poésie de son temps. Il est assurément sorti des habitudes de sa vie, et sa gloire n'y a rien gagné.

Nous ne parlerons que pour les mentionner des petits vers de circonstance plus ou moins improvisés, et parus au cours de l'année 1779 dans les recueils périodiques de l'époque: *L'Impromptu fait à la table de Madame X*** qui, étant Reine de la Fève, m'avait nommé Roi* (2); les *Vers pour mon portrait peint par Senémon* (3); les *Vers pour mettre au bas du portrait de M. le Marquis de F... peint en Montauciel par M. Senémon* (4). Ils n'offrent qu'un très médiocre intérêt. Quant aux deux pièces intitulées, l'une *Vers à Greuze*, l'autre *Epître à Greuze*, leur authenticité n'est pas démontrée. Elles figurent dans le *Journal de Paris* (5), où se rencontre quelquefois la signature de Gilbert; elles portent l'initiale de son nom et ne semblent pas contredire sa manière. Qu'elles soient de lui, cela n'est nullement certain; cela n'est même pas probable, mais cela est possible.

Le nouveau pensionnaire du roi avait mis sur le métier des travaux plus sérieux, que la mort l'empêcha malheureusement de terminer et qu'il eut la malencontreuse idée de brûler. C'était d'abord une satire sur les *Courtisanes*, estimée plus haut que le *Dix-huitième siècle* et *Mon apologie* par des juges autorisés qui en avaient entendu les premiers vers (6).

---

(1) Imprimées dans l'*Almanach des muses* (mai 1778), pour l'année 1779.

(2) *Journal de Paris*, 1779, n° 9.

(3) *Journal de Nancy*, 1779, n° 5.

(4) *Ibid.*, 1779, n° 14. Le dragon de Montauciel est un personnage du *Déserteur*, de Sedaine.

(5) *Journal de Paris*, 1779, n°s 11 et 174.

(6) *Année litt.*, 1780, t. VIII, p. 231.

Depuis longtemps déjà, Métra l'avait annoncée au public. « Ce M. Gilbert, dit-il, auteur de la satire contre les philosophes, en prépare une nouvelle, où nos filles entretenues seront immolées à sa verve médisante ; cela excite une espèce de soulèvement parmi ces demoiselles. On menace déjà l'auteur, on le voue à toutes les furies vengeresses ; la Dlle du Thé cherche un poète qui prenne leur défense ; on attend avec impatience le dénoûment de cette aventure ; Gilbert est l'audacieux Diomède qui s'apprête à blesser Vénus ; il faut pourtant avouer qu'un satirique *au feu d'enfer*, c'est à dire, avec toute l'hyperbole de Juvénal, serait bien nécessaire en ce moment, pour corriger cet abus honteux qui dégrade la nation. Dans quelque endroit public qu'on se présente ici, on est frappé du spectacle insolent du luxe et de l'indécence de ces filles ; les honnêtes femmes ne savent plus où aller ; les promenades, les théâtres, tout est infecté de la présence des courtisanes. Il serait bien singulier qu'un poète vînt à bout de détruire un vice que n'ont pu réformer les législateurs. Il est vrai que, dans ce pays surtout, les armes du ridicule bien maniées ont plus de pouvoir que le lieutenant de police (1). » Deux mois après, Métra revient encore sur les menaces, plus ou moins chimériques, de ces nouvelles bacchantes ; puis il ajoute : « Le poète, de son côté, brave leur furie et jure par Apollon qu'il publiera, sans respect et sans crainte, sa diatribe. Attendons, et préparons-nous à rire. Voilà les dieux partagés entre les grâces et les talents. On a fait à ce propos une espèce d'estampe, où l'amour est représenté donnant le fouet à Gilbert, tandis que le dieu des vers fait signe, dans un coin du tableau, que les verges sont de rose ; et on lui met ces paroles dans la bouche : Cela ne fait pas de mal (2). »

(1) *Correspondance secrète*, édition de Londres, t. II, août 1775.
(2) *Correspondance secrète*, t. II, 14 octobre 1775.

A en juger par ce que dit Métra, l'apparition de cette satire, en contribuant peut-être à la gloire du poète, n'eût guère eu d'autre résultat que d'amuser la malignité de ses frivoles contemporains.

Le second ouvrage que Gilbert avait sur le métier, était un éloge du Dauphin. Voici à quelle occasion il l'entreprit. « Une société avait proposé un prix de 1,200 livres pour l'éloge de Louis, Dauphin, père du Roi. Il devait être décerné au commencement de juillet dernier. Cette fois, ce n'était pas l'Académie qui devait en décider. Les juges étaient des particuliers choisis, savoir : MM. Guénée, Gérard, Chevreuil, de Milon, Godescard, Pey, Asseline, Royou, Geoffroy et Grosier. Ces arbitres n'ayant trouvé aucune pièce digne d'être couronnée, la même société, en augmentant le prix de 1,200 livres, propose le même sujet une seconde fois. Cette fois, elle donne des indications plus précises. Elle désire que les auteurs ne s'asservissent pas à parcourir l'historique de la vie du héros, mais qu'ils s'appliquent à considérer l'esprit qui anima ce prince, et à le présenter comme plein de cette religion qui a consacré toutes ses vertus, et dont la première a été de se dérober à l'admiration de son siècle. Le concours sera ouvert jusqu'au premier septembre 1780 exclusivement, et le prix sera décerné au commencement du mois de décembre » (1).

Métra, toujours léger et gouailleur, nous apprend comment Gilbert prit part à ce concours. « Il faut savoir, dit-il, que l'archevêque de Paris et l'abbé de Crillon imaginèrent, il y a environ un an, d'élever autel contre autel, et de proposer aussi des prix aux pieux athlètes qui voudraient combattre sous leurs auspices. En conséquence, on a fait annoncer dans les papiers publics qu'on invitait tous les chrétiens qui ont du talent, à travailler à l'éloge du Dauphin, et que l'auteur du

(1) *Mémoires secrets*, 1779, 1er octobre.

meilleur discours rembourserait cinquante louis. Aussitôt l'ami Gilbert s'empressa de se mettre à la besogne et d'en lire quelques pages à la gent ecclésiastique, qui ne manquait pas de se pâmer d'admiration ; mais Gilbert est paresseux, Gilbert travaille avec une grande difficulté ; le temps prescrit arriva, le discours n'était pas au tiers ; on accorda des délais ; ces délais ont déja expiré trois ou quatre fois. A la fin, les concurrents, voyant dans les juges une résolution bien arrêtée d'attendre la commodité de Gilbert, se sont lassés et viennent de faire imprimer leurs discours, qui sont assez peu éloquents (1). » Le plaisir d'aiguiser une épigramme contre le clergé a probablement écarté un peu Métra de la vérité. Les concurrents n'ont point tous renoncé au concours, puisque ce fut l'abbé de Boulogne, depuis évêque de Troyes, qui remporta le prix en 1780 (2). Quant à Gilbert, son travail devait être fort avancé, lorsqu'il le livra aux flammes. Le prix devait être décerné en décembre, et il mourut en novembre. « Des juges compétents, à qui il en avait fait la lecture, l'ont trouvé excellent (3). »

Il paraît que Gilbert aurait aussi travaillé à un poème de la Henriade, en 12 chants. Ceux à qui il en avait fait part, en auraient même trouvé le plan supérieur à celui du seigneur de Ferney (4). Nous croyons, cependant, qu'il lui eût été périlleux d'entrer en lice avec Voltaire.

Quelle qu'ait pu être l'importance de tous ces travaux en préparation, et sur lesquels il nous est impossible de porter un jugement, l'activité littéraire de Gilbert n'a jamais été

---

(1) *Correspondance secrète*, 1787, t. VIII, p. 296-297 (éd. de Londres).

(2) *Catalogue de l'Histoire de France* (Bibl. Nat.), t. IX, p. 788, nos 12963-12969.

(3) *Année littéraire*, 1780, t. VIII, p. 239 et suiv.

(4) *Œuvres de Gilbert*, Paris, 1805, Pillot le jeune, avertissement du libraire.

très grande. Comment faisait-il alors pour vivre à Paris, avant d'avoir obtenu sa pension du roi ? Sans doute, il a eu des secours de ses amis ; mais il devait aussi recourir à des passe-temps plus lucratifs que celui de faire des vers. Nous l'avons déjà vu, en 1770, briguer un préceptorat chez M. de Chauvelin, puis se rabattre sur une place de surveillant à la pension Urthaud. Tout porte à croire qu'il s'occupa encore, dans la suite, d'enseignement ou d'éducation. Nous le retrouvons, en effet, en 1779, alors qu'il avait mille livres de rentes, exerçant les fonctions de gouverneur auprès d'un jeune irlandais, le chevalier Webb. Il en tirait d'assez bons revenus, qui faisaient plus que doubler sa rente, comme en témoigne son livre de comptes (1).

---

(1) Bibliothèque Nat. fr. nouv. acquisitions : 4696. Don de M. Salmon, qui le tenait de Mlle Françoise Pernot. On lit sur la couverture : LIVRE DE COMPTE POUR M. WEBB, 1779. Les dépenses, dont le détail suit, ont donc été faites pour l'élève de Gilbert, ou à son occasion. Par conséquent, on n'en peut rien conclure, comme certains l'ont fait, sur le luxe de Gilbert.

PERRUQUIER

Commencé le 8 octobre 1779

Bassin, savonnette, boète	3 l.	2 s.
Du 1er novembre, brosse, pomade, épingle	3	15
Du 1er décembre, 6 livres de poudres	3	
Total	9	17
Du 17 décembre, 6 livres de poudres	3	13
Total	13	9
Du 1er janvier 1780, étrennes	6	
Le 20 janvier, donné à M. Cordebar	24	
Le 15 février, poudre, pomade, etc.	3	
Id. brosse à cheveux	3	15
Le 28 février, poudre et pomade	4	
Du 18 avril, donné à M. Cordebar pour 3 mois échus (à 8)	24	
plus un mois payé jusqu'au 8 mai	8	
plus poudre et pomade	6	

RECETTES

Du 29 avril, de M. le chevalier Webb	2.400
plus du même	642
avoir d'économie et d'épargne	816
Total	3.856

Si l'on pouvait s'en rapporter aux *Souvenirs de la marquise de Créqui* (1), il aurait encore joui d'une pension de cent écus sur le *Mercure de France*, d'une autre de 500 louis sur la caisse épiscopale des économats, et d'un mandat de 600 livres

---

QUITTANCES

Reçu de M. Gilbert la somme de 125 livres.

Un traversin	5 l.
Un lit de sangle.	4
Deux matelas	31
Deux glaces avec chassis, posées	73
Table à manger avec allonge	12
Total.	125

Je m'engage à reprendre les deux glaces au mois de juin 1780 pour la somme de 67 l.

Paris, 12 octobre 1779.

Signé : GARNIER.

Reçu pour tapis et paillassons . . . . . 15 l.

13 octobre 1779.

Signé : OVRÉ.

Reçu pour avoir mis les chambres de la maison de la rue d'Enfer en couleur, 10 écus.

28 octobre 1779.

Signé : GALLICOT.

15 novembre 1779, reçu 156 livres pour leçons de danse au chevalier Webb.

24 décembre 1779, reçu 57 livres pour un mois d'armes, un fleuret et une paire de gants.

— Reçu 156 livres pour leçons de danse, le 25 janvier 1780.

— Reçu 57 livres pour un mois d'armes, le 7 février 1778 (sic).

— Reçu 87 livres pour un mois 1/2 d'armes, le 7 avril 1780.

— Reçu 180 livres pour leçons de danse à M. le chevalier Webb.

25 janvier 1780,

Signé : HUARD.

BILLETS DONNÉS

A M. Boulanger, mon papetier, un mandat sur Berton échéable le 1er juin, de 60 l.

(1) Edition de 1867, t. III, p. 159.

de Mesdames, tantes du roi, qui, à la première nouvelle de sa maladie, lui auraient fait allouer, par le ministère de la maison du roi, une gratification de 50 louis. Il est plus sûr de s'en rapporter, sur cette question-là, au témoignage même de Gilbert. Or, dans une lettre à son frère Louis, que nous citons plus loin (1), il accuse un revenu viager de deux mille deux cents livres, résultant ou de bienfaits soit du roi, soit d'un ami, ou de l'argent qu'il a placé à fonds perdu. Son aisance était telle, qu'il put se mettre dans ses meubles ; et nous le voyons, dans le courant des années 1779 et 1780, se procurer tables, glaces, tapis, pour les appartements qu'il occupa successivement, rue d'Enfer et rue de la Jussienne (2). Dans l'inventaire de son linge, on trouve vingt-neuf paires de bas, dont douze de soie blanche, quarante chemises neuves, quarante-et un mouchoirs, dont treize des Indes, fins rouges (3). On a dit qu'il était « fier comme du pain de seigle (4) », et cette fierté se traduisait au dehors par une certaine coquetterie dans sa tenue, dont s'amusaient ses amis. Un jour, il vint faire visite à Mercier, avec une veste brodée en or de la plus grande richesse. « Mais, mon cher ami, lui dit l'auteur dramatique, ne serait-ce pas un devant d'autel, que vous avez là ? (5) ». Nous avons vu qu'à Nancy il ne sortait pas sans avoir une épée au côté ; c'était la mode, cela posait et donnait des airs de gentilhomme. Son neveu, Paul Raguel, se souvenait encore, étant octogénaire, en 1858, l'avoir vu venir à Fontenoy en habits éclatants et l'épée au côté, et en avoir reçu des cadeaux et des caresses (6). Gilbert se trouvait

(1) P. 269.

(2) *Livre de comptes* de Gilbert.

(3) Olivier : *Fontenoy-le-Château*, p. 405.

(4) Courbe.

(5) *Almanach littéraire*, ou *Etrennes d'Apollon*, 1782, p. 73-74.

(6) Salmon, Schmit. — Ce neveu, fils de Anne-Françoise Gilbert, mariée en 1773 à Léopold Raguel, pouvait avoir alors cinq ou six ans.

riche, son nom était répété par tous les échos de la renommée : c'était peut-être plus qu'il n'avait rêvé de fortune et de gloire. Mais il ne fit, hélas, qu'entrevoir l'une et l'autre.

Aux langueurs de sa santé, fortement ébranlée par tant de privations, se joignirent des tracas de toute sorte, et ceux qu'il avait attaqués dans ses satires ne furent pas les seuls qui troublèrent son bonheur. Palissot, son compatriote, et, jusqu'à un certain point, son ami, le trahit odieusement dans le courant de l'année 1779, en publiant indiscrètement une lettre qui n'était pas destinée au public. Pour se faire une juste idée de cette trahison, il faut reprendre les choses de plus haut.

L'auteur de la *Dunciade* avait entrepris, comme on le sait, une guerre contre les philosophes, mais plutôt par vanité que par conviction (1). Il était si peu sincère, que d'un côté il ménageait le philosophe Voltaire, le caressant au besoin, et de l'autre vouait au même ridicule que les philosophes des écrivains qui ne l'étaient pas et qui leur faisaient même la guerre, tels que Piron, Baculard d'Arnaud, Dorat, Fréron. Cela dénotait un manque de logique et une absence totale de principes ; d'autant plus qu'au point de vue purement littéraire, il ne faisait pas preuve d'un jugement plus sain. Représenter, en effet comme des sots, comme des prêtres de la déesse Stupidité, des hommes tels que Beaumarchais, Grimm, Diderot, Marmontel, Piron, Sedaine, Fréron, c'était aller manifestement contre le bon sens. En agissant de la sorte, il s'était mis à dos les deux partis ; et Gilbert, dans son *Carnaval des auteurs* (1773), interprétait assez exactement les sentiments

(1) Puymaigre : *Poètes et romanciers de Lorraine*, Metz, 1848, p. 153 et suivantes. Palissot était admis aux dîners de Mlle Quinault, et il aurait été si blessé du ton hautain et arrogant des philosophes réunis là, qu'il aurait résolu de stigmatiser « cet orgueil qui a toujours l'air de repousser celui des autres ». Voy. les lettres de Palissot à son ami Patu. Cf. Meaume : *Palissot et les Philosophes*, Nancy, 1864.

de tous les écrivains, lorsqu'il représentait les philosophes et les anti-philosophes, accueillant avec des éclats de rire unanimes les étrivières données à « Faible-Sot ».

Palissot fut-il fâché du factum de Gilbert? Ce n'est pas probable : le *Carnaval des auteurs* fit si peu de bruit ! Et puis Palissot n'était pas forcé de se reconnaître dans Faible-Sot, et, s'y fût-il reconnu, qu'il eût eu mauvaise grâce à se fâcher, après avoir écrit la *Guerre des Sots*. Ce qui prouve surabondamment que les deux Lorrains n'étaient pas brouillés, c'est que, deux ans après, en 1775, Gilbert, inquiet sur l'accueil que le public ferait à sa satire du *Dix-huitieme Siècle*, écrivit à Palissot une lettre dans laquelle il le priait de vouloir bien favoriser autant qu'il le pourrait le succès de sa satire, voire même de lui en placer quelques exemplaires. Tout porte à croire que Palissot ne le desservit pas, bien qu'il ait dit plus tard « qu'il ne se prêta pas infiniment aux caresses de M. Gilbert (1) » ; il annota, en effet, sa nouvelle édition de la *Dunciade*, celle de 1777, avec les vers de la satire du *Dix-huitième Siècle* touchant Thomas, et, dans une lettre ouverte au fils de Fréron publiée la même année (2), il reconnaissait Gilbert comme « très digne des éloges qui lui étaient décernés, pour sa lutte contre la fausse philosophie ». Les deux Lorrains s'observaient peut-être, mais n'étaient pas mal ensemble. Ce fut La Harpe qui brouilla les cartes.

Dans cette même lettre où il reconnaissait Gilbert très digne des éloges de Fréron, Palissot se plaignait amèrement d'être exclu par le folliculaire des louanges qu'il décernait à ceux qui combattaient la fausse philosophie. N'était-ce pas lui, Palissot, qui « à ses risques et fortune avait ouvert la

---

(1) Voir les notes du IXe chant de la *Dunciade*, édition de 1779.

(2) Dans l'édition de ses *Œuvres complètes* de 1777, page 464.

Cette lettre, écrite au lendemain de la mort de Fréron qu'il avait si odieusement outragé dans la *Dunciade*, prouve qu'il avait le désir de se réconcilier avec l'*Année littéraire*.

voie à Clément et à Gilbert » ? Pour cela, n'avait-il pas droit, lui aussi, à sa part de gloire? Si nous rapprochons ces plaintes des taquineries de Voltaire, qui l'avait blâmé de sa « petite drôlerie » et lui avait prédit qu'il n'entrerait jamais à l'Académie tant qu'il ridiculiserait les philosophes (1), il nous sera facile de comprendre pourquoi cet homme, vaniteux à l'excès et rebuté à la fois par Fréron et par les philosophes, finit à la fin par pencher du côté des plus forts : c'est qu'il voulait des prôneurs (2). « Pour arriver plus sûrement et sans trouble à l'immortalité, dit Fréron fils, il se proposait d'arborer sur sa petite barque le pavillon philosophique (3) ; » et ce fut sur le dos de Gilbert qu'il signa son abjuration.

Soit que La Harpe jugeât le terrain suffisamment préparé, soit qu'il agît d'après un plan concerté d'avance (4), il expédia à Palissot le brevet de « Général de l'armée anti-philosophique », dans le même article où il rendait compte de l'*Apologie* de Gilbert (5). Palissot, qui n'en attendait probablement que l'occasion, écrivit une profession de foi en forme, dans laquelle il protestait de son attachement aux vrais philosophes, tels que Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Helvétius, refusait le brevet de « général », et reniait Gilbert, le « soldat déshonoré », qui n'avait jamais combattu sous ses ordres. Il fit plus : pour donner des gages à La Harpe et consorts, il résolut de faire une petite place à Gilbert dans la

---

(1) Lettre de Voltaire à Palissot, du 13 février 1767.

(2) *Année litt.*, 1778, t. 4. « C'est qu'on ne parle pas de lui, dit Fréron, fils, qu'il reste sans gloire, oublié. Il sait que les faux philosophes sont seuls dispensateurs de la renommée, et comme la massive collection de ses œuvres pourrit dispersée dans les magasins de tous les libraires, il se voit réduit à la nécessité de s'enrôler sous leurs drapeaux. »

(3) *Ibidem*.

(4) Fréron tenait pour le plan concerté d'avance.

(5) *Journal de politique et de littérature*, 15 mai 1778.

Dunciade. N'y en avait-il pas pour tout le monde ? Et puis Gilbert, de son côté, ne s'était-il pas avisé (et non sans raison) de trouver obscènes certains tableaux dont Palissot avait égayé ses aménités littéraires ? Il y avait là une vengeance à exercer, et Gilbert fut associé au ridicule de son ami Fréron, luttant avec lui pour un chardon. Il faut se souvenir que Fréron y figure comme un âne bâté, sans métaphore, servant de monture à la déesse Stupidité ; et le contexte indique suffisamment que Gilbert était, dans l'espèce, le frère de Fréron. Voici le passage ; c'est de la Stupidité qu'il est question :

Elle remonte aussitôt sur Fréron,
Qui se battait alors pour un chardon
Avec Gilbert, Chaumeix et la Morlière.
De ce combat tu méritais l'honneur,
Fougueux Gilbert, au regard frénétique,
Humble Pindare et Zoïle emphatique ;
Toi dont j'ai craint l'encens adulateur,
Et qui depuis, venimeux délateur,
Osas noircir de ton souffle cynique
Les jeux badins de ma muse pudique.
Mais, le Destin trahissant ta valeur,
Aliboron fut proclamé vainqueur (1).

Ce n'était pas la fine fleur du sel attique ; mais Palissot corroborait ainsi sa profession de foi, et La Harpe devait être satisfait. Palissot ne s'en tint pourtant pas là. Afin d'avilir Gilbert autant qu'il était en son pouvoir, il publia, pour servir de commentaire à cette nouvelle édition de la *Dunciade* (1779), la lettre de celui-ci, vieille de quatre ans, dans laquelle le jeune poète, présentant un exemplaire de son *Dix-huitième*

(1) *Dunciade* de 1779, IXe chant.

Siècle à Palissot, apparaît en fort modeste posture, « comme un écolier aux pieds de son maître ».

« Je vous écris, Monsieur, dans un trouble affreux. L'incertitude du succès de l'ouvrage que je vous envoie, me donne une fièvre mortelle. Que de bouches en ce moment ouvertes pour me décrier! En est-il une pour me défendre? Des amis politiques et circonspects, des connaissances froides, vous connaissez les hommes et je vous dirai peut-être tout ce qui augmente mes craintes. En vérité, un peu de fumée coûte bien cher !... En parcourant cet ouvrage, vous y verrez que j'ai souvent profité de vos conseils. Je vous les redemande encore ; retranchez, ajoutez, indiquez-moi toutes les choses qui pourront vous blesser, et s'il en est beaucoup... Conseillez-moi, je vous en supplie. Soyez-sûr, Monsieur, que vous me rendrez un service dont je serai reconnaissant toute ma vie. Je sens bien maintenant, plus que jamais, que c'est la gloire que j'aime et non l'argent... Permettez-moi de vous rappeler cependant que vous avez bien voulu me promettre d'en placer quelques exemplaires. Non, l'intérêt ne me touche point ; mais je ne suis pas riche : mais ces Tyrans du Public, ces Pandours philosophiques peuvent nuire au début de ma pièce, et ils le feront certainement. J'attends tout des personnes qui m'honorent d'un tendre intérêt. Vendons cette édition-ci : je vous promets, comme un écolier aux piés de son maître, de faire mieux une autre fois. Ayez pour mon ouvrage, tel qu'il est, une indulgence courageuse et utile, et pour l'auteur un peu d'amitié.

« Je rassemble actuellement des anecdotes sur les courtisanes, et je médite une satire nouvelle. Vous voudrez bien en recevoir l'adresse, comme une preuve de l'estime que je vous ai vouée. Croyez que cette estime n'est point timide. Je sais, même devant vos ennemis, vous rendre justice... Unissons-nous enfin... pour purger la France des corrupteurs du bon

goût et de l'honnêteté publique... Je promets bien de combattre en soldat courageux, etc.

« Je suis, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« GILBERT,

« Hôtel des Quatre-Nations, rue des Maçons
« près de la Sorbonne (1). »

Cette lettre ne compromettait en rien l'honneur de Gilbert; mais, comme elle était confidentielle de sa nature, le seul fait de la publier était une félonie. Il n'est pas d'un honnête homme de se venger ainsi d'un ami qui a cessé de plaire, quelque intérêt qu'on puisse avoir à briser. Si Palissot ne réussit pas à discréditer Gilbert auprès du public, en montrant le fier satirique si inquiet, si perplexe, si petit, non moins affamé d'argent que de gloire, il parvint au moins à lui être désagréable ; et le souvenir de cette perfidie dut fournir un aliment aux idées noires qui l'assaillirent, à ses derniers moments.

L'année suivante, un événement autrement grave hâta le dénoûment d'une vie dans laquelle la part de joie avait été bien faible. Soit pour faire diversion à ses ennuis, soit par besoin de mouvement, Gilbert aimait les exercices du corps, la danse, les armes, l'équitation. Un jour d'été, en mai ou en juin 1780 (2), il se promenait à cheval sur le boulevard Montparnasse avec le chevalier Webb, lorsque soudain sa monture s'emporta : il fut désarçonné et précipité sur la chaussée, où il demeura étendu sans mouvement. On le releva tout san-

(1) Palissot : *Œuvres complètes*, Paris, 1779, t. III, p. 272.
(2) Schmit. — Voy. note 1, page 38.

glant, avec de graves blessures à la tête (1). Où fut-il transporté ? Peut-être à son domicile, rue d'Enfer. Mais il n'y resta pas longtemps, car nous le retrouvons le 13 juillet à Conflans-les-Carrières, dans une maison voisine de la résidence d'été des archevêques de Paris (2). D'aucuns prétendent même qu'il dut au bienfait de M. de Beaumont d'y être transporté, afin que l'air pur de la campagne hâtât sa convalescence (3).

Quelles furent les conséquences de cette chute ? Il est bien difficile de le dire. Causa-t-elle une lésion au cerveau du malheureux poète ? Cela est vraisemblable. La délicate opération du trépan (4), à laquelle on aurait dû recourir, réussit-elle à souhait ? Il est permis d'en douter. Enfin, la chaleur qui règne à ce moment de l'année, ne dut-elle pas augmenter la fièvre, inévitable après une pareille chute ? Ce n'est pas douteux. Toujours est-il qu'il tomba dans un abattement extrême, comme en témoigne la lettre suivante à son frère, dans laquelle il avoue lui-même combien il se sent l'esprit affaibli.

« Conflans-les-Carrières, ce 13 juillet 1780.

« Je reçois votre lettre, mon frère, et j'y réponds sur le champ. Votre présence sûrement me serait très utile ; vous

---

(1) Cette chute de cheval est attestée par tous les contemporains : *Courrier de l'Europe*, 1780, t. VIII, n° 44 ; Sabatier : *Les trois siècles*, t. II, p. 400-408 ; La Harpe : *Correspondance litt.*, lettre 135.

(2) Chez M. Cambre, à raison de 200 livres (Olivier, p. 402).

(3) Schmit, p. 38.

(4) Schmit, p. 38 ; Nodier : *Notice sur Gilbert*. — On pourrait alléguer que le célèbre chirurgien Desault, qui l'aurait trépané, était un adversaire déclaré du trépan (Voy. *Journal de chirurgie*, t. IV, p. 320) ; mais il faut observer qu'il ne se prononça que contre le trépan pratiqué à l'Hôtel-Dieu, où les conditions hygiéniques étaient par trop défectueuses. Rien n'empêche que Gilbert ait été trépané avant son entrée dans cet établissement (24 octobre), d'autant plus qu'il n'est guère admissible qu'on l'eût laissé souffrir quatre mois, avant de recourir à cette opération, si tant est qu'elle fût nécessaire.

imaginez bien que, dans la situation où je suis, abandonné à la bonne foi de ma gouvernante, n'ayant pas la force de m'occuper un instant, parce que mon esprit est nécessairement affaibli par la saignée du pied et la longue diète qu'on m'a fait faire, j'ai besoin de quelqu'un qui veille à me faire soigner et à ma dépense. Cependant, je vous le répète, ne quittez votre emploi que dans le cas où vous seriez résolu à courir les risques de le perdre. Vous pourrez vivre ici fort à votre aise avec moi, quand même je vivrais encore un an. Dans le cas où, si vous venez, il me serait arrivé un accident, avant votre arrivée, je vous dis ceci (et vous pouvez garder ma lettre pour faire foi de ce que j'aurai laissé), qu'on doit trouver chez moi deux reconnaissances de M. de Maisonneuve, négociant, faubourg Saint-Antoine, un de mes amis : l'une de quatre-vingts louis, l'autre de cinquante et quelques louis. Si je meurs, il est chargé de payer mes dettes là-dessus, et toutes mes dettes possibles ne montent pas maintenant à douze cents livres. En outre, il y aura mes meubles, linges et habits, et l'argent qui sera trouvé chez moi, mais sur lequel vraisemblablement on ne doit pas compter, et de plus un quartier de ma pension de mille livres, que le ministre aurait sûremeut la bonté de me faire payer. Peut-être, si j'eusse vécu, aurais-je dans la suite pu vous tirer de votre situation, et si, par un miracle que je n'espère pas, je recouvre ma santé, vous pouvez compter sur mes efforts pour vous obliger. Je jouis à présent, comme je vous l'ai écrit, il y a quelque temps, de deux mille deux cents livres de revenu viager ; mais cela doit être perdu pour vous, parce que c'est ou des bienfaits soit du roi, soit d'un ami, ou de l'argent que j'ai placé à fonds perdu. Sans ce triste accident dont je suis la victime, je me serais retiré à la campagne, et je songeais à vous appeler près de moi... Dieu en dispose autrement. D'après cet exposé que j'ai à peine la force d'esprit de vous faire, c'est à vous de voir si vous voulez venir. Mais je mets

cette condition expresse, c'est que vous suivrez de point en point mes conseils. Quand je vous dis que mon esprit est affaibli, il ne faut pas que vous croyiez pour cela être assez instruit pour contrarier mes idées. Telle est la nature de ma maladie, ou plutôt, suivant moi, telle est la scélératesse des médecins qui m'ont tué, qu'ils s'efforcent de me persuader que l'imagination est plus affectée que le corps. Ainsi j'ai, comme vous le voyez, besoin d'un homme doux et complaisant, et qui n'achève pas de me faire périr par une humeur aigre et bourrue. Ne vous offensez pas, mon frère, si je m'explique ainsi. Quand vous ne viendriez pas, si je meurs plus tôt que je ne le crois moi-même, ma tendresse ne vous fera pas moins part de ce qui me restera. Mais, si vous voulez venir, étudiez mes conditions, et décidez-vous. Incapable que je suis de lire, d'écrire, de rien faire, même aucun exercice de corps un peu constant, je serais charmé d'avoir quelqu'un avec qui je puisse, soit me promener, soit vaquer à mes jeux d'enfant, puisqu'enfin les médecins m'ont réduit à l'enfance, et voilà en quoi vous me seriez utile.

« Si votre amitié vous porte à risquer votre emploi, que je vous conseille de garder, dans le cas où vous pourriez le regretter, venez. Ayez un air un peu plus propre une fois ici, vous ne manquerez ni de linge ni d'habits, j'en ai assez pour vous tenir décemment. Adieu.

« GILBERT, Avocat (1). »

On voit, par cette lettre empreinte d'une si poignante tristesse, qu'il ne se faisait aucune illusion sur son état. Il

---

(1) D'Estourmel (Cte Joseph) : *Souvenirs de France et d'Italie*, Paris, 1848, p. 161. On ne se rend pas compte de ce titre d'avocat, qui reparaît encore dans son acte de sépulture : c'est une énigme. M. de Lescure y a vu une « fantaisie assez commune aux gens de lettres qui manquent de confiance dans l'autorité de leur profession » (*Notice sur Gilbert*).

envisageait froidement la mort qui venait à lui à pas pressés, et, sans la craindre ni la braver, s'apprêtait à la recevoir comme un hôte familier. Il met ordre à ses affaires avec netteté et précision, fait son frère son exécuteur testamentaire et lui trace avec autorité sa ligne de conduite, car sa volonté, il ne l'abdique point. Comme les malheureux, il est prêt à tous les sacrifices ; il se privera même du plaisir d'avoir son frère auprès de lui pour lui fermer les yeux, si les intérêts de ce frère l'exigent. Il mourra seul. Les questions matérielles une fois réglées avec les hommes, il se tourne vers Dieu dans un élan suprême de son âme, fait un humble aveu de ses fautes pour en obtenir le pardon. Regardant alors des hauteurs de la mort le chemin épineux qu'il a parcouru, il chante ses adieux à la vie avec une sublime résignation. Ce fut son testament de chrétien et de poète : jamais sa lyre n'eut de tels accents. Comme la lampe qui s'éteint, il jeta un vive lueur, et cette lueur fut la dernière.

Les saignées du pied et la diète témoignent que les médecins n'avaient point changé depuis Molière. Aussi ne les porta-t-il pas dans son cœur. Ce traitement débilitant, en surexcitant ses nerfs, favorisait le développement des idées noires auxquelles il était enclin naturellement. Une longue misère l'avait rendu triste. « Son âme inquiète et fatiguée du poids de ses anciens chagrins, ne cessait de s'exhaler en plaintes déchirantes. Tous ceux qui l'approchaient, même ses meilleurs amis, lui paraissaient des gens intentionnés à lui nuire (1) ». D'un autre côté, sa fermeté religieuse, non moins que sa verve poétique, lui avait mis à dos un parti nombreux et puissant. Les épigrammes, les appellations désobligeantes, les caricatures l'affectaient péniblement. « Instruit de la haine que lui rendait avec usure le parti philosophique, et

(1) *Année litt.*, 1780, t. VIII, p. 237-257.

redoutant la vengeance de quelques-uns des grands qu'il avait voués trop publiquement à l'exécration des honnêtes gens (1), il s'était forgé des fantômes qui répandaient sur sa vie une sorte de délire (2) : il croyait que les philosophes avaient soulevé l'univers contre lui (3). »

Cet état de surexcitation ne tarda pas à dégénérer en véritable folie. Pendant une nuit, probablement celle du 23 au 24 octobre, il mit en émoi toute la maison du curé de Charenton et celle de l'archevêque. Pris d'un accès de fièvre, il avait couru demi-vêtu demander les sacrements au curé dont il était le paroissien. Celui-ci l'engagea, mais en vain, à retourner chez lui se reposer : persuadé que le curé était de connivence avec ses ennemis, il se rendit à la résidence de l'archevêque et pénétra à l'improviste jusqu'à la chambre du prélat. Puis il se roula à terre, demandant à hauts cris les sacrements, car il allait mourir, et affirmant qu'on avait gagné le curé pour les lui faire refuser (4). L'archevêque le fit aussitôt transporter à l'Hôtel-Dieu, où il entra à la date du 24 octobre 1780. On ne pouvait trouver ni mieux, ni plus près, pour lui faire donner les soins qu'exigeait son état. Il fut placé dans la salle Saint-Louis (5), et chaque jour un chanoine du chœur du malade venait prendre de ses nouvelles et lui apporter des consolations (6).

---

(1) *Mémoires secrets*, 18 novembre 1780.

(2) Salaun : Lettre au *Journal de Paris*, 17 novembre 1780.

(3) Grimm : *Correspondance*, décembre 1780.

(4) *Œuvres de Gilbert*, Paris, Dalibon, 1788 ; avertissement de l'éditeur ; La Harpe : *Correspondance litt.*, lettre 135.

(5) On le constate sur un reçu signé par la sœur Sainte Clotilde, pour l'infirmier Simon. D'après un mémoire des médicaments fournis par l'apothicaire François, on constate que Gilbert, dans sa dernière maladie, ne prit guère que de la tisane, du petit lait et du sirop de violettes. La note se monte à 62 l. 9 s. (Olivier, p. 403 et 404.)

(6) *Œuvres de Gilbert*, Paris, Dalibon, 1823, avertissement de l'éditeur.

Le mal ne fit, hélas! qu'empirer. Toujours obsédé par l'idée d'ennemis imaginaires, il avala, dans un accès de délire, la clef de sa cassette ; d'autres disent la clef de sa chambre (1). Suivant les uns, il croyait que les philosophes voulaient lui enlever ses manuscrits ; suivant les autres, il avait peur que ces mêmes philosophes lui prissent son argent et ses billets. Cette clef, qui était, paraît-il, assez grosse, lui resta dans l'œsophage (2). On eût pu en tenter l'extraction, mais les gestes qu'il faisait, en portant la main à son cou, ne furent pas compris. Il vécut encore quelque temps, et mourut étouffé, le 16 novembre 1780, à huit heures du matin (3).

Voici son obituaire, extrait des Registres de l'Hôtel-Dieu :

« Ob. 16 nov. Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert a. 29. n. Fontenoy-le-Château. D. Besançon 24 oct. 1780 (4). »

Il fut enterré le lendemain 17, dans l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, comme en témoigne son acte de sépulture :

« L'an mil sept cent quatre-vingt, le dix-sept novembre, a été inhumé dans la grande cave de cette église, le corps de Nicolas-Joseph-Laurent Gilbert, avocat au Parlement, âgé de trente ans environ, natif de Fontenoy-le-Château, diocèse de Besançon, décédé la veille, muni des Sacrements, rue Neuve-Notre-Dame. Ont assisté à l'enterrement Mrs Jean-Baptiste-Louis Simonet de Maisonneuve et Nicolas-Charles Salmon.

---

(1) *Correspondance secrète*, 18 novembre 1780 : Grimm : *Correspondance*, édition 1830, t. X, p. 367-369. Sur le fait d'avoir avalé une clef, voy. : *Correspondance secrète*, 18 nov. 1780 ; *Nécrologie des hommes célèbres de France*, t. XVI, 1781, p. 279-298 ; Sabatier : *Les trois siècles*, t. II, p. 400-402 ; Palissot : *Mémoires littéraires*, édit. 1788, t. III, p. 208.

(2) On a imprimé, sans donner des preuves, qu'elle avait cinq pouces : Notice de Louis Colin, Nancy, 1887.

(3) A l'autopsie, on trouva la clef accrochée par une de ses dents aux membranes de l'œsophage.

(4) Jal : *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, art. Gilbert.

Bourgeois de Paris, demeurant grande rue du faubourg Saint-Antoine, passage Sainte-Marguerite, qui ont signé avec nous.

« Collationné à l'original par nous soussigné vicaire de cette paroisse, et délivré à Paris ce dix janvier mil sept cent quatre-vingt-un.

« Signé : TURMINE, vic. (1). »

Son frère Louis, arrivé trop tard pour le voir et lui dire adieu, n'eut plus qu'à mettre ordre à la succession. Il dressa l'inventaire du linge, qu'il envoya à ses frères de Fontenoy, en les priant de se « hâter de se délibérer, » car il trouvait qu'ils perdaient leur temps et qu'on ne vivait pas pour rien à Paris. Il paya les dettes du poète avec les douze cents francs que renfermait sa cassette, puis se fit solder une créance de 2,840 fr. par M. de Maisonneuve et de 360 fr. par l'abbé Ferlet. Ce dernier lui remit la montre en or du poète. Les frères de Gilbert ne se promettaient, sans doute, pas autant de la succession de leur frère : encore étaient-ils loin de se douter que la plus belle part de l'héritage était la gloire faite à leur nom (2).

Il importait aux philosophes que Gilbert mourût fou : aussi faut-il voir avec quelle joie mal contenue ils font ressortir qu'un homme « marqué d'un talent de cette espèce ne peut manquer d'avoir quelques écarts dans l'esprit (3) », et qu'il était mort sur le lit d'honneur qui lui convenait, c'est-à-dire, à l'hôpital (4). La Harpe renchérit sur tous les autres ;

---

(1) Copie communiquée à M. Schmit par M. Salmon.

(2) Cf. Olivier, p. 405. D'après les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, p. 159 (éd. 1867), on trouva dans sa cassette un papier par lequel il faisait un legs de dix louis à un jeune soldat aux gardes françaises, appelé Bernadotte.

(3) *Mémoires secrets*, t. VIII, 1780, n° 44.

(4) *Correspondance secrète*, 25 novembre 1780.

il fait de Gilbert un alcoolique, à qui une réception de l'archevêque fit complètement perdre la raison. « Il était allé, dit-il, chez l'archevêque, qui ne le reçut pas avec toute la distinction qu'il en attendait, et qui le fit manger avec ses secrétaires et ses valets de chambre (1) ». Le témoignage de La Harpe à l'endroit de Gilbert ne saurait être admis sans contrôle. Pour ce qui est du vin, il est de tradition que Gilbert n'en faisait pas usage, et ne buvait que de l'eau (2). Quant au repas avec les secrétaires et les valets de chambre, il est assez invraisemblable, car ces deux catégories de serviteurs ont toujours table à part. Au surplus, Gilbert n'aurait point été choqué de manger à la table de l'abbé Grosier, qui était son ami et le secrétaire de l'archevêque. Mais tout cela n'est encore rien, comparé au venin de cette phrase : « Il mourut... s'accusant toujours lui-même, sans qu'il faille pourtant en conclure contre lui, car le cri de la folie n'est pas toujours celui de la conscience (3) ». Si Tartufe avait voulu laisser entrevoir qu'un malheureux jeune homme pourrait bien avoir commis quelque crime inconnu, il n'aurait pas trouvé mieux. Cela était d'autant plus perfide de la part de La Harpe, qu'il écrivait à un étranger qui ne pouvait vérifier ses allégations.

Pour Gilbert et ses amis, il importait qu'il mourût conformément à ses principes, c'est à dire, en chrétien, et, à défaut d'autres preuves, ses adieux à la vie en feraient foi. Mais ses contemporains nous fournissent des renseignements plus explicites. « Jusqu'au moment de sa mort,

---

(1) La Harpe : *Corresp. litt.*, t. III, lettre 135. La lettre sur Gilbert par le « vieillard de Boudonville » dans l'*Austrasie* de Metz, t. II, 1838, p. 135, renchérit encore sur l'usage des liqueurs fortes.

(2) Nodier : *Notes sur Gilbert* ; Schmit, p. 86.

(3) La Harpe : *Correspondance*, lettre 135.

dit un de ceux qui ont assisté à son convoi, il avait dans la bouche les paroles consolantes que nous fournit la religion ; et ceux qui l'environnaient l'ont vu fermer les yeux à la lumière avec toute la résignation d'une conscience calme et tranquille (1) ». Si ce témoignage d'un ami paraissait suspect, on pourrait ajouter celui d'un indifférent : « Il est mort, dit Bachaumont, très chrétiennement, les paroles de l'Écriture à la bouche, ce qui donnerait lieu de présumer qu'il était créant véritablement (2) ». Oui, Gilbert était « créant », et c'est là ce qui domine toute sa vie. S'il n'avait pas eu de convictions sincères et profondes, il aurait plié, comme tant d'autres, devant les colères et le ridicule ; il aurait accepté, dans sa misère, la planche de salut des philosophes. Mais il a soutenu son caractère jusqu'au bout, et ce n'est pas son moindre titre de gloire dans un siècle mou et frivole. Aussi nous apparaît-il grandi par ses malheurs mêmes : Dieu a éveillé pour lui « la pitié et la justice de l'incorruptible avenir ».

---

(1) *Journal de Paris*, 17 novembre 1780. La lettre est signée Salaun.
(2) *Mémoires secrets*, 18 novembre 1780.

CONCLUSION

Les amis de Gilbert l'ont-ils abandonné ? Aucun d'eux n'est-il venu « verser des pleurs sur sa tombe » ? Nous savons que Simonet de Maisonneuve a suivi son convoi et signé à son acte de décès, et il n'était sans doute pas seul. Mais, une fois la sépulture finie, vinrent-ils s'agenouiller sur les dalles de la crypte de Saint-Pierre-aux-Bœufs et y effeuiller des fleurs et des prières ? Il est à croire que non, car les malheureux ont des protecteurs plutôt que des amis. La prédiction de la tombe déserte se serait donc réalisée. D'ailleurs, aucun souvenir intime n'est tombé de la plume des Ferlet, des Royou, des d'Arnaud, des Grosier. Ce dernier, cependant, une fois la tourmente révolutionnaire passée, devenu Conservateur de la bibliothèque de Monsieur, aurait eu le loisir d'évoquer les hommes et les choses du temps passé ; mais il n'en fit rien, et le silence a si bien entouré la tombe de notre poète, que souvent la légende a pris le pas sur l'histoire.

Où sont maintenant ses cendres ? Personne ne le sait. Lorsqu'on démolit l'église de Saint-Pierre aux-Bœufs, en 1837, déracina-t-on les murs jusque dans leurs fondements, et enleva-t-on les dalles de la crypte ? Si oui, les cendres de Gilbert ont été portées, pêle mêle avec d'autres, à l'ossuaire des catacombes. Si, au contraire, on a laissé intacte la substruction de l'église, elles n'ont vraisemblablement pas été touchées, et gisent encore, à plusieurs mètres sous terre, à droite de la rue d'Arcole. Quoi d'étonnant qu'on ait perdu, dans ce Paris si souvent bouleversé, la trace des cendres d'un humble poète, lorsque celle des rois n'a pas été respectée ?

Au hameau des Molières, la maison où il est né est en ruines, un incendie l'ayant détruite en 1873. La ville de Fontenoy-le-Château, dont il est un des plus illustres enfants, si elle ne l'a pas oublié, semble au moins coupable de quelque négligence à son égard (1). Aucun monument n'y rappelle encore son berceau. C'est tout juste si elle possède, depuis 1883, un « Hospice Gilbert », et une société musicale « la Gilbertine ». Mais, à défaut de monument élevé par la main des hommes, il en est un plus digne d'un poète, que la nature a fait surgir de terre bien avant sa naissance, et que le temps a respecté. A une lieue au sud de Fontenoy, sur un plateau dominant les Vosges méridionales, se trouve une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, la chapelle du Bois-Banny, et non loin de cette chapelle un chêne séculaire, désigné sous le nom de «Chêne de Gilbert (2) ». Il mesure six mètres de circonférence à sa base. C'est, paraît il, à l'ombre de son épais feuillage que Gilbert vint puiser ses premières inspirations. Ce fut là le point de départ de ses souffrances et de sa gloire.

Nous l'avons vu abandonné à lui-même, perdu par les sentiers du monde, victime de ses illusions, allant de déception en déception, cherchant la gloire et manquant de pain. Il fut malheureux :

> Mais le vain bruit de mon malheur
> Faisait toute ma renommée (3).

---

(1) Le conseil municipal de Fontenoy-le-Château a pris deux délibérations relatives à l'érection d'un monument à Gilbert, en 1825 et en 1833. La première fois, la préfecture s'opposa au projet ; la seconde fois, elle y fut favorable, mais on n'y donna pas suite (Olivier, p. 407). Le 14 décembre 1896, M. Louis Colin a fait une conférence à Fontenoy sur Gilbert, dans le but de provoquer une souscription. Depuis, un comité s'est formé et nous espérons que, malgré l'hostilité de la presse (voy. le *Petit Journal*, 16 août 1897 ; l'*Eclair*, 21 août 1897 ; le *Correspondant*, 25 août et 10 sept. 1897), il mènera à bien son entreprise.

(2) Olivier, p. 416.

(3) *L'Orphelin*.

Il n'a cependant pas tant souffert de l'indigence même, que du mépris qui l'accompagne d'ordinaire.

> Le mépris au cœur dur, aux regards insultants,
> Monstre qui suit toujours la timide indigence,
> De chaque jour de mon printemps
> Faisait un siècle de souffrance (1).

Quant à la gloire qu'il attendait de sa lyre,

> O ma lyre, ô ma gloire, ô mes seules amours (2),

il n'a pas eu le temps d'en jouir, pas plus que de sa fortune.

Maintenant que les générations qui ont applaudi Voltaire sont passées, et qu'une critique impartiale et mieux éclairée tente de ne donner aux écrivains du dernier siècle que la place qui leur revient, le nom de Gilbert a grandi de lui-même; car, en faisant justice de ses ennemis, on rend indirectement hommage à son talent et à la cause qu'il défendit.

Que reste-t-il de son œuvre ? Ses premières poésies, à part peut-être son *Poète malheureux* et les *Plaintes du malheureux*, et ses odes, excepté la dernière, toute fraîche encore de sentiment, ne se lisent plus et ne se liront plus, pas plus que les odes de J.-B. Rousseau et la plupart des poésies du dix-huitième siècle. Mais ses satires resteront et lui assureront une place d'honneur, à côté de Régnier et de Boileau, qu'il dépasse en originalité.

Dans les satires de Régnier et de Boileau, on retrouve la trace d'Horace et de Juvénal, qu'ils ont traduits plus ou moins librement, ou imités plus ou moins ingénieusement, tout en

---

(1) *L'Orphelin.*
(2) *Ibid.*

gardant leur cachet personnel de composition et de style. Aussi les travers et les vices qu'ils ont décrits sont-ils plutôt ceux inhérents à l'humanité en général, que ceux de leurs contemporains. Gilbert, lui, n'a imité ni traduit personne : il avait un modèle vivant sous les yeux, son siècle, et il a peint d'après nature. S'il décrit les vices, ce n'est pas pour en rire ensuite, comme Horace, Martial et Régnier, et satisfaire ainsi je ne sais quel penchant libertin, mais pour vouer au ridicule et au mépris un libertinage réduit en principes, des vices raisonnés, qui semblaient devoir former un jour le caractère du Français. Il ne s'agissait pas pour lui, comme pour Boileau, de s'amuser aux dépens d'un importun, de prodiguer toutes les ressources d'un style correct et piquant dans la description d'un mauvais dîner, ni même d'immoler à la risée publique un troupeau de rimeurs obscurs ; mais bien de lutter contre des hommes redoutables par leurs talents, leur union, admirés de l'Europe entière. Aussi procède-t-il d'une manière toute différente. « Chez lui, point de gaieté moyenne, ni de persiflage enjoué : le sujet était trop sérieux ; mais de l'ironie, de l'indignation, de la colère. Si parfois le rire erre sur sa bouche, c'est pour en abaisser les extrémités en une expression de haine et de mépris (1). » Il se rapproche de la manière de Juvénal.

Si nous le comparons aux principaux satiriques de son époque, nous trouvons qu'il leur fut à tous supérieur par quelque endroit, voire même à Voltaire. Parmi ceux qui, avec lui, combattirent les philosophes avec les armes de la satire, les plus célèbres furent Clément et Palissot. Clément était de la même école que lui, en littérature et en morale; il a écrit dix satires, de 1766 à 1786, qui ne sont pas sans mérite, surtout son épître de *Boileau à Voltaire*. Il avait plus de connaissances et de goût que Gilbert ; mais, en timide

(1) Puymaigre, p. 47.

imitateur de Boileau, Clément rime comme tout le monde ; si ses vers sont corrects et réguliers, il leur manque ces heureuses audaces, cette concision lumineuse, ces traits caractéristiques qui se fixent d'eux-mêmes dans la mémoire. Les vers de Palissot sont aussi ternes que ceux de Clément. On y trouve comme chez Clément d'heureux traits çà et là, mais il a trop souvent recours à l'injure et à l'injustice, et chez lui le burlesque touche au grossier.

Quant à Voltaire, il avait plus de talent, d'esprit, de verve, d'ironie, de malice, de méchanceté, de haine qu'homme de son temps; mais nous croyons cependant que les satires de Gilbert vivront plus longtemps que les siennes. « Les hommes se dégoûtent à la longue d'un ouvrage où l'on blesse la vertu et le bon sens, quelque plein d'esprit qu'il puisse être d'ailleurs. Voilà ce qui assure l'horreur de la postérité pour la plupart des ouvrages satiriques de M. de Voltaire, où est tourné en ridicule ce que les hommes ont de plus respectable, les mœurs et la religion ; où le luxe est regardé comme la chose la plus utile d'un État, malgré la corruption dont il est la source ; où l'innocence des premiers hommes et la pauvreté des premiers romains sont traitées avec le mépris le plus grossier ; où le libertinage et l'indécence sont applaudis; où les gens de bien sont dénigrés, dès qu'ils sont chrétiens ; où la raison est sans cesse sacrifiée à une turlupinade ; où la probité la plus exacte est calomniée avec impudence, dès qu'on a eu le malheur de contrarier des sentiments erronés et pernicieux ; sans parler de tous les hommes de lettres distingués, qui sont déchirés dans ses libelles diffamatoires (1). »

Gilbert a été proclamé, presque au lendemain de sa mort, l'écrivain le plus original de son siècle, et ce jugement n'a pas été infirmé. « Ce qu'on a de lui, dit François de Neufchâteau, sera toujours recherché. On y remarque de l'énergie,

---

(1) Clément : *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, Paris, 1772, p. 408.

de l'élan, du feu, du mouvement, de grandes images, de la hardiesse dans les pensées, de la noblesse et du courage dans les expressions, de la richesse dans les rimes (1). » A côté de cela, il a des défauts, que nous avons déjà signalés. « Son talent est capricieux et sa muse quinteuse (2) » ; mais c'est le cas de rappeler la parole d'Horace :

> Verùm, ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis (3).

On a dit fort ingénieusement aussi, en portant un jugement général sur Gilbert, qu'il avait plus de génie que d'esprit, plus de talent que de connaissances, plus d'imagination que de jugement, plus d'enthousiasme que de goût. Tout cela est vrai. A trente ans, on peut toucher de près à la maturité, mais on a encore des progrès à faire : le génie n'est pour la plupart des hommes, qu'une longue patience. Mais l'arbre était plein de sève et de vigueur, et quelques saisons de plus auraient suffi pour communiquer aux fruits à venir toute la saveur et le parfum désirables.

Le caractère le plus original des satires de Gilbert est peut-être d'avoir subordonné les arts à la morale, et cela en plein dix-huitième siècle, en face d'une philosophie sensualiste qui faisait triompher des principes contraires. En cela, il était l'interprète du plus vulgaire bon sens: Non, l'art ne purifie pas tout ce qu'il touche. Ce qui est immoral dans la pensée de l'artiste, le devient bien plus, enveloppé dans les séductions de la forme sensible. Sans doute, le talent est libre, il a le pouvoir matériel de s'exercer sans la morale et contre la morale ; mais malheur à celui qui s'en sert pour

---

(1) *Journal de Nancy*, décembre 1781. L'article, quoique non signé, est, selon toute vraisemblance, de François de Neufchâteau.

(2) Chateaubriand : *Fragments*.

(3) *Art poétique*, v. 351.

corrompre ou égarer les hommes ! Il vaudrait mieux qu'il ne fût pas né. Aussi rien de plus juste que de refuser les honneurs du génie, à ceux qui abusent de ses dons. On ne saurait les juger avec trop de sévérité, car en abusant des dons du génie, qui sont des dons de Dieu, ils s'abaissent eux-mêmes, et Voltaire a signé sa propre condamnation, en disant qu'un esprit corrompu ne fut jamais sublime.

Quelle a été l'influence de Gilbert ? Absolument nulle. Comme le pauvre insecte qui s'attaquait à l'homme armé d'une arbalète, il piqua, blessa, fit du mal, mais fut écrasé. Son siècle ne se préoccupa pas du cri d'alarme qu'il jeta. Et puis la corruption du cœur, comme la corruption de l'esprit, sont de ces vices contre lesquels le ridicule est impuissant. Gilbert a eu le courage de parler, il a parlé éloquemment, et son caractère ne s'est point démenti un seul instant : cela suffit à sa gloire, et, tel qu'il est, il nous apparaît autrement beau dans sa défaite, que ses ennemis dans leur triomphe.

En suivant de près le combat, nous avons aimé notre poète. Nous savions bien qu'il combattait inutilement et avec des forces insuffisantes, mais nous admirions en lui le courage inébranlable de l'honnête homme et du chrétien, qui a, en effet, légué « un nom sans tache à la postérité ».

APPENDICE

L'ORPHELIN (1)

Compagne de mes longs malheurs,
Toi qu'on n'ouït près du Permesse
Chanter encor que mes douleurs,
De ton maître unique richesse,
O ma lyre ! ô ma gloire ! ô mes seules amours !
Quand le méchant m'opprime et rit de mes alarmes,
Hélas ! gémiras-tu toujours,
Sous mes doigts arrosés de larmes ?

Pour inspirer au jeune cœur
L'amour des vertus héroïques,
Pindare, habile séducteur,
Ordonne aux louanges publiques

(1) *Ode* inédite de Gilbert, adressée à M. de Sivry (Xivri, d'après l'orthographe de Gilbert), que nous devons à l'obligeance de M. Charavey qui a bien voulu nous permttre d'en prendre copie sur le manuscrit original in-4°.

D'accompagner partout le nom des demi-dieux ;
Et l'avide jeunesse, à sa voix éloquente,
Avide d'exploits glorieux,
Prend l'âme des héros qu'il chante.

Pour étouffer dans leur berceau
L'injustice et la tyrannie,
Ne puis-je, Pindare nouveau,
Commander à l'ignominie
D'accabler l'oppresseur, dans mes vers abattu ?
Parle, tonne, ô ma lyre, et que le mien pâlisse :
Comme l'honneur suit la vertu,
La honte doit suivre le vice.

Xivri veut bien à nos concerts
Prêter une oreille indulgente ;
Xivri, la terreur des pervers,
Lorsque sa main juste et savante
Tient, à l'ombre des lys, la balance des lois ;
Xivri, qui sur ses pas sut enchaîner la gloire,
En se délassant quelquefois
Avec les Nymphes de Mémoire.

Pour être sous les traits chéris
De son épouse ingénieuse,
Pallas daigne aussi d'un souris
Flatter ma muse audacieuse.
Pardonnez, ô Pallas, si mes chants de douleur
Effarouchent les Ris, votre cour assidue ;
Mais peut-on chanter le bonheur,
Avant que de vous avoir vue ?

Il a dit, ce coupable heureux
Choisi pour me servir de père :
Dépositaire scrupuleux
De la fortune de mon frère,
Dois-je à ses intérêts sacrifier les miens ?
Laissons dans l'indigence expirer sa jeunesse,
Et sur le débris de ses biens
Je pourrai bâtir ma richesse.

Il a dit, et les jeux du sort
M'avaient enchaîné dès l'enfance
Loin des lieux, hélas ! où la mort
Frappa l'auteur de ma naissance :
Le Ciel sourd à mes vœux, à sa mourante voix,
M'envia la douceur de fermer sa paupière,
De le voir encore une fois,
Avant qu'il rejoignît ma mère.

Que j'étais loin, frère pervers,
De soupçonner ta barbarie !
Longtemps rempli du Dieu des vers,
J'oubliai même ma patrie ;
Ma patrie est partout où me sourit l'honneur.
C'est lui, lui que chercha ma jeunesse enflammée ;
Mais le vain bruit de mon malheur
Faisait toute ma renommée.

La calomnie au front d'airain,
Fille hypocrite de l'envie,
Compagne et détracteur sans frein
Et des vertus et du génie,

Le mépris au cœur dur, aux regards insultants,
Monstre qui suit toujours la timide indigence,
De chaque jour de mon printemps
Faisaient un siècle de souffrance.

Enfin vaincu par tant de maux,
J'ai dit : Aux lieux qui m'ont vu naître,
J'irai chercher le doux repos :
Je vous verrai, maison champêtre
Où contents, quoiqu'obscurs, mes ancêtres sont morts.
Pour ne les plus quitter, j'embrasserai mes frères ;
Leurs mains, un jour, mettront mon corps
Au tombeau qui couvre mes pères.

Je les ai vus ces lieux sacrés,
Et ces foyers, mon héritage ;
Mais ces frères dénaturés
Ont béni le sort qui m'outrage.
Un tigre, ce tuteur tyrannique et sans foi :
Retourne, osa-t-il dire à son triste pupille,
Ces champs, ces foyers sont à moi ;
Meurs, si tu n'as plus d'autre asile.

Ainsi, frappé d'un jour riant,
L'oiseau qu'a réveillé l'aurore
Sort de son nid, impatient
De fendre l'air qu'elle colore :
L'air se trouble, il revient, mais un brigand ailé
Souvent d'un bec cruel le repousse, le chasse,
Et dans son séjour violé,
Vainqueur, repose avec audace.

Malheureux ! n'est-il pas des lois,
Soutiens de la faible innocence ?
Craignais-tu d'élever la voix ?
Pourquoi gémis-tu sans vengeance ?
J'ai demandé vengeance ; hélas ! ce fut en vain :
De son persécuteur inhumaine complice,
La loi ferme au jeune orphelin
Le temple où veille la justice.

Mais si mes droits sont impuissants,
Si je suis vaincu, je respire :
Tant que mes doigts obéissants
Pourront s'agiter sur ma lyre,
Je veux redire au jour, raconter à la nuit
Les longues cruautés du tyran qui m'opprime ;
Que l'univers en soit instruit,
Et qu'il lui reproche son crime !

Mes cris élevés jusqu'aux cieux
Feront accourir les souffrances
Qu'à l'oppresseur ambitieux
Prépare le Dieu des vengeances.
L'entendez-vous ce Dieu ? « Je suis le Tout-Puissant,
« Le pupille est mon fils ; malheur au téméraire
« Qui se rit des maux qu'il ressent,
« Ou s'enrichit de sa misère !

« J'ai dit à la faux du trépas
« De le moissonner jeune encore :
« Et mourant, il ne verra pas
« Un seul des objets qu'il adore :

« Sa femme a dédaigné de lui fermer les yeux ;
« Sous mes coups, dans la fleur, veuve, elle-même tombe,
« Et leurs parents injurieux
« Ne pleureront point sur leur tombe.

« Les fils, à leur tour orphelins,
« A leur tour, d'un tuteur avare
« Souffriront les cruels larcins ;
« Bannis dans un climat barbare,
« Ils mendieront la vie en sortant du berceau,
« Et leurs cris douloureux, du sein de la misère,
« Iront dans la paix du tombeau
« Troubler la cendre de leur père. »

Fier tyran ! tels sont les revers
Que Dieu rassemble sur ta tête.
Mais c'est peu ; touché de mes vers,
Vengeur moins lent, Xivri s'apprête
A délivrer mes jours de ton joug onéreux.
Une pitié stérile est d'une âme commune :
Le grand cœur plaint le malheureux
Et le venge de la fortune.

ERRATA

Page 77, ligne 31, *au lieu de* preuves, *lisez* épreuves.
Page 107, lignes 27-28, *au lieu de* fils duc, *lisez* fils du duc.
Page 113, ligne 25, *au lieu de* vuide, *lisez* vide.
Page 119, ligne 23, *au lieu de* nne, *lisez* une.
Page 136, ligne 11, *au lieu de* respecté, *lisez* honoré.
Page 140, ligne 24, *au lieu de* pourron, *lisez* pourront.
Page 149, ligne 34, *au lieu de* arrrive, *lisez* arrive.
Page 153, ligne 19, *au lieu de* l'art de vers, *lisez* l'art des vers.
Page 155, ligne 5, *au lieu de* puerile, *lisez* puéril.
Page 165, ligne 20, *au lieu de* lentement, *lisez* lestement.
Page 169, ligne 29, *au lieu de* dénigrer, *lisez* déguiser.
Page 179, ligne 6, *au lieu de* cesse, *lisez* cessent.
Page 187, ligne 16, *au lieu de* eesser, *lisez* cesser.
Page 188, ligne 6, *au lieu de* Morellet, *lisez* Morelly.
Page 190, ligne 19, *au lieu de* at-il, *lisez* a-t-il.
Page 202, ligne 13, *au lieu de* mais trop, *lisez* mais avec trop.
Page 205, ligne 19, *au lieu de* releva, *lisez* relevât.
Page 210, ligne 22, *au lieu de* in-octavos, *lisez* in-octavo.
Page 224, ligne 14, *au lieu de* adressé, *lisez* adressée.
Page 228, ligne 25, *au lieu de* raffineries, *lisez* raffinements.
Page 233, ligne 14, *au lieu de* chistianisme, *lisez* christianisme.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 1
CHAPITRE PREMIER. — La légende. 6
CHAPITRE II. — Naissance, éducation, premier essai de Gilbert . . 22
CHAPITRE III. — Gilbert à Paris, ses amis 40
CHAPITRE IV. — Le début poétique, concours académiques 60
CHAPITRE V. — Gilbert à Nancy 89
CHAPITRE VI. — Gilbert satirique, satire des mœurs 115
CHAPITRE VII. — Satire littéraire 146
CHAPITRE VIII. — Satire littéraire (*suite*). 176
CHAPITRE IX. — Gilbert poète lyrique. 216
CHAPITRE X. — Retour de Gilbert à Paris, sa mort. 245
CONCLUSION 278
APPENDICE. — *L'Orphelin* 285

Nancy. — Imprimerie Crépin-Leblond, 21, rue St-Dizier, 40, rue des Dominicains.

PQ 1985 .G57 Z78 1899 C.1
Le poete Gilbert (Nicolas-Jose
Stanford University Libraries
3 6105 040 976 313

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004